

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Entourages ordinaires et pratique relationnelle : une analyse
de réseaux personnels étendus

Thèse présentée et soutenue, le 23 septembre 2024 par
CECILE PLESSARD

École doctorale

TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité

Sociologie

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Michel GROSSETTI

Composition du jury

Mme Béatrice MILARD, Présidente, Université Toulouse - Jean Jaurès

Mme Claire BIDART, Rapporteuse, CNRS Côte d'Azur

M. Eric WIDMER, Rapporteur, Université de Genève

M. Pascal RAGOUET, Examineur, Université de Bordeaux

M. Michel GROSSETTI, Directeur de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

Entourages ordinaires et pratique relationnelle : Une analyse de réseaux personnels étendus

Cécile Plessard

Thèse préparée à l'Université Toulouse - Jean Jaurès
Spécialité Sociologie
École doctorale TESC - Unité de recherche LISST

Présentée et soutenue publiquement
Le 23 septembre 2024

Dirigée par
Michel Grossetti, Directeur de recherche CNRS LISST-Cers

Pour Léonard et Paolo,

Remerciements

Cette recherche a été réalisée sur un temps long, en deux « étapes ». Cette seconde étape permet de clore beaucoup de chapitres au-delà de ceux écrits dans ce travail. Surtout, cette seconde étape n'aurait jamais pu avoir lieu si Michel Grossetti n'avait pas accepté de diriger cette thèse débutée ailleurs. Au-delà, Michel m'a permis de démêler mes données, de les organiser et de les comprendre. Il m'a offert un encadrement stimulant et bienveillant, partageant avec beaucoup de générosité ses connaissances. Je le remercie ici, mais ces quelques lignes ne seront jamais représentatives de ce qu'il m'a vraiment apporté.

Je remercie les collègues du Lisst-Cers qui m'ont toujours accueillie avec bienveillance et égard au fil des années, des séminaires et journées d'étude.

Je remercie Bénédicte Lavaud-Legendre pour les heures de réflexion, de terrain et de rédaction passées ensemble dans le cadre de plusieurs projets de recherche, qui m'ont beaucoup apportée. Nous avons partagé de nombreuses aventures (et mésaventures) qui ont contribué (au-delà de la science !) à construire notre amitié. Je la remercie également pour ses relectures.

Mon « autre » travail est à l'IAE de Caen où j'enseigne notamment la sociologie. Je remercie ici les collègues du Pôle Social Santé Solidarité, Gillonne Desquesnes, Jean Christophe Frydlender, Célia Berchi et Clémence Joffre pour leur bienveillance et leur soutien dans un quotidien universitaire qui ne manque pas de défis. Je remercie également Clémence pour ses relectures.

Je remercie les personnes qui ont accepté de participer à mon travail d'enquête et les personnes de mon entourage qui m'ont donné accès à leurs contacts. Je ne peux pas remercier ici l'ensemble des personnes qui composent mon réseau personnel, elles m'ont accompagnée et soutenue sur les autres pans de ma vie pendant toutes ces années. Elles m'ont également inspirée et éclairée sur les bandes d'amis qui durent, les relations qui restent, la famille qu'on choisit, celles et ceux qui comptent et celles et ceux qui sont là, présents. Un clin d'œil à Mathilde Olivier, cousine et amie, qui a aussi vécu l'expérience de la thèse, et à Claire Lucarelli, nouvelle « voisine » et amie, qui est en train de la traverser. Je les remercie pour leur soutien ici et ailleurs. Un grand merci à Chrysis Vastel, une amie et beaucoup d'aventures, pour ses relectures.

Je remercie, enfin, Paolo, qui partage ma vie. Je pourrais le remercier pour sa relecture de la thèse, son soutien, la prise en charge de l'intendance ces dernières semaines, mais cela va évidemment bien au-delà et j'espère qu'il le sait. Je lui dédie ainsi qu'à notre fils, Léonard, cette thèse de doctorat.

Sommaire

Remerciements	4
Sommaire	6
Introduction	10
Chapitre 1 Sociologie des réseaux sociaux et des dynamiques relationnelles	19
I. La sociabilité	20
1. Une mesure du lien social	20
2. L'étude de la sociabilité	25
II. La relation sociale comme objet d'étude.....	31
1. La sociologie des réseaux sociaux	31
2. L'étude des réseaux personnels.....	35
III. Sociologie des dynamiques relationnelles et études des entourages ordinaires	39
1. Sociologie des dynamiques relationnelles.....	39
2. L'entourage ordinaire comme objet d'étude	41
Chapitre 2 L'analyse de biographies relationnelles et de réseaux personnels.....	44
I. L'entourage ordinaire : présentation des objets étudiés	45
1. La nature de la relation sociale étudiée	45
2. Les réseaux personnels collectés.....	49
3. Les contextes, cercles sociaux et groupes <i>fermés</i>	58
II. La construction de données relationnelles : l'entretien biographique et générateur de noms	61
1. L'entretien biographique	63
2. Générer le réseau personnel	67
3. Accueil, réflexivité et limite de la méthode	76
III. L'analyse mixte de données relationnelles.....	79
1. La pratique relationnelle quantifiée.....	80

2. La pratique relationnelle formalisée.....	84
3. La pratique relationnelle en récit.....	86
Conclusion.....	88

Chapitre 3 Composition de l'entourage ordinaire : Des contextes de rencontres aux contextes présents..... 90

I. Les contextes de rencontres.....	92
1. Les contextes qui produisent des liens forts.....	95
2. Les contextes qui produisent des liens faibles	102
3. Les relations issues du réseau.....	106
II. Les contextes d'actualisation du lien	111
1. Permanence ou évolution du contexte social de la relation	111
2. Le cumul des contextes sociaux	126
3. Le <i>groupe</i> comme contexte d'actualisation	131
Conclusion.....	135

Chapitre 4 Les réseaux personnels : Caractéristiques et formes..... 136

I. Caractéristiques des réseaux personnels	137
1. Les propriétés structurales du réseau personnel.....	138
2. Description des réseaux personnels.....	141
II. Formes des réseaux personnels	162
1. L'enchevêtrement des cercles sociaux	163
2. Une typologie structurale des réseaux personnels.....	170
Conclusion.....	184

Chapitre 5 Pourquoi cette personne ? Ressorts du lien et processus de catégorisation de la relation sociale	185
I. Les « ressorts » des relations	186
1. De quelles relations sociales parle-t-on ?	187
2. Critères de création et du maintien du lien.....	191
3. Règles et normes relationnelles.....	197
II. Catégorisation de la relation sociale et travail de sociabilité	201
1. Processus de catégorisation.....	202
2. Proximité affective et catégories du lien	207
3. Le travail de sociabilité	214
Conclusion.....	217
 Chapitre 6 Les configurations relationnelles des couples.....	220
I. Analyser les configurations relationnelles de couples	221
1. L'analyse structurale des couples dans la littérature	221
2. Reconstitution de réseaux duocentrés	230
II. Configuration des entourages des couples	232
1. Des réseaux personnels centrés sur le conjoint	232
2. Des réseaux personnels non centrés sur le conjoint	241
Conclusion.....	248
 Chapitre 7 Les ruptures relationnelles, des non-relations.....	251
I. Analyser les « non-relations »	252
II. Analyse typologique des non-relations	257
1. Affaiblissement du travail de sociabilité : Le lien en sommeil.....	257
2. Absence de travail de sociabilité : la disparition du lien.....	263
3. Le travail de sociabilité refusé : Liens négatifs et conflictuels	267
Conclusion.....	271

Conclusion générale	273
Bibliographie	282
Table des visualisations des réseaux personnels	297
Tables des figures et tableaux	298
Table des matières	299
Annexes	305
Guide d'entretien	306
Visualisation graphique des 24 réseaux personnels	309
Résultats de l'analyse de réseau et indicateurs de la typologie de réseaux personnels.....	322
Présentation des enquêtés	324

INTRODUCTION

Les prémices de cette recherche proviennent d'une étude réalisée dans le cadre d'un Master Recherche de sociologie portant sur la sociabilité dans un quartier pavillonnaire. Cette dernière avait révélé une lecture erronée par les organismes sociaux locaux de la sociabilité vécue par ses habitants. La zone pavillonnaire étudiée – située loin du centre-ville – fournissait une certaine autonomie sociale et marchande à ces habitants et jouxtait une zone d'habitats collectifs jouissant des mêmes installations. La mission des organismes sociaux locaux était, outre les fonctions de centre d'animation et d'accompagnement social personnalisé, de veiller au bon « vivre-ensemble » du quartier. Mandaté pour réunir ces deux populations pour le moins hétérogènes – socialement et culturellement –, le centre social organisait alors des espaces de rencontre et d'échange culturel : repas ethniques et fêtes de quartier, kermesses, festivals de danse et de chant, etc. S'appuyant sur l'idée commune que la vie moderne et urbaine conduit à l'appauvrissement des relations sociales et de toute forme de communauté¹, l'échec de ces manifestations, ou du moins la faible participation des habitants à celles-ci, avaient dès lors été interprétés par les organisateurs en termes d'isolement social, voire de repli, de certains habitants – *si ces derniers ne participent pas à ces événements c'est que leur repli est tel qu'ils en sont incapables* – et de détachement pour d'autres – à comprendre ici comme une forme de *désolidarisation* et de *désengagement*² pour leur quartier et leurs voisins-. Pourtant, la rencontre avec les habitants a permis d'une part de comprendre le rejet de cette sociabilité « fabriquée » et institutionnalisée et d'autre part de saisir leur pratique de sociabilité telle qu'ils la vivaient concrètement. Informés de toutes les manifestations organisées sur le quartier, les habitants de la zone pavillonnaire interrogés exprimaient simplement un refus de développer des relations interpersonnelles et intimes avec les voisins, avec les « gens » du quartier et décrivaient, par ailleurs, une sociabilité tournée vers leurs divers entourages, que l'on pourrait qualifier alors d'externe³ et de « choisie »⁴. Comme l'a indiqué Claude Fischer dans son ouvrage *To Dwell among Friends*⁵, si les communautés personnelles sont liées aux communautés résidentielles et si nos relations sociales résident au sein de la communauté locale

¹ « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *Personal Networks: Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 213-226.

² *Ibid.*

³ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *Économie et statistique*, n° 1, vol. 132, 1981, p. 39-48.

⁴ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982.

⁵ *Ibid.*

ou non loin de celle-ci, les réseaux personnels ne sont pas intrinsèquement liés à une zone déterminée. Or, uniquement jugée à l'échelle du local, la description par les organismes locaux était non seulement très différente de celle vécue et décrite par les personnes concernées, mais surtout erronée en matière d'interprétation. D'ailleurs, tous liens, quels qu'ils soient, participent – également dans les sociétés que l'on qualifie de « modernes » – à la création de communautés – de mondes communs – même si celles-ci se tissent en dehors de l'espace du quartier, voire en dehors de toute spatialité. Ils sont l'essence même de la société.

Cette dissonance entre le vécu relationnel des « gens » et son analyse par les pouvoirs publics, collectivités et organismes sociaux locaux illustre la méconnaissance autour de la sociabilité et plus précisément des relations sociales telles que nous les fabriquons et les organisons d'une part et de la manière dont, réciproquement, elles nous façonnent. Or, si l'on se détache de toute forme d'idéalisation communautaire et relationnelle, **il est intéressant de mesurer concrètement et précisément la nature de ces relations en prenant en compte les divers mondes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent et également la manière dont l'individu les noue, les développe, parfois les délaisse, et d'en saisir les effets.** Il est entendu que « choisir ses relations » ne signifie en aucun cas que ces dernières ne disposent pas de cadre normatif. Bien au contraire, elles répondent, dans leur construction et développement, à un ensemble de *règles de convenance, de rites et de cadres d'interactions*⁶. Mais, bien que souvent qualifiées comme un « allant de soi », elles répondent à de nombreuses contraintes sociales liées aux contextes sociaux qui les voient naître, aux hiérarchies et normes sociales, etc., et en même temps, relève d'une part d'agentivité. Ainsi, comme l'indique Claude Fischer, « Chaque jour, nous décidons de voir des gens ou de les éviter, d'aider ou non, de demander ou non ; nous modulons les nuances de nos relations ; nous planifions, anticipons et nous inquiétons de l'avenir de ces relations. Nous construisons chacun un réseau, ce qui est une partie de la construction d'une vie. Et dans toute cette activité, nous faisons des choix du mieux que nous pouvons pour atteindre les valeurs qui nous sont chères »⁷.

L'objectif de ce travail de recherche est donc de décrire les relations sociales dont nous disposons et de comprendre la pratique relationnelle dans laquelle elles s'inscrivent. Il existe différentes manières d'appréhender une pratique sociale. Ce questionnement autour de

⁶ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, Paris, coll. « Le sens commun », 1974.

⁷ Traduction personnelle de « « Every day, we decide to see people or avoid them, to help or not, to ask or not; we modulate the nuances of our relations; we plan, anticipate, and worry about the future of those relations. We each build a network—which is one part of building a life. And in all this activity, we make choices as best we can to attain the values we hold dear. » » From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 215-226.

la pratique relationnelle nécessite d'être abordé à l'aune de la sociologie des dynamiques relationnelles⁸. Cette sociologie s'attache à comprendre, à partir de l'étude de la relation sociale elle-même, le monde social dans ses multiples dimensions, leur articulation et dynamique mutuelle. La relation sociale est ici l'entrée choisie pour interroger les cercles sociaux, contextes et collectifs qui composent la vie sociale et s'associent entre eux. Cette sociologie expose donc la manière dont les autres formes et configurations sociales interagissent avec les réseaux et les relations. En ce sens, elle associe la sociologie des structures sociales et celle de l'action individuelle «à partir du niveau intermédiaire que constituent les relations interpersonnelles, les entourages, les réseaux sociaux»⁹. En outre, si la relation sociale est ici considérée en tant qu'unité de base qui conduit à la constitution des réseaux sociaux, elle est surtout pensée comme un objet complexe et dynamique. Le travail mené ici n'entend donc pas faire de la relation sociale *le niveau déterminant des phénomènes sociaux* qui s'opposerait aux autres entrées et schèmes explicatifs ; il s'agit davantage d'exposer la complémentarité des différentes dimensions et logiques qui composent le monde social, en étudiant leur articulation avec la dimension relationnelle de celui-ci. En outre, afin de saisir la pratique relationnelle dans sa globalité et d'en exposer les diverses logiques sociales, il a été nécessaire de porter notre attention sur les éléments de l'histoire de vie singulière et également sur les éléments de contextualisation socio-historique dans lesquels ils s'inscrivent. Toute pratique sociale est à la fois propre à chaque individu et à la fois le produit de régularités objectives observables. Partant, la description de la pratique relationnelle s'est faite au travers de son récit par les protagonistes et a donc nécessité, au-delà de la formalisation du réseau personnel et des entourages, la mise en œuvre d'une approche biographique¹⁰ menant à la narration d'histoires de vie – de relations – contextualisées¹¹. Plus précisément, l'approche biographique adoptée dans le cadre de ce travail s'inscrit dans la *perspective ethnosociologique*¹² développée par

⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011.

⁹ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰ Nous n'appliquons pas ici la « méthode biographique » à l'instar de Jean Peneff à un sujet collectif, mais bien à des individus singuliers (PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 27, vol. 7, 1994, p. 29-31.) S'appuyant davantage sur l'« approche biographique » de Daniel Bertaux, nous pourrions néanmoins recourir certaines fois au terme « méthode », notamment dans le chapitre consacré à la méthode, alors relatif à une réalité méthodologique concrète de collecte des données.

¹¹ DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 11, 2010.

¹² « J'entends ici par "perspective ethnosociologique" la combinaison d'une démarche de terrain aussi ethnographique que possible avec une conception sociologique des questions examinées, de la "construction des objets" étudiés à la recherche et à la découverte de logiques de situation, de mécanismes générateurs, de processus, tensions et dynamiques (de fonctionnement et de transformation à l'œuvre dans cet "objet"). » BERTAUX Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Nathan, Paris, 1997, p. 5.

Daniel Bertaux qui se veut attentive à toute pratique en soi et permet de « comprendre comment [cette pratique] fonctionne et comment [elle] se transforme, en mettant l'accent sur les configurations de rapports sociaux, les mécanismes, les processus, les logiques d'action qui [la] caractérisent »¹³. Pour cela, Daniel Bertaux propose la collecte de *récits de pratique* à partir desquels la pratique se révèle dans un vécu argumenté¹⁴ et contextualisé biographiquement, socialement et historiquement. Cette approche biographique permet donc intrinsèquement de cerner la pratique relationnelle « dans le développement biographique de la personne interrogée ainsi que les configurations des rapports sociaux dans leur développement historique »¹⁵. Cette approche permet ainsi de saisir la manière dont l'individu construit au quotidien son entourage en prenant en compte le rôle et la place du contexte dans la pratique relationnelle.

De plus, l'approche biographique intègre au-delà des différentes temporalités, l'historicité dans l'analyse¹⁶. Cette historicité s'inscrit notamment dans le *champ de l'expérience*¹⁷, notion empruntée à Reinhart Koselleck par Constance Perrin-Joly et Veronika Kushtanina, qu'il définit comme « le passé actuel, dont les événements ont été intégrés et peuvent être remémorés ». Ici, l'expérience relationnelle est agglomérée et mémorisée sans qu'elle *soit hiérarchisée temporellement*. La pratique est ainsi façonnée au cours du temps, s'appuyant sur l'expérience acquise. Dès lors, l'analyse de la pratique relationnelle doit tenir compte des différents niveaux de l'expérience et renvoie à deux échelles d'observation¹⁸ : celle du vécu momentané – *action* – et celle sur laquelle on s'appuie pour la conduire – *mémoire expérientielle* –. Il y a, en somme, la pratique – celle de la relation, du réseau – et l'expérience de la pratique, expérience globale de la vie relationnelle pouvant renvoyer à des vécus, des conceptions et de logiques d'actions différentes.

¹³ *Ibid.*, p. 7.

¹⁴ DEMAZIÈRE D., « Matériaux qualitatifs et perspective longitudinale. La temporalité des parcours professionnels saisis par les entretiens biographiques », Lamas-Idl, Caen, 2003.

¹⁵ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, op. cit., 1997, p. 8.

¹⁶ VIVIER G. et LELIEVRE É., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, n° 6, vol. 56, 2001, p. 1043-1073 ; PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 49-2, 2018, p. 115-134.

¹⁷ Reinhart Koselleck (1990 : 311). PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », op. cit., 2018, p. 115-134.

¹⁸ BOUTINET Jean-Pierre, « Pratique professionnelle », *L'ABC de la VAE*, ERES, coll. « Éducation - Formation », 2009, p. 176-178.

Les études portant sur la sociabilité ou les réseaux personnels concentrent bien souvent leurs recherches sur les proches, les amitiés, en somme les affinités électives¹⁹. Or, si on s'intéresse plus largement aux relations développées et maintenues dans *l'entourage ordinaire* des individus, au-delà de la niche que représentent les liens forts précédemment décrits, on observe alors des logiques sociales plus complexes où se chevauchent la subjectivité des affects et des parcours de vie, les bifurcations et les stratégies²⁰ relationnelles en même temps que les contraintes et régulations que les contextes et environnements sociaux imposent. Il y a là plusieurs formes, facteurs et logiques sociales²¹ qui s'entrecroisent et participent de la fabrication de nos réseaux personnels. La notion d'*entourage* prend en effet en considération les relations, les réseaux de même que les cercles sociaux dans lesquels ils s'inscrivent²². Il s'agit d'une forme sociale intermédiaire qui rassemble des configurations relationnelles dynamiques et spécifiques qui se chevauchent et s'alimentent mutuellement et permet ainsi d'aborder la pratique relationnelle à une *distance* dite *raisonnable*²³. L'entourage relationnel dont il est question dans cette recherche est qualifié d'*ordinaire* au sens où il comprend à la fois les relations proches et intimes, mais également au-delà les relations sociales affinitaires plus ordinaires qui remplissent le quotidien et accompagnent chacun dans le déroulement du cycle de vie. L'objet d'étude qu'est *l'entourage ordinaire* permet de rendre compte de l'élasticité de la pratique relationnelle, de ses évolutions, de son adaptation entre les différentes sphères et registres. On saisit ici l'ensemble des logiques qui se complètent, parfois s'opposent dans la composition de l'entourage. On entrevoit l'ensemble des contextes sociaux qui offrent des opportunités de rencontres et de maintien du lien tout en les façonnant. De là, on observe l'ensemble des contraintes – tels que le temps, la distance, les ressources, les normes sociales, etc. – avec lesquelles l'individu doit composer pour développer des relations et construire son réseau²⁴. On observe ainsi que l'électivité et plus généralement l'affect n'est pas la seule logique sociale en jeu dans le développement et l'entretien d'une relation. On saisit alors les éléments

¹⁹ Cette expression empruntée à J.W. Goethe renvoie pour ce dernier au domaine de l'alchimie, mettant ainsi à jour les attirances et répulsions qui ne répondent pas à des finalités rationnelles. GOETHE Johann Wolfgang von, *Les Affinités électives*, Gallimard, Paris, 2005.

²⁰ La stratégie est ici pensée au sens wébérien, dans la mesure où de nombreuses conduites sociales relèvent d'une action rationnelle. Il ne s'agit pas d'un utilitarisme amoral ou scandaleux, comme le défend également F. Dubet à propos des types d'actions qu'il propose. DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, Seuil, Paris, 1994.

²¹ WEBER Max, *Économie et société. Les Catégories de la sociologie*, Pocket, Paris, 1995, vol. 1/2 ; FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, *op. cit.*, 1982 ; BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997.

²² BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011.

²³ *Ibid.*, p. 11.

²⁴ FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *Personal Networks : Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 227-239.

que l'individu « contrôle » et ceux qu'il ne « contrôle » pas. **L'étude de la pratique et de l'expérience relationnelle au travers de l'étude d'*entourage ordinaire* rend ainsi compte des diverses logiques sociales qui la traversent, la caractérisent et la régulent.**

Cette conception du monde social et la réflexion que nous menons prennent leur source dans une sociologie empirique et relèvent de concepts et de catégories opératoires qui s'attachent à comprendre les jeux de constructions et de reconstructions des *relations sociales* de *gens ordinaires* et leur pratique concrète. Nous avons ainsi procédé à la reconstitution d'*entourages ordinaires* à partir d'entretiens semi-directifs, auprès d'un échantillon de 24 personnes. La reconstitution de ces derniers s'est appuyée sur la méthode *des générateurs de noms*. Nous avons ainsi généré, dans la continuité des travaux de Claire Bidart²⁵, l'ensemble des relations sociales – *réseau personnel* – de chacune des personnes interrogées à partir de questions *générateur de noms*, enrichies de questionnements plus larges sur les contextes et cercles dans lesquelles elles s'inscrivent, de même que sur le travail de sociabilité et sur la pratique relationnelle en général. La relation sociale est définie dans notre travail par « une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions »²⁶ directes et affinitaires. Cette définition relative aux entourages agit en tant que consigne et borde ainsi la conception des générateurs de noms utilisés lors des entretiens. Une question réside toutefois encore dans la définition des seuils de connaissance, d'engagement et d'intensité de la relation caractérisant cet entourage et fixant ainsi une limite stable dans les relations à collecter. Ces éléments sont exposés avec précision dans le deuxième chapitre consacré à la construction de données relationnelles.

Nous avons fait le choix dans ce travail d'aller plus loin dans l'étendue des réseaux étudiés ; les réseaux personnels plus vastes sont très rarement étudiés en sociologie. L'objet d'étude de l'*entourage ordinaire* dont il est question ici comprend à la fois les relations proches et intimes, mais également au-delà les relations sociales affinitaires plus ordinaires. Ces relations dites « faibles » qui composent largement les liens de la vie quotidienne que ce soit au travail, dans le voisinage ou au sein d'activités pratiquées, sont ainsi collectées. Les frontières du réseau sont donc ici plus larges que celles des réseaux abordant prioritairement des liens proches ou très spécifiques. En outre, la compréhension de la pratique et de ses logiques nécessite une analyse

²⁵ BIDART Claire, « Réseaux personnels et processus de socialisation », *Idées économiques et sociales*, n° 3, 2012, p. 8-15 ; BIDART Claire, « Panel de Caen. Note méthodologique. »

²⁶ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? Un ensemble de médiations dyadiques », *REDES - Revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 16, 2009, p. 59.

très fouillée des réseaux personnels. Aussi, le niveau de documentation de ces réseaux et le nombre d'alters cités conduisent nécessairement à l'étude d'un échantillon plus restreint. De plus, loin d'une démarche confirmatoire, nous avons davantage cherché l'exploration, laissant nos données, aussi riches soient-elles, nous guider dans tout ce qu'elles avaient à offrir.

Chaque entretien s'est déroulé en deux temps, menant à la réalisation de la biographie relationnelle et à la formalisation du réseau personnel puis à un travail d'auto-confrontation et de catégorisation des alters alors cités. Au terme de la collecte, 1793 relations ont été recueillies, soit 75 relations sociales (*alters* cités par *ego*) en moyenne. Les descripteurs des relations comme ceux des individus sont nombreux (contexte de rencontre et d'actualisation, histoire et contenu de la relation, ancienneté du lien, proximité affective, etc.) et permettent d'entrevoir toutes les dimensions de la pratique relationnelle. Ici, l'usage de méthodes mixtes dans la collecte des données permet la mise en œuvre d'une pluralité d'analyses tant du point de vue de la nature du matériau – qualitatif, quantitatif ou structural – que du point de vue des échelles d'analyse – l'individu, la relation, le réseau –. Chacune de ces approches et échelles d'analyse a été complémentaire et nécessaire à la compréhension de la pratique relationnelle dans son ensemble.

En outre, nous voulions atteindre une population d'enquête dite *ordinaire*²⁷, soit de tous les âges – au sein de la période adulte –, de tous les lieux de vie et de toutes les strates sociales. Il ne s'agissait pas en effet dans cette recherche de saisir la sociabilité d'une population particulière, mais de comprendre d'une façon plus large le fonctionnement de la pratique relationnelle et l'expérience qui en découle. Si la population enquêtée est socialement orientée dès l'origine du travail, l'analyse de la sociabilité effectuée est alors entrevue comme une caractéristique de celle-ci. Néanmoins, la méthode « boule de neige » mise en place ne permet pas de contrôler l'ensemble des critères ; surtout, elle renforce l'homogénéité sociale des enquêtés. Aussi, nos enquêtés sont très majoritairement issus de la classe moyenne. De nombreuses études ont documenté les sociabilités et les réseaux des classes ouvrières et populaires²⁸ permettant ainsi d'exposer le lien entre la pratique relationnelle et le milieu

²⁷ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 14.

²⁸ BOZON Michel, « La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière : Une sociabilité populaire autonome ? », *Ethnologie française*, n° 2, vol. 12, 1982, p. 137-146 ; BIDART Claire, « La sociologie et les sociabilités ouvrières », *Cahier du GRIHS-CNRS, Publication de l'Université de Rouen*, n° 8, 1997, coll. « Sociabilité, culture et patrimoine », p. 11-19 ; BRETON David Le, « Sociabilité masculine des quartiers de grands ensembles : mépris et lutte pour la reconnaissance », *La pensée de midi*, n° 2, N° 24-25, 2008, p. 109-124 ; GRANJON Fabien, BLANCO Catherine, SAULNIER Guillaume Le et MERCIER Grégory, « Sociabilités et familles populaires », *Reseaux*, n° 6, n° 145-146, 2007, p. 117-157.

social²⁹ ; il s'agira donc dans l'interprétation des résultats de prendre en compte les spécificités sociales de notre population d'enquête et de faire apparaître les caractéristiques des *entourages ordinaires* ainsi décrits.

Ce travail de recherche s'inscrit dans la continuité des travaux conduits par C. Bidart. Aussi, il s'agira de comprendre, dans une approche dynamique et contextualisée, les processus d'entrée et de développement des relations, les règles et normes sociales, les critères de catégorisation et de hiérarchisation, le travail de sociabilité effectué par l'individu, ainsi que les attentes et les enjeux socio-affectifs inhérents. Néanmoins, nous avons souhaité poursuivre les réflexions déjà menées en étudiant des entourages ordinaires conduisant à l'étude de réseaux étendus. Aussi, le premier chapitre de ce travail fera état des approches théoriques et concepts qui ont guidé notre questionnement et notre approche. Le deuxième chapitre permettra d'exposer la manière dont ont été construites, collectés et analysées les données relationnelles. Les trois chapitres suivants permettront de décrire la pratique relationnelle en présentant les trois formes sociales au centre de notre analyse : la composition de l'entourage à partir des contextes de rencontre et d'actualisation (chapitre 3), les caractéristiques et formes des 24 réseaux personnels formalisés (chapitre 4) et les critères de création, de maintien et de catégorisation des relations sociales (chapitre 5). Les deux derniers chapitres mettront en lumière la richesse et le caractère exploratoire, voire expérimental, de nos données. Le chapitre 6 abordera ainsi les liens dormants, interdits, perdus, négatifs ou conflictuels. Conformément à la consigne guidant la collecte des données, seules les relations interpersonnelles définies par une connaissance et un engagement réciproques reposant sur des interactions directes et affinitaires ont été traitées dans le cadre principal de ce travail. Des relations ne correspondant pas à cette définition ont été citées, nous les avons désignées, par commodité méthodologique, comme « non-relations » et avons fait le choix de les analyser. Concrètement, elles mettent en avant un certain nombre de critères de déconstruction et *a fortiori* de construction du lien que les personnes interrogées ne peuvent pas exprimer³⁰. Enfin, le chapitre 7 proposera une analyse de la configuration relationnelle des couples. Lorsque deux individus forment un couple, ils partagent, dans une grande majorité des cas, leur quotidien et leurs expériences ; ils partagent aussi – au moins en

²⁹ PARADEISE Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 571-597 ; HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, n° 1, vol. 216, 1988, p. 3-22.

³⁰ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, op. cit., 1982 ; BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997.

partie – leurs entourages relationnels. Nous avons, dans le cadre de notre analyse, reconstitué des réseaux de couples afin d’en explorer la configuration spécifique. Finalement, nous avons saisi l’opportunité donnée par la richesse de nos données pour explorer les multiples dimensions de la pratique et des dynamiques relationnelles.

CHAPITRE 1

SOCIOLOGIE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES DYNAMIQUES RELATIONNELLES

Ce travail de recherche a pour objectif de décrire les relations sociales dont nous disposons et de comprendre la pratique relationnelle dans laquelle elles s'inscrivent. Plus précisément, nous nous sommes intéressée aux relations développées et maintenues dans *l'entourage ordinaire* de l'individu. La notion d'*entourage* prend en considération les relations, les réseaux de même que les cercles sociaux dans lesquels ils s'inscrivent³¹. Cet objet d'étude et l'échelle d'analyse qu'il permet, donne à voir les logiques sociales plus complexes où se chevauchent simultanément les questions de l'encastrement des relations dans des contextes, la subjectivité des affects et des parcours de vie, le mouvement des relations elles-mêmes, le travail de sociabilité et les stratégies relationnelles associées. Ainsi, au-delà de la compréhension d'une pratique sociale, c'est l'ensemble de l'expérience relationnelle que notre travail permet d'observer. L'étude de *l'entourage ordinaire* prend en compte non seulement les relations proches et intimes, mais au-delà les relations sociales plus ordinaires qui font le quotidien, rythment et structurent le fil de la vie. Elle conduit en ce sens à la formalisation et à l'analyse de réseaux personnels étendus, rarement étudiés en sociologie. Notre questionnement et sa visée compréhensive ne se sont dès lors pas appuyés sur un ensemble théorique aligné donnant lieu à l'élaboration d'hypothèses de recherche préalables, comme on peut le voir le plus souvent dans les recherches portées par une démarche hypothético-déductive. Nous avons davantage cherché l'exploration, laissant nos données, aussi riches soient-elles, nous guider dans tout ce qu'elles avaient à offrir. Dans cette logique, nous avons emprunté à la littérature tous les outils et supports théoriques sur lesquels nous pouvions nous appuyer. En cela, certains aspects de cette recherche sont proches de l'expérimentation.

Ainsi, dans ce chapitre, nous présenterons, les champs, théories et concepts clés qui ont guidé notre travail. Nous exposerons les idées et le « background » théorique qui ont conduit à la réflexion générale portée par ce travail et qui permettent de nous positionner au sein de la discipline sociologique. D'autres éléments théoriques seront aussi abordés au gré des chapitres

³¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

sur des points plus précis nécessaires à l'analyse et à la confrontation de nos données. Nous présenterons dans un premier temps, la sociabilité, domaine d'étude dans lequel notre travail s'inscrit. L'évolution de ce concept permet de faire le lien avec la sociologie relationnelle. Si quelques emprunts sont faits auprès de la sociologie interactionniste, c'est vers la sociologie des réseaux sociaux et plus spécifiquement l'étude des réseaux personnels que nous orienterons notre écrit. Les ouvrages et auteurs décrits ici démontrent le choix d'une approche dynamique de la pratique relationnelle. L'approche relationnelle retenue permet ainsi d'appréhender le monde social non pas comme un ensemble statique, mais comme un système dynamique où s'entremêlent diverses formes sociales au centre de la pratique relationnelle, abordée à partir de la notion d'entourage ordinaire.

I. La sociabilité

La sociabilité est un concept central en sociologie. Comme le soulignent A. Degenne et M. Forsé, « pour le sociologue, la sociabilité ne doit pas s'entendre comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont "sociables" de ceux qui le sont moins, mais comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations. »³². Cette définition de la sociabilité est communément admise chez les sociologues modernes. Présente dès le développement du paradigme social et au centre des fondements de la discipline sociologique, la sociabilité s'étudie en tant qu'objet concret – ensemble de relations sociales – à partir des années 70.

1. Une mesure du lien social

Les premiers usages du concept de sociabilité apparaissent au 18^e siècle. La sociabilité est d'abord définie comme « la capacité de l'homme à vivre en paix avec ces semblables »³³ ; le paradigme social qui fait son apparition au siècle des Lumières en fait son concept clé³⁴. Pensant

³² FORSÉ Michel, « La sociabilité », *L'Année sociologique* (1940/1948-), vol. 30, 1979, p. 355-369.

³³ GUILHAUMOU Jacques, « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'histoire des sciences humaines*, N° 15, Naissance de la science sociale (1750-1850), 2006, p. 5 117-134.

³⁴ GORDON Daniel, *Citizens without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton University Press, 2017.

dès lors l'ordre social en lien avec l'action de l'homme et non plus dans son unique rapport à Dieu, « la société apparaît comme une dynamique expérimentale et régulatrice des faits sociaux liés aux besoins humains »³⁵. Dans L'Encyclopédie, la sociabilité est ainsi définie comme « cette disposition qui nous porte à faire aux hommes tout le bien qui peut dépendre de nous, à concilier notre bonheur avec celui des autres, & à subordonner toujours notre avantage particulier, à l'avantage commun & général. »³⁶ Ici, « Du principe de la sociabilité découlent toutes les lois de la société » : le bien commun, l'égalité mais surtout l'universalité entre tous les hommes en ce sens que la société « est fondée sur les relations qu'ils ont tous ensemble »³⁷. Les adjectifs *sociable*³⁸ puis *social* seront nouvellement définis à leur tour, désignant respectivement le caractère de l'homme bienfaisant et utile pour la société. Pour Platon, cité dans L'Encyclopédie à propos de la *sociabilité*, « il falloit contribuer chacun du sien à l'utilité commune, & employer non seulement son industrie, mais ses biens à serrer de plus en plus les nœuds de la société humaine. ». En somme, la sociabilité renvoie ici au fait de *faire* société, de participer à fournir les conditions propices à l'établissement et au maintien du lien social entre les hommes et est, en cela, « une obligation réciproque »³⁹.

Premiers usages du concept de sociabilité

Émile Durkheim rejeta dans ses travaux le concept de sociabilité lui préférant celui de *la solidarité* : « La sociabilité en soi ne se rencontre nulle part. Ce qui existe et vit réellement, ce sont les formes particulières de la solidarité, la solidarité domestique, la solidarité professionnelle, la solidarité nationale, celle d'hier, celle d'aujourd'hui, etc. »⁴⁰. Pourtant, dans sa définition, on retrouve des éléments communs à celle donnée par l'Encyclopédie à propos de la sociabilité. La solidarité est ainsi définie : « phénomène tout moral [...] qui incline fortement les hommes les uns vers les autres, les met fréquemment en contact, multiplie les occasions qu'ils ont de se trouver en rapport. [...] Plus les membres d'une société sont solidaires, plus ils soutiennent de relations diverses soit les uns avec les autres, soit avec le groupe pris

³⁵ GUILHAUMOU Jacques, « Sieyès et le non-dit de la sociologie », *op. cit.*, 2006, p. 2 117-134.

³⁶ DIDEROT Denis et D'ALEMBERT (LE ROND) Jean, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751, vol.15, p. 250-251.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ « L'homme sociable a les qualités propres au bien de la société ; je veux dire la douceur du caractère, l'humanité, la franchise sans rudesse, la complaisance sans flatterie, & surtout le cœur porté à la bienfaisance ; en un mot, l'homme sociable est le vrai citoyen. » *Ibid.*, p. 251.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Version électronique de la 8e édition (1967)., PUF, Paris, 2008, p. 70.

collectivement : car, si leurs rencontres étaient rares, ils ne dépendraient les uns des autres que d'une manière intermittente et faible »⁴¹. On observe cette même conception morale qui lie des hommes et dont la fonction n'est autre que la cohésion de la société dont ils font partie. Si le questionnement central qui traverse sa sociologie est bien celui de comprendre ce qui lie les individus les uns aux autres, il orientera sa méthode et ses outils suivant un paradigme qui n'entend pas s'intéresser à l'échelle relationnelle de la sociologie, mais bien aux mécanismes macroscopiques qui organisent et structurent le monde social alors en transition. Aussi, dans ces travaux sur la division du travail⁴² et à propos des différences entre les sociétés à solidarité mécanique et organique, Émile Durkheim n'abordera la dimension relationnelle de la vie sociale qu'au travers de la densité des contacts analysée ici du point de vue de la densité morale d'une société. Les relations sociales et leurs natures ne sont, pour lui, que des conséquences d'un mécanisme social plus grand. Elles dérivent de notions telles que l'échange de services, le *partage des fonctions*, ou, pour employer l'expression consacrée, *cette division du travail qui détermine ces relations d'amitié*⁴³, ainsi que *des sentiments de sympathie dont la ressemblance est la source*⁴⁴. Bien que réduites ici au statut de dérivée et de conséquence, on aperçoit déjà que cette *densité des contacts*, ces *relations d'amitié* peuvent être des indicateurs de mesure de l'organisation sociale d'une société.

C'est alors chez George Simmel que l'on trouve une élaboration intellectuelle pleine et entière de ce concept. Il est le premier à étudier la sociabilité pour elle-même⁴⁵. Cette dernière, au sens étroit est, selon lui, celle qui « délie par sa propre force le simple processus de socialisation de l'ensemble des réalités de la vie sociale pour en faire une valeur en soi et un bonheur »⁴⁶. On est alors en mesure d'observer la forme pure, « c'est-à-dire le lien de réciprocité, qui flotte en quelque sorte librement entre les individus »⁴⁷ en dehors de tout contenu spécifique. Selon lui, les individus sont en effet liés les uns aux autres par des actions réciproques : « [...] ces milliers de relations de personnes à personnes, momentanées ou durables, conscience ou inconscientes, superficielle, ou riches en conséquence [...] nous lient constamment les uns aux autres »⁴⁸. La sociabilité est la forme sociale qui permet de décrire le processus émergent de toute interaction

⁴¹ *Ibid.*, p. 68.

⁴² DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, *op. cit.*, 2008.

⁴³ *Ibid.*, p. 60.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 67.

⁴⁵ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *op. cit.*, 1979, p. 355-369.

⁴⁶ SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, PUF, Paris, coll. « Sociologies », 1981, p. 124.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 125.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 90.

interpersonnelle⁴⁹ ; elle est l'expression du social. Aussi, « Il y a société, au sens large du mot, partout où il y a action réciproque des individus »⁵⁰. Le caractère réciproque de ces actions suggère que « les individus font et subissent à la fois. »⁵¹ Les individus qui sont liés, s'influencent et se déterminent réciproquement. S'observe dès lors la socialisation, « forme qui se réalis[ant] suivant d'innombrables manières différentes, [...] soudent [les individus] en une unité au sein de laquelle ces intérêts se réalisent. »⁵². C'est en ce sens que Simmel définira la sociabilité « comme *la forme ludique de la socialisation* »⁵³. Tout autres systèmes et organisations qui peuvent être pensés par la sociologie ne sont que des cadres permettant de consolider les *actions réciproques immédiates*.

Quand il s'attache à en aborder son contenu, sa finalité et toutes *pulsions* qui en sont à l'origine, Simmel évoque alors les différents *motifs* que peut prendre cette forme. On y retrouve les valeurs sociables déjà présentes dans L'Encyclopédie. En outre, *matière même de la socialisation*, la sociabilité peut devenir « quelque chose d'incomptable et de pénible »⁵⁴ entre individus socialement différents ; *Le jeu* s'opère avant tout *entre égaux*.

Opérationnaliser la sociabilité

Georg Gurvitch développera dans son ouvrage sur *la vocation actuelle de la sociologie*⁵⁵ des éléments de réflexions et d'analyse de la sociabilité. Bien que s'inscrivant dans la tradition durkheimienne, il cherche à dépasser l'opposition entre la macrosociologie et la microsociologie et propose un niveau d'analyse intermédiaire à partir de ce qu'il nomme « le groupement ». Il désigne ainsi trois types sociaux se rapportant tous à des *phénomènes sociaux totaux* : les types microsociologiques que sont les manifestations de la sociabilité, les types de groupements et les types de sociétés globales. Ces trois types – trois aspects « horizontaux de la sociologie » – ont leur structure sociale propre en même temps qu'elles s'articulent les unes aux autres offrant « des points de repère grâce auxquels elles se construisent »⁵⁶. Aussi, selon

⁴⁹ RIVIÈRE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, n° 123, 2007, p. 214 207-231.

⁵⁰ SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, *op. cit.*, 1981, p. 165.

⁵¹ *Ibid.*, p. 90.

⁵² *Ibid.*, p. 122.

⁵³ *Ibid.*, p. 125.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁵⁵ GURVITCH Georges, *La vocation actuelle de la sociologie. Vers la sociologie différentielle.*, PUF, Paris, 1968, vol. Tome 1.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 119.

G. Gurvitch, « on ne saurait étudier avec quelques précisions un groupement concret, quel qu'il soit, sans d'une part l'intégrer dans une société globale particulière, sans d'autre part décrire la constellation singulière du microcosme de liaisons sociales qui le caractérise »⁵⁷. Selon lui, une analyse est bien conduite si on « retrouve par la microsociologie, la macrosociologie et réciproquement »⁵⁸. D'un point de vue méthodologique, G. Gurvitch donne donc la *primauté* à l'échelle microscopique et ainsi à l'étude des « manifestations de la sociabilité », « dont le microcosme se trouve à l'intérieur de chaque groupe, donnent prise *aux types sociaux les plus généraux et les plus abstraits* »⁵⁹. Partant, il entreprend une classification des manifestations de la sociabilité de façon « pragmatique ». La manifestation de la sociabilité se distingue dans un premier temps selon qu'elle est « organisées » ou « spontanées ». Ce dernier type est ensuite subdivisé selon qu'il s'agit d'une « sociabilité par fusion partielle » (au sein d'un « nous ») ou bien d'une « sociabilité par opposition partielle » (différenciation des rapports avec Autrui). Tous ces types renvoient à une manière particulière d'être liés. Par cette approche, il entend dépasser les rapports entre l'individuel et le collectif préférant les considérer comme des rapports entre différents aspects du monde social loin d'un ordre unique et d'un continuum de valeur instaurant une hiérarchie entre les sociétés. Si le dernier type « par opposition partielle » qui se manifeste dans les « rapports avec autrui » peut renvoyer à une variété de manifestations concrètes, il peut être rapproché des relations interpersonnelles dont il est question dans ce travail. Bien que conservant le cadre conceptuel durkheimien en observant ce phénomène social total comme un « tout concret »⁶⁰ extérieur aux individus, la sociabilité devient avec G. Gurvitch un concept opératoire⁶¹.

G. Simmel et G. Gurvitch font « de la sociabilité l'élément le plus spontané de la réalité sociale »⁶². D'une approche formelle chez le premier à l'approche durkheimienne chez le second, la sociabilité comme objet d'étude va s'appuyer « dans une logique dialectique » à l'une et l'autre de ces conceptions. Aussi, selon les propos de Carole Anne Rivière c'est « l'idée que

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 120.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ RIVIÈRE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *op. cit.*, 2007, p. 216 207-231.

⁶¹ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *op. cit.*, 1979, p. 355-369.

⁶² RIVIÈRE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *op. cit.*, 2007, p. 218 207-231.

toute formation sociale résulte de l'interaction d'une part, et que la forme comme mode d'association ou de socialisation est un élément structurant tout aussi important, voire plus important que le contenu de l'interaction [d'autre part], qui vont constituer les bases de développement d'importants courants sociologiques américains, et par suite constituer le cœur de l'analyse de la sociabilité telle qu'on la connaît en France »⁶³. En revanche, c'est d'après les travaux de G. Gurvitch que se développeront les études relatives aux pratiques sociales résultant des relations interpersonnelles permettant ainsi d'isoler les différents types de sociabilité. Sa conception en tant que phénomène social total permettra à la sociabilité de se constituer en champ d'études spécifique.

2. L'étude de la sociabilité

En France, l'étude de la sociabilité s'est principalement développée comme l'étude d'une pratique sociale permettant de mettre à jour les différences, voire les hiérarchies, entre les classes sociales, les classes, d'âge, les genres, etc. Aussi, à partir des années 1970, les différences culturelles autour de cette « pratique » sont particulièrement étudiées à partir d'enquêtes statistiques de grande ampleur portées par les instituts de statistiques publiques. Ce développement coïncide avec une période de grands questionnements autour des transformations économiques et sociales de la société française ; le travail est alors pensé comme le seul principe organisateur de la société. Selon Carole Anne Rivière, les études sociologiques sur la sociabilité, les modes ou styles de vie font alors figure de sociologies alternatives remettant en question le déterminisme du social par économie⁶⁴. En creux, la sociabilité permet de penser, différemment, la question sociale centrale de l'intégration et de mettre à jour ses mécanismes sociaux pluriels. Les études menées cherchent, durant cette période, à asseoir ce nouveau champ sociologique. Néanmoins, devant les limitations conceptuelles que pose la sociabilité, des chercheurs comme Michel Forsé et Alain Degenne vont porter la nécessité d'aborder la sociabilité à partir de l'étude des réseaux de relations sociales se rapprochant dès lors de l'approche formelle portée par G. Simmel.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 219.

« La sociabilité, une pratique culturelle »⁶⁵

De 1970 à 1980, les études sur la sociabilité ont été largement portées par la discipline historique exposant notamment les sociabilités villageoises⁶⁶ ou bourgeoises⁶⁷ des siècles précédents. En sociologie, l'étude de la sociabilité est d'abord portée par le texte de Daniel Courgeau sur *Les réseaux de relations entre les personnes*⁶⁸, publié en 1975 dans la revue *population* ; le programme de recherche d'Henri Mendras qui introduit ici la thématique des modes de vie et de la sociabilité à l'analyse du changement⁶⁹ ; l'article de Michel Forsé, *La sociabilité*⁷⁰, publié dans l'Année sociologique en 1979 et faisant état de l'évolution de l'étude de la sociabilité comme objet d'étude propre ; et enfin le travail de Catherine Paradeise, publié dans *Sociabilité et culture de classe*⁷¹ en 1980 au sein de la Revue française de Sociologie. L'ensemble de ces travaux est issu de procédures d'enquêtes statistiques, réalisées au sein des instituts de statistique publique que sont l'Insee et l'Ined.

Daniel Courgeau fait le constat, dans les années 70, que, dans un contexte migratoire, l'information dont dispose une personne est incomplète. Cela a des conséquences dans le choix de migrer et plus précisément dans la sélection de la destination. En outre, il acte que ces informations parviennent de différents canaux, dont les relations personnelles. Il entreprend alors d'« étudier l'information dont disposent vraiment les individus et les motivations personnelles des changements de métier et de résidence »⁷² à partir de l'analyse des relations personnelles vecteurs de l'information. Une enquête par questionnaires est ainsi réalisée au sein de l'Ined sur une petite population en milieu rural et non sur un échantillon large. L'objectif ici est d'étudier de manière approfondie les réseaux des personnes interrogées (par types de liens) et de pouvoir les relier entre eux. Il dégage quatre groupes de relations : les relations avec les

⁶⁵ Titre emprunté à l'article : HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 216, 1988, p. 3-22.

⁶⁶ GUTTON Jean Pierre, *La sociabilité villageoise dans l'Ancienne France. Solidarités et voisinages du 16e au 18e siècle*, Hachette, Paris, coll. « Le temps et les hommes », 1979.

⁶⁷ AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise. 1810- 1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Armand Colin, coll. « Cahier des annales », 1977, vol.36.

⁶⁸ COURGEAU Daniel, « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *Population (French Edition)*, n° 4/5, vol. 27, 1972, p. 641-683.

⁶⁹ MENDRAS Henri, « Économie et sociabilité: propositions de recherches sur les modes de vie », *Économie et sociabilité: propositions de recherches sur les modes de vie*, n° 3, 1980, p. 121-136 ; GUILBOT Odile, « Vers une analyse stratégique de la sociabilité », *Archives de l'OCS*, vol. 1, 1979, p. 7-32 ; FAVRE Pierre, « Lecture: La différenciation sociale des pratiques alimentaires et des pratiques de sociabilité », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 629-632.

⁷⁰ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *op. cit.*, 1979, p. 355-369.

⁷¹ PARADEISE Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 571-597.

⁷² COURGEAU Daniel, « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *op. cit.*, 1972, p. 642-683.

parents, les relations avec les amis, les relations de travail et les autres types de relations (*affiliation à des organismes et groupements divers*). Les relations de travail ont été subdivisées selon que les informations échangées se rapportent au travail ou non. L'enquête permet ainsi de démontrer que les réseaux de relations sont caractérisés par deux critères de « sélectivité » : une « sélectivité dans le temps » et une « sélectivité dans l'espace ». Ainsi, si les personnes enquêtées ont plutôt des relations avec des personnes d'âge identique, certaines périodes, comme l'enfance, sont plus propices à la création d'amitié. En outre, les résultats montrent un fort impact de la proximité spatiale pour l'ensemble des types de relations, renforcé par l'amplitude de la migration. Du point de vue du territoire d'enquête, ce travail a également montré que la faible densité de population en milieu rural entraîne une baisse du nombre de relations. D. Courgeau conclut son article en indiquant la pertinence d'observer les liens existants entre les divers réseaux de relations.

Catherine Paradeise, de son côté, entreprend une analyse statistique comparative des pratiques de sociabilités collectées par l'Insee dans le cadre de l'enquête sur les loisirs des Français réalisée en 1977. Dans la continuité de son travail de thèse, elle entend tester les hypothèses habituellement proposées par les monographies traitant de la culture ouvrière. Elle sélectionne ainsi trois variables permettant d'étudier le « taux et la nature de la pratique d'une activité de sociabilité privée en milieu ouvrier »⁷³ : le sexe, la place dans le cycle de vie et le lieu où se déroule l'activité. Elle identifie ensuite dix variables de loisir « qui traduisent de la mise en œuvre d'une sociabilité privée »⁷⁴ qu'elle classera selon trois groupes d'activités de sociabilité de loisirs, les activités privées, interne au foyer, les activités « publiques », externes aux foyers et enfin, la participation à des associations. Les résultats de son analyse démontrent que, à l'instar des études monographiques sur la culture ouvrière, les variables socio-économiques ne suffisent pas à expliquer les variations dans les activités de sociabilité pratiquées, notamment les activités de sociabilité privée. En revanche, ces activités semblent plus sensibles aux critères de l'âge ; tandis que la participation aux associations augmente avec l'âge, les pratiques privées et publiques diminuent. Enfin, elle conclut en décrivant les différences de vie de classes des ouvriers et des classes supérieures. Les liens sociaux établis dans la sphère professionnelle colorent et impactent les relations développées à l'extérieur se traduisant par une rupture entre les différents univers pour la classe ouvrière et un continuum chez les classes supérieures.

⁷³ PARADEISE Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *op. cit.*, 1980, p. 577 571-597.

⁷⁴ *Ibid.*

Henri Mendras propose, quant à lui, dès 1977, un programme d'observation du changement social⁷⁵ et culturel à partir d'un dispositif d'études longitudinales sur les structures sociales locales. Au sein de ce programme cherchant à étudier les tendances du changement sera traitée la thématique des modes de vie et de la sociabilité⁷⁶. Dans les Cahiers, on trouve ainsi en 1982 un volume portant sur la *Culture et sociabilité dans une ville moyenne*⁷⁷. Il travaillera ici en collaboration avec M. Forsé qui dans son article *La sociabilité*⁷⁸, publié dans l'Année sociologique en 1979, pose les premiers éléments de définition propre à l'étude de la sociabilité. Dans un second article du même nom⁷⁹, M. Forsé expose les facteurs socio-économiques et démographiques qui influent sur les relations d'un individu avec autrui. Selon lui, « Étudier la sociabilité, c'est alors étudier les déterminants, quel que soit le cadre où se nouent les relations (un groupe informel comme un cercle de voisinage ou d'amis, un groupe institutionnalisé comme une association) et quel que soit le degré d'engagement des personnes (volonté explicite d'entrée dans le groupe ou appartenance passive par absence de remise en cause de liens préexistants) »⁸⁰. Surtout, il développe la distinction entre la sociabilité « interne » « comme mode de sociabilité, par la proximité au foyer [...] non plus comme un lieu, mais comme valeur ou comme norme » et la sociabilité « externe » « chaque fois que la relation traduira une certaine distance (voire émancipation) par rapport à cette valeur ou norme »⁸¹. Il démontre que le rapport entre la sociabilité interne et la sociabilité externe dépend de la situation matrimoniale, de la présence d'enfants de l'âge et plus généralement du cycle de vie. À l'instar des travaux de D. Courgeau et C. Paradeise, la temporalité (l'âge et la position dans le cycle de vie) connaît un poids déterminant dans les pratiques de sociabilité.

À partir des années 80, les études sur la sociabilité ont vu leur nombre considérablement augmenter non seulement au sein du programme développé par Mendras, mais aussi avec la réalisation de l'étude « contacts entre les personnes »⁸². Produite par l'Ined et l'Insee, cette

⁷⁵ Ce programme donnera lieu à la création de l'Observatoire sociologique du changement (Sciences Po) en 1988. L'observatoire se nomme aujourd'hui le CRIS, Centre de Recherche sur les Inégalités Sociales, unité Sciences Po et CNRS.

⁷⁶ MENDRAS Henri, « Économie et sociabilité », *op. cit.*, 1980, p. 121-136 ; GUILBOT Odile, « Vers une analyse stratégique de la sociabilité », *op. cit.*, 1979, p. 7-32 ; FAVRE Pierre, « Lecture », *op. cit.*, 1980, p. 629-632.

⁷⁷ MENER Pierre-Michel et PASQUIER Dominique, *Culture et sociabilité dans une ville moyenne*, Ed. du CNRS, Paris, coll. « Cahiers de l'observation du changement social », 1982.

⁷⁸ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *op. cit.*, 1979, p. 355-369.

⁷⁹ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 132, 1981, p. 39-48.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 39-48.

⁸¹ *Ibid.*, p. 44-48.

⁸² L'ensemble des informations et documents relatifs à cette étude est présent sur ce site : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0085>

étude réalisée de 1982 à 1983 vise à « décrire et [à] étudier les relations qu’entretiennent les Français avec les personnes ne faisant pas partie de leur ménage : parenté, voisins, relations de travail, etc., afin de tenter une approche descriptive de la sociabilité des Français. ». Un échantillon représentatif de 4701 adultes constitue la base de données qui donnera lieu à de nombreuses publications, dont l’article de François Héran, *La sociabilité, une pratique culturelle*⁸³. Dans cet article F. Héran, pose les grands traits de la sociabilité moyenne des personnes âgées de 18 ans et plus en 1982 : « un adulte rencontre chaque mois en moyenne sept membres de sa parenté, y compris les parents par alliance ; il a trois ou quatre amis, rend service dans l’année à un ou deux ménages voisins et adhère à une association »⁸⁴. L’enquête « contacts » permet de saisir les comportements et les pratiques quotidiennes en matière de sociabilité. F. Héran fait ainsi état d’une répartition équivalente entre trois cercles relationnels représentant chacun un quart de relations décrites dans l’enquête : la parenté et les amis ; les relations professionnelles ; les voisins, les commerçants, les adhérents d’association et « diverses relations lointaines ». Analysant l’ensemble critères socio-démographique, il expose notamment l’homogénéité sociale, de genre et de génération au sein des relations nouées⁸⁵, ainsi que le déclin de la sociabilité – le réseau de relations se rétrécissant – à partir de 40 ans⁸⁶. Néanmoins, il examine la stabilité des relations au sein de ces différents cercles et démontre que plus on a de relations dans un cercle, plus on a de chance d’en développer également en grands nombres dans les autres environnements. Selon lui, « les relations vont aux relations »⁸⁷.

Le concept de la sociabilité s’est construit en se définissant comme une pratique sociale impliquant un rapport à autrui. Si la notion de relations interpersonnelles est présente, ces dernières ne sont pas étudiées pour elles-mêmes. On parle ainsi de sociabilité familiale, de voisinage, des jeunes, des personnes âgées... « comme autant de formes sociales particulières de relations aux autres »⁸⁸ sans jamais considérer la relation sociale comme objet d’étude à part entière. L’analyse de la sociabilité reste ancrée non seulement dans sa conception structurante, mais également dans les rapports socio-économiques au sein desquels les groupes sociaux dont il est question ici se structurent. Ainsi, pour faire de la relation sociale un objet d’étude propre et ainsi comprendre leur mécanisme d’émergence, il est nécessaire d’entrevoir la sociabilité au

⁸³ HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *op. cit.*, 1988, p. 3-22.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 15 3-22.

⁸⁸ RIVIÈRE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *op. cit.*, 2007, p. 209 207-231.

travers d'un nouveau paradigme. C'est ainsi qu'Alain Degenne et Michel Forsé vont définir la sociabilité comme l'ensemble des relations qu'entretient un individu ; autrement dit comme un réseau de relations.

La sociabilité comme réseau de relations

Comme nous venons de l'indiquer, Henri Mendras propose dès 1977 un programme d'observation du changement social⁸⁹ et culturel à partir d'un dispositif d'études longitudinales sur les structures sociales locales. C'est au sein de ce programme que M. Forsé développera une nouvelle conception de la sociabilité alors définie comme « l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres et les formes que prennent ces relations »⁹⁰. Si ses contemporains s'entendent sur cette définition, il déplore néanmoins la grande variété des approches selon les univers de références choisis, les unités d'analyse, les pratiques mises en évidence et l'approche théorique sous-jacente. On observe en effet à partir des seuls travaux de D. Courgeau et C. Paradeise que nous venons de décrire, la multitude de facettes que peut prendre l'étude de la sociabilité. Il entreprend dès lors de reprendre l'enquête réalisée par l'Ined en 1970, étudiée dans un premier temps par D. Courgeau, en intégrant la proposition conclusive de ce dernier, en développant une analyse de réseaux sociaux à proprement parler⁹¹. Un glissement sémantique et conceptuel s'opère, la sociabilité, l'étude des relations à autrui s'accorde ici à l'analyse de relations sociales portées par l'analyse formelle des réseaux sociaux.

Alain Degenne publiera en 1983, dans le *Revue Française de Sociologie* un article « sur les réseaux de sociabilité »⁹². Relevant l'importance des études portant la sociabilité, notamment celles réalisées à partir des enquêtes de l'Insee⁹³, A. Degenne cherche ici à démontrer la pertinence des travaux sur les relations sociales à partir d'enquêtes individuelles. Il prend appui sur la sociométrie développée par le psychosociologue J. Moreno⁹⁴ ainsi que sur les méthodes développées par les ethnologues pour exposer les contraintes d'analyser les systèmes de

⁸⁹ Ce programme donnera lieu à la création de l'Observatoire sociologique du changement (Sciences Po) en 1988. L'observatoire se nomme aujourd'hui le CRIS, Centre de Recherche sur les Inégalités Sociales, unité Sciences Po et CNRS.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 355.

⁹¹ FORSÉ Michel, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, n° 6, vol. 36, 1981, p. 1141-1162.

⁹² DEGENNE Alain, « Sur les réseaux de sociabilité », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 24, 1983, p. 109-118.

⁹³ FORSÉ Michel, « La sociabilité », *op. cit.*, 1981, p. 39-48 ; LEMEL Yannick et PARADEISE Catherine, « Appartenance et participation à des associations », 1974.

⁹⁴ MORENO Jacob Levy, *Who Shall Survive? Foundations of Sociometry, Group Psychotherapy and Sociodrama*, Beacon House, Beacon, 1953.

relations. Pour le sociologue, se pose très souvent la question de la délimitation de la population. Il expose ainsi les limites méthodologiques, notamment de l'enquête par sondage, qui se limite à l'estimation de facteurs quantitatifs sans pour autant pouvoir prendre en compte l'aspect structural porté par le réseau de relations. Il présente alors la formalisation des réseaux sociaux portée par les mathématiciens et aborde le réseau à partir de cercles sociaux qui le compose. Relations, réseaux et cercles sociaux sont ainsi liés.

II. La relation sociale comme objet d'étude

L'étude de la relation sociale renvoie à une nouvelle approche du monde social. Si l'étude de la sociabilité a inauguré en France une alternative aux approches traditionnelles, d'autres pays – comme le Royaume-Uni et les États-Unis – ont appréhendé plutôt la société à partir du schème relationnel. La sociologie relationnelle peut comprendre de nombreuses auteurs et conceptions. On peut y voir dialoguer des modes de pensées relationnelles et structuralistes ; des approches dialogiques, interactionnistes, formelles et structurales. Nous développerons ici les approches et concepts sur lesquels nous nous sommes appuyés dans cette recherche pour développer notre réflexion, outils de collecte et d'analyse. Certains aspects théoriques sont ici peu développés et le seront dans les chapitres méthodologiques et substantiels qui vont suivre. Nous présenterons, succinctement, l'analyse des réseaux sociaux et plus spécifiquement l'analyse des données relationnelles à partir de l'étude de réseaux personnels.

1. La sociologie des réseaux sociaux

L'étude de sociabilité telle qu'elle a été développée en France ne permet pas d'aborder les relations interpersonnelles en tant que telles et d'entrevoir la structure fondamentale du monde social qu'elles forment. En cela, elle n'entre pas dans le champ de la sociologie relationnelle au sein de laquelle ce travail s'inscrit. Il est dès lors nécessaire d'entrevoir une autre approche *des rapports à autrui*. L'ensemble des relations sociales connectées les unes aux autres constitue ce que l'on nomme un *réseau social*. Ce terme a été utilisé pour la première fois par John Arundel Barnes en 1954 dans son article « Class and Committees a Norwegian in Island

Parish »⁹⁵. Faire de la *sociologie des réseaux sociaux* consiste « à prendre pour objet d'étude non pas les attributs [(âge, sexe, professions, etc.) ou les actions] des individus, mais les relations entre les individus et des régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation et de leur transformation, analyser leurs effets sur les comportements individuels »⁹⁶. L'originalité de cette approche est de se défaire des prismes classiques d'analyse et de considérer que toute action est encadrée dans les relations sociales⁹⁷. Selon Vincent Lemieux, cité par Pierre Mercklé, cette approche révèle « l'insatisfaction croissante des chercheurs vis-à-vis du "schème causal", tel que le décrit Jean-Michel Berthelot⁹⁸ et où les acteurs, amputés des systèmes de relations sociales dans lesquelles ils évoluent, sont réduits à leurs attributs individuels »⁹⁹. Il s'agit donc ici de « restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens »¹⁰⁰.

On peut entendre parler de sociologie relationnelle¹⁰¹, de sociologie des réseaux sociaux¹⁰², d'analyse de réseaux sociaux¹⁰³, d'analyse structurale, d'analyse des données relationnelles. *L'analyse des réseaux sociaux* se caractérise par une méthodologie très spécifique : la formalisation et la mesure des propriétés structurales des réseaux de relations liant des personnes ou des groupes sociaux. *L'analyse des données relationnelles* aborde la dimension relationnelle d'un point de vue plus qualitatif et s'attache davantage au contenu et à la nature des relations. Cette dernière regroupe notamment les thématiques de la sociabilité, de l'amitié, de la confiance, etc. On observe donc ici deux traditions d'analyse¹⁰⁴. Dans les deux cas, on se situe dans le même champ de la sociologie relationnelle « défini[e] par le choix de partir des

⁹⁵ BARNES John Arundel, « Class and Committees a Norwegian in Island Parish », *Human Relations*, n° 7, 1954, p. 41-58.

⁹⁶ MERCKLÉ Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris, 2004.

⁹⁷ GROSSETTI Michel et BES Marie-Pierre, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages », *Revue d'économie industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, coll. « La morphogénèse des réseaux », p. 43-58 ; GRANOVETTER Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness | Department of Sociology », *American Journal of Sociology*, n° 3, vol. 91, 1985, p. 481-510.

⁹⁸ BERTHELOT Jean-Michel, *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*, 1re éd., Presses universitaires de France, Paris, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1990, p. 24.

⁹⁹ MERCKLÉ Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, op. cit., 2004, p. 4.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹⁰¹ GROSSETTI Michel et BES Marie-Pierre, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages », *Revue d'économie industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, coll. « La morphogénèse des réseaux », p. 43-58.

¹⁰² MERCKLÉ Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, op. cit., 2004.

¹⁰³ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, 2e édition., Armand Colin, Paris, coll. « Collection U », 2004.

¹⁰⁴ EVE Michael, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, n° 115, vol. 20, 2002, p. 183-212.

relations sociales pour étudier les phénomènes sociaux »¹⁰⁵ avec les mêmes enjeux dans la production et l'analyse des données.

L'analyse des réseaux sociaux

Dans le prolongement du travail réalisé de Stanley Milgram¹⁰⁶, l'analyse des réseaux sociaux (« Social Network Analysis ») propose une approche qui abandonnerait toute catégorisation a priori du monde social issue des catégories classiques et naturalisée comme la classe sociale, le genre, l'origine ethnique, l'âge, etc. Barry Wellman et Stephen Berkowitz publient ainsi, en 1988, un ouvrage intitulé *Social structures : A network Approach*¹⁰⁷. Ils font de celui-ci le manifeste de *l'analyse structurale* posant ainsi l'analyse des réseaux sociaux en tant que paradigme sociologique, qui entend étudier « les relations concrètes entre personnes, organisation, groupes, État » et en produire des cartes et typologies des structures sociales. L'analyse de réseaux propose ainsi une unité sociale observable offrant des définitions « réelles » du monde social : les réseaux sociaux constituent la seule structure qui puisse constituer un point de départ acceptable à l'analyse sociologique.

¹⁰⁵ GROSSETTI Michel et BES Marie-Pierre, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages », *op. cit.*, 2003, p. 43-58.

¹⁰⁶ Psychologue américain, Stanley Milgram a tenté de résoudre expérimentalement le « problème du petit monde ». Dans la continuité des travaux de J. Barnes, S. Milgram a testé jusqu'à quel point chaque individu était relié à un autre individu. Il a élaboré une expérience destinée à évaluer l'existence et la longueur des chaînes de relations entre des individus quelconques au sein d'une société de grande taille. De cette expérience, et de celles qui suivirent, réalisées aux États-Unis selon des protocoles similaires, Stanley Milgram a conclu que dans une société de masse, pratiquement tous les individus étaient reliés les uns aux autres dans un vaste réseau, et que la distance moyenne entre deux individus quelconques était d'environ 5 intermédiaires. En ce sens, cette expérimentation a démontré l'absence de clôture des réseaux et donc des mondes sociaux. MILGRAM Stanley, « The Small World Problem », *Psychology Today*, n° 1, 1967, p. 62-67.

¹⁰⁷ WELLMAN Barry et BERKOWITZ Stephen, *Social structures : A network approach*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988.

L'école de Manchester constitue une alternative à l'analyse des réseaux sociaux que nous venons de présenter. Ce groupe d'anthropologues¹⁰⁸ a défendu l'idée de réseaux encastés dans le système social et ainsi l'idée de la multiplicité des relations¹⁰⁹.

Selon M. Eve, « Pour les chercheurs de cette école, il y a une claire distinction à faire entre "l'ordre personnel" (qui est le sujet de l'analyse des réseaux), "l'ordre structural" (les positions structurées comme plusieurs rôles à l'intérieur de la famille ou d'une usine) et "l'ordre catégoriel" (les relations entre les personnes en termes de stéréotypes et d'identités de race, de classe, d'ethnie) »¹¹⁰. Ce sont, selon eux, les contradictions qui existent entre les trois ordres d'analyse sociologique précédemment cités qui légitiment l'approche relationnelle. Cette dernière permet d'explorer « les différentes configurations de "l'ordre personnel" qui traversent plusieurs groupes et catégories, en permettant aux acteurs de naviguer entre eux exploitant dès lors ces contradictions »¹¹¹. Selon eux, il ne suffit pas, comme le propose la tradition portée par *l'analyse structurale*, de décrire des interactions observables pour saisir la complexité du monde social. Le réseau personnel de chaque individu se découpe toujours en plusieurs ensembles sociaux et normatifs ; il y a donc toujours des contradictions et des espaces de liberté. Cette tradition examine les différentes manières qu'ont les individus de s'associer en prenant en compte la pluralité des cadres normatifs. Il s'agit dès lors de saisir « comment le comportement de l'individu peut en partie être compris à la lumière des intersections entre ses cadres ou ses "contenus" »¹¹². En ce sens, l'approche par la multiplicité relève d'une analyse de réseaux ancrée dans les individus. Il faut ici partir des individus pour explorer les réseaux et les contextes qu'ils traversent.

Ainsi, l'analyse des réseaux sociaux (SNA) propose une formalisation globale des données sociales sous forme de réseau, tandis que l'École de Manchester, de son côté, privilégie

¹⁰⁸ BOISSEvain Jérémy et MITCHELL James Clyde, *Network Analysis : Studies in Human Interaction*, Mouton, The Hague, 1973 ; BOISSEvain Jeremy, *Friends of friends: networks, manipulators and coalitions*, Reprint., Blackwell, Oxford, coll. « Pavillon Series », 1978 ; BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, 2ème édition., Tavistock Publications, Londres, 1964.

¹⁰⁹ MITCHELL James Clyde, « The Concept and Use of Social Networks », *Social Networks in Urban Situations: Analyses of Personal Relationships in Central African Towns*, Manchester University Press, Manchester, 1969.

¹¹⁰ EVE Michael, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2002, p. 183-212.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² *Ibid.*

l'exploration des relations personnelles. Si ces deux traditions, dans leur opposition, ont permis d'asseoir l'approche en réseau, leurs modalités respectives sont aujourd'hui réunies dans de nombreuses études. On ne peut en effet strictement opposer *l'analyse structurale* à *l'exploration des données relationnelles*. En revanche, la sociologie et l'analyse des réseaux sociaux distinguent le réseau « personnel » ou « égocentrés », du réseau dit « complet » (*whole network*). L'étude des réseaux complets s'intéresse aux structures dites « fermées », l'ensemble des « alters » et leurs liens respectifs sont interrogés. Bien que l'on puisse dans le cas de réseaux fermés s'intéresser au contenu des relations, c'est l'analyse structurale qui sera privilégiée ici, notamment par l'étendue des réseaux étudiés ici. Les réseaux « personnels » ou « égocentrés » peuvent être associés dans la mesure où ils répondent à la même focale de formalisation et d'analyse. Néanmoins, on utilise davantage le qualificatif d'« égocentré » lorsque l'on extrait un individu, un « ego », d'un réseau complet déjà formalisé. Le réseau « personnel », moins étendu, connaîtra en parallèle de la formalisation une analyse des données relationnelles plus poussée. Les relations, les alters et leurs caractéristiques sont obtenus d'*ego*. L'histoire de la relation est racontée, l'épaisseur du lien documenté. Les relations ne sont pas appréhendées comme de simples canaux de transmissions de ressources¹¹³. C'est de ce type de réseau dont il est question dans ce travail.

2. L'étude des réseaux personnels

Notre travail repose sur l'étude d'entourage *ordinaire*. Cette notion prend en considération les relations, les réseaux de même que les cercles sociaux dans lesquels ils s'inscrivent¹¹⁴. En cela, notre étude s'inscrit dans une analyse de réseau personnel qui entend explorer les liens qui s'établissent entre les personnes. Le chapitre suivant est consacré à la construction des données relationnelles dans le cadre de ce travail. Nous ferons référence au cours des chapitres à un certain nombre d'études de réseaux personnels. Nous développerons ici deux recherches qui ont principalement guidé notre réflexion.

¹¹³ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

¹¹⁴ *Ibid.*

Claude Fischer publie en 1983 *To Dwell Among Friends*¹¹⁵. Cet ouvrage fait état de la « Northern California Community Study » réalisée de 1977 à 1978. Cette étude repose sur un questionnement général et classique en sociologie relatif à l'évolution des sociétés et à l'impact de la modernisation et en particulier de l'urbanisation sur la communauté et la vie sociale (et les mentalités/personnalités). Ces dernières, selon plusieurs études précédant la sienne, auraient été affaiblies, voire dissoutes dans cette évolution. Claude Fischer entreprend ainsi une recherche permettant d'exposer les caractéristiques de la vie sociale en milieu urbain et tente de répondre à ces questions : Dans quelle mesure la vie urbaine change les réseaux personnels et la manière dont les personnes pensent et agissent socialement ? Dans quelle mesure la vie moderne a modifié les structures sociales ? Selon lui, tout type de lien fait société, voire communauté, y compris dans les sociétés modernes. Dépassant ainsi l'idée selon laquelle les individus dans les sociétés modernes ont moins, voire plus de liens entre eux, il se concentre dans cette recherche sur les liens entre communautés personnelles et communautés résidentielles. Selon lui, « la nature de cette communauté - son agencement, ses logements, son histoire, ses entreprises, services, institutions, emplois, systèmes de transport, météo, circulation, taux de criminalité, les personnes qui y vivent et leur mode de vie - détermine en partie les choix et les contraintes auxquels nous sommes confrontés dans la construction de notre vie et de nos réseaux personnels »¹¹⁶. Partant, Claude Fisher va s'intéresser à la manière dont ces communautés façonnent les individus et plus précisément leurs réseaux personnels en fonction des caractéristiques des relations sociales qui les composent. Immergé dans l'analyse des réseaux sociaux à l'université de Berkeley et inspiré de précédentes études telles que celle de Barry Wellman¹¹⁷, il développe une méthode permettant de recueillir des données relationnelles à partir de *générateurs de noms*¹¹⁸. Considérant les réseaux personnels en termes de « système de soutien social »¹¹⁹, il cherche à « identifier les membres des réseaux des personnes interrogées qui ont eu une influence significative sur leurs attitudes, leur

¹¹⁵ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982.

¹¹⁶ Traduction personnelle : « The nature of that community—its layout, housing, history, businesses, services, institutions, jobs, transportation system, weather, traffic, crime rate, the people who live there and their ways of life—partly determines the choices and constraints we face in building our lives and personal networks. » From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, p. 219.

¹¹⁷ WELLMAN Barry, « Urban Connections », *Centre for Urban and Community Studies and Department of Sociology, University of Toronto*, n° 84, 1976, coll. « Research Paper », p. 64.

¹¹⁸ Les générateurs de noms seront présentés dans le chapitre suivant portant sur la méthodologie de collecte et d'analyse.

¹¹⁹ « social support system », « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 214 213-226.

comportement et leur bien-être »¹²⁰. Concrètement, il s'est agi de recueillir des relations effectives relatives aux personnes « who were important in their life »¹²¹, des relations dites de soutien – *supportives ties* –. À partir de ces données, il entreprend de « décrire les types de réseaux personnels dont disposent les personnes et lier ces types de réseaux aux types de lieux dans lesquels ils vivent ; ou autrement dit, lier le caractère des communautés personnelles des individus aux caractéristiques de leurs communautés résidentielles. »¹²². Aussi, en choisissant leur lieu de résidence, les individus construisent « activement » leur vie et leur réseau ; des réseaux conséquemment typiques de leurs groupes/communautés d'appartenance. De la même façon, les zones d'habitation et communautés résidentielles diffèrent par ce qu'elles ont à offrir ; elles attirent donc différents types de personnes dotées de dispositions et de réseaux spécifiques. En outre, certains individus vont anticiper et s'ajuster aux contraintes structurelles des communautés résidentielles. Claude Fischer prend ici l'exemple de certains qui ne veulent pas déménager pour ne pas impacter leurs relations sociales et d'autres qui, ayant déménagés, multiplieront les efforts pour maintenir les liens.

En outre, la fragmentation des vies – le fait de vivre à un endroit et de travailler dans un autre notamment – de même que la complexité de l'organisation sociale mènent à un non-chevauchement des lieux de socialisation et des contextes relationnels, particulièrement en milieu urbain. Ce phénomène conduit les individus à se connaître de manière plus superficielle et impersonnelle et, de la même façon, à moins s'impliquer dans la vie sociale. De ce point de vue, les habitants des milieux urbains possèdent un réseau social plus varié et dispersé, composé de liens « impersonnels, transitoires et segmentaires »¹²³ et partant un système de soutien social moins important que dans les petites localités au monde social plus étroit.

¹²⁰ Traduction personnelle : « to identify members of respondents' networks who significantly affected their attitudes, behavior, and well-being », FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, *op. cit.*, 1982, p. 294.

¹²¹ *Ibid.*, p. 3.

¹²² « describing the kinds of personal networks people have and linking those types to the kinds of places in which they live; or put another way, linking the character of individuals' personal communities to the characteristics of their residential communities. » « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 214 213-226.

¹²³ *Ibid.*, p. 220 213-226.

Les relations d'amitié

Les travaux de Claire Bidart ont permis d'aborder de manière concrète l'amitié et au-delà de comprendre la dynamique des relations sociales et des réseaux personnels. *L'amitié, un lien social*, publié en 1997¹²⁴, est le premier ouvrage que nous avons parcouru pour la réalisation de ce travail. Elle expose ainsi la manière dont le sociologue doit regarder les relations d'amitié et invite à observer sa dimension sociale. L'amitié et plus généralement, la relation sociale *ne va pas de soi, ne se rencontre pas par hasard, ne se fait pas n'importe comment*.

Elle explore ainsi, dans la première partie de son ouvrage, les représentations sociales de l'amitié, de ses points de références qui permet à tout à chacun de désigner ses amis de ceux qui ne le sont pas. Les amis sont ainsi ceux sur qui on peut compter en cas de problème, ceux en qui on a confiance, ceux à qui on se confie. À cela s'ajoutent la proximité affective, la proximité sociale et la dimension familiale du lien. Il s'agit ici des principaux *ressorts* des liens d'amitié qu'il faut appréhender dans leur complémentarité. La qualification d'un lien ne repose pas *sur une échelle unique*, mais sur une multitude de facteurs. En outre, ces amitiés prennent vie et se régulent au sein de contextes et de cercles qui proposent un cadre. Ces cercles sont ainsi à la fois *un ensemble d'individus et un système de règles, de codes et de symboles* que Alain Degenne, comme le cite C. Bidart, appelle des «ressorts d'action». Ces ressorts communs sont ainsi nécessaires à l'existence de tout cercle social. C. Bidart introduit ici la dynamique des cercles sociaux, «leurs règles et leurs ressorts sont perpétuellement réactivés, modifiés par les individus.»¹²⁵. Dans la seconde partie de son ouvrage, elle introduit un autre type d'environnement relationnel centré sur l'individu, le réseau personnel. Le réseau personnel permet de manière transversale de connecter tous les domaines traversés par l'individu. Il offre une vue d'ensemble et en même temps «“un niveau intermédiaire” entre l'individu et la société»¹²⁶. Il dessine la «surface sociale» de l'individu, l'ensemble de ses «petits mondes» et l'inscrit ainsi dans la *société globale*. Elle explore ici le lien entre les réseaux personnels et la socialisation ; la dynamique des réseaux suivant ce processus. Une troisième partie est consacrée à l'histoire des relations, aux modalités et temporalités des liens.

Les nombreux travaux, articles et ouvrages de Claire Bidart ont nourri l'ensemble des chapitres qui vont suivre et lorsque cela a été possible, nous avons essayé de confronter nos résultats aux siens. Notre recherche s'inscrit, nous l'espérons dans la continuité de son travail.

¹²⁴ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 56.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 184.

Ces deux auteurs et l'ensemble de leurs travaux ont guidé l'élaboration de notre problématique de recherche et les approches méthodologiques et théoriques dans lesquelles elle s'inscrit. La dissonance entre le vécu relationnel des « gens » et son analyse par les pouvoirs publics, collectivités et organismes sociaux locaux décrit en introduction de ce travail fut le point de départ de notre questionnement. La méconnaissance autour de la sociabilité et plus précisément des relations sociales ont été le moteur de ce travail. Le travail de Claude Fischer a démontré l'obsolescence d'un tel positionnement – l'isolement des individus dans les sociétés modernes – et invite à penser la pratique relationnelle autrement. Selon lui, les individus construisent « activement » leur vie et leur réseau. Les travaux de C. Bidart – rejoint par A. Degenne et M. Grossetti – sur les dynamiques relationnelles invitent à leur tour à penser cette pratique relationnelle dans un questionnement sociologique plus générale où l'étude de la relation sociale elle-même permet d'aborder le monde social dans ses multiples dimensions complexes et articulées.

III. Sociologie des dynamiques relationnelles et études des entourages ordinaires

Le monde social doit être appréhendé, non pas comme un ensemble statique, mais comme un système dynamique où s'entremêlent diverses formes sociales. Parmi ces formes sociales, on observe les objets au cœur de notre travail : les cercles, les réseaux et les relations sociales. Aussi, l'objectif de ce travail de recherche est de décrire les relations sociales et la manière dont elles s'articulent aux autres formes sociales, afin de comprendre la pratique relationnelle dans laquelle elles s'inscrivent. Et c'est à partir de l'étude de l'entourage, ici ordinaire, que ce travail sera le mieux à même d'être mené.

1. Sociologie des dynamiques relationnelles

La sociologie des dynamiques relationnelles s'attache à comprendre, à partir de l'étude de la relation sociale elle-même, le monde social dans ses multiples dimensions, leur articulation et

dynamique mutuelle. La relation sociale, « plus petite unité du système »¹²⁷ est ici l'entrée choisie pour interroger les cercles sociaux, contextes et collectifs qui composent la vie sociale et s'associent entre eux. La relation sociale s'entend donc ici « comme une réalité complexe vécue et perçue par les acteurs sociaux », « au-delà des [seuls] critères empiriques de repérage d'un type particulier de lien »¹²⁸. Or, cette complexité tend à la réduire à une « simple » construction méthodologique, offrant ainsi une vision très pauvre du monde social.

Les études de réseaux sociaux, et en particulier celles relevant de l'analyse structurale de réseaux complets ont tendance à ne pas prendre en compte les autres composantes des structures sociales : « les familles, les organisations, les groupes, les communautés sont réduits à un ensemble de relations »¹²⁹. Le monde social est alors réduit à un réseau. C'est que l'on nomme le réductionnisme relationnel. Or, il convient de considérer le réseau comme un type de forme sociale parmi d'autres¹³⁰ et de chercher à comprendre la manière dont toutes ces formes s'articulent. L'école de Manchester, Claude Fischer et tant d'autres défendent cette approche dynamique et articulée du monde social. En France, cette approche est notamment portée par Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti¹³¹. Selon eux, elle nécessite de poser la question de l'origine des relations sociales¹³², de questionner les pratiques concrètes et les dynamiques de la fabrication du lien social¹³³. Ces auteurs parlent ainsi des *traces* que peuvent laisser les interactions ponctuelles dans la durée. Ce sont ces *traces* qui constituent les relations et *l'ensemble de ces traces* – les relations et les réseaux qu'elles forment – *qui « fait » société*¹³⁴. C'est en effet le prolongement de ces interactions dans la durée et dans la situation sociologique d'où elles proviennent qui constitue les relations sociales.

La sociologie des dynamiques relationnelles, par les niveaux d'échelles entrepris et objets qu'elle entend aborder, s'accorde largement avec la notion de parcours – d'histoire – de vie. La relation est par essence dynamique parce qu'elle relève de nos vécus et s'inscrit dans la diachronie de nos parcours de vie. En somme, il semble difficile dans le cadre de ce travail de

¹²⁷ BIDART Claire, « Comment se font et se défont les relations interpersonnelles ? », *50 questions de sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris cedex 14, coll. « Hors collection », 2020, p. 27-35.

¹²⁸ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? Un ensemble de médiations dyadiques », *REDES - Revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 16, 2009, p. 45-62.

¹²⁹ GRANOVETTER Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness | Department of Sociology », *op. cit.*, 1985, p. 481-510.

¹³⁰ GROSSETTI Michel, *Sociologie de l'imprévisible : Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses Universitaires de France - PUF, Paris, 2004.

¹³¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011.

¹³² GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

¹³³ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011, p. 1.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 2-3.

s'intéresser aux relations sociales sans prendre en compte les parcours de vie qu'elles traversent, qu'elles impactent, de même que leurs propres trajectoires. Les relations sont par essence en mouvement et sont ici saisies dans leur articulation avec les autres dimensions du monde social¹³⁵. En outre, cette historicité permet d'aborder au-delà de la pratique, l'expérience relationnelle. Elle s'inscrit en effet dans le *champ de l'expérience*¹³⁶, notion empruntée à Reinhart Koselleck par Constance Perrin-Joly et Veronika Kushtanina, et qu'il définit comme « le passé actuel, dont les événements ont été intégrés et peuvent être remémorés ». Ici, l'expérience relationnelle est agglomérée et mémorisée sans qu'elle *soit hiérarchisée temporellement*. La pratique est ainsi façonnée au cours du temps, s'appuyant sur l'expérience acquise. Dès lors, l'analyse de la pratique relationnelle doit tenir compte des différents niveaux de l'expérience et renvoie à deux échelles d'observation¹³⁷ : celle du vécu momentané – *action* – et celle sur laquelle on s'appuie pour la conduire – *mémoire expérientielle* –. Il y a, en somme, la pratique – celle de la relation, du réseau – et l'expérience de la pratique, expérience globale de la vie relationnelle pouvant renvoyer à des vécus, des conceptions et de logiques d'actions différentes.

2. L'entourage ordinaire comme objet d'étude

Le réseau personnel est défini, nous l'avons vu, comme l'ensemble des relations d'un individu. En prenant en compte la nature de ces relations ainsi que les liens que les alters ont les uns avec les autres, le réseau représente alors l'ensemble du maillage relationnel d'un individu que l'on peut formaliser, mesurer et comparer. S'il peut être une unité d'analyse pertinente en termes de composition et d'évolution tant à l'échelle de sa structure que de celle des relations, il ne prend néanmoins pas en compte l'encastrement des relations dans des cercles sociaux, contextes et collectifs préexistants. S'il participe de la constitution de ces environnements¹³⁸, le niveau d'analyse qu'il représente n'offre pas, à lui seul, d'information ni sur la manière dont l'individu expérimente et pratique sa sociabilité ni sur la complexité des formes sociales qui mutuellement participent de celle-ci.

¹³⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

¹³⁶ Reinhart KOSELLECK (1990 : 311) in PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 49-2, 2018, p. 115-134.

¹³⁷ BOUTINET Jean-Pierre, « Pratique professionnelle », op. cit., 2009, p. 176-178.

¹³⁸ FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *Personal Networks : Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 227-239.

Aussi, nous aborderons notre recherche à partir de *l'entourage relationnel*, qui, contrairement au réseau social, est un ensemble significatif et contextualisé de relations. La notion d'entourage prend en considération les relations, les réseaux ainsi que les cercles sociaux dans lesquels ils s'inscrivent¹³⁹. Il s'agit d'une forme sociale intermédiaire qui permet d'aborder la pratique relationnelle à une *distance* dite *raisonnable*¹⁴⁰. L'entourage conserve en effet l'idée du lien, mais va chercher l'essence et la signification de ce dernier au-delà, dans les divers cercles sociaux qui le composent, lui préexistent et dont les contours s'étendent au-delà du réseau personnel. Le développement d'une nouvelle relation ne se limite en effet jamais à elle-même ; cette dernière produira de nouvelles affiliations, l'ascription dans de nouveaux cercles, qui eux-mêmes produiront autant de nouvelles ressources que de contraintes... En cela, l'entourage rassemble des configurations relationnelles dynamiques et spécifiques à un individu qui se chevauchent et s'alimentent mutuellement.

Concrètement, l'entourage se définit comme l'ensemble des personnes qui nous entoure. Son pourtour peut être plus ou moins étendu selon le registre des liens et le niveau d'engagement affectif associé¹⁴¹. On parle alors d'entourage familial, proche, professionnel, local, etc. La notion d'entourage¹⁴² a notamment été développée dans l'enquête *Proches et Parents*¹⁴³ ainsi que dans l'enquête *Biographies et entourage*,¹⁴⁴ mais ne prend pas encore en compte pleinement ce que nous souhaitons aborder. *L'entourage relationnel* dont il est question dans cette recherche peut être défini *d'ordinaire*. Il comprend à la fois les relations proches et intimes, mais également au-delà les relations sociales affinitaires plus ordinaires qui remplissent le quotidien et accompagnent chacun dans le déroulement de sa vie. Pour le dire autrement, *l'entourage ordinaire*, contrairement aux entourages uniquement proches, contient aussi bien des liens forts que des liens faibles¹⁴⁵. Ces derniers liens sont aussi importants tant ils connectent

¹³⁹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁴² « La notion d'entourage intègre non seulement des membres de la famille sur quatre générations (lignée et alliance), mais aussi l'ensemble des personnes avec lesquelles l'individu a co-résidé et d'autres personnes qui, apparentées ou non, ont joué un rôle clef dans la vie des enquêtés. » LELIÈVRE Eva et BONVALET Catherine, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, INED, Paris, coll. « Documents de travail », 2006, p. 134.

¹⁴³ Enquête réalisée en 1990 à l'Ined par Catherine Bonvalet, Dominique Maison, Hervé Le Bras et Lionel Charles. BONVALET Catherine, « Proches et parents », *Population*, n° 1, vol. 48, 1993, p. 83-110.

¹⁴⁴ VIVIER G. et LELIÈVRE É., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, n° 6, vol. 56, 2001, p. 1043-1073 ; BONVALET Catherine et LELIÈVRE Eva, *De la famille à l'entourage : l'enquête Biographies et entourage*, INED, 2012.

¹⁴⁵ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n° 6, vol. 78, 1973, p. 1360-1380.

les individus à de ressources plus diversifiées que les liens forts¹⁴⁶. Il permet d'appréhender l'expérience « banale » de chaque individu comme un objet sociologique doté de ses propres règles et mécanismes de régulation¹⁴⁷. Il est ici un emboîtement de différentes strates ; chaque strate de l'entourage apportant ainsi son lot de ressources et de soutien. Les configurations de liens interpersonnels que forment ces *entourages ordinaires* permettent ainsi de s'intéresser aux logiques relationnelles sans pour autant délaisser ce que la formalisation et l'analyse de la composition des réseaux peuvent apporter à la compréhension de la pratique relationnelle.

¹⁴⁶ *Ibid.* ; WELLMAN Barry, « Is Dunbar's number up? », *British Journal of Psychology*, n° 2, vol. 103, 2012, p. 175 174-176.

¹⁴⁷ BONICCO Céline, « Goffman et l'ordre de l'interaction : un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, n° 1, 2007, p. 34 31-48.

CHAPITRE 2

L'ANALYSE DE BIOGRAPHIES RELATIONNELLES ET DE RÉSEAUX PERSONNELS

Il s'agit de présenter dans ce chapitre le matériau sur lequel s'appuie cette recherche, la manière dont il a été construit et les types d'analyses qui ont été produites. Les données obtenues sont le fruit de la conjugaison de différentes méthodes et approches. Les approches théoriques présentées dans le chapitre précédent s'accompagnent des méthodologies que nous allons exposer à présent. L'approche biographique sollicitée ici permet en effet de capturer le vécu individuel et social, les pratiques sociales quotidiennes et le sens qui leur est donné¹⁴⁸ et s'articule parfaitement avec l'approche relationnelle et plus spécifiquement la sociologie des réseaux sociaux et des dynamiques relationnelles mise en place dans ce travail.

La manière dont ont été construites et collectées les données relationnelles répond à la nécessité de saisir concrètement la nature des relations sociales vécues en prenant en compte les divers mondes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent et également la manière dont l'individu les noue, les développe et les maintient ou non dans son entourage. Plus précisément, nous avons sollicité plusieurs objets et unités d'analyse pour être en mesure de comprendre les diverses logiques sociales qui sous-tendent la pratique relationnelle. Nous exposerons ainsi la nature de la relation étudiée, la frontière des réseaux personnels définie, et les différentes formes sociales tels que les contextes, cercles et groupes sociaux qui participent de la compréhension de la pratique relationnelle. Puis, nous présenterons concrètement la manière dont ont été construites ces données relationnelles à partir d'entretiens semi-directifs qui ont donné lieu à la formalisation des réseaux personnels ainsi qu'à la reconstitution de l'*entourage ordinaire* des personnes enquêtées et des récits biographiques et contextualisés de la pratique relationnelle décrite.

Enfin, nous présenterons les analyses que les données ainsi produites nous ont permis de réaliser. Des analyses qualitatives, quantitatives et structurales ont ainsi été menées, et ce, à partir de différentes échelles d'analyse et jeux de données créés.

¹⁴⁸ FERRAROTTI Franco, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Librairie des Méridiens, Paris, coll. « Sociologies au quotidien », 1990.

I. L'entourage ordinaire : présentation des objets étudiés

L'entourage *ordinaire* correspond à l'ensemble des liens interpersonnels et sociaux que l'individu noue ou a noué au fil de sa vie. Cette notion permet de saisir des configurations plus complètes et contextualisées ; elle prend en compte au-delà de la stricte relation sociale et du réseau social, l'ensemble des formes sociales qui entourent l'individu, qui l'ancrent et le contraignent à la fois. Ainsi, se chevauchent trois formes, trois unités d'analyse. Nous étudierons les *relations sociales* – unité de base – telles qu'elles sont décrites et narrées par les enquêtés et également le *réseau social* qu'elles forment les unes liées aux autres. Mais les relations sociales s'inscrivent aussi dans des *groupes*, des *cercles sociaux* et plus largement des *contextes*, qui les précèdent et les régulent. Ils font partie des diverses formes qui composent le monde social et qui interagissent avec les relations et les réseaux. C'est aussi dans cet enchevêtrement que s'exprime toute la complexité de la pratique et de l'expérience relationnelle que nous souhaitons étudier dans ce travail.

1. La nature de la relation sociale étudiée

Nous avons cherché à recueillir pour notre recherche les *relations sociales* relatives à ce que nous désignons par *l'entourage ordinaire*. La collecte s'est ainsi concentrée sur toutes les relations non seulement proches et intimes, mais, au-delà, sur les relations sociales plus ordinaires qui font le quotidien et rythment et structurent le fil de la vie. Autrement dit, nous avons capturé tant les liens dits « forts » que les liens dits « faibles »¹⁴⁹ qui constituent un voisinage relationnel courant. Il reste néanmoins nécessaire de définir où commence la relation. Quel est le seuil à partir duquel nous quittons le strict domaine de l'interaction pour laisser place à une relation interpersonnelle ? Il s'agit dès lors de poser une définition opératoire de ce que nous entendons par « relation sociale », pour le travail d'analyse, mais davantage, en amont, pour le recueil des données.

Notre définition s'appuie sur celle exposée par Michel Grossetti¹⁵⁰ et est complétée par le questionnement de notre propre recherche. La relation sociale est ainsi définie par « une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions »¹⁵¹ directes et

¹⁴⁹ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

¹⁵⁰ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 59.

affinitaires. Partant, il s'agit de définir les seuils de connaissance, d'engagement et d'intensité de la relation caractérisant cet entourage et fixant ainsi une limite stable dans les relations à collecter.

La description des relations requiert une connaissance minimale et réciproque des alters ainsi cités. Nommer, selon Anselm Strauss, est le type le plus simple d'identification. Il s'appuie ici sur les travaux des philosophes John Dewey et Arthur Bentley qui, dans leur ouvrage *Knowing and the know*, publié en 1949, ont démontré que *nommer revient à connaître, et que l'on connaît dans la mesure où l'on nomme*¹⁵². La connaissance se matérialise en premier lieu par la nomination du prénom et/ou du nom, voire du surnom, porteur de l'identité sociale, individuelle et biologique de la personne citée¹⁵³. Néanmoins, si nous pouvons dénommer de nombreuses personnes que pourtant nous ne connaissons pas ou peu, l'inverse n'est pas vrai. Dès lors, les relations citées dont le nom n'est pas évoqué (« Il y a une autre dame aussi... », « Son mari ») ne sont pas considérées comme telles, y compris, dans certains cas, pour les personnes interrogées elles-mêmes : « *Non après je ne me souviens même plus des prénoms. C'est des gens qui n'ont pas compté, ça, c'est sûr.* » (Antoine, 38 ans, cadre et profession intellectuelle supérieure). Inversement, la seule connaissance du nom peut entraîner une liste interminable de personnes. La citation d'un conjoint, d'une fratrie, des enfants peut être automatique, elle ne signifie pas pour autant que la relation existe en tant que telle, en toute autonomie de la présence ou de l'existence d'un lien d'affiliation ou de filiation avec une tierce personne. Les interactions citées, pour être considérées en tant que *relation sociale*, doivent donc s'inscrire dans la durée et se prolonger « au-delà du moment de leur apparition », ¹⁵⁴ notamment via les ressources symboliques et/ou matérielles qui s'y échangent. Au-delà de la dénomination d'un alter, l'existence de la relation doit être justifiée par l'inscription dans le temps d'un échange et par la description de son contenu informant en creux de l'engagement relationnel entrepris. Cet engagement signifie que l'on accepte et que l'on montre dans le cadre de la relation¹⁵⁵, *une*

¹⁵² STRAUSS Anselm Leonard, *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, Paris, 1992, p. 21.

¹⁵³ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 70.

¹⁵⁴ SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1ère édition., PUF, Paris, coll. « Sociologies », 1999.

¹⁵⁵ L'engagement est dans notre travail considéré au niveau de la relation dyadique et non au niveau du contexte social qui l'entoure. Ce qui diffère du « dialecte de l'engagement » développé par Goffman à qui nous empruntons néanmoins, à une échelle d'analyse différente, ce cadre conceptuel et opératoire.

implication affective¹⁵⁶, minimale¹⁵⁷ et continue¹⁵⁸. Il ne s'agit pas d'en faire la démonstration à des moments uniques, mais bien de l'inclure dans ce que H. Becker nomme *les trajectoires d'activités cohérentes*, l'inscrivant ainsi dans une certaine périodicité tout en renvoyant à un comportement cohérent notamment au regard des attentes sociales et relationnelles. On peut d'ailleurs observer ici l'« *engagement par défaut* » décrit par H. Becker¹⁵⁹ ; un engagement pris sans en avoir conscience, qui survient au travers d'actes et d'événements quotidiens, dont la routine impose justement une certaine cohérence dans le comportement – d'engagement – à adopter. Dans le cas d'un engagement conscient, la cohérence du comportement est ainsi d'autant plus forte. De même, cet engagement pourra ensuite varier en fonction du type d'interaction dans lequel on est impliqué¹⁶⁰. Aussi, une relation reposant sur des interactions ponctuelles et/ou strictement fonctionnelles¹⁶¹ ne peut être considérée comme telle dans notre travail. Les relations se résumant aux seuls codes de politesse et de l'usage ne sont pas prises en compte.

De la même façon, le lien doit être affinitaire, c'est-à-dire dans un rapport affectif positif, d'attraction et de concordance. La relation conflictuelle, dite « négative », si elle est effective (interactions répétées, échange et contenu, etc.) par des formes d'obligations professionnelles et/ou familiales, est souvent décrite par les enquêtés, mais n'est guère acceptée dans l'analyse proprement dite. Le filtre de l'affinité ainsi que l'engagement relationnel considérés comme altérés, voire inexistants, l'en excluent. Les relations négatives renseignent néanmoins fortement la dynamique des relations sociales et font l'objet d'un chapitre dédié à l'affaiblissement des liens, aux ruptures et plus généralement à la vulnérabilité relationnelle.

Enfin, la relation doit également être qualifiée de directe. La médiation (téléphonique, par correspondance et/ou via internet) peut être admise s'il ne s'agit pas de l'essence même de la relation, mais de son maintien malgré des temporalités ou distances trop éloignées. Il s'agit de ne pas confondre l'utilisation de l'outil numérique en tant que moyen concret d'entretenir une relation, de la situation dans laquelle la relation est créée dans un contexte virtuel de création de la relation (cyber-relation). Bien que la résistance à cette consigne ait révélé l'existence

¹⁵⁶ GOFFMAN Erving, « Engagement », *La nouvelle communication*, Édition revue et Corrigée., Éditions Points, Paris, 2014, p. 270 267-278.

¹⁵⁷ CHAULET Johann, *La confiance médiatisée. La confiance et sa gestion au sein des communications médiatisées*, thèse de doctorat, Université Toulouse Le Mirail, 2007.

¹⁵⁸ BECKER Howard S., « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, 2006, p. 2.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 8.

¹⁶⁰ GOFFMAN Erving, « The Interaction Order: American Sociological Association, 1982 Presidential Address », *American Sociological Review*, n° 1, vol. 48, 1983, p. 1-17.

¹⁶¹ Ce que E. Goffman nomme les « interactions en public non focalisées », situations de coprésence dans la rue ou un espace public. GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, op. cit., 1974.

d'une sociabilité numérique chez quelques personnes interrogées, ce type de relation serait l'objet d'une recherche à part entière et leur analyse en tant que relation spécifique n'a pas lieu d'être dans ce travail. De même, les relations de deuxième ordre, issues de relations transitives et qui nécessitent la présence et la médiation d'un tiers (amis d'amis), ne peuvent être considérées, dans le cadre de ce travail, comme des relations personnelles. Il faut qu'elles se soient autonomisées de la relation transitive dont elles sont issues. Ces relations sont d'ailleurs celles qui souffrent le plus du manque d'information par ego en termes de caractéristiques des alters en question, mais également sur le contenu des échanges. La connaissance et l'engagement relationnel sont ici à un niveau très minimal. Elles seront toutefois conservées dans l'analyse quand un désir de développer cette relation est évoqué, que la relation est en cours de développement et d'évolution, participant ainsi à la compréhension de la dynamique relationnelle en général.

Par ailleurs, dans la mesure où il s'agit de réseaux personnels et n'ayant pas de retour contrôlé sur les relations citées, la réciprocité de la connaissance et de l'engagement se concrétise par la description de la relation, sa nature, son contenu et son intensité, qui suit la désignation de l'alter et justifie l'interconnaissance. Il convient de préciser que la réciprocité ne signifie pas pour autant que la relation *sociale* soit symétrique. En outre, les variations à la fois du niveau de connaissance, d'engagement et d'affinité seront matérialisées par le degré de proximité affective et la catégorisation qui en découle. Nous l'aborderons du seul point de vue méthodologique plus loin dans ce chapitre. L'exposition de celle-ci et son analyse seront présentées dans le chapitre 5 consacré.

Les relations sociales décrites par les personnes interrogées ont été traitées selon qu'elles correspondent ou non à cette définition ; certains alters cités s'échappant de la consigne initiale. Partant, nous avons créé deux bases de données : la principale contient l'ensemble des 1793 *relations sociales* citées par les enquêtés et correspondant à la consigne fixée ; la seconde rassemble ce que nous qualifions de *non-relations*¹⁶², rassemblant les 1157 liens cités s'échappant de la consigne. Nous utilisons l'expression « non-relations » par commodité méthodologique au sens, où les liens décrits dans ce cadre ne correspondent pas à la consigne fixée dans notre questionnement principal. Mais ces « relations » ne sont pas des inconnus ou

¹⁶² Les « non-relations » comprennent ici la citation d'alters relevant d'énumération automatique, d'interactions non répétées, sans contenu ni engagement relationnel à proprement parler. Il peut s'agir de relations dormantes, de ruptures liées à la perte de contact, de relations négatives et conflictuelles ou bien encore de relations non effectives.

des personnes citées au hasard. Elles auraient pu faire l'objet d'une conceptualisation et d'un recueil spécifique. C'est le cas dans d'autres études. D'ailleurs, considérant que leur citation et nature participent de la compréhension de la pratique relationnelle, un chapitre, à titre exploratoire, leur est également dédié.

2. Les réseaux personnels collectés

L'ensemble des relations ainsi décrites permettent d'analyser le contenu relationnel relatif à la dynamique et à l'expérience relationnelle. Cet ensemble permet également de formaliser le réseau social de la personne interrogée accédant ainsi à un autre niveau et nature d'information. Les réseaux sociaux participent des environnements auxquels l'individu appartient ; la formalisation rend concrets et mesurables les mondes sociaux¹⁶³ que nous souhaitons explorer.

Le réseau est dit « personnel »,¹⁶⁴ car on s'intéresse ici à un individu¹⁶⁵ – *ego* – pour lequel l'ensemble des relations ont été collectées et formalisées. La frontière et donc la taille de ce réseau sont déterminées par la définition donnée à la relation sociale étudiée et par la nature des formes sociales que nous souhaitons saisir. L'étude de l'entourage ordinaire dont il est question dans ce travail, incluant le voisinage relationnel courant – des relations « fortes » et « faibles » – ainsi que l'étude des groupes, cercles et contextes dans lesquels il s'inscrit, entraîne nécessairement la collecte de réseaux à la fois plus documentés et plus grands que ceux présentés dans les études de réseaux personnels en général. Si de nombreuses études limitent la collecte de relations pour formaliser et analyser des réseaux de petites tailles, capturer de manière plus extensive des réseaux personnels afin de saisir la pratique relationnelle des individus au sein de leur expérience sociale globale peut être qualifié de rare.

¹⁶³ FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *op. cit.*, 2021, p. 227-239.

¹⁶⁴ La sociologie et l'analyse des réseaux distinguent le réseau « personnel » ou « égocentrés », du réseau dit « complet » (*whole network*). Il s'agit ici de réseaux personnels dans la mesure où les relations, les alters et leurs caractéristiques sont obtenues d'*ego*. Contrairement à l'étude des réseaux complets s'intéressant aux structures dites « fermées », les alters ne sont pas interrogés. Ces deux types de réseaux ne répondent ni aux mêmes problématiques, ni aux mêmes analyses. Mercklé Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, coll. « Repère », 121 p.

¹⁶⁵ Les réseaux « personnels » ou « égocentrés » peuvent être associés dans la mesure où ils répondent à la même focale de formalisation et d'analyse. Néanmoins, on utilise davantage le qualificatif d'égocentré lorsque l'on extrait un individu, un « ego », d'un réseau complet (*whole network*) déjà formalisé. Par ailleurs, le réseau « personnel » connaîtra en parallèle une analyse des données relationnelles plus poussée.

Comme le décrivent Alain Degenne et Michel Forsé¹⁶⁶, aucun réseau ne possède de frontière « naturelle ». C'est au chercheur de la fixer, en cherchant « toujours à s'approcher le plus possible d'ensembles ayant une existence claire »¹⁶⁷. La relation sociale telle qu'elle a été définie dessine déjà les frontières du réseau personnel étudié, mais au-delà du type et de la nature des relations à recueillir, c'est la procédure d'enquête globale qui détermine les frontières des réseaux étudiés. Le type de générateurs de noms choisi (que nous développerons ci-après dans ce chapitre, page 67) ainsi que la limitation ou non de la citation d'alters, participent de cette procédure. Il n'y a ainsi pas une procédure d'enquête stabilisée, mais plutôt des « familles » de procédures qui seront élaborées en fonction de l'objet de la recherche, de la population enquêtée et également des conditions générales de la recherche. La procédure d'enquête, telle qu'elle est élaborée, conduit donc à la définition de frontières propres à l'enquête et donc à des tailles de réseaux hétérogènes ; la « surface sociale »¹⁶⁸ étudiée n'étant pas la même. La méthode de collecte par questionnaire ou par entretien aura également un impact sur la procédure choisie. Nous présenterons quelques exemples de procédures parmi les nombreuses enquêtes qui conduisent à la formalisation et à l'analyse de réseaux personnels.

Edward Laumann fut le premier chercheur dans les années soixante à déployer une procédure d'enquête permettant d'étudier les réseaux personnels et leur composition¹⁶⁹. Son étude réalisée à Détroit en 1965 et 1966 portait sur la question de la distance sociale (« social distance ») correspondant à la séparation entre les différentes classes sociales et religions au sein de la société. Pour comprendre la composition et la structure des réseaux, la procédure s'appuiera sur

¹⁶⁶ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, op. cit., 2004.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 28.

¹⁶⁸ La « surface sociale » est une expression utilisée par C. Bidart dans son ouvrage sur L'amitié. Telle qu'elle est employée ici, elle est composée de deux éléments. Le premier élément concerne la diversité des environnements sociaux, contextes et sphères d'activité, rejoignant ici cette même expression utilisée par Pierre Bourdieu relative aux positions simultanément occupés à un moment donné (BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », op. cit., 1986, p. 69-72.) et celle utilisée par Luc Boltanski qui, dans le même sens, renvoie à « la portion de l'espace social que [l'individu] est en mesure de parcourir et de maîtriser en occupant successivement [...] les différentes positions sociales qu'il serait en droit d'occuper simultanément à la seule condition de posséder physiquement le don d'ubiquité qui lui est socialement conféré. » (BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1973, p. 3-26.). Le second élément, en complément, concerne, l'extension du réseau, c'est à dire le nombre d'alters cités par l'individu, la taille du réseau. BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

¹⁶⁹ LAUMANN Edward O., « Prestige and Association in an Urban Community: An Analysis of an Urban Stratification System », *American Political Science Review*, n° 2, vol. 62, 1968, p. 619-620.

un échantillon large d'enquêtés auxquels il demandera de citer les trois personnes les plus proches et qu'ils voient le plus souvent.

En 1976, Barry Wellman réalise une étude afin de mieux comprendre les enjeux relatifs à la communauté et à son fonctionnement¹⁷⁰. Il souhaite connaître la manière dont le système social est organisé et dans quelle mesure cette organisation affecte le contenu des liens *primaires*. B. Wellman voit ainsi dans l'analyse des réseaux le moyen de se concentrer sur les liens et non sur les groupes sociaux et unités territoriales. Il collecte et analyse les réseaux des proches (« intimate ») de 845 résidents adultes de East York à Toronto. Suivant la procédure d'enquête, il était demandé aux répondants de fournir des informations détaillées sur leurs 6 relations les plus proches en dehors du foyer (« the persons outside your home that you feel closest to ») ; 3 930 alters ont ainsi été cités.

Poursuivant ce questionnement, Claude Fischer¹⁷¹ réalise une enquête en Californie dans les années 70 et s'intéresse à la manière dont le réseau personnel est composé et structuré et dans quelle mesure l'urbanisation de la société en impacte la structure. L'objectif étant de capturer les liens influençant le plus le comportement et les attitudes, notamment en termes de bien-être, il s'est concentré sur le recueil de relations dites de soutien – *supportives ties* –. La procédure d'enquête utilisée par C. Fischer a démontré que les générateurs les plus pertinents et les plus stables ne concernaient pas ceux relatifs aux meilleurs amis ou amis proches (« feel close »), mais ceux rendant compte de la nature des échanges. La formalisation du réseau a donc reposé sur la citation des personnes avec qui les enquêtés avaient des échanges réguliers (loisirs, intérêts communs), des échanges importants (prêts d'argent par exemple), des échanges de services et des échanges de différentes natures. Pour chaque générateur de noms, le nombre d'alters cités était limité à 8 (10 pour la question sur les personnes avec qui l'on sort ou que l'on reçoit). 1 050 personnes ont été questionnées, générant 19 417 alters. Dans le but d'approfondir l'analyse, un sous-échantillon a été constitué pour chaque enquêté en sélectionnant les alters sur la base de cinq des générateurs de noms utilisés (qui prend soin de la maison lorsque les habitants ne sont pas là ? avec qui passez-vous votre temps libre ? avec qui discutez-vous de vos passions ? De vos problèmes ? À qui pouvez-vous emprunter de l'argent ?). Cette procédure a donné lieu à la documentation plus précise de 1 à 5 alters, produisant ainsi une seconde base de données de 4 179 relations plus documentées. Cette

¹⁷⁰ WELLMAN Barry, « The Community Question: The Intimate Networks of East Yorkers », *American Journal of Sociology*, n° 5, vol. 84, 1979, p. 1201-1231.

¹⁷¹ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, op. cit., 1982.

enquête a été répliquée par Michel Grossetti¹⁷² à Toulouse en 2001. Un ensemble de questions, générateurs de noms, ont été posées aux enquêtés quant aux relations sur lesquelles ils peuvent compter pour solliciter de l'aide, du soutien, le partage d'une activité notamment. Les 399 personnes interrogées ont cité 10 932 relations « actives » (les listes de noms n'étaient pas limitées) ; le plus grand réseau comprend 120 alters et la taille moyenne des réseaux personnels est ici de 27 alters. Dans un second temps, et sur la base des 5 premiers alters cités par les enquêtés, un sous échantillon de 1624 alters a été constitué ; ces relations ont également été davantage documentées.

L'exemple de ces deux enquêtes révèle concrètement la construction méthodologique de la frontière des réseaux étudiés. Dans ces cas, il y a deux niveaux de limitation, l'échelle de réseau plus restreinte permettant d'affiner un certain nombre d'éléments. On a donc là deux bases de données relationnelles dont l'une plus documentée permet d'accentuer le travail d'analyse.

Dans les années 90, Alexis Ferrand a mis en place une étude de réseaux personnels¹⁷³ limitant également la citation du nombre d'alters. Son étude portait sur la vie affective et sexuelle et avait pour objectif de cibler les personnes avec lesquelles on discute plus spécifiquement de sa vie affective et sexuelle¹⁷⁴. A. Ferrand orienta ainsi son enquête sur les confidents ; quatre générateurs de noms successifs ont été employés pour susciter la citation de confidents significatifs pour l'enquêté. Ont été citées « les personnes avec lesquelles ils parlent du plaisir d'être aimé ou de conquêtes amoureuses », « les personnes avec lesquelles on parle de difficultés de couple ou de peines de cœur », « les personnes avec lesquelles on parle de contraception » et « les personnes avec lesquelles on parle de problèmes ou de maladies sexuelles et de leur traitement ». Si plus de cinq confidents étaient cités, l'enquêté était alors « invité à sélectionner les cinq confidents "dont les avis ont le plus d'importance" pour lui »¹⁷⁵ : 609 relations ont été documentées, citées par 191 individus (200 entretiens ont été réalisés).

¹⁷² GROSSETTI Michel, « Are French networks different? », *Social Networks*, n° 3, vol. 29, 2007, coll. « Special Section: Personal Networks », p. 391-404.

¹⁷³ Cette étude a été réalisée en 1990 au sein du Laboratoire d'Analyse Secondaire et de Méthodes Appliquées à la Sociologie (LASMAS) par Alexis Ferrand et Lise Mounier dans le cadre d'une recherche financée par l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida (ANRS).

¹⁷⁴ FERRAND Alexis, « La confiance : des relations au réseau », *Sociétés Contemporaines*, n° 1, vol. 5, 1991, p. 7-20 ; FERRAND Alexis, *Confidents. Une analyse structurale de réseaux sociaux*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.

¹⁷⁵ FERRAND Alexis, « La confiance », *op. cit.*, 1991, p. 11 7-20.

Christopher McCarthy, quant à lui, a pu observer que les chercheurs créaient et imposaient des catégories aux enquêtés puis leur demandaient de choisir la catégorie qui décrivait le mieux leur lien avec les membres du réseau. Il a ainsi réalisé une étude ayant pour objectif de demander aux répondants d'énumérer librement les noms des membres de son réseau et d'évaluer les liens entre tous les membres¹⁷⁶. 46 personnes ont été recrutées par l'intermédiaire d'amis et d'annonces dans les journaux. Il leur a été demandé de « dresser une liste de 60 personnes que vous connaissez ; c'est-à-dire des personnes qui sont en vie, que vous pouvez reconnaître de vue ou par leur nom, qui vous reconnaissent de vue ou par leur nom, et que vous pourriez contacter si vous deviez le faire », sans recevoir d'exemples de personnes à citer. Les 46 personnes interrogées ont cité 2 760 noms et ont indiqué pour leurs 60 alters respectifs dans quelle mesure ils connaissaient chacun d'entre eux (sur une échelle de 1 à 5 où 1 correspondait à « je ne connais pas très bien » et 5 à « je connais très bien »). Ils ont ensuite décrit, avec leurs propres mots, comment ils connaissaient chacun des alters cités : « c'est ma sœur », « c'est mon ancien patron », etc. Les personnes interrogées ont par la suite reçu une liste de 23 manières que les gens ont de se connaître et ont été invitées à sélectionner jusqu'à trois de ces manières. La question du lien entre les alters a également été posée.

Miranda J. Lubbers et José Luis Molina ont appliqué la procédure développée par C. McCarthy à partir de deux études de réseaux personnels auprès de migrants en Espagne. La première étude portait sur l'influence des réseaux personnels dans les processus d'auto-identification ethnique des migrants¹⁷⁷. Au cours des années 2004 à 2006, 294 réseaux personnels de migrants en Espagne ont été recueillis au moyen d'un questionnaire et d'un entretien structuré. Ils ont été sélectionnés à l'aide d'un échantillonnage en boule de neige. La seconde étude¹⁷⁸ portait sur l'évolution des réseaux personnels des immigrants auprès de 25 Argentins vivants en Espagne. Chaque enquête a été interrogée deux fois à deux ans d'intervalle, l'objectif était d'observer la reconstruction du réseau personnel dans la société d'accueil relevant du processus d'intégration sociale. Dans les deux études, la collecte reposait sur la question suivante, sur la base de celle élaborée par C. McCarthy : « donner les noms de 45 personnes que vous connaissez et qui vous

¹⁷⁶ MCCARTY Christopher, « Structure in personal networks », *Journal of Social Structure*, vol. 3, 2002, p. 3.

¹⁷⁷ Les données de cet article ont été collectées entre 2004 et 2006 dans le cadre d'un projet financé par la NSF, intitulé « Développement d'une mesure de l'acculturation par les réseaux sociaux d'acculturation et son application aux populations immigrées du sud de la Floride et du nord-est de l'Espagne »,

LUBBERS Miranda J., MOLINA José Luis et MCCARTY Christopher, « Personal Networks and Ethnic Identifications: The Case of Migrants in Spain », *International Sociology*, n° 6, vol. 22, 2007, p. 721-741.

¹⁷⁸ LUBBERS Miranda J., MOLINA José Luis, LERNER Jürgen, BRANDES Ulrik, ÁVILA Javier et MCCARTY Christopher, « Longitudinal analysis of personal networks. The case of Argentinean migrants in Spain », *Social Networks*, n° 1, vol. 32, 2010, coll. « Dynamics of Social Networks », p. 91-104.

connaissent de vue ou de nom, avec lesquelles vous avez eu des contacts au cours des deux dernières années, que ce soit en face à face, par téléphone, par courrier ou par e-mail, et que vous pourriez encore contacter si vous deviez le faire »¹⁷⁹. Ici, les procédures diffèrent par le support d'enquête et le nombre de vagues, mais elles se rejoignent sur la limitation dans la citation d'alter.

De telles limitations sont courantes en analyse de réseaux personnels. Si elles facilitent la citation, le travail de collecte et peuvent mettre en avant un processus de sélection autour d'un rôle relationnel notamment, elles restreignent néanmoins le niveau d'information sur le réseau collecté d'autant plus lorsque l'on connaît la taille moyenne des réseaux personnels. Robin Dunbar a travaillé dès 1992 sur les capacités cognitives de ce qu'il nomme le *social Brain* et a ainsi fait l'hypothèse que l'individu peut nouer jusqu'à 150 relations significatives¹⁸⁰. Il considère également au vu de nombreuses études qu'il s'agit de la taille moyenne d'un réseau personnel¹⁸¹. D'autres enquêtes réalisées aux États-Unis, prenant en compte les relations de connaissance mobilisables, comptabilisent des réseaux personnels de 290 individus¹⁸². Aussi, en limitant la citation d'alter aux personnes les plus proches ou les plus significatives, on ne saisit pas les relations dites « faibles » qui pourtant, d'une part tendent à connecter l'individu à des ressources plus diversifiées que les liens décrits comme « forts »¹⁸³ et d'autre part, composent largement les liens de la vie quotidienne que ce soit au travail, dans le voisinage ou au sein d'activités pratiquées. Enfin, d'un point de vue méthodologique, certaines études ont montré que les liens les plus importants ne sont pas toujours nommés immédiatement¹⁸⁴ ; d'autres qu'un minimum de 20 alters est nécessaire pour éviter tout biais de mesures dans l'analyse structurale du réseau¹⁸⁵.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 61 91-104.

¹⁸⁰ DUNBAR Robin, « Friendship-ology », *New Scientist*, n° 3324, vol. 249, 2021, p. 36-40.

¹⁸¹ DUNBAR Robin, « How many “friends” can you really have? », *IEEE Spectrum*, n° 6, vol. 48, 2011, p. 81-83.

¹⁸² WELLMAN Barry, « Is Dunbar's number up? », *British Journal of Psychology*, n° 2, vol. 103, 2012, p. 174-176.

¹⁸³ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

¹⁸⁴ TUCKER Joan, KENNEDY David, RYAN Gery, WENZEL Suzanne, GOLINELLI Daniela, ZAZZALI James et MCCARTY Christopher, « Homeless women's personal networks: Implications for understanding risk behavior. Human Organization », *Human Organization*, n° 68, vol. 2, 2009, p. 129-140.

¹⁸⁵ GOLINELLI Daniela, RYAN Gery, GREEN Harold D., KENNEDY David P., TUCKER Joan S. et WENZEL Suzanne L., « Sampling to Reduce Respondent Burden in Personal Network Studies and Its Effect on Estimates of Structural Measures », *Field Methods*, n° 3, vol. 22, 2010, p. 217-230 ; MCCARTY Christopher, KILLWORTH Peter D. et RENNELL James, « Impact of methods for reducing respondent burden on personal network structural measures », *Social Networks*, n° 2, vol. 29, 2007, coll. « Special Section: Advances in Exponential Random Graph (p*) Models », p. 300-315.,

Aussi, certaines procédures d'enquête n'imposent pas de limite dans la citation des alters. Sur la base de 47 entretiens qualitatifs et d'observations au sein de quatre immeubles résidentiels de Genève, Maxime Felder a entrepris une analyse des réseaux personnels afin de mieux comprendre la coexistence en milieu urbain considérée comme une forme de reproduction de la structure et de la hiérarchie sociale locale. L'enquête a ainsi collecté les liens forts, faibles et invisibles, leur articulation mettant en lumière les rapports sociaux en présence. La question posée était la suivante : « Que savez-vous des locataires ? » : 980 relations ont été décrites en fonction de leur force. La frontière du réseau est ainsi liée à ce qu'ego perçoit de son voisinage résidentiel.

Dans le même sens, Eric Widmer a, quant à lui, développé une procédure d'enquête propre aux configurations familiales : the « Family Network Method » (FNM). La méthode repose dans un premier temps sur une technique d'énumération libre des personnes que les enquêtés considèrent comme des membres significatifs (positif ou négatif) de leur famille : « par “membres significatifs”, on entend des personnes de leur famille qui ont joué un rôle, soit positif, soit négatif, dans leur vie, durant l'année en cours »¹⁸⁶. Le terme « famille » n'est pas défini, les répondants sont invités à utiliser leur propre définition. Dans un second temps, une série de questions sur le soutien émotionnel, les conflits et l'influence entre l'enquêté et les membres de la famille cités ainsi qu'entre les membres eux-mêmes, sont posées. Cette méthode permet ainsi de visualiser sous la forme de sociogrammes, les échanges et le soutien au sein des configurations familiales¹⁸⁷. Dans cette procédure, il n'a ni limitation ni de consigne contraignant la citation d'alters. Les frontières du réseau sont également définies à partir des représentations relatives à la configuration familiale des enquêtés. E. Widmer a utilisé cette méthode pour différentes populations d'étude¹⁸⁸.

¹⁸⁶ WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le “Family Network Method” (FNM) : un outil d'investigation des configurations familiales à disposition des thérapeutes », *Thérapie Familiale*, n° 4, vol. 26, 2005, p. 427-445.

¹⁸⁷ WIDMER Éric D., AEBY Gaëlle et SAPIN Marlène, « Collecting family network data », *International Review of Sociology*, n° 1, vol. 23, 2013, p. 27-46.

¹⁸⁸ WIDMER Éric D., « Who are my family members? Bridging and binding social capital in family configurations », *Journal of Social and Personal Relationships*, n° 6, vol. 23, 2006, p. 979-998 ; WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le “Family Network Method” (FNM) », *op. cit.*, 2005, p. 427-445 ; WIDMER Éric D., « Family contexts as cognitive networks: A structural approach of family relationships », *Personal Relationships*, n° 4, vol. 6, 1999, p. 487-503.

De même, Claire Bidart a conduit une étude¹⁸⁹ sur l'articulation entre les transformations des réseaux de relations personnelles et les processus d'entrée dans la vie adulte¹⁹⁰. Précisément, elle s'est intéressée aux « liens courants, c'est-à-dire les entourages, les relations avec des personnes que l'on connaît et avec qui l'on parle “un peu plus” dans les divers contextes de vie », ¹⁹¹ dans une perspective longitudinale au cours de quatre vagues d'enquête successives de 1995 à 2004¹⁹². En 1995, 87 jeunes ont été interrogés ; à l'issue de la dernière vague en 2004, 60 jeunes participaient à l'enquête. Sur les quatre vagues d'enquêtes, 287 réseaux ont été construits, totalisant 7 096 alters cités (et 10 804 relations, un même alter pouvant être cité lors de différentes vagues). Cette étude rend compte de réseaux personnels allant de 6 à 131 alters.

Si notre travail est très proche dans sa logique de celui de Claire Bidart, dont nous nous sommes inspirée, il en diffère légèrement par le nombre de liens cités ; la citation n'a été limitée que par la consigne fixée relative à la nature et qualité des relations et a été guidée par des générateurs relatifs aux contextes de vie que nous présenterons ci-après. D'ailleurs, comme le soulignent Claire Bidart et Johanne Charbonneau¹⁹³, les générateurs de noms basés sur les contextes n'invitent pas à la limitation des citations. Au contraire, ils permettent la formalisation de réseaux plus étendus et également de déterminer si une personne est citée dans plusieurs contextes ou bien encore le contexte qui produit le plus grand nombre d'alters. Aussi, la taille moyenne des réseaux formalisés dans ce travail est de 75 alters ; la procédure d'enquête a donc permis de capturer des réseaux personnels plus étendus que dans les autres études.

Quels réseaux personnels ?

Il ne s'agissait pas dans cette recherche de saisir la sociabilité d'une population particulière, mais de comprendre d'une façon plus large le fonctionnement de la pratique relationnelle et l'expérience qui en découle. Si la population enquêtée avait été socialement orientée dès l'origine du travail, l'analyse de la sociabilité effectuée aurait été alors entrevue comme une

¹⁸⁹ Réalisé avec une équipe qu'elle a coordonnée (voir <https://lest.fr/fr/articles/2023/05/le-panel-de-caen-les-donnees-de-lenquete-sur-les-jeunes-sont-disponibles-en-ligne>)

¹⁹⁰ BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, n° 3, vol. 49, 2008, p. 559-583.

¹⁹¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies: A structural approach », *Social Networks*, vol. 54, 2018, p. 1-11.

¹⁹² BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 323.

¹⁹³ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *Field Methods*, n° 23, 2011, p. 10 266-286.

caractéristique de celle-ci. La construction de l'échantillon s'est faite progressivement ; l'objectif était de recueillir une diversité des expériences vécues, des perceptions et appréciations de la réalité sociale et à la fois les récurrences nécessaires à l'analyse. À partir de notre réseau personnel, nous avons proposé à des personnes avec lesquelles nous n'étions pas en contact direct de participer à notre enquête. À chaque entretien¹⁹⁴, l'effet boule de neige a élargi notre échantillon et nous avons pu observer des configurations relationnelles diverses (situation familiale, personnelle et professionnelle singulière ou ruptures géographiques, professionnelles, amicales, amoureuses).

D'un point de vue socio-démographique, nous voulions atteindre une population d'enquête dite « ordinaire »¹⁹⁵, soit de tous les âges (au sein de la période adulte), de tous les lieux de vie et de toutes les strates sociales. Mais la méthode « boule de neige » ne permet pas de contrôler l'ensemble des critères ; surtout elle renforce l'homogénéité sociale des enquêtés. Les enquêtés proviennent des régions Nouvelle-Aquitaine et Normandie.

Cette recherche repose sur l'étude de 24 réseaux personnels. Le niveau de documentation de ces réseaux et le nombre d'alters cités conduisent nécessairement à l'étude d'échantillons plus restreints. Nous avons ainsi interrogé dix couples (dont un couple de remariés) et quatre personnes vivant seules (dont une personne divorcée). Lorsqu'une personne était en couple, nous avons interrogé systématiquement les deux membres du couple, multipliant ainsi l'accès aux entretiens. Ces personnes, treize femmes et onze hommes, vivent dans des zones d'habitats variées : dix d'entre elles en milieu rural et quatorze en milieu urbain. Les quatre personnes vivant seules résident exclusivement en milieu urbain. L'ancienneté du lieu de résidence est en moyenne de 6 ans ; les personnes vivant en couple – qui sont aussi les personnes propriétaires de leur logement – sont celles qui résident depuis le plus longtemps. Concernant le statut d'occupation, comme indiqué ci-dessus, les personnes en couple sont propriétaires de leur logement, c'est aussi le cas pour une personne vivant seule. Ce statut de propriété indique déjà pour notre population d'étude des conditions de vie spécifiques. En outre, si elles ont des professions hétérogènes, toutes sont en emploi, quel que soit le type de contrat. De par leur niveau de diplôme, leur profession et statut d'occupation, elles sont apparentées à la classe moyenne, voire à la classe moyenne supérieure. En cela, nous n'avons pas recueilli l'expérience des classes les plus populaires ni des classes les plus aisées.

¹⁹⁴ Cette thèse de doctorat a été réalisée en deux temps pour des raisons principalement biographiques. Les entretiens ont été réalisés pendant la première phase du doctorat entre 2006 et 2008.

¹⁹⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 14.

Les enquêtés sont âgés de 21 à 66 ans ; la moyenne d'âge est de 39 ans. La grande majorité des enquêtes ont un âge correspondant à l'étape dite « adulte » dans le cycle de vie, ce qui permet d'observer *a posteriori* les principales évolutions sociales, professionnelles et familiales et les transitions relationnelles qui s'y rapportent. Les confrontations biographiques, historiques et technologiques entre les différentes générations d'enquêtés ont été ici très enrichissantes.

Il est ainsi question dans notre enquête de réseaux de personnes issues de la classe moyenne. De nombreuses études ont documenté les sociabilités et les réseaux des classes ouvrières et populaires permettant ainsi d'exposer le lien entre la pratique relationnelle et le milieu social ; il s'agira donc dans l'interprétation des résultats de prendre en compte les spécificités sociales de notre population et de faire apparaître les caractéristiques de leur entourage ordinaire.

3. Les contextes, cercles sociaux et groupes *fermés*

L'étude des entourages ordinaires permet, nous l'avons déjà mentionné, d'aller au-delà de l'analyse des réseaux personnels. Elle permet de prendre en compte l'inscription des relations dans des contextes ainsi que les expériences d'affiliation dans des cercles, voire des collectifs plus fermés. Sans cela, on occulte une part importante de la réalité et restreint la relation sociale à sa stricte dimension interpersonnelle¹⁹⁶.

On sait que les individus ne se rencontrent pas par hasard. « La plupart des adultes rencontrent des gens dans leur famille, au travail, dans le voisinage, dans des organisations ou par l'intermédiaire d'amis ou de parents ; ils continuent à connaître certaines personnes rencontrées dans des contextes antérieurs, tels que l'école ou l'armée ; les rencontres fortuites, dans un bar, lors d'une vente aux enchères ou autre, ne deviennent que rarement plus que de brèves rencontres »¹⁹⁷. Le contexte est le nid de toutes les relations sociales¹⁹⁸. Il offre des opportunités de rencontre et le cadre de référence au sein duquel la relation va pouvoir se nouer. Ce dernier permet d'ailleurs d'interpréter et de donner du sens aux actions et interactions qui s'y jouent. Le contexte rejoint la notion de *cadres sociaux* développée par Erwin Goffman¹⁹⁹. Le cadre de

¹⁹⁶ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 52.

¹⁹⁷ Traduction personnelle « Most adults encounter people through their families, at work, in the neighborhood, in organizations, or through introduction by friends or relatives; they continue to know some people met in earlier settings, such as school or the army; only rarely do chance meetings, in a bar, at an auction, or such, become anything more than brief encounters. » « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », op. cit., 2021, p. 216 213-226.

¹⁹⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 79.

¹⁹⁹ Les cadres sociaux de l'expérience individuelle permettent aux acteurs d'interpréter les situations de la même manière et de savoir comment s'y comporter, GOFFMAN ERVING, *Les cadres de l'expérience*, les Éditions de

référence ne sera pas le même au sein du milieu familial, professionnel, associatif ou bien encore lors d'un événement. Tous sont des contextes qui relèvent de différents niveaux de formalisation, plus ou moins implicites et structurés ; la nature et les caractéristiques du contexte impacteront dès lors la nature et l'intensité des relations qui s'y développent.

Le contexte d'ensemble est l'échelle d'inscription sociale la plus large. L'individu ne s'inscrit pas ni même n'est reconnu, dans la globalité du contexte²⁰⁰. Il va donc y créer des « petits mondes » et s'y ancrer. On observe ici l'articulation des formes sociales : les contextes sont structurellement imposés, tandis que les réseaux sont construits par l'individu au sein même de ces formes requises²⁰¹. Le cercle social – « ces petits mondes » – est, quant à lui, une forme intermédiaire.

Les cercles sociaux sont une forme sociale qui n'est pas définie uniquement à partir des relations interpersonnelles et des réseaux qui par ailleurs les traversent, leurs caractéristiques s'étendent au-delà. Ils accueillent l'ensemble des liens sociaux²⁰² ; ils sont le lieu où s'expriment les divers rapports sociaux. Pour Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, ils reposent sur « un ensemble de personnes, de liens, de “ressorts communs” et de normes qui sont mutuellement reconnus comme partagées, même si leurs limites ne sont pas toujours fixées »²⁰³. Les individus au sein d'un cercle ne se connaissent pas nécessairement « mais ils se reconnaissent à travers des comportements, des pratiques qui manifestent leur appartenance à ce cercle »²⁰⁴. Les cercles apportent ainsi un cadre plus ou moins institutionnalisé et organisé de références et de normes et relèvent d'objectifs communs, d'un même univers de sens. Ils offrent à la fois des espaces de socialisation et d'identification et relèvent du « nous »²⁰⁵. En cela, ils participent de la représentation que l'on a des individus au sein et en dehors des cercles auxquels nous appartenons ; « l'idée [...] du groupe social général auquel il appartient »²⁰⁶.

Minuit, Paris, coll. « Le sens commun », 1991 ; GOFFMAN ERVING, *Façons de parler*, les Éditions de Minuit, Paris, coll. « Le Sens commun », 1987.

²⁰⁰ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 53.

²⁰¹ « From Robert Huckfeldt and John Sprague, “Networks in Context” », in Mario L. SMALL et Brea L. PERRY (dir.), *Personal Networks*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 471-476.

²⁰² SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., 1999, p. 73.

²⁰³ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 9.

²⁰⁴ DEGENNE Alain, « L'acteur social et son réseau », *Un niveau intermédiaire : les réseaux sociaux*, CESOL, Paris, 1987, p. 6.

²⁰⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 9.

²⁰⁶ SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., 1999, p. 70.

La nature des cercles est donc par essence variée, comme le notait déjà Célestin Bouglé pour lequel ces derniers représentaient l'essence même du social : « Cercles immenses ou minuscules, cercles rigides ou fluides, cercles de fumée, aussitôt évanouis que formés, cercles de pierres, scellés par les mains des prêtres, cercles de fer, forgés par les mains des guerriers, cercles de fleurs, tressés par les mains des poètes, les liens sociaux revêtiront à nos yeux les apparences les plus variées. »²⁰⁷. Les limites des cercles ne sont en effet pas fixées.

En outre, si un individu cite ses amis au sein d'une classe de lycée, le cercle social qu'est la classe, ou bien même celui de l'établissement, ne s'arrête pas au groupe d'amis ainsi généré. D'ailleurs, les formes sociales par définition « se maintiennent identiques à [elles-mêmes] tandis que leurs membres changent ou disparaissent »²⁰⁸. Ainsi, lorsque l'on quitte la classe en cours d'année ou bien l'établissement en fin d'étude, ces deux cercles continuent d'exister ; de même qu'ils préexistaient en amont. On associera pour autant ce groupe d'amis au cercle du lycée ou au cercle de la classe et il en prendra dès lors les caractéristiques. De la même façon, une fois le lycée quitté, l'unité collective du groupe ainsi constituée pourra être maintenue en autonomie du contexte/cercle qui l'a vu naître. Le groupe d'amis cité est néanmoins une unité plus « fermée » que le cercle tout en s'y inscrivant. Ce type de groupe « fermé » peut être vu comme un sous-ensemble du cercle. Il ne perd donc pas les caractéristiques de ce dernier, mais arbore d'autres qualités, les *actions réciproques*, notamment, y sont plus nombreuses²⁰⁹. Les individus ont une vision d'ensemble du groupe et partagent une certaine intimité. On est ici en présence du « groupe élémentaire » défini par Henri Mendras²¹⁰ ou encore du « groupe primaire » chez Charles H. Cooley²¹¹. Si on associe souvent ce type de groupes à leur petite taille, cela ne doit pas être en réalité pris en compte pour les repérer et les définir comme tels ; une très grande famille se connaît et se reconnaît mutuellement, partage un « nous » et un niveau d'intimité certain permettant de la désigner comme un « groupe élémentaire » tandis qu'un petit groupe de personnes à l'arrêt de bus, non seulement partagera peu, mais surtout leurs rapports sociaux seront limités sur un temps relativement court.

Aussi, les individus traversent de nombreux contextes, sont affiliés à plusieurs cercles et groupes qui s'entrecroisent ou se chassent. On perçoit bien en effet que « d'innombrables

²⁰⁷ BOUGLÉ Célestin, *Qu'est-ce que la sociologie ? La sociologie populaire et l'histoire. Les rapports de l'histoire et de la science sociale d'après Cournot. Théories sur la division du travail.*, 5e éd., Librairie Félix Alcan, Paris, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. », 1925, p. 19.

²⁰⁸ SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., 1999, p. 175.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 81.

²¹⁰ MENDRAS Henri, *Éléments de sociologie*, Nouv. éd. refondue., A. Colin, Paris, 2016, p. 41.

²¹¹ COOLEY Charles Horton, *Social Organization: A study of the larger mind.*, Charles Scribner's Sons, New York, 1963.

cercles [...] s'entrecroisent dans le cercle »²¹² et on comprend ainsi que pour toutes ces différentes formes sociales – relations, réseaux, contextes et cercles – participent des dynamiques et de l'expérience relationnelle. Au-delà de la collecte des relations, nous avons donc également collecté les contextes de rencontre et d'actualisation de la relation. Les liens existants entre les relations décrites dessinent les réseaux personnels des enquêtés, mais font en effet également émerger les cercles et les groupes plus fermés, quels que soient le contexte ou le registre relationnel dans lequel ils s'inscrivent. Ces formes sont dynamiques, leurs règles, ressorts et contours sont *perpétuellement réactivés, modifiés par les individus*²¹³.

Ces objets et unités d'analyse permettent de décrire l'entourage ordinaire et de l'opérationnaliser, il convient dès lors d'exposer la manière dont ont été construites les données relationnelles.

II. La construction de données relationnelles : l'entretien biographique et générateur de noms

L'approche choisie dans ce travail requiert la mise en œuvre d'un recueil *egocentré* et biographique de la pratique relationnelle. La représentation que l'individu a de son entourage, les ressorts de maintien ou de rupture des liens, les processus de catégorisation de la relation, les stratégies d'entretien et d'organisation de la sociabilité sont ainsi capturés. Si l'expérience relationnelle ainsi collectée renvoie, de par sa nature, à la singularité de chaque personne interrogée, la méthodologie mise en place permet l'objectivation des données.

Aussi, en vue de décrire l'expérience relationnelle – la pratique et le vécu –, nous devons comprendre la pratique relationnelle et ses différentes logiques. Autrement dit, nous devons comprendre comment l'individu noue une relation et comment cette dernière évolue en tenant compte à la fois des contextes de création et d'évolution de la relation et des conditions sociales et matérielles. Nous devons recueillir son vécu relationnel jalonné de son parcours personnel, ses modes de sociabilité et leurs évolutions. Partant, nous devons connaître les opportunités relationnelles effectives qui s'offraient ou s'étaient offertes à l'individu en s'intéressant à

²¹² BOUGLÉ Célestin, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, op. cit., 1925, p. 18.

²¹³ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 56.

l'ensemble de ses cercles et contextes sociaux présents (professionnels, scolaires, universitaires, associatifs, de voisinage, familiaux, amicaux, etc.) et passés, dans la mesure où ce dernier pouvait avoir noué des relations avec des personnes dans un certain environnement et les avoir maintenues en dehors de celui-ci. Pour cerner les conditions concrètes et symboliques de l'existence, du maintien et de l'organisation des relations – ou plutôt de certaines relations – nous devons disposer de données permettant de les caractériser et de comparer leur nature et contenu pour chaque personne interrogée.

L'objectif était donc d'une part de saisir l'expérience relationnelle et d'autre part, de recueillir formellement l'ensemble des relations sociales que l'individu a pu développer et maintenir au cours de sa vie. Dans cette optique, deux entretiens ont été réalisés avec chaque personne interrogée ; le premier entretien a été structuré par la trame biographique²¹⁴ du vécu individuel, le second a permis de comprendre les logiques sociales et le *travail de sociabilité*²¹⁵ en jeu à partir des relations précédemment citées. De plus, au sein des différents contextes et de leurs temporalités respectives, nous avons utilisé la technique du *générateur de noms*, permettant la citation d'alter, l'identification des relations correspondantes et de leurs caractéristiques. Ces deux techniques – *l'entretien biographique* et le *générateur de noms* – permettent conjointement d'aborder tant la sociabilité de l'individu telle qu'elle est pratiquée et vécue que de dessiner le réseau personnel de chaque personne rencontrée à partir des données relationnelles collectées. Autrement dit, nous avons utilisé une méthode de recueil dite mixte²¹⁶, permettant d'obtenir un matériau qualitatif, quantifiable *a posteriori*. Nous tenterons ici de définir les grands principes de la méthode employée et ses apports. Dans un objectif de clarté, nous distinguerons *l'entretien biographique* du *générateur de noms*. Si ces deux techniques de recueil de données s'accordent pertinemment dans la construction de données relationnelles, il s'agit là de deux méthodes en soi, s'employant le cas échéant indépendamment l'une de l'autre.

²¹⁴ Le terme biographique souligne ici le caractère vécu de l'information et l'organisation de son recueil au temps de la vie d'un individu. PASSERON Jean Claude, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 31, 1990, p. 4.

²¹⁵ L'expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu dans sa note écrite à propos du capital social et commentée dans le chapitre 1 de ce travail. BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *op. cit.*, 1980, p. 2-3.

²¹⁶ GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains & travaux*, n° 2, n° 19, 2011, p. 161-182 ; SMALL Mario Luis, « How to Conduct a Mixed Methods Study: Recent Trends in a Rapidly Growing Literature », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, 2011, p. 57-86.

1. L'entretien biographique

La méthodologie adoptée dans ce travail suit une triple exigence : *comprendre* la pratique relationnelle d'un point de vue *diachronique* et en tenant compte des *contextes* dans lesquels elle s'inscrit. L'approche entreprise dans cette recherche relève notamment des *récits de pratique* développés par Daniel Bertaux et pour lesquels l'interprétation se concentre à la fois sur les rapports sociaux et interpersonnels²¹⁷. Une bonne prise en considération du vécu et de l'expérience nécessite en effet une attention portée à la fois aux éléments de l'histoire de vie singulière et aux éléments de contextualisation socio-historique dans lesquels ils s'inscrivent. Toute pratique sociale est à la fois propre à chaque individu et le produit de régularités objectives observables. Aussi, la description de la pratique relationnelle s'est faite en premier lieu au travers de son récit par les protagonistes, guidée par la mise en œuvre d'une approche biographique²¹⁸ menant à la *narration* d'histoires de vie – de relations – *contextualisées*²¹⁹.

La trame du vécu

La narration du vécu relationnel permet la collecte de données relatives à la pratique relationnelle en question et ainsi de *comprendre*, dans le cadre de cette recherche, les processus d'entrée en relation, les attentes, les critères de catégorisation et de hiérarchisation de la relation, le *travail de sociabilité* effectué par l'individu (en termes de conception, d'organisation, d'entretien et de maintien du lien), ainsi que les enjeux socio-affectifs et normes socio-historiques relatifs aux relations sociales. L'approche retenue du *récit de pratique* décrite précédemment permet ainsi d'organiser l'entretien selon la trame du vécu – conjointement individuel et relationnel – de la personne interrogée, et se veut, au-delà de l'outil, un objet d'étude à part entière²²⁰. Si ce récit permet en effet, la narration de chaque relation qui compose l'entourage ordinaire de la personne interrogée, son histoire est remodelée par le récit qui en est fait. Elle traduit en cela l'expérience individuelle, la manière dont la personne vit ses relations,

²¹⁷ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Nathan, Paris, 1997.

²¹⁸ Nous n'appliquons pas ici la « méthode biographique » à l'instar de Jean Peneff à un sujet collectif, mais bien à des individus singuliers (PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *op. cit.*, 1994, p. 29 25-31.) S'appuyant davantage sur l'« approche biographique » de Daniel Bertaux, nous pourrions néanmoins recourir certaines fois au terme « méthode », recouvrant alors une réalité méthodologique concrète de collecte des données.

²¹⁹ DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 11, 2010.

²²⁰ MAUGER Gérard, « Les autobiographies littéraires. Objets et outils de recherche sur les milieux populaires », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 27, vol. 7, 1994, p. 32-44.

leurs dynamiques et chevauchements avec le parcours de vie qui est le leur. L'expérience relationnelle sera d'ailleurs narrée de différente manière « selon les conditions d'existence, d'âge, les conditions sociales [...] »²²¹.

Cette narration se veut également, par essence, *diachronique*. La pratique relationnelle et son récit s'intègrent intrinsèquement « dans le développement biographique de la personne interrogée ainsi que les configurations des rapports sociaux dans leur développement historique »²²². Partant, l'approche choisie, au travers de la captation du vécu, collecte des données biographiques et révèle particulièrement les rapports entre l'expérience relationnelle et le parcours de vie, jalonné d'étapes, de cycles et d'événements. La notion de *parcours de vie* est « à l'articulation de l'individuel et du collectif » et « permet [en effet] d'être attentif tout à la subjectivité des individus, exprimée à travers des récits et aux contextes sociaux dans lesquels ils s'expriment »²²³.

Le récit articule ainsi la temporalité de l'histoire – ou parcours – de vie et la temporalité socio-historique²²⁴. Ces parcours – étapes et événements de la vie d'un individu – et leurs contextes sont dès lors parfaitement intégrés dépassant « les oppositions entre structures et déterminismes sociaux d'un côté, entre autonomie de l'acteur et des conduites individuelles de l'autre »²²⁵ et reconnaissant « le caractère interactif et contingent des environnements dans lesquels les individus évoluent. »²²⁶ Cette *contextualisation* du vécu permet en effet de considérer l'environnement social et socio-historique du narrateur au moment de la pratique elle-même, au sein de l'expérience relationnelle et également sur la production du récit à proprement parler. L'analyse des contextes au sein desquels se développent les biographies individuelles permet en outre d'en dégager les cadres communs²²⁷. En cela, on s'écarte d'un traitement psychologique et isolé de l'information²²⁸.

²²¹ GAULEJAC Vincent de, FOURN Jean-Yves Le et FRANCEQUIN Ginette, « Parcours, trajectoires, histoires, récits ? », *Enfances Psy*, n° 1, n° 38, 2008, p. 117 114-121.

²²² BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, *op. cit.*, 1997, p. 8.

²²³ ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, n° 1, N° 67, 2016, p. 65 33-41.

²²⁴ PENDARIES Jean-René, « Approche biographique et approche structurelle : quelques remarques sur le “retour du biographique” en sociologie », *L'Homme et la société*, n° 4, vol. 102, 1991, p. 53 51-63.

²²⁵ DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *op. cit.*, 2010, p. 2.

²²⁶ CARPENTIER Normand et WHITE Deena, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 45, 2013, p. 283 279-300.

²²⁷ BALAN Jorge et JELIN Elizabeth, « La Structure Sociale Dans La Biographie Personnelle », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, 1980, p. 274 269-289.

²²⁸ POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone et RAYBAUT Paul, *Les récits de vie : théorie et pratique*, Presses universitaires de France, Paris, France, 1983.

S'il doit être reprécisé que le travail conduit se concentre sur les relations sociales et non sur les parcours de vie davantage considérés, dans ce travail, comme *une forme de contextualisation*²²⁹ socio-historique²³⁰ guidant le récit de pratique, la lecture de ces derniers éclaire néanmoins l'articulation des dimensions diachroniques et synchroniques de la dynamique relationnelle. La relation sociale telle qu'elle est appréhendée révèle clairement les rapports de chevauchement entre l'expérience relationnelle et les parcours de vie individuels, jalonnés conjointement d'étapes, de cycles, d'événements et de rencontres. Outre *le modèle socio-historique à un moment historiquement donné* qu'ils représentent, les parcours de vie intègrent des histoires de vie singulières et au-delà les représentations que les individus s'en font²³¹. En cela, les parcours de vie font état du processus à l'articulation de l'individuel et du collectif²³². Plus encore, ils permettent de réconcilier « le processus temporel (les étapes) de la vie, les différentes dimensions (ou sphères) d'une vie, l'interaction des vies entre elles, et enfin le contexte social dans lequel elles se déroulent »²³³. La distinction entre l'expérience et le parcours serait en tous points artificielle. Il serait en effet peu cohérent de s'intéresser aux parcours de vie individuels et aux bifurcations²³⁴ sans prendre en compte l'influence d'*autrui* significatifs²³⁵, l'impact des ruptures amicales et amoureuses, ou bien encore l'existence de rencontres, même fortuites et éphémères. Et réciproquement, concernant plus spécifiquement notre travail, il serait effectivement difficile d'appréhender la manière dont se compose un entourage sans s'arrêter sur les différents événements, étapes et cycles « biographiquement critiques »²³⁶ qui impacteront cette composition. Ainsi, d'un point de vue synchronique, le récit de pratique relationnelle ainsi contextualisé met à jour l'interférence des activités sociales et/ou des sphères de vie entre elles. D'un point de vue diachronique, si les parcours de vie sont singuliers et suivent leur propre rythme, ils éclairent les points de passage, les « interstices, à ce

²²⁹ DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *op. cit.*, 2010, p. 2.

²³⁰ VIVIER G. et LELIEVRE É., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, n° 6, vol. 56, 2001, p. 1043-1073 ; PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 49-2, 2018, p. 115-134.

²³¹ PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *op. cit.*, 2018, p. 115-134.

²³² ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *op. cit.*, 2016, p. 33-41.

²³³ PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *op. cit.*, 2018, p. 115-134.

²³⁴ BIDART Claire, GROSSETTI Michel et BESSIN Marc, *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, coll. « Recherches », 2009.

²³⁵ BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entours lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, n° 3, vol. 49, 2008, p. 559-583 ; MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2006.

²³⁶ PENDARIES Jean-René, « Approche biographique et approche structurelle », *op. cit.*, 1991, p. 53 51-63.

qui se passe entre les moments charnières, à la manière dont une personne va d'un point à l'autre. »²³⁷. Cette notion de parcours de vie permet donc aussi de tenir compte des transitions, d'intégrer le mouvement²³⁸ et l'imprévisibilité²³⁹ dans l'analyse de la pratique et de l'expérience relationnelle.

La mise en contexte

Concrètement, le *récit de pratique* relationnelle réalisé, dans le cadre de ce travail, a ainsi été guidé par les divers contextes sociaux – scolaires, familiaux, professionnels, résidentiels, etc. – recouvrant le parcours de vie de l'individu. Les séquences de vie ont donc été générées à partir des contextes ordinaires, institutionnels et informels, ainsi qu'à partir d'événements et de contextes moins prévisibles et/ou moins réguliers. Cette mise en contexte des parcours de vie et de la pratique relationnelle prévient dès lors des contradictions chronologiques dans le récit et assure un minimum de formalisme²⁴⁰ à l'entretien. « Une règle importante est sans doute de concrétiser au maximum la reconstruction là où l'aspect factuel importe, éventuellement même en recourant à des documents ou à des outils qui peuvent faciliter le travail de rappel »²⁴¹. Aussi, la conduite de l'entretien a été soutenue par plusieurs outils, notamment un document permettant de poser et de décrire chacun des contextes énoncés et leurs temporalités respectives.

Cette contextualisation autour du matériau biographique, « *encore insuffisamment développé* »²⁴² selon Didier Demazière et Olivia Samuel, a également le mérite d'accompagner le travail de mémoire autour d'une relation et de son histoire. La dimension chronologique et contextuelle pallie en effet les oublis et difficultés de remémoration.

En collant au parcours de vie, les contextes structurent chronologiquement le récit non seulement à partir de dates précises, mais surtout autour de cycles, d'étapes, de lieux, plus

²³⁷ ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *op. cit.*, 2016, p. 38 33-41.

²³⁸ GAULEJAC Vincent de, FOURN Jean-Yves Le et FRANCEQUIN Ginette, « Parcours, trajectoires, histoires, récits ? », *op. cit.*, 2008, p. 114-121.

²³⁹ GROSSETTI Michel, *Sociologie de l'imprévisible : Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses Universitaires de France - PUF, Paris, 2004 ; GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 1, vol. 120, 2006, p. 5 ; LONGO Maria-Eugenia, BOURDON Sylvain, CHARBONNEAU Johanne, KORNIG Cathel et MORA Virginie, « Normes sociales et imprévisibilités biographiques », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, N° 65, 2013, p. 93-108 ; CARPENTIER Normand et WHITE Deena, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *op. cit.*, 2013, p. 279-300.

²⁴⁰ PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *op. cit.*, 1994, p. 25 25-31.

²⁴¹ LEVY R., « Regard sociologique sur les parcours de vie », p. 6 18.

²⁴² DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *op. cit.*, 2010, p. 2.

généralement de repères spatio-temporels significatifs tels que l'école, le collège, le lycée, l'université, les premiers petit(e)s ami(e)s, le premier emploi, le premier appartement, etc. À nouveau, l'outil et l'objet se rejoignent. Ainsi, si dans l'analyse, que nous présenterons dans le chapitre suivant, les contextes peuvent être un objet d'étude à part entière – de par, notamment, *l'univers normatif* qu'il sous-tend, *l'espace d'activité* ou l'événement qu'il peut représenter²⁴³ – ils font en effet également figure de *processus dynamique* au sens où ils « ont leurs propres temporalités et [...] dessinent des histoires ou des parcours collectifs auxquels les individus se rattachent de manière différenciée »²⁴⁴. En cela, ils participent à la compréhension et à la formalisation des expériences relationnelles.

Cette perspective contextuelle conduit ainsi aisément à la formalisation du réseau personnel par la structuration qu'elle impose intrinsèquement d'autant plus si cette formalisation est soutenue par une seconde méthode de recueil des données, plus statique et directive, communément appelée en sociologie des réseaux sociaux, le *générateur de noms*. Si la méthode biographique classique est une méthode non directive, il était nécessaire de recueillir conjointement des éléments relationnels précis et de manière systématique pour réaliser une analyse du réseau personnel des personnes interrogées ; autrement dit, de citer leur entourage ordinaire au travers des divers environnements et contextes dans lesquels ce dernier se développe et évolue.

2. Générer le réseau personnel

La trame narrative a ainsi été structurée par plusieurs générateurs de noms. Ces derniers permettent, par l'énumération d'*alters*, correspondant aux relations, la formalisation du réseau personnel et son analyse. Cette seconde méthode nécessite une conduite rigoureuse des entretiens comprenant des consignes très strictes – chaque relation devant être renseignée de façon systématique et caractérisée par des descripteurs pertinents.

Le générateur de noms

Le générateur de noms est une ou plusieurs questions types qui permettent à la personne interrogée d'énumérer les personnes, les alters, avec qui elle a un certain type de lien. Il peut s'appliquer dans le cadre d'une recherche dite quantitative par l'intermédiaire d'un

²⁴³ *Ibid.*, p. 7.

²⁴⁴ *Ibid.*

questionnaire, dans le cadre d'une analyse secondaire de données (documents, correspondances, archives, etc.) ou bien, comme c'est le cas ici, par l'intermédiaire d'un entretien en face-à-face. En France, la première enquête à avoir utilisé cette approche est l'étude « contacts entre les personnes »²⁴⁵. Produite par l'Ined et l'Insee, cette étude réalisée de 1982 à 1983 vise à « décrire et étudier les relations qu'entretiennent les Français avec les personnes ne faisant pas partie de leur ménage : parenté, voisins, relations de travail, etc., afin de tenter une approche descriptive de la sociabilité des Français. » Les participants avaient pour mission de noter toutes les personnes avec lesquelles ils avaient discuté au cours d'une semaine.

Il s'agit là d'une méthode « intrusive » où la personne cite les relations qu'elle a nouées, développées, maintenues ou non. Cela relève donc d'une relation d'enquête négociée où la confiance et l'anonymat sont essentiels. L'objectif de cette méthode est de recueillir l'ensemble des relations sociales – selon la nature du lien étudié – de la personne interrogée ainsi que des éléments les caractérisant. La manière dont la citation des relations est générée aura un impact sur la nature et les caractéristiques des relations alors collectées²⁴⁶.

Il existe différents types de générateurs de noms. Le choix est pris en fonction de la nature des données relationnelles et du périmètre souhaités pour la recherche. Néanmoins, nous pouvons classer les générateurs de noms selon trois catégories²⁴⁷ : les générateurs basés sur l'échange et le soutien²⁴⁸, ceux basés sur la proximité affective et les personnes significatives²⁴⁹ et enfin ceux basés sur les interactions²⁵⁰. Il est également possible de générer des réseaux à partir de l'accès à certaines ressources²⁵¹ ou bien à partir de la position des individus ; on parle alors de générateur de positions²⁵². Enfin, les réseaux peuvent également être générés à partir de contextes²⁵³ spécifiques et/ou chronologiques.

²⁴⁵ L'ensemble des informations et documents relatifs à cette étude est présent sur ce site : <https://data.progedo.fr/studies/doi/10.13144/lil-0085>

²⁴⁶ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 22.

²⁴⁷ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », op. cit., 2011, p. 3 266-286.

²⁴⁸ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, op. cit., 1982 ; GROSSETTI Michel, « La ville dans l'espace des réseaux sociaux. », *La ville aux limites de la mobilité*, Presses Universitaires de France, 2006, p. 83-90.

²⁴⁹ WELLMAN Barry, « The Community Question: The Intimate Networks of East Yorkers », op. cit., 1979, p. 1201-1231 ; FERRAND Alexis, *Confidents. Une analyse structurale de réseaux sociaux*, op. cit., 2007.

²⁵⁰ HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 216, 1988, p. 3-22, [<https://doi.org/10.3406/estat.1988.5267>].

²⁵¹ VAN DER GAAG Martin et SNIJDERS Tom A. B., « The Resource Generator: social capital quantification with concrete items », *Social Networks*, n° 1, vol. 27, 2005, p. 1-29.

²⁵² LIN Nan, « Social Networks and Status Attainment », *Annual Review of Sociology*, n° 1, vol. 25, 1999, p. 467-487.

²⁵³ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011 ; BIDART Claire, « Panel de Caen. Note méthodologique. »

Il est possible de combiner plusieurs générateurs de noms. De nombreuses enquêtes reposent sur la technique des générateurs de noms multiples. Selon Claude Fischer, « pour décrire l'ensemble du réseau d'un ego, une seule question ne suffira probablement pas, même si elle est bien formulée, fiable et valide. La question de Laumann²⁵⁴, demandant de citer les “amis... que vous voyez le plus souvent”, ne tient pas compte de nombreux liens, tels que les intimes éloignés et les connaissances influentes. La question des “personnes dont vous vous sentez proche” ne tient pas compte des alters influents non proches, tels que le patron. La question de savoir avec qui ego “discute des choses importantes” laisse de côté des alters clés à qui les répondants ne se confient volontairement pas, tels que, souvent, leurs parents. Aucune question n'est suffisamment large, multidimensionnelle, fiable et valide pour être utilisée seule. En outre, les réponses à une seule question sont probablement plus affectées par des distorsions de la mémoire ou de l'humeur que les réponses à une batterie de questions. Van der Poel estime qu'un minimum de trois questions serait suffisant »²⁵⁵. Dans notre enquête, nous avons procédé à deux types de générateurs de noms afin de formaliser l'entourage ordinaire des personnes interrogées.

L'entourage *ordinaire* est constitué de relations non seulement proches et intimes, mais au-delà de relations sociales plus ordinaires et quotidiennes. Toute en respectant la consigne, il était donc nécessaire de collecter l'ensemble des relations vécues – active et affinitaire – au moment de l'entretien, qu'il s'agisse de liens forts ou faibles. Le premier générateur de noms mis en place était contextuel et chronologique (tous les contextes présents et passés traversés) permettant de dessiner les contours de l'entourage puis d'en préciser la composition tout en définissant la nature et la force du lien cité. Nous avons donc demandé à chaque personne interrogée par contextes présents et passés, de citer les personnes avec lesquelles elle entretenait une relation active, directe et affinitaire comprenant un seuil de connaissance et un engagement réciproques que nous avons préalablement définis. Un alter est ainsi cité dès lors qu'ego le reconnaît, l'identifie, en tant que *relation sociale* ; cette identification renvoie ici à un degré

²⁵⁴ LAUMANN Edward O., « Prestige and Association in an Urban Community », *op. cit.*, 1968, p. 619-620.

²⁵⁵ Traduction personnelle « To describe an ego's network in total, however, any single question is unlikely to suffice, even if it is well-formulated, reliable, and valid. Laumann's probe, “friends ... see[n] most often,” leaves out many ties, such as intimates far away and influential acquaintances. Asking for the “people you feel close to” misses influential non-close alters, such as a boss. Inquiring about whom ego “discuss[es] important matters” leaves out key alters in whom respondents purposefully do not confide, such as, often, their parents. No one question is sufficiently broad, multidimensional, reliable, and valid to stand alone. Also, answers to single questions are probably more affected by distortions of memory or mood than answers to a battery. Van der Poel (1993 b) estimates that a minimum of three questions would suffice. » FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *op. cit.*, 2021, p. 227-239.

minimal d'engagement permettant de valider l'existence d'une relation entre ego et l'alter cité. Au sein de chaque contexte, la question posée renvoyait aux personnes desquelles il était le plus proche, relevant la qualité affinitaire de la relation ; l'objectif étant de dissocier les liens forts des contacts plus ordinaires²⁵⁶. La notion d'affinité et de proximité affective étant relativement différente en fonction du contexte en question, les questions ont été adaptées aux dits contextes. Les générateurs contextuels par ordre chronologique décroissant étaient composés des questions suivantes :

Au sein du contexte professionnel : Qui sont les collègues avec qui vous avez le plus d'affinité (professionnelle et amicale) ? Qui sont les collègues dont vous êtes le plus proche ? Avec lesquels vous partagez plus de choses, dont les discussions dépassent le cadre du travail ? Qui sont les collègues que vous voyez en dehors de votre travail ? Certains de vos collègues sont-ils devenus des amis ? Sont-ils déjà venus à votre domicile ?

Concernant le voisinage : Connaissez-vous vos voisins ?

Quels sont ceux avec qui vous avez le plus d'affinité ? Avec lesquelles vous avez des discussions personnelles, intimes ? (Discussions plus amicales, mais banalités de la vie quotidienne (sur le palier, dans l'ascenseur, par-dessus la haie...))

Sont-ils déjà venus à votre domicile ? Êtes-vous déjà allé chez eux ? Ou invitations collectives, avec un type de discussions plus personnelle. Laissez-vous vos clés pendant les vacances à vos voisins, lesquels ? À quels voisins avez-vous déjà demandé ou proposé des services, de l'entraide ?

Concernant les activités : Avez-vous des activités ? Faites-vous partie d'un club, d'une association ? Y êtes-vous allé seul, par vous-même ? Ou connaissiez-vous déjà quelqu'un à cette activité ? Avez-vous fait de nouvelles rencontres par l'intermédiaire de cette activité ? Parmi ces rencontres, certaines sont-elles devenues des relations plus proches ? Avec qui avez-vous des discussions, qui sortent du cadre de l'activité, personnelles, intimes ? Sont-ils déjà venus à votre domicile ?

Concernant les enfants, le conjoint et autre relation transitive : Avez-vous fait des rencontres par l'intermédiaire de vos enfants ? (Parents d'élèves, activités, voisinage...) de votre conjoint ? De vos amis ? Parmi ces rencontres, certaines sont-elles devenues des relations plus proches ? Avec qui avez-vous des discussions qui sortent personnelles, intimes ? Sont-ils déjà venus à

²⁵⁶ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *op. cit.*, 2011, p. 10 266-286.

vosre domicile ? Avez-vous un lien sans la présence de vos enfants, conjoints, amis ? Avec votre conjoint, avez-vous des amis en commun ? (amis du couple)

Concernant la famille : Pouvez-vous me décrire vos relations familiales ? Avec qui entretenez-vous une relation plus proche (discussion personnelle, contact fréquent, etc.) ? Qui voyez-vous en dehors du cercle familial ? Activité partagée, relation interindividuelle ? Avec qui avez-vous des discussions personnelles, intimes ?

Le générateur de nom par contextes de vie chronologique assure la reconstitution de la structure diachronique du récit. Une fois la structuration du vécu par contexte réalisée, le deuxième générateur de noms entre en jeu pour faire émerger les personnes significatives à partir des situations d'entraide et de soutien ainsi que des critères de rôle plus généraux. Dans la plupart des études, la question du rôle apparaît lors de questions complémentaires plutôt qu'en tant que générateur de noms²⁵⁷. Mais cela a permis d'affiner la qualification de relations préalablement citées et de les dissocier du cercle ou groupe auxquels elles appartiennent, mais également de pallier certaines omissions d'alters parfois centraux. Ainsi, la dimension de la proximité affective du premier générateur a laissé place aux critères de rôles (« Qui étaient les témoins de votre mariage ? Votre parrain/marraine ? Ceux de vos enfants ? »), aux événements clés (« Qui était invité à votre mariage ? Anniversaire ? »), aux événements plus routiniers (« Avec qui passez-vous Noël ? Le jour de l'an ? Avec qui partez-vous en vacances ? »), au *travail de sociabilité* (« À qui envoyez-vous des cartes postales ? De vœux ? Faire-part ? ») et aux demandes d'entraide (« À qui avez-vous déjà demandé un service ? De l'aide ? »). Ces questions permettent aussi à l'enquête de nommer les personnes pour lesquelles il a, réciproquement, endossé ce rôle.

De plus, questionner les personnes significatives permet de mettre en lumière la dynamique des relations ; certaines d'entre elles pouvant ne plus apparaître au sein des relations affinitaires et effectives. On pense alors par exemple aux témoins de mariage d'il y a 20 ans, aux meilleur(e)s ami(e)s aux lycées et autres personnes « significatives » ayant disparu de l'entourage ordinaire.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 3 266-286.

L'ensemble des prénoms des enquêtés et des alters a été anonymisé ; les pseudonymes ont notamment été générés grâce à l'application²⁵⁸ de Baptiste Coulmont²⁵⁹.

Le déroulement de l'entretien

Chaque entretien s'est déroulé en deux temps. L'objectif du premier entretien était la réalisation de la biographie relationnelle et la formalisation du réseau personnel. Pendant la première rencontre, l'entretien fut en partie directif et a conduit à l'énumération non « hiérarchisée » des alters ; leur citation a été guidée par consigne initiale dans les différents contextes, activités, lieux vécus chronologiquement, ou plus exactement dans une chronologie inversée, allant des contextes présents aux contextes passés. Les premiers alters cités sont souvent ceux désignés par la suite comme les plus proches affectivement, mais l'énonciation peut également prendre la forme sociale ou spatiale de l'environnement social dans lequel ces relations sont vécues (structuration de l'espace professionnel, du voisinage, de la famille, etc.).

L'entretien commençait par le cadre professionnel. Les caractéristiques quotidiennes, concrètes et fonctionnelles des relations citées dans cet environnement facilitent leur énumération. Partant, c'est l'environnement le plus facile à aborder. Le cas échéant, nous revenons sur les emplois précédents. Par la suite, la formation professionnelle et/ou universitaire, scolaire et l'enfance sont donc sollicitées, car certaines relations peuvent avoir perduré en dehors du contexte initial²⁶⁰. Ensuite, nous évoquons ensuite le voisinage, les associations, loisirs, activités et relations par les enfants et/ou par le conjoint, actuels et passés. Certaines relations peuvent avoir été omises ne correspondant pas à des environnements sociaux précis, alors nous décrivons les relations de la sphère dite amicale et, dans certains cas, les relations de proximité voire de connaissance. À ce stade, le nombre de relations citées est donc très variable. Enfin, nous abordons la famille, qui est de loin l'environnement le plus complexe. En effet, les personnes interrogées s'expriment très peu sur les membres de leurs familles : soit les relations sont décrites comme « simples » et « naturelles » et ils n'en voient pas l'intérêt, soit les relations sont conflictuelles ou inexistantes et ils n'en dévoileront guère plus. C'est donc davantage sur la structure familiale que nous posons des questions : réunions de famille ritualisées,

²⁵⁸ <https://coulmont.com/blog/2012/10/12/anonymiser-les-enquetes> ; <https://sms.hypotheses.org/26141> ; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00739600/document>

²⁵⁹ COULMONT Baptiste, « Le petit peuple des sociologues : Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, n° 107, 2017, p. 153-175.

²⁶⁰ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, *op. cit.*, 1982, p. 4.

organisations collectives, etc. Cela permet à la personne interrogée de présenter ses relations familiales sans entrer dans l'intimité du lien et, à l'analyse, d'en comprendre le fonctionnement, le rôle de chacun, son intervention ou non dans le maintien des liens familiaux. Les relations familiales les plus développées sont celles qui sortent du contexte. Lorsqu'un membre de la famille est aussi un ami, un voisin ou un collègue, la relation est d'abord définie par la personne interrogée en dehors du cadre familial.

Comme évoqué précédemment, chaque relation citée est nommée et caractérisée par son sexe, âge, lieu d'habitation, situation sociale et matrimoniale. Sont également précisés les circonstances de la rencontre, l'histoire de la relation, son contenu, sa fréquence, son intensité (meilleur ami, très bon ami...) et son statut (ami, voisin, collègue, frère...), autrement dit, l'ensemble des descripteurs de la relation que nous allons décrire par la suite.

Le deuxième entretien est dit d'auto-confrontation. En effet, lors de celui-ci, la liste des personnes citées et leurs caractéristiques leur sont présentées selon une trame chronologique inversée et quelques éléments de contextualisation. L'enquêté peut ainsi vérifier et amender les éléments narrés²⁶¹. La lecture de ceux-ci, au-delà des ajouts et des corrections possibles, peut entraîner, par réflexivité, une discussion sur le vécu et la pratique relationnelle, les critères, les règles, les attentes, leurs évolutions, etc. Puis, nous proposons, à partir d'un schéma circulaire égocentré, présenté ci-dessous, de définir, et donc de placer chacune de leurs relations en fonction du degré d'intensité affective.

²⁶¹ GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *op. cit.*, 2011, p. 161-182.

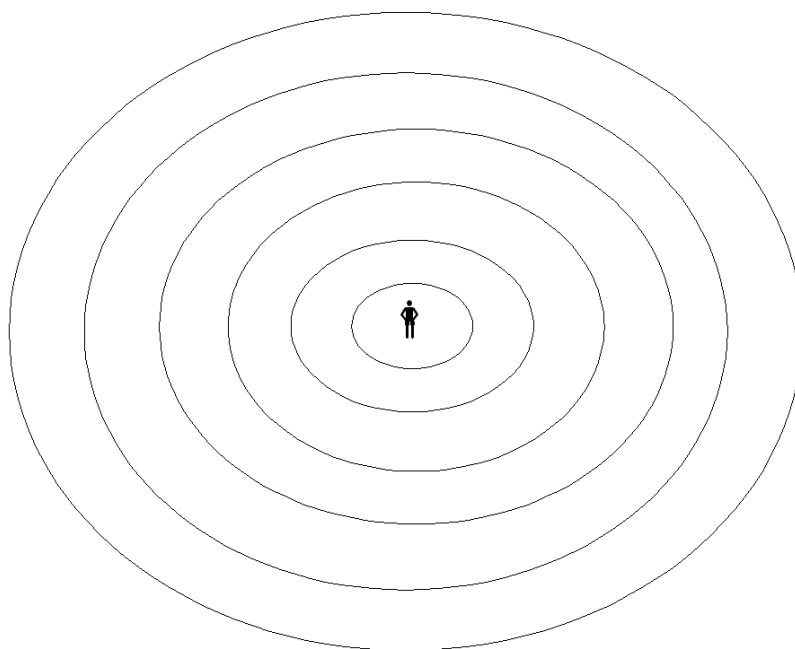


Figure 1: schéma circulaire égocentrique présenté aux enquêtés

Les relations préalablement citées ont été dès lors affinées et hiérarchisées entre elles, selon la proximité affective que l'interviewé leur attribue. Contrairement aux enquêtes de B. Wellman et de R. Burt, nous ne nous intéressons pas ici uniquement à la « niche » des liens très proches²⁶². Cette hiérarchisation a été réalisée sur l'ensemble de l'entourage cité comprenant toutes les relations contextualisées. Les enquêtés ont choisi le nombre de degrés nécessaires (meilleur ami, très bon ami, bon ami, ami/copain, bonne connaissance, connaissance, etc.) et définissent à la fois les catégories et les différences significatives entre elles. Les catégories n'ont pas été livrées à l'enquêté dans la mesure où son élaboration proprement dite était interrogée, tant au niveau de la production de sens que dans l'attitude lors de l'exercice²⁶³. Cette manière de procéder permet de distinguer la représentation de l'intensité affective des formes d'interactions, de les analyser comparativement puis de voir leur niveau d'articulation.

Au sein des contextes, cercles et groupes, puis à l'échelle du réseau a été posée la question du lien entre les alters, plus précisément s'il existait un lien entre eux en dehors de la présence de l'enquêté ; celui-ci pouvant mettre en présence son entourage sans pour autant que des relations interpersonnelles en ressortent.

²⁶² WELLMAN Barry, « The Community Question: The Intimate Networks of East Yorkers », *op. cit.*, 1979, p. 1201-1231 ; BURT Ronald S., « Network items and the general social survey », *Social Networks*, n° 4, vol. 6, 1984, p. 293-339.

²⁶³ MCCARTY Christopher, « Structure in personal networks », *op. cit.*, 2002, p. 3 ; WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le "Family Network Method" (FNM) », *op. cit.*, 2005, p. 427-445.

L'entrée contextuelle et chronologique a entraîné l'énumération mécanique de certains alters parce qu'ils étaient associés à un groupe, à un moment important, à une période charnière, tout simplement parce qu'ils font partie de l'histoire de vie de la personne interrogée. Toutes les personnes interrogées ont donc cité des relations en dehors de la consigne, non affinitaires pour certaines, mais surtout non effectives au moment de l'entretien. C'est notamment le travail de hiérarchisation de la relation qui a révélé l'inactivité de ces relations « Jérôme, je ne le vois plus, il va dans ceux que je ne peux pas ignorer parce qu'ils ont compté pour moi à un moment. » (Sophia, 25 ans, en couple, étudiante). Or, ce travail n'avait pas pour objectif d'analyser les situations conflictuelles et négatives en termes relationnels. Ces relations ont donc été sorties du recueil principal. Les « non-relations » comprennent ici les citations dites d'énumération automatique, les interactions non répétées, sans contenu ni engagement relationnel à proprement parler²⁶⁴. Une base de données a été créée afin de les recueillir ; ces non-relations sont ainsi associées à un contexte de rencontre ainsi qu'à une catégorie d'analyse en termes de disparition du lien.

Une fois la biographie relationnelle et le réseau personnel affinitaire et valué recueillis, des questions plus générales portant sur la sociabilité sont posées, les relations décrites pouvant servir d'exemples.

Les descripteurs

Générer une liste de noms ne peut suffire à l'analyse du réseau personnel d'*ego*. Il est nécessaire, parallèlement à leur énumération, de caractériser chaque relation citée. Deux types de descripteurs interviennent alors : ceux qualifiant la relation proprement dite et ceux qualifiant l'alter associé. Pour chaque relation citée, les éléments suivants ont été systématiquement renseignés par la personne interrogée :

- Le contexte dans lequel la rencontre a eu lieu ;
- La date de cette rencontre, la date à partir de laquelle le lien s'est établi, si la rencontre n'a pas tout de suite donné lieu à une relation telle que nous la définissons
- Le ou les contextes sociaux dans lesquels la relation s'est développée et a été maintenue,

²⁶⁴ Il peut s'agir de relations dormantes, de ruptures liées à la perte de contact, de relations négatives et conflictuelles ou bien encore de relations non-effectives. Nous utilisons l'expression « non-relations » par commodité méthodologique au sens, où les liens décrits dans ce cadre ne correspondent pas à la consigne fixée dans notre questionnaire principal. Mais ces « relations » ne sont pas des inconnus ou des personnes citées au hasard.

- Le contenu des échanges (type de discussions, d'échange et leur niveau d'intimité)
- L'intensité du lien (proximité affective définie par l'enquêté)
- Le registre de la relation (amical, familial, professionnel)
- La fréquence des contacts
- Les caractéristiques socio-démographiques des alters : sexe, âge, lieu d'habitation, situation sociale et professionnelle.

Nous reviendrons en détail sur ces descripteurs plus loin dans ce chapitre dans la partie relevant des analyses réalisées.

3. Accueil, réflexivité et limite de la méthode

Le récit de vie permet d'exprimer la subjectivité des individus²⁶⁵. L'usage du biographique relève en effet par définition d'une forme de présentation de soi ; la personne interrogée est *porte-parole* de sa propre histoire.²⁶⁶ En cela, l'entretien qui décrit les parcours de vie laisse « une place à la réflexivité des personnes sur elles-mêmes et à leur possible prise sur leur environnement »²⁶⁷. À cela s'ajoute la dimension relationnelle du contenu des échanges, l'étape d'auto-confrontation, de catégorisation et les supports d'entretien²⁶⁸. L'ensemble des outils et de méthode de recueil donne à étudier le sujet enquêté face à sa pratique et ses relations ainsi que son accueil de la démarche, ses réactions et attitude. Tout cela participe de l'analyse de la conception et du fonctionnement relationnel.

L'accueil de la démarche a été majoritairement positif. Il était plaisant pour les personnes interrogées d'avoir un espace de discussion sur, selon leur propos, ce dont *elles ne parlent réellement jamais* dans leur globalité : leurs relations sociales. Pour autant, nous avons relevé certaines résistances dans les « exercices » proposés. Certaines personnes ont craint des problèmes de mémoire, de noms et temporalités ainsi que, selon leur propos, *la dimension psychanalytique de l'entretien*. Certains ont redouté d'émettre un jugement sur leurs relations, d'autres ont été franchement réfractaires au fait de catégoriser leurs relations qui sont pour eux absolument naturelles et dénuées de hiérarchie ; ce sont finalement ces personnes qui réalisent

²⁶⁵ ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *op. cit.*, 2016, p. 37.

²⁶⁶ PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *op. cit.*, 1994, p. 27.

²⁶⁷ ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *op. cit.*, 2016, p. 38.

²⁶⁸ Il s'agit ici du tableau des relations citées et du schéma circulaire égocentrique apportés au second entretien.

l'exercice avec la plus grande aisance. Nous avons également pu relever l'effet narcissique du « bon nombre de relations ». En effet, à la fin du premier entretien, les personnes commentent souvent la longue liste de noms cités. Elles peuvent être surprises du nombre de personnes, satisfaites ou non du nombre de noms et de pages et demandent généralement notre avis : « *Alors, j'ai beaucoup de relations ? C'est pas mal ? Hein ?* », « *Est-ce que je suis dans la moyenne ?* ». Ici, c'est plutôt l'aspect quantitatif qui prime et valorise l'individu. Au second entretien, alors que les relations ont été évaluées selon l'intensité affective du lien, c'est l'aspect qualitatif qui prend le pas : « *Bon, j'ai peu de relations, mais beaucoup sont très proches de moi.* », « *J'en ai beaucoup, mais finalement des vrais amis, j'en ai peu...* ». D'une manière générale, le vécu relationnel est conté de manière à se valoriser. Les rôles, conflits et contenus des échanges tels qu'ils sont exposés participent de l'analyse globale. De nombreux auteurs ont relevé les limites de l'approche et méthode bibliographiques et au-delà de la narration du vécu que l'on peut considérer comme romancé, sélectionné et reconfiguré²⁶⁹, voire illusoire²⁷⁰. Mais c'est, semble-t-il, inhérent à toute narration de « présenter une certaine version de [soi] même »²⁷¹ et cela reste un des accès les plus pertinents à la réalité sociale. Au contraire, l'un des apports principaux de l'ensemble de la méthode mobilisée est la cohérence du récit et des données relationnelles. La dimension diachronique, la mise en rapport des événements et des relations, même si l'expérience relationnelle a pu être reconfigurée²⁷² par la personne interrogée, offrent une réelle connaissance objective des faits. Aussi, quelques contradictions sont apparues quant à l'intensité d'une relation ou son contenu, mais l'usage de la chronologie à partir des contextes ainsi que les deux entretiens ne permettent à l'enquêté d'unifier son discours que sur des temporalités vécues relativement courtes. Ce qui est finalement en jeu, pour reprendre les propos de Pierrine Robin, « ce sont les conditions de production du récit, comment la personne s'est construite ou reconstruite comme sujet, comment chacun entreprend de se dégager pour atteindre une marge de liberté, par des pratiques de réflexion et d'analyse de soi »²⁷³. Dans tous les cas, on ne change pas l'histoire, on ne peut en changer que les récits²⁷⁴.

²⁶⁹ GIRAUD Frédérique, SAUNIER Emilie et RAYNAUD Aurélien, « Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie », 2014, p. 12.

²⁷⁰ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *op. cit.*, 1986, p. 69-72.

²⁷¹ GIRAUD Frédérique, SAUNIER Emilie et RAYNAUD Aurélien, « Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie », *op. cit.*, 2014, p. 5.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*, p. 118.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 120.

Par ailleurs, la rigueur du recensement systématique des données s’est révélée décisive. Outre la précision du matériau, sa richesse est remarquable. La reconstitution de l’univers relationnel et social de l’individu tout au long de sa vie (l’analyse diachronique de processus, les contextes spatio-temporels, les rapports socio-historiques, les indicateurs relationnels) a rendu possibles les comparaisons et récurrences analytiques. Comme le souligne Claude Fischer, « ces récits illustrent la riche diversité des relations humaines, depuis les descriptions chaleureuses d’amis “plus proches que la famille” jusqu’aux dénonciations amères de trahison, depuis les histoires d’entraide jusqu’aux récits d’abandon. [...] Mais ces histoires confirment mon sentiment que nous sommes d’autant plus performants que nos méthodes s’approchent de la révélation de ces histoires très personnelles et particulières, une relation à la fois. »²⁷⁵. Néanmoins, une difficulté inhérente au recueil de l’ensemble des relations vécues par l’individu, de façon la plus exhaustive et précise possible, est la durée de l’entretien. Dans la présentation de notre recherche, nous annonçons la nécessité de deux entretiens de 1 h 30 chacun. Finalement, la durée moyenne de nos entretiens est supérieure à quatre heures (de 3 h à 6 h).

Une autre difficulté fut de maintenir le contact avec la personne entre les deux rencontres, un seul entretien effectué ne produisant aucune donnée utilisable pour ce travail.

Enfin, l’intrusion dans la pratique relationnelle s’est révélée importante. L’entretien aura eu des conséquences sur la pratique relationnelle des enquêtés. Entre les deux rencontres, certains nous ont indiqué que, grâce au travail réalisé et aux souvenirs remémorés, ils ont recontacté ou cherché à recontacter d’anciennes relations. De même, la prise de conscience du *travail de sociabilité*, de la réciprocité des liens et du contenu de certaines relations a provoqué, chez certains, des sentiments de rancœur, voire d’hostilité envers certaines personnes citées.

Ce travail s’est donc appuyé sur une méthode mixte de collecte des données. De nombreuses études dites mixtes s’appuient sur des outils de collecte quantitatifs et qualitatifs en parallèle, dans le but soit de confirmer les résultats obtenus par l’un ou l’autre des deux outils, soit en

²⁷⁵ Traduction personnelle « Those accounts depict the rich diversity of human relationships, from warm descriptions of friends who were “closer than family” to bitter denunciations of betrayal, from stories of mutual help to stories of abandonment. [...] But these stories confirm my sense that we do better the closer our methods get to revealing those very personal and particular stories, one relationship at a time. » FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *Personal Networks : Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1re éd., Cambridge University Press, 2021, p. 236-237.

complémentarité lorsque l'un des deux outils ne peut capter qu'une partie de l'objet de la recherche²⁷⁶. Dans notre travail, nous n'avons pas mis en place plusieurs outils de collecte relevant de différentes approches ; l'entretien est l'outil de recueil principal. Mais la manière dont celui-ci a été pensé et réalisé permet de capter les éléments biographiques, la pratique relationnelle contextualisée et le réseau personnel à travers la citation des alters au gré du parcours de vie et de la pratique ainsi décrite. Différents types d'informations ont été demandés aux mêmes individus à partir du même outil de collecte. Mario Luis Small désigne cette manière *imbriquée* de collecter les données de « nesting »²⁷⁷. En outre, le fait de quantifier les éléments ainsi narrés²⁷⁸ participe également d'une méthode mixte.

Au terme de la collecte mise en œuvre, ce travail repose sur 24 récits de pratiques relationnelles, 24 entourages et réseaux personnels reconstitués et formalisés et trois bases de données (une base de données recueillant l'ensemble des alters cités et leurs caractéristiques socio-démographiques, relationnelles et structurales, une base de données rassemblant les non-relations citées, une base de données rassemblant les données socio-démographiques et structurales des enquêtés). Une méthode d'analyse plurielle a donc été nécessaire pour accueillir la complexité et la richesse des données qualitatives, statistiques et relationnelles collectées.

III. L'analyse mixte de données relationnelles

Des entretiens, en deux temps, ont été menés auprès de 24 enquêtés rendant possible à la fois l'analyse de la pratique relationnelle et à la fois la reconstitution de 24 entourages finement documentés. L'usage de méthodes mixtes dans la collecte des données conduit à la réalisation d'une pluralité d'analyses tant du point de vue de la nature du matériau – qualitatif, quantitatif ou structural – que du point de vue des échelles d'analyse – l'individu, la relation, le réseau –. Chacune de ces approches et échelles d'analyse a été complémentaire et nécessaire à la compréhension de la pratique relationnelle dans son ensemble. On peut parler, comme l'écrit M.L. Small²⁷⁹ d'analyses croisées (« crossover analyses ») faisant ici référence notamment aux études au sein desquelles les données qualitatives sont analysées à l'aide de techniques

²⁷⁶ SMALL Mario Luis, « How to Conduct a Mixed Methods Study », *op. cit.*, 2011, p. 57-86.

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *op. cit.*, 2011, p. 161-182.

²⁷⁹ SMALL Mario Luis, « How to Conduct a Mixed Methods Study », *op. cit.*, 2011, p. 57-86.

formelles, mathématiques ou statistiques. L'analyse de réseaux sociaux relève d'ailleurs particulièrement bien de cette approche analytique croisée, définie par M. L. Small.

Aussi, chaque donnée a été analysée en fonction de sa nature et apports. Dans un premier temps, nous avons procédé à la reconstitution des entourages en saisissant et en codant les données relationnelles recueillies. Ces 24 entourages reconstitués et formalisés ont donné lieu à la constitution de trois bases de données : une base de données « alter » recueillant l'ensemble des alters cités et leurs caractéristiques socio-démographiques et relationnelles, une base de données rassemblant les « non-relations » citées²⁸⁰ et enfin une base de données « ego » rassemblant les données socio-démographiques des enquêtés. Cette dernière base de données a pu être agrégée aux deux précédentes pour la nécessité des analyses statistiques²⁸¹ à suivre. C'est à partir de la base de données réunissant les alters cités pour chaque enquêté que les réseaux ont été formalisés donnant lieu ensuite à une analyse structurale de ceux-ci. Les données structurales ont ensuite été agrégées aux bases de données « alter » et « ego » en fonction de l'échelle de la mesure.

Par la suite, les entretiens ont été analysés et traités pour produire à la fois une analyse de contenu classiquement menée en sociologie sur les questions liées à la sociabilité et à la fois des récits de cette pratique, réintroduisant ici le biographique. Les données quantifiables viennent enrichir en effet le contenu biographique offrant une vision complète et dynamique de la manière dont les entourages sont composés, développés, entretenus et vécus.

1. La pratique relationnelle quantifiée

Le matériau issu des entretiens a donné lieu dans un premier temps à une indexation des informations relationnelles présentes. Nous avons ainsi, à partir d'une procédure de codage, quantifié certaines dimensions de la pratique relationnelle que nous considérons comme déterminantes. Si la plupart des éléments ont directement été demandés à l'enquêté, certains sont le fruit d'une analyse *a posteriori*. Cette façon de quantifier la narration est une manière d'accéder et de saisir la dynamique de la pratique étudiée²⁸².

²⁸⁰ Les éléments méthodologiques relatifs à cette base de données sont présentés dans le chapitre 7 correspondant.

²⁸¹ Les analyses statistiques ont été effectuées à partir du logiciel XL Stat

²⁸² GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *op. cit.*, 2011, p. 167 161-182.

Du point de vue des enquêtés et nourrissant la base de données « ego », nous avons collecté :

- Le sexe, l'âge (et celui du conjoint le cas échéant), la nationalité d'origine (et celle du conjoint), le lieu d'habitation, la zone d'habitation (urbain/rural), le statut familial et matrimonial, l'orientation sexuelle, le nombre d'enfants à charge, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle. Ces indicateurs permettent notamment de valider les hypothèses liées à l'homophilie, à la similarité sociale entre *ego* et ses alters et à la proximité géographique des entourages. Il existe d'ailleurs autant de critères d'homophilie que de variables liées à ego et aux alters.
- Le nombre d'années d'habitation, le statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, en colocation), le type de contrat (intérim, vacataire, cdd, CDI...), la durée de la période de travail en cours, l'organisation du travail (seul, en équipe, en réseau). Ces variables permettent d'évaluer les organisations, les stabilités ou mobilités résidentielles et professionnelles, éléments impliqués dans la pratique relationnelle des individus.

Nous avons également construit *a posteriori* les variables suivantes :

- La mobilité *contextuelle* a été créée à partir de l'énumération chronologique des environnements sociaux de l'enquêté. Ainsi, elle prend en compte l'ensemble des déplacements et ruptures résidentiels et professionnels et permet de saisir l'ensemble des transitions relationnelles vécues.
- Le nombre de relations décrites, le nombre de relations effectives, le nombre de non-relations.
- La taille du réseau qui révèle des réseaux de petites tailles de 25 à 54 relations, des réseaux de taille moyenne de 57 à 86 relations et des « grands » réseaux de plus de 120 relations
- Les caractéristiques structurales relatives au réseau dans son ensemble, présentées dans le chapitre 4 ainsi que la typologie réalisée.

Les variables retenues pour caractériser les « alters » et saisies dans la base de données associée correspondent aux descripteurs retenus et demandés à l'enquêté au cours de l'entretien, mais également aux caractéristiques spontanément décrites par ce dernier pour les qualifier. Nous avons également créé des indicateurs synthétiques élaborés *a posteriori* durant l'analyse.

Dans un premier temps, les alters ont été décrits selon :

- Le sexe, l'âge et la situation sociale et professionnelle. Ces variables ont été systématiquement renseignées par ego pour l'ensemble des relations citées et répondent aux hypothèses d'homophilie précédemment évoquées.

Au-delà des critères socio-démographiques collectés, certains enquêtés ont insisté sur une caractéristique liée à la situation familiale, à la profession, l'origine ethnique ou à l'orientation sexuelle notamment. Quand ce critère faisait écho ou miroir à leur propre situation, cela pouvait révéler soit une forte adhésion à ce critère ou au contraire une forme de distanciation.

- Le lieu d'habitation a été recodé selon la proximité géographique du lieu d'habitation d'ego : même commune de résidence, même département, même région, autre région, hors France (les départements et collectivités d'outre-mer compris, la distance géographique étant ici la mesure prise en compte et non la nationalité). Cet indicateur permet de situer géographiquement les entourages dans une proximité spatiale ou non et de vérifier si cette dernière est liée à la force des liens décrits.

À la suite des caractéristiques socio-démographiques, les indicateurs quant aux caractéristiques de la relation entre ego et alter, ont été renseignés :

- Le contexte social dans lequel la rencontre s'est effectuée : professionnel/d'activité (loisirs, sport...)/associatif (militant, bénévolat, notion d'engagement)/de voisinage/scolaire/universitaire (formation post-bac)/familial/amical (réseau d'amis, de sortie dans un cadre amical)/de proximité (commerçant, habitant...)/des enfants (activité, école, crèche...)/du conjoint. Ces contextes « peuvent être de durée variable [quelques mois à quelques années], mais apparaissent toujours comme bornés dans le temps »²⁸³.
- Le ou les contextes dans lesquels la relation s'est développée et a été maintenue. Il s'agit des mêmes contextes sociaux que ceux mentionnés ci-dessus concernant la rencontre. Cette variable permet d'appréhender l'autonomisation de la relation par rapport à son contexte d'origine ainsi que la multiplexité.
- La date de cette rencontre ou la date à partir de laquelle le lien s'est établi, si la rencontre n'a pas tout de suite donné lieu à l'émergence d'une relation. L'âge de la relation en années a été calculé.

²⁸³ GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *op. cit.*, 2011, p. 167.

- La multiplexité²⁸⁴ (ou polyvalence des liens) signifie qu'une relation existe dans plusieurs contextes ou cercles sociaux et/ou contient plusieurs types d'échange ou d'interaction. Les liens multiplexes permettent aux différents cercles ou monde sociaux de se connecter et renvoient également à la multiplicité des rôles relationnels. La multiplexité se révèle être également un indicateur de la force du lien.
Une relation n'existant que, soit dans un seul cercle social, soit par un seul contenu, est qualifiée de « spécialisée ».
- Le contenu de la relation correspond au type d'échanges et d'interactions typiques de la relation. Il s'agit de saisir la nature des échanges, le type de discussions et leur niveau d'intimité, liés aux contextes dans lesquels elles ont lieu : intime/personnel/neutre/professionnel.
L'enquête a la possibilité d'indiquer plusieurs contenus, si le type d'échange est différent de celui approprié par le contexte et tout en restant dans le cercle social de la relation. La présence d'un deuxième contenu indique alors que la relation s'inscrit soit dans différents types de discussion (professionnel et personnel) au sein du même contexte, soit que la relation se vit dans différents contextes sociaux (professionnel et amical par exemple), si ce second contexte modifie le contenu des échanges.
- L'intensité du lien est qualifiée lors du second entretien. Il s'agit de la proximité affective qu'éprouve l'enquête pour ses alters en dehors de tous autres facteurs de la relation. À l'instar du contenu des échanges, cette variable permet de qualifier la force de la relation par son niveau d'affect, d'intimité et d'engagement relationnel. Sept degrés d'intensité ont été évoqués par les personnes interrogées. Ces degrés correspondent aux différentes catégorisations de la relation : meilleurs amis, très bons amis, bons amis, amis/copains, très bonne connaissance, bonne connaissance, connaissance...
- La qualification et catégorisation de la relation correspond au vocabulaire employé au premier entretien par l'enquête pour qualifier les relations. Au second entretien, cette qualification est précisée et objectivée par leur assignation à un degré de proximité affective.
- Le registre de la relation (amical, familial, professionnel) ne prend pas en compte le contenu et l'intensité de la relation, l'enquête ne confond pas les différents registres auxquels appartiennent ses relations. Cette distinction s'opère au second entretien

²⁸⁴ MITCHELL James Clyde, « The Concept and Use of Social Networks », *op. cit.*, 1969.

durant la hiérarchisation de l'intensité de ces dernières. Il est à préciser par ailleurs et nous le traiterons dans le chapitre consacré, que certaines relations pourtant issues du contexte professionnel peuvent être incluses dans un registre amical, de même pour certaines relations familiales.

- La fréquence des contacts relève de différentes temporalités qui prennent en compte les contacts, quels qu'ils soient pour renseigner la place de la relation au sein de la vie de l'enquêté. La notion de fréquence étant sensible à la distance géographique, il peut s'agir à la fois de contacts visuels et/ou par médiation (téléphone, mail...). Les fréquences ont été recodées de la manière suivante : Quotidien/hebdomadaire régulier (plusieurs fois par trimestre)/espacé (indique une régularité plus espacée, mais organisée voire ritualisée : plusieurs fois par an ou tous les 2 ans)/occasionnel (non organisé, rythme imprécis, relation cyclique et circonstancielle). Au-delà de ce seuil de fréquence, la relation était considérée comme une « non-relation » et traitée comme telle.

Les données issues de la base de données « ego » ont, en outre, été agrégées à la base de données « alter ».

Une analyse de statistiques descriptives a été réalisée à partir de ces deux bases de données et les résultats obtenus ont permis de nourrir de manière transversale l'ensemble des thèmes abordés au sein des différents chapitres.

2. La pratique relationnelle formalisée

L'analyse de réseaux personnels comprend trois niveaux d'analyse fortement imbriqués : le niveau individuel, dyadique et réticulaire. Le premier niveau consiste en une analyse de statistiques descriptives à partir des deux bases de données précédemment décrites « ego » et « alter ». Ce premier niveau d'analyse permet de saisir la composition sociale du réseau, et de savoir avec qui les individus sont en relations.

Le second niveau correspond à l'analyse de la relation entre l'enquêté et ses alters. Il s'agit d'analyser des variables strictement relationnelles au sein de la dyade entre *ego* et *alter* afin de la caractériser. Ce niveau d'analyse concerne non plus les individus, mais la relation elle-même.

Ces caractéristiques relationnelles rassemblées offrent une vision fine de la pratique relationnelle de l'individu.

Enfin, le troisième niveau correspond à l'analyse de réseau social proprement dite, autrement dit à l'analyse des propriétés structurales du réseau personnel de chaque personne interrogée²⁸⁵. Les relations citées par *ego* (entre *ego/alter* et *alter/alter*) sont organisées sous la forme d'une matrice binaire à partir de laquelle sont réalisées l'analyse des propriétés structurales puis une visualisation graphique du réseau²⁸⁶. L'absence d'information sur la réciprocité des relations ne permet pas d'orienter les liens. Les matrices sont donc non-orientées.

Ces trois niveaux d'analyse forment un tout analytique et se complètent. Ils sont renforcés par la possibilité de formaliser le réseau sous forme de graphe permettant ainsi de dépasser le niveau individuel du récit de vie en exposant visuellement la structure des relations. La visualisation graphique²⁸⁷ illustre, en effet, la pratique relationnelle en termes de nombres de relations, de composition du réseau et de forme et met ainsi en scène toute la surface sociale de l'individu. Sur les graphes, l'*ego* n'apparaît pas. Il est par définition connecté à tous les alters qu'il a lui-même cités et sera à ce titre le plus central. Ne pas faire apparaître l'enquête dans les visualisations permet une analyse plus précise de la structure du réseau personnel²⁸⁸.

Au sein des visualisations, les relations peuvent y être évaluées et qualifiées permettant de faire apparaître les critères sociaux et relationnels des alters. Toutefois, il faut rester prudent quant à l'effet de cette visualisation. Cette illustration doit intervenir en aval de l'analyse et ne doit en rien perturber l'interprétation des résultats. En effet, la configuration du graphe peut avoir une influence significative alors même que la distribution dans l'espace des sommets n'influe d'aucune manière sur les propriétés structurales du réseau.

²⁸⁵ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, op. cit., 2004.

²⁸⁶ Ces analyses et visualisations sont réalisées à partir des logiciels Pajek et Ucinet (Netdraw).

²⁸⁷ FREEMAN Linton C., « Visualizing Social Networks », p. 15 ; CORREA Carlos D. et MA Kwan-Liu, « Visualizing Social Networks », in Charu C. AGGARWAL (dir.), *Social Network Data Analytics*, Springer US, Boston, MA, 2011, p. 307-326 ; MCCARTY Christopher, MOLINA José Luis, AGUILAR Claudia et ROTA Laura, « A Comparison of Social Network Mapping and Personal Network Visualization », *Field Methods*, n° 2, vol. 19, 2007, p. 145-162.

²⁸⁸ MCCARTY Christopher et WUTICH Amber, « Conceptual and Empirical Arguments for Including or Excluding Ego from Structural Analyses of Personal Networks », *Connections*, vol. 26, 2008.

Les analyses et visualisations ont été réalisées avec le logiciel Ucinet²⁸⁹. Seul un indicateur (la modularité) a été mesuré à partir du logiciel Pajek²⁹⁰. L'ensemble des propriétés structurales réalisées et les résultats des analyses, accompagnés des visualisations correspondantes, sont présentés dans le chapitre 4.

3. La pratique relationnelle en récit

Parallèlement à la quantification et à la formalisation du matériau relationnel, nous avons réalisé une analyse de contenu classiquement réalisée en sociologie, une analyse thématique par entretien puis une analyse transversale des thématiques. Ces thématiques se réfèrent aux hypothèses classiques portant sur la sociabilité que nous avons pu aborder dans le chapitre précédent et qui portent principalement dans cette recherche sur le *travail de sociabilité* engagé et les enjeux sociaux et relationnels sous-jacents. La compréhension de la conception et du fonctionnement relationnel a également été abordée à partir du vocabulaire employé par les enquêtés pour désigner, définir et catégoriser les relations citées.

Aussi, l'approche et les méthodes appliquées ont pris en considération à la fois « l'irréductible singularité de ses acteurs et [à la fois le] sens qu'ils donnent à leur pratique »²⁹¹. Ensuite, la multiplication des vécus fait apparaître, de manière *transversale* et *synchronique*²⁹², les récurrences sociologiques révélant les mécanismes, normes, logiques d'action et plus largement toutes dimensions sociales de la pratique nécessaires à sa compréhension²⁹³.

En outre, l'approche biographique conduite dans ce travail a structuré la grande majorité du contenu alors issu de la narration de l'expérience relationnelle rythmée à la fois par le parcours individuel et la trajectoire de certaines relations. Dans cette logique, nous avons procédé à la reconstitution du *récit relationnel* synthétisant l'expérience relationnelle narrée durant les entretiens. Le récit relationnel est un matériau intermédiaire qui « implique une posture objectivante dans laquelle c'est le chercheur qui raconte l'histoire à partir d'un cadre théorique

²⁸⁹ Borgatti, S.P., Everett, M.G. and Freeman, L.C. 2002. Ucinet 6 for Windows: Software for Social Network Analysis. Harvard, MA : Analytic Technologies. Voir BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, SAGE, Los Angeles, 2013.

²⁹⁰ NOOY Wouter de, MRVAR Andrej et BATAGELJ Vladimir, *Exploratory social network analysis with Pajek*, Cambridge University Press, New York, coll. « Structural analysis in the social sciences », 2005.

²⁹¹ PENDARIES Jean-René, « Approche biographique et approche structurelle », *op. cit.*, 1991, p. 51-63.

²⁹² VEITH Blandine, « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 84, 2004, p. 50-61.

²⁹³ BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, *op. cit.*, 1997.

au moins en partie préexistant »²⁹⁴. Les différents points et thématiques d'analyse y sont plus ou moins développés en fonction du contenu des entretiens de chacun des enquêtés ; la concordance des récits comme leur singularité y sont inscrites également. À l'instar des *calendriers* nécessaires à la reconstitution des récits de vie, ces récits permettent surtout de repérer les « moments [et] périodes de vie aux durées et qualités différenciées »²⁹⁵ et les *événements biographiques* – « les crises, les événements “critiques”, les bifurcations d'un cheminement biographique, les tournants de l'existence [...] où la vie bascule »²⁹⁶ –. En ce sens, les récits tels qu'ils sont contextualisés, en tenant compte des contextes socio-historiques et conditions sociales des personnes interrogées, ont permis d'isoler les dimensions sociales et les principales temporalités de l'expérience dans sa globalité et ainsi d'analyser les parcours de vie et la dynamique relationnelle conjointement. Ils ont également mis en lumière les créations et disparitions de relations, de même que les « autrui significatifs » entourant les grandes étapes du cycle de vie comme les bifurcations. En effet, l'intérêt majeur de la biographie se situe moins dans l'analyse de la trajectoire relationnelle de l'individu que dans ses transitions biographiques, les rebondissements relationnels et les choix qui en découlent²⁹⁷. Le développement d'une relation a, de cette façon, été exposé, de sa genèse à sa disparition, le cas échéant. L'entourage ordinaire de chaque enquêté « témoigne » ainsi de son histoire²⁹⁸.

Par ailleurs, si une comparaison horizontale de ces récits a été réalisée, nous nous sommes concentrée sur quelques-uns que nous considérons comme particulièrement éclairants pour illustrer l'expérience relationnelle globale. Ceux-ci seront présentés de manière plus approfondie et transversale – comme pris en exemple – sur les trois derniers chapitres. Ces illustrations dynamiques permettront, nous l'espérons, une meilleure compréhension de la complexité du social dont il est question ici.

²⁹⁴ GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *op. cit.*, 2011, p. 80 161-182.

²⁹⁵ LEORNANT Christian et SOTTEAU-LEOMANT Nicole, « Itinéraires de vie et trajectoire institutionnelle du jeune délinquant », *Vaucresson : Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson*, vol. 1, n° 26, 1987, coll. « Annales de Vaucresson », p. 191 in VEITH Blandine, « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *op. cit.*, p. 54.

²⁹⁶ LECLERC-OLIVE MICHÈLE, *Le dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Sociologie », 1997, p. 21 et 36 in VEITH Blandine, « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *op. cit.*, p. 54.

²⁹⁷ BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 1, n° 120, 2006, p. 29-57.

²⁹⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011, p. 52.

Conclusion

Ce chapitre fait non seulement état de la méthodologie d'enquête et de l'analyse mises en œuvre dans ce travail de recherche, et, au-delà, propose une contribution méthodologique à l'analyse de réseaux personnels étendus.

Il s'agit d'un objet d'étude complexe qui requiert une méthodologie et une collecte des données elles-mêmes complexes. La densité et la richesse des données relationnelles relèvent d'un véritable défi épistémologique et méthodologique. L'opérationnalisation des données est dès lors cruciale et relève d'une multitude de décisions qui sont loin d'être évidentes. Comme nous avons pu le montrer, il n'y a pas une seule façon de les appréhender, différentes procédures coexistent, adaptées à chaque objet, population et condition d'enquête. Ce sont aussi des procédures d'enquête très chronophages, très impliquantes, à la fois pour le chercheur, mais également pour les enquêtés d'autant plus que les générateurs de noms sont un outil de collecte aussi précis qu'intrusif. Les données sont donc aussi complexes que sensibles. Naviguer dans cette complexité n'est pas une tâche facile, nous avons proposé un chemin structuré autour de quatre éléments principaux.

Nous avons défini les objets et unités d'analyse nécessaires à la compréhension de la pratique relationnelle. Il est nécessaire lorsque l'on travaille sur un objet relationnel de définir la nature de la relation dont il est question, de définir les frontières du réseau que nous souhaitons appréhender. Notre objectif était d'aller au-delà d'une analyse de réseaux personnels et de prendre en compte à partir de la notion d'entourage, les contextes, les cercles sociaux et tous collectifs participant à la pratique et à l'expérience relationnelle dans son ensemble. Notre ambition était ainsi d'étendre la notion d'entourage à tous les liens ordinaires qui composent notre quotidien relationnel, qu'il s'agisse de liens forts ou de liens faibles. Capturer les liens faibles compris au sein de l'entourage ordinaire permet d'aller plus loin dans la compréhension de la pratique et de l'ensemble de ses logiques sociales. Cela permet également de formaliser des réseaux étendus et ainsi de réaliser une analyse structurale de réseaux personnels rarement documentés et étudiés à cette échelle. Dans cette logique, nous n'avons pas fixé de limite à l'enquête dans la citation de ses alters ; les contextes de vie, la consigne relative à la nature de la relation et les générateurs de noms associés ont guidé la collecte des données ou leur sélection *a posteriori*.

De même, nous n'avons pas préalablement défini les niveaux de proximité affective auxquels sont rattachés l'ensemble des alters cités. Il s'agissait là d'un travail réflexif demandé à

l'enquêté. D'une certaine façon, nous pouvons dire que les données ont été co-construites avec les enquêtés, permettant un meilleur accueil de la démarche de collecte. La relation enquêté/enquêteur a été une dimension cruciale dans le travail de coproduction des données. Les personnes interrogées se sont investies dans ce long travail et se sont livrées dans une relation de pleine confiance.

Ce travail de co-construction a d'ailleurs été rendu possible grâce à une démarche de collecte en deux temps. Lors de la première rencontre, les données relationnelles ont été recueillies de manière factuelle et systématique. Nous nous sommes ensuite appuyée sur ces premières données collectées pour pouvoir travailler davantage, en substance, la pratique relationnelle et ses logiques.

Aussi, les récits tels qu'ils ont été contextualisés en tenant compte des contextes socio-historiques et conditions sociales des personnes interrogées ont permis d'isoler les dimensions sociales et les principales temporalités de l'expérience dans sa globalité et ainsi d'analyser les parcours de vie et la dynamique relationnelle conjointement.

Ces quatre points s'articulent au sein d'entretiens semi-directifs, l'unique outil de recueil de données utilisé dans ce travail. C'est à partir de ces derniers qu'ont été collectées à la fois les données qualitatives, quantitatives et structurales. Il n'y a pas là de contradiction dans les méthodes employées, pas de conflits épistémologiques dans les approches. Les données telles qu'elles ont été pensées et construites vont dans le même sens, celui d'une approche dynamique et fouillée de la pratique relationnelle.

Le niveau de documentation de ces réseaux étendus conduit nécessairement à l'étude d'échantillons plus restreints. La description de ces 24 entourages ordinaires apporte néanmoins des éléments concrets et substantiels que nous allons exposer dans les chapitres à suivre.

CHAPITRE 3

COMPOSITION DE L'ENTOURAGE ORDINAIRE :

DES CONTEXTES DE RENCONTRES AUX CONTEXTES PRÉSENTS

« Of course these are hardly free choices; they are constrained. In building networks, we are constrained by the pool of people available to us. We are also constrained by the available information; if a colleague never reveals his or her wit, we may lose the chance for a warm friendship. We are constrained by our own personalities; shyness or an explosive temper may cause us to forfeit close relations. We are constrained by society's rules and by social pressure; fraternization between subordinates and superiors is generally discouraged, for example. But the most severe constraints—sociologically if not psychologically—are posed by the social contexts in which we normally participate. »²⁹⁹

Nous nous intéressons dans ce chapitre à la composition de l'entourage ordinaire³⁰⁰ au travers des contextes sociaux³⁰¹ au sein desquels il se développe. Comme indiqué dans le chapitre précédent, les relations sociales ne se créent pas, par hasard, en dehors de tout contexte³⁰². C'est en effet au sein de ces derniers que l'individu accède à un certain nombre d'opportunités de rencontres. Ils offrent un cadre propice aux rencontres et donc au développement de relations interpersonnelles. Par définition, ils ne sont jamais, ou rarement, dénués de spécificités sociales ; les individus qui s'y inscrivent partagent, de fait, certaines caractéristiques. Les contextes forment ainsi un espace normatif qui définit clairement votre ou vos inscriptions

²⁹⁹ « Bien entendu, il ne s'agit pas de choix libres, mais de choix contraints. En construisant des réseaux, nous sommes limités par le nombre de personnes dont nous disposons. Nous sommes également limités par les informations disponibles ; si un collègue ne révèle jamais son tempérament, nous risquons de perdre la chance d'une amitié chaleureuse. Nous sommes limités par notre propre personnalité ; la timidité ou un tempérament explosif peuvent nous faire renoncer à des relations étroites. Nous sommes limités par les règles de la société et par la pression sociale ; la fraternisation entre subordonnés et supérieurs est généralement découragée, par exemple. Mais les contraintes les plus sévères - sociologiquement sinon psychologiquement - sont posées par les contextes sociaux auxquels nous participons normalement », « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 216 213-226.

³⁰⁰ La notion d'entourage ordinaire est définie dans le chapitre 1 consacré à la revue de la littérature.

³⁰¹ L'ensemble des formes sociales dont il est question dans ce travail est défini dans le chapitre 2 consacré à la méthodologie de collecte et d'analyse des données.

³⁰² SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, PUF, Paris, coll. « Sociologies », 1981 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011 ; « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 213-226.

sociales, de même que le type de relations et de rapports sociaux qui y sont associés³⁰³. Pour reprendre les propos de Jean Maisonneuve, les interactions sont « provoquées par l'exercice de rôles sociaux correspondant à la possession de divers statuts d'ordre familial, professionnel, civique ou même ludique »³⁰⁴. Ces rôles au sein des différents contextes déterminent les modalités des relations : « Ainsi non seulement ne rencontrons-nous pas n'importe qui, n'importe quand, mais ne saurions-nous non plus établir avec nos partenaires, fût-ce les plus proches, n'importe quel genre de lien affectif. »³⁰⁵.

Les contextes sociaux colorent la pratique de sociabilité et influent sur la formation de l'entourage relationnel. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter les contextes observés dans notre étude et ainsi d'exposer ceux qui, en proportion, offrent le plus grand nombre d'opportunités de rencontre. Certains sont d'ailleurs plus structurés quand d'autres sont plus informels, de même que certains sont plus pérennes et d'autres plus éphémères.

Les personnes interrogées ont, au travers de leurs parcours de vie et de la description de leur entourage, exposé des environnements sociaux relativement homogènes. Tous ont évoqué des relations au sein des contextes familiaux, professionnels, amicaux ou bien liées à des activités. Tous n'ont cependant pas conservé de relation datant de la scolarité ou du quartier d'enfance ni même développé de relation de voisinage ou de proximité. De même, si certains fréquentent des clubs et associations, tous n'y vont pas dans l'objectif d'y nouer des relations interpersonnelles. Cités par quelques personnes, les internats et le service militaire sont de ceux qui soudent les liens au-delà d'une actualisation fréquente et récente. Les relations transitives via les conjoints et les enfants marquent, quant à eux, un certain positionnement dans le cycle de vie.

La collecte des relations et des alters correspondants a été organisée non seulement à partir d'une consigne définissant la nature et le seuil de la relation, mais également à partir des contextes de vie présents et passés³⁰⁶. Ceci permet donc d'observer le glissement de la relation, le cas échéant, dans un contexte d'actualisation différent de celui de la rencontre. De ces rencontres, les relations peuvent effectivement se développer et s'autonomiser des contextes originels pour s'actualiser au sein d'autres environnements, les uns après les autres ou bien

³⁰³ ADAMS Rebecca G., ADAMS Rebecca G., ALLAN Graham et GRANOVETTER Mark, *Placing Friendship in Context*, Cambridge University Press, 1998, p. 2.

³⁰⁴ MAISONNEUVE Jean, *La psychologie sociale*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. « Que sais-je ? », 2017, p. 82.

³⁰⁵ *Ibid.*

³⁰⁶ La construction des données relationnelle est entièrement exposée dans le chapitre 2, consacré à la méthodologie de collecte et d'analyse des données.

simultanément. Nous exposerons également les contextes au sein desquels les relations sont vécues au moment des entretiens et ceux qui, le cas échéant, se cumulent.

En outre, il est intéressant d'observer si le déploiement de relations dans certains contextes, et donc la sociabilité associée, peut être lié à certaines caractéristiques socio-démographiques. Il est évidemment que le type et le nombre de contextes que l'individu traverse, modèlent l'entourage différemment. On peut alors se demander si les contextes de rencontre et d'actualisations de la relation sont les mêmes et présents en même proportion pour les femmes et les hommes, les plus et les moins jeunes, les habitants des villes ou des milieux ruraux, celles et ceux vivant en couple ou seuls. Les contextes se cumulent-ils de la même façon ?

Enfin, nous exposerons au travers de trois courts récits la manière dont le *groupe*, ici, *fermé*³⁰⁷, peut offrir également, à son échelle, un espace normatif et relationnel spécifique. Les rôles sociaux y sont particulièrement prescrits et la sociabilité peut y être différemment vécue et organisée relativement au contexte ou cercle social³⁰⁸ au sein desquels le groupe s'inscrit ou a pris forme.

I. Les contextes de rencontres

Bien que chaque travail d'enquête sur les réseaux personnels repose sur des unités d'analyse différentes – l'entourage ordinaire³⁰⁹ –, il est nécessaire de comparer les données obtenues en termes de composition avec les résultats d'autres recherches sur les réseaux personnels. D'ailleurs, au-delà de la comparaison, cela permet également de poser et de justifier les similitudes et différences liées à la frontière de notre objet – les entourages ordinaires étudiés étant plus étendus que les réseaux personnels communément analysés.

Dans notre enquête, 28,8 %³¹⁰ des relations citées ont pour contexte de rencontre celui de la famille au sens large, incluant ici la belle-famille. De ce premier point de vue, les données collectées débouchent sur un ordre de grandeur similaire à celui des enquêtes sur les réseaux

³⁰⁷ MAISONNEUVE Jean, *La psychologie sociale*, op. cit., 2017 ; SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1ère édition., PUF, Paris, coll. « Sociologies », 1999.

³⁰⁸ L'ensemble des formes sociales dont il est question dans ce travail est défini dans le chapitre 2 consacré à la méthodologie de collecte et d'analyse des données.

³⁰⁹ La notion d'entourage ordinaire est définie dans le chapitre 1 consacré à la revue de la littérature.

³¹⁰ Pour rappel, la base de données compilant l'ensemble des alters cités par les 24 personnes interrogées contient 1793 relations.

personnels réalisées par Claire Bidart et Michel Grossetti³¹¹, respectivement à Caen (24,2 %) et à Toulouse (30,3 %). En outre, le panel de l'enquête de Caen est formé de jeunes personnes, la proportion de relations liées à la belle-famille est donc supposée moindre que dans l'enquête de Toulouse et que dans notre enquête, intégrant des personnes plus âgées et en couple.

Lorsque l'on additionne les relations relatives à l'ensemble des contextes institutionnels (l'école, les études supérieures, le service militaire, le travail et les associations), on atteint 44,5 % des relations citées, ce qui diffère des résultats des enquêtes de Caen et Toulouse, qui comptent respectivement 37 % et 30 % de relations « institutionnelles ». Si les proportions de liens familiaux sont cohérentes, la procédure d'enquête mise en place – qui repose notamment sur un générateur de noms contextuel – cherche à capter, au-delà des liens proches et de confiance, l'entourage ordinaire des individus. Partant, ont été citées des relations professionnelles et associatives dont le lien, sans être affectivement intense, est actif, avec des échanges fréquents et structure l'organisation de la vie sociale de l'individu. En outre, la proportion de relations issues des études supérieures se voit presque doublée³¹² (9,3 %) s'expliquant par le niveau élevé et le type d'étude des personnes interrogées. Si l'on ajoute à ces relations « institutionnelles » les relations de voisinage (5,1 %), nous observons que la moitié des relations citées sont reliées à des contextes formels (49,9 %) ; on observe cela dans une moindre proportion dans les enquêtes de Caen (46 %) et encore davantage dans celles de Toulouse (36,7 %).

Enfin, on observe 20,4 % de relations transitives comprenant les relations rencontrées par le cercle amical ainsi que par le conjoint et les enfants, les cas échéants. Les enquêtes de Caen (31,2 %) et de Toulouse (25,7 %) décomptent quant à elles, en proportion, davantage de relations rencontrées par « effet du réseau ». À nouveau, cela s'explique par les frontières de l'entourage étudié comprenant davantage de liens institutionnels et formels.

Le tableau ci-dessous expose l'ensemble des contextes de rencontres en proportion du nombre de relations citées au sein de chacun d'eux. Les contextes ont été regroupés en fonction de ce qu'ils produisent en termes de type et de force du lien au sens de celui développé par M. Granovetter³¹³ –. Cette catégorisation diffère de celle opérée par C. Bidart, M. Grossetti et A. Degenne et s'aligne avec la méthode de sélection et de définition des liens, réalisée dans ce travail et présentée dans le chapitre précédent. Nous rappelons ici que la force des liens cités et

³¹¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 85.

³¹² Enquête de Caen : 5,8 % ; enquête de Toulouse : 4,9 %

³¹³ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », op. cit., 1973, p. 1360-1380.

les catégories de proximité affective associées ont été définies par l'enquête lui-même lors du second entretien. La première catégorie regroupe en ce sens les contextes produisant des liens forts. La force du lien relève principalement des effets de sélections (sphère professionnelle) et/ou du maintien dans le temps de la relation en dehors du contexte initial alors disparu (la scolarité, les études supérieures, le service militaire, voisinage d'enfance). Bien que la famille pourrait être observée pour elles-mêmes³¹⁴, nous avons fait le choix de la regrouper au sein de cette catégorie de contextes. Ensuite, nous avons choisi d'associer la sphère liée aux activités au voisinage et contextes locaux, formant des espaces relationnels caractérisés par une plus grande présence de liens faibles. Enfin, les relations transitives produites par « *effet du réseau* »³¹⁵ ont été regroupées dans la catégorie du même nom, offrant de nombreuses autres opportunités hors de tout cadre formel. Finalement, les contextes ont été catégorisés selon le niveau de formalisation, de soutien et de contrainte qu'ils apportent aux relations qui s'y inscrivent et qui relèvent de fait d'une variation dans la force des liens décrite.

Tableau 1 : Les contextes de rencontres

Types de contextes	Contextes de rencontre	% (N = 1793)
Produisant des liens forts	Famille	23,4
	Belle famille	5,4
	École	3,8
	Voisinage d'enfance	0,7
	Études supérieures	9,3
	Service militaire	0,2
	Sphère professionnelle	22,4
Produisant des liens faibles	Activité/association	8,8
	De proximité	0,4
	Voisinage	5,1
Par « <i>effet du réseau</i> »	Par la sphère amicale	13,4
	Par le conjoint	3,8
	Par les enfants	3,2

Les différents contextes, cercles et sphères d'activité ont des caractéristiques différentes qui marquent la nature et la dynamique des relations. Ils offrent différents types de ressources – et

³¹⁴ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

³¹⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 86.

de contraintes – et relèvent de différentes pratiques de sociabilité. Nous étudierons la répartition des relations citées à partir du type de contextes qui les a vues naître.

1. Les contextes qui produisent des liens forts

Les contextes produisant des liens forts renvoient aux principales instances qui organisent la vie sociale. On y retrouve en effet les principales instances de socialisation que sont la famille, l'école et le travail. C'est aussi au sein de ces contextes « cadres »³¹⁶ que se développent les premières relations, puis celles qui se développeront suivant le cycle de vie. Autrement dit, les relations qui s'y développent sont, en quelque sorte, héritées du parcours de vie. Ces contextes sociaux sont dès lors très enveloppants ; les rôles sociaux et registres relationnels y sont particulièrement définis, voire contraints. Ces contextes regroupent, dans notre étude, les deux tiers des rencontres décrites par les enquêtés.

La famille

Le cercle familial (28,8 %) comprend ici la famille nucléaire étendue et, le cas échéant, la belle-famille. Comme l'indique Catherine Bonvalet dans son enquête « *Proches et parents* »³¹⁷, les relations familiales que peuvent décrire les enquêtés sont en général plus larges que le groupe avec lequel ils entretiennent des relations effectives. Elles peuvent en effet très souvent relever d'une énumération « automatique » au-delà de la qualité du lien à proprement parler. Aussi, le cercle familial a la particularité d'offrir, plus que des opportunités, des relations « clefs en mains » où le rôle de chacun est déjà institué par la structure de la parenté : l'individu est cousin, frère, beau-frère, etc. L'appartenance au groupe familial est stable et le lien de parenté normalise les modalités de la relation. En outre, la plupart des relations familiales s'inscrivant dès l'enfance, les membres cités sont associés à des temporalités antérieures structurantes et à des souvenirs heureux. La nature même du cercle qui les entoure maintient et nourrit le lien sans qu'aucune actualisation régulière ne soit nécessaire.

³¹⁶ L'utilisation du terme « cadre » n'est pas à appréhender au sens goffmanien. Nous n'adoptons pas ici de perspective interactionniste où le cadre renverrait à un dispositif cognitif encadrant les significations et leurs interprétations. Au contraire, loin d'une vision subjectiviste qui ne prendrait pas en compte les structures sociales et leurs histoires, le « cadre » dont il est question ici renvoie davantage au « cadre social » développé par E. Durkheim et qu'une sociologie plus « moderne » désignerait de structure.

³¹⁷ BONVALET Catherine, « Proches et parents », *Population*, n° 1, vol. 48, 1993, p. 83-110.

Hors belle-famille, les enquêtés hommes et femmes ont par ailleurs cité la même proportion de rencontres au sein du cercle familial ; les personnes vivant en milieu rural ont quant à elles, cité plus de rencontres dans ce contexte³¹⁸, tout comme les personnes en couple ou l'ayant été³¹⁹.

Il n'y a pas d'implication de l'âge de l'enquêté dans la proportion de relations citées dans le cercle familial ; mais la manière de citer ces relations est néanmoins différente. Pour les personnes interrogées les plus âgées (plus de 40 ans), les réunions de famille telles qu'elles sont organisées – et dont ils ont souvent la responsabilité au vu de leur position dans la structure familiale – « force » une énumération³²⁰ en chaîne des couples et de leurs enfants suivant l'arbre généalogique alors parfaitement récité. En dehors de ces énumérations, un nombre plus restreint de liens est réellement effectif et décrit.

Pour les enquêtés les plus jeunes, l'autonomie vis-à-vis de la cellule familiale étant en train de se concrétiser, l'obligation d'assister aux réunions de famille se relâche. Ils vivent, à la période même de l'entretien, le détachement de certaines relations uniquement liées jusqu'alors aux rassemblements organisés. Ils font ainsi davantage la différence entre les membres de leur parenté en général et ceux avec lesquels ils ont effectivement des relations.

L'entretien arrivant à l'étape de description du contexte familial, Claire exprime facilement cette distinction :

« Je vais vous dire les chiffres parce que... Mon père c'est le douzième de la famille. Donc je peux vous dire quelques-uns que je connais... y'a Jean François... dans ses frères que je connais, enfin je les connais tous, mais c'est difficile parce que là... mais qui me sont proches [...] Et on est une quarantaine de cousins... voilà donc c'est un peu beaucoup, je n'en connais pas des masses. Enfin, de manière intime, ceux que j'ai les plus connus... ».

De même, Ludivine (25 ans, célibataire, profession intermédiaire) qui évoque ses cousins et cousines ne les cite pas en tant que relations :

« Oui on a passé nos vacances ensemble chez mes grands-parents. Je les vois encore maintenant en réunion de famille, mais je n'ai pas de liens en dehors. [...] Je m'entends bien avec eux, mais je n'ai pas grand-chose à partager avec eux en dehors des liens

³¹⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 6 744 ; ddl = 1 ; P-value = 0,009

³¹⁹ L'ensemble des indicateurs caractérisant les egos interrogés sont présentés dans le chapitre 1 relatif à la présentation de la méthodologie de la recherche

³²⁰ Comme évoqué dans le chapitre précédent, les relations relevant de l'énumération automatique n'ont pas été prises en compte dans la base de données étudiée ici.

familiaux. [...] On a beaucoup de souvenirs qui nous lient, mais plus grand-chose dans nos vies actuelles. »

Yohan (21 ans, en couple, profession intermédiaire) a lui aussi encore le souvenir de contacts réguliers et de bonnes relations avec ses oncles, tantes, cousins et cousines, et fait état aujourd'hui de l'absence de contacts récents et autonomes.

Comme pour Ludivine, ils ne seront ainsi pas cités dans les relations décrites par Yohan :

« Je les ai vus assez souvent quand même, mais là ça fait un petit bout de temps que je ne les ai pas vus [...] Quand j'étais plus jeune j'allais avec mes parents [...] maintenant moi, tout seul je n'y vais pas... ».

Par ailleurs, toutes les personnes en couple dans notre enquête, pourtant installées durablement, ne citent pas de relations avec les membres de leur belle-famille et lorsqu'elles sont citées, les relations concernent essentiellement les beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs. De ce fait, même au sein de la population en couple³²¹, la proportion de relations décrites au sein de la belle-famille reste faible (6 %). En outre, ce sont les enquêtées femmes³²² ou vivant en milieu rural³²³ qui ont davantage cité de relations liées à ce cercle.

Véronique (42 ans, en couple, commerçante) qui n'a cité qu'un seul membre de sa belle-famille, décrit d'abord sa belle-sœur comme une bonne relation de voisinage. Voisines depuis quelques années, c'est lors d'une soirée organisée chez elle qu'elle a rencontré son futur conjoint, le frère de cette voisine. Le contexte familial n'est ici pas attribué de manière automatique, il relève de l'expérience relationnelle telle qu'elle est vécue.

La scolarité et les études supérieures

Le contexte scolaire et plus encore celui des études supérieures constituent un environnement relationnel plus ouvert que celui de la famille au sens où ils fournissent un plus large « choix » d'opportunités de rencontres et que certaines de ces rencontres donneront lieu à des relations interpersonnelles plus proches et privilégiées participant à la formation d'un cercle social, voire d'un collectif plus restreint. Le principe même de la carte scolaire, de la stratégie

³²¹ La population interrogée comprend 10 couples, soit 20 personnes interrogées individuellement.

³²² Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 48 765 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³²³ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 148 261 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

d'établissement ou de la filière choisie ne débouche pas sur un éventail de rencontres socialement indifférenciées, mais ces contextes ouvrent la voie à une logique d'électivité plus importante que celui de la famille. Par la suite, ces rencontres pourront faire émerger des relations interpersonnelles autonomes du contexte de la rencontre dont il est question ici.

Dans notre enquête, 3,8 % des relations ont été rencontrées lors de la scolarité. Certaines relations peuvent suivre l'ensemble du cycle de la maternelle jusqu'au lycée. Certaines peuvent également être parallèlement des relations de quartier et de voisinage, en dehors de celles qui ne sont issues que de ce seul contexte. Certains enquêtés font état de déménagements et de changement d'établissement n'ayant pas permis de maintenir le lien une fois le contexte quitté. En outre, un certain nombre de groupes, de bandes, émerge de ce contexte, pour ne citer finalement que les quelques liens qui ont résisté au temps et à l'autonomisation de la relation. L'internat est un contexte au sein de la scolarité qui participe largement d'ailleurs à la création de lien fort et à l'esprit de groupe. Claire évoque à ce sujet « *le club des cinq* » ainsi formé par les membres de ce groupe d'internat avec qui elle est encore en contact aujourd'hui. Nous développerons davantage cet aspect plus loin dans ce chapitre.

Les hommes et les femmes ont cité ces relations dans la même proportion. Ce sont en revanche les personnes interrogées les plus jeunes (moins de 30 ans) qui ont cité le plus de relations (50 %) liées à la période scolaire³²⁴ ; elles sont encore présentes dans l'entourage ordinaire. Les personnes travaillant en réseau en ont également cité dans une proportion plus importante que les autres³²⁵. On peut supposer que la conscience du lien et de son entretien sera ici plus développée.

Les relations rencontrées pendant les études supérieures représentent une proportion plus importante (9,3 %). Ces relations plus récentes encore sont aussi caractérisées par une plus grande électivité au sein d'une offre relationnelle plus large numériquement et socialement. Ces relations se développent en outre pendant une période spécifique, transitoire vers l'âge adulte et où l'on affirme son autonomie vis-à-vis de la cellule familiale. Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) s'exprime à ce propos :

« En plus vous vous rendez compte j'avais entre 19 et 22 ans. Donc là une certaine indépendance par rapport aux parents, j'avais une voiture, à 400 kms de chez soi... C'est

³²⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 328 146 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

³²⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 272 279 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

le début de la vie... c'est le début de la vie, la vraie, et puis estudiantine, donc voilà. De cette époque-là, j'ai gardé des gens qu'aujourd'hui je vois. On était une bande d'une dizaine de copains, 10/15 copains même, vous voyez, il en reste 5 encore aujourd'hui. »

Pour Ludovic (33 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), les relations rencontrées lors de ses études en école d'ingénieurs composent aujourd'hui son noyau principal : « *Alors la... C'est le cœur... C'est là où il y a 80 % de mes relations amicales.* »

Les enquêtés qui ont connu de nombreux mouvements résidentiels et professionnels (indicateur de mobilité de moyen à fort³²⁶), comme c'est le cas de Ludovic, ont cité plus de relations rencontrées dans ce contexte³²⁷ ; on peut imaginer que le fait de changer d'environnements fréquemment, surtout pendant cette période, contribue à la volonté d'entretenir certains liens.

En outre, si les enquêtés hommes et femmes ont cité dans les mêmes proportions les relations rencontrées pendant la scolarité, les femmes ont légèrement cité plus de relations concernant ce contexte (10,14 % ; 8,37 %).

Différemment des enquêtes de Caen et de Toulouse, les liens qui perdurent et sont ainsi cités ici, sont davantage ceux rencontrés lors des études supérieures que pendant la scolarité primaire ou secondaire, qui, rappelons-le, ne sont pas présents dans les mêmes proportions. Les relations universitaires sont d'ailleurs plutôt décrites comme des liens de forte intensité – ce que nous développerons dans un prochain chapitre – ; la nature des études supérieures dont il est question dans cette enquête (école médicale, école d'ingénieurs, formation de comédien, formation en travail social, etc.) se prête en outre particulièrement à la création d'un lien particulier, mobilisable et associé à une identité professionnelle forte³²⁸.

Le service militaire

Jean Pierre (44 ans, en couple, profession intermédiaire) et Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) font tous les deux état de relations nouées pendant la période du service militaire. Alors que Jean Pierre n'a plus eu de contact avec son copain Dominique une

³²⁶ Nous rappelons ici que l'indicateur de mobilité contextuelle a été créé à partir de l'énumération chronologique des environnements sociaux de l'enquêté. Ainsi, il prend en compte l'ensemble des déplacements et ruptures résidentiels et professionnels et permet de saisir l'ensemble des transitions relationnelles vécues.

³²⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 168 123 ; ddl = 24 ; P-value = <0,000 1

³²⁸ BÈS Marie-Pierre, « Les chaînes relationnelles entre anciens étudiants. L'usage des carnets d'adresses électroniques », *Réseaux*, n° 4-5, vol. 168-169, 2011, p. 187-214.

fois l'armée terminée, Daniel a cité quatre relations rencontrées dans ce contexte. Il évoque, lors de l'entretien, ce cadre très particulier et les liens encore maintenus aujourd'hui :

« L'armée... c'est quand même une période importante... bizarrement, parce que c'est quand même "j'ai essayé de fuir" parce que ça se passe toujours comme ça, et c'est sans doute aussi le dernier moment où on crée quelque chose de fort puisque là c'est 24/24, puisqu'on dort avec les mêmes personnes. Des potes, essentiellement des hommes. Alain, Thierry, Éric, Bruno [...] C'était un petit groupe très fort avec Alain et Thierry parce qu'on dormait côte à côte, quelquefois dans le même lit. [...] On a partagé des choses, donc on continue de s'appeler, ils sont venus ici parce que j'avais envie de les revoir. Ça peut être l'un, l'autre et puis une fois oui j'ai demandé à tout le monde de passer et ils ont tous répondu présents. »

Les autres enquêtés masculins ne sont pas concernés par ce contexte, soit par leur âge, soit par leur statut à l'époque. Pour Michel (53 ans, en couple) dont ce fut le métier, il s'agit de relations professionnelles.

La sphère professionnelle

Dans cette enquête, 22,4 % des personnes citées ont été rencontrées dans le contexte professionnel. La proportion est ainsi plus importante que dans les enquêtes de Caen et de Toulouse ; d'une part l'ensemble des enquêtés sont en emploi, d'autre part, la procédure d'enquête capte, encore une fois, des liens plus faibles constitutifs de l'entourage ordinaire. En outre, les relations dont il est question ici relèvent du contexte actuel de travail, mais également des emplois précédents et au sein desquels des relations ont été nouées et maintenues en dehors de ce cadre. Cela explique que leur nombre soit aussi important que celui des relations familiales. Les hommes et les femmes enquêtés ont cité une proportion équivalente de relations rencontrées au sein du monde professionnel. Les enquêtés qui ont connu peu de mobilité contextuelle ont davantage rencontré leurs relations via le travail, de même que les personnes à mobilité moyenne, dans une moindre mesure³²⁹. Les personnes qui ne travaillent plus au moment de l'enquête présentent la plus faible proportion de relations rencontrées dans ce contexte-là ; les liens n'étant plus actualisés par le contexte d'origine, seuls restent ceux qui s'en sont complètement autonomisés. L'ancienneté dans le contexte professionnel actuel ne

³²⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 168 123 ; ddl = 24 ; P-value = <0,000 1

semble pas par ailleurs influencer, des relations ayant pu être rencontrées dans le contexte d'un emploi précédent. Les personnes caractérisées par une ancienneté de 2 à 7 ans ont néanmoins en proportion cité le plus de relations rencontrées au sein du champ professionnel³³⁰.

Les différentes formes de travail couvrent de nombreuses configurations professionnelles. Certains connaissent un travail d'équipe assez conséquent qui peut comprendre des systèmes de rotation. Dans ces cas-là, le nombre de collègues est important et les relations qui se nouent réellement se font au sein du groupe de rotation ou sur des temps intermédiaires. C'est le cas de Yves qui au sein de son environnement professionnel, décrit les relations avec son équipe restreinte :

« En tout... Je ne sais pas moi... 150 peut-être. Mais on est répartis, on est cloisonnés. Ce qui fait que les 150, il y en a que je ne connais même pas. [...] Vous savez, on fonctionne par équipe. Donc on est six dans la même équipe. Et ces six-là, on est assez... On se connaît assez bien. »

Les indépendants qui travaillent seuls sont ceux qui ont le moins décrit de rencontres dans le milieu professionnel³³¹. Ils comptent néanmoins de nombreuses relations sur lesquelles ils peuvent s'appuyer dans leur pratique. Marie (38 ans, célibataire, cadre et profession intellectuelle supérieure), qui pratique une spécialité médicale en cabinet, décrit les relations avec ses associés, mais également un cercle professionnel permettant aux spécialistes de sa région de se connaître. Ce cercle professionnel sera présenté plus loin dans ce chapitre.

Ces contextes représentent les deux tiers des rencontres décrites par les enquêtés. Les opportunités de rencontres y sont d'autant plus importantes que ces contextes sont très homogènes socialement et que les interactions qui s'y opèrent sont à la fois très fréquentes, régulières et normées. D'autres contextes, notamment locaux, participent également à la composition des entourages.

³³⁰ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 226 112 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

³³¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 272 279 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

2. Les contextes qui produisent des liens faibles

Le voisinage peut être défini comme un « ensemble de personnes habitant dans une même zone »³³² et renvoie aux relations de voisinage que l'on peut y observer. Les relations de proximité sont, de fait, associées au caractère local du contexte. Nous avons intégré à cette seconde catégorie les contextes liés aux activités. Ces derniers pourraient être intégrés au type de contextes précédemment décrit ; on le retrouve dans l'étude de C. Bidart, M. Grossetti et A. Degenne dans la catégorie des contextes « institutionnels ». Or, nous pouvons les observer en prenant un autre point de vue, notamment celui de la nature des relations et du *travail de sociabilité*³³³ associé. En effet, bien que ces trois contextes aient un caractère formel – leurs contours sont dessinés et le cadre y est relativement bien défini –, les relations qui y sont décrites sont de faible intensité affective comparées à celles décrites au sein de tous les autres contextes étudiés. D'autres études ont déjà démontré la faiblesse des liens de voisinage³³⁴, nous retrouvons également dans notre étude cette caractéristique concernant les relations de proximité et celles liées aux activités. Aussi, ces contextes offrent un cadre local et formel au maintien et à l'organisation de liens faibles. Les relations rencontrées dans ces contextes représentent 14,3 % des relations décrites.

L'association et le club

Pour les besoins de l'enquête, nous avons regroupé toutes les activités de ce type, qu'elles s'organisent en club, en centre social ou en association, considérant que, d'un point de vue relationnel, cela ne dénature en rien les caractéristiques du contexte général ni la nature de la relation. Tout comme les relations professionnelles, les relations dont il est question ici peuvent relever à la fois d'une activité présente ou anciennement partagée. Aussi, dans notre enquête, 8,8 % des relations sont nées d'une activité partagée, presque autant que les relations liées à la

³³² FORREST Ray, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 1, vol. 191, 2007, p. 138 137-151.

³³³ L'expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu dans sa note écrite à propos du capital social et commentée dans le chapitre 1 de ce travail. BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *op. cit.*, 1980, p. 2-3.

³³⁴ HENNING Cecilia et LIEBERG Mats, « Strong ties or weak ties? Neighbourhood networks in a new perspective », *Scandinavian Housing and Planning Research*, n° 1, vol. 13, 1996, p. 3-26 ; FAVRE Guillaume et LAUNAY Lydie, « Le confinement a-t-il changé les relations de voisinage ? », in Nicolas MARIOT, Pierre MERCKLÉ et Anton PERDONCIN (dir.), *Personne ne bouge : Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, UGA Éditions, Grenoble, coll. « Carrefours des idées », 2021, p. 39-45.

période des études supérieures. La proportion est supérieure à celle mesurée dans les enquêtes de Caen et Toulouse.

Si pour certaines personnes, la pratique d'une activité relève plutôt d'un prétexte pour rencontrer de nouvelles personnes, pour d'autres, c'est l'activité même qui est visée. C'est le cas pour Clara (36 ans, en couple, profession intermédiaire) :

« En fait, dans cette association, à l'époque, je travaillais encore avec d'autres personnes, donc ce n'était pas tellement pour... Pour passer le temps. C'était surtout parce que l'activité de jardinage c'est ma passion. Et ça fait aussi partie de mon métier. Q : la dimension relationnelle ne primait pas ? Non, pas vraiment. C'était avoir l'occasion de visiter des jardins, aux alentours. De voir un peu ce qui se faisait. Q : Est-ce que la dimension relationnelle est plus présente dans les associations dans lesquelles vous allez aujourd'hui ? Je ne sais pas. Non, je suis dans cette association d'abord parce que l'activité me plaît. Et après et bon bah... »

On observe le même positionnement de départ chez Yves qui ne considérerait pas le tennis de table *« comme un moyen de rencontrer des gens, c'était juste pour jouer »*, et pour lequel on compte aujourd'hui près de 20 % de ses relations issues de cette activité. Il fait d'ailleurs désormais partie du bureau de l'association.

Le niveau d'implication est différent chez Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) :

« Alors, après, on vient là sur l'autre gros morceau très lourd et très structurant pour moi, c'est le club de tennis. [...] J'ai eu la volonté de m'inscrire dans une vie associative et de rendre service [...] Pour le sport [...] De s'insérer aussi dans la vie locale. Oui vraiment l'envie de... Je me suis dit que si c'est que deux heures de sport dans la semaine et que ça ne va pas au-delà... Parce que jusqu'en 2010, ça n'allait pas au-delà. Alors est-ce que je les ai là, mes adhérents, mes adhérents, les adhérents, ce n'est pas les miens. [Regarde sur son ordinateur la liste des adhérents ; il est président du club]. On est 35 adultes, je connais les 35, oui. »

En outre, les hommes enquêtés³³⁵ et les plus de 60 ans³³⁶ ont en proportion cité davantage de relations rencontrées via le partage d'activité.

³³⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 48 765 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³³⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 328 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

Le voisinage

Les relations citées par les enquêtés ont été rencontrées pour 5,1 % d'entre-elles au sein du voisinage, une proportion en deçà des données de l'enquête de Caen (7,7 %) et de Toulouse (8,9 %). Cinq enquêtés n'ont mentionné aucun voisin dans leur entourage, mais la grande majorité a rencontré par le biais du voisinage au moins quatre relations qu'ils qualifient alors de « bon voisinage » les dissociant des voisins jamais rencontrés.

Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) exprime ainsi sa volonté de construire du lien dans son voisinage et plus largement dans le village au sein duquel il habite avec sa conjointe depuis trois ans :

« Là, effectivement, on habite dans un lieu donné, pourquoi ne pas essayer de s'investir et puis de rencontrer des gens ».

Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) décrit, quant à lui, sa difficulté à développer des liens avec son voisinage, liée notamment à leurs différentes positions dans le cycle de vie :

« Les autres voisins, je ne connaissais même pas leur nom. Problème de... Pas le même âge. En 1998, on est arrivé dans ce nouveau quartier, on est arrivé dans ce quartier qui avait été construit en 84, les gens étaient âgés de 50 à 55 ans, donc plus d'enfants. Et nous on était les seuls à avoir des enfants en bas âge sur le quartier. Et résultat, ça n'a pas aidé à avoir des relations de voisinage dans le quartier. »

Il exprime également son regret de ne pas avoir créé et proposé un temps de rencontre à leur installation, ne permettant plus par la suite de développer un lien plus personnel :

« Et pour les voisins, j'ai fait une erreur très grave, je n'ai pas invité mes voisins directs, à boire un pot d'accueil, comme j'aurais dû le faire. Et je regrette parce que du coup la relation reste sympathique, cordiale, de politesse, éventuellement on va se prêter des outils. Il vient chez moi couper sa haie, voilà, mais il n'y a pas d'invitation, il n'y a pas de franchissement de la sphère privée. Je vois son jardin de mon toit, mais je ne suis jamais rentré chez lui et lui il voit mon jardin de son échelle quand il coupe sa haie. »

Au sein de notre enquête, la quasi-totalité des relations de voisinage a été citée par des enquêtés en couple³³⁷ et propriétaires³³⁸ ; les trois-quarts par des personnes habitant en milieu rural³³⁹ et plus de la moitié par des enquêtés caractérisés par de nombreux mouvements résidentiels ou professionnels (mobilité forte)³⁴⁰. Plus que l'ancienneté de résidence, ce sont les caractéristiques d'âge et de situation professionnelle qui influent sur l'importance des rencontres au sein de ce contexte. Les personnes âgées de 41 à 50 ans³⁴¹, et celles travaillant seules, en indépendant, ont en revanche cité davantage de relations rencontrées au sein du voisinage³⁴². Les femmes et les hommes ont cité des relations issues de ce contexte dans les mêmes proportions.

Les relations de proximité

Les relations de proximité ne sont pas des relations de voisinage à proprement parler. Elles sont circonscrites localement, mais ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Il peut dès lors s'agir de personnes travaillant au sein de services municipaux, de commerçants, de personnes liées à l'école et avec lesquelles une relation s'est nouée par la répétition des interactions et le contenu, personnel, voire intime, des discussions. Au terme de plusieurs années se sont développées une interconnaissance et une affinité permettant de considérer la personne en question dans son entourage. Ces relations sont peu nombreuses et concernent moins de 1 % des rencontres.

Au total, les contextes locaux représentent 14,3 % des rencontres décrites par les enquêtés. Ce sont plutôt les hommes et ceux vivant en milieu rural ou en couple, qui, dans cette enquête, vont citer le plus de relations rencontrées dans ces contextes.

En regroupant au sein d'une même catégorie avec ces contextes avec ceux « produisant des liens forts » précédemment décrits, ils concentrent alors 80 % des relations rencontrées dans notre enquête. Comme l'indiquent Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, « les institutions et les collectifs sociaux mis ensemble “produisent” la plupart des relations, même

³³⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 81,90 ; ddl = 24 ; P-value = 0,000 1

³³⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 65 798 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³³⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 148 261 ; ddl = 12 ; P-value = 0,000 1

³⁴⁰ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 168 123 ; ddl = 24 ; P-value = <0,000 1

³⁴¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 328 146 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

³⁴² Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 272 279 ; ddl = 48 ; P-value = <0,000 1

les plus fortes, entre les personnes, en tout cas pour les relations comme celles que nous cernons dans les enquêtes de ce genre³⁴³ »³⁴⁴.

La dernière catégorie de contextes est, quant à elle, plus élective, ni institutionnelle, ni formelle, les relations qui s’y créent, découlent directement des effets du réseau personnel de l’enquêté.

3. Les relations issues du réseau

La transitivité des relations peut-être tout simplement illustrée par l’adage : « les amis de nos amis sont nos amis ». Les relations transitives contribuent donc à nouer de nouvelles relations et correspondent à ce que l’on nomme l’« effet du réseau »³⁴⁵. Dans notre enquête, à l’instar des enquêtes de Caen et de Toulouse, on observe des relations rencontrées par le biais des amis, du conjoint ou bien encore des enfants. Aussi, 20,5 % des relations décrites ont été remontrées dans ce contexte.

Nous ne traitons pas spécifiquement des types de relations interpersonnelles caractérisées par un contenu que nous pouvons qualifier d’amical ; le contenu des relations sera traité dans un prochain chapitre. Nous traitons uniquement du contexte de la rencontre. D’ailleurs, toutes les relations dont la rencontre a eu lieu dans un contexte amical ne deviennent pas nécessairement des relations d’amitié.

Par la sphère amicale

La sphère amicale n’est pas un contexte aux contours dessinés par une institution, un lieu, une activité, etc. Elle correspond à un ensemble de relations caractérisées par un contenu plus personnel (amis, copains, etc.) que les catégories de relations précédemment décrites et ne relevant pas – ou plus – d’un cadre spécifique.

Il s’agit donc de rencontres qui ont pu avoir lieu grâce à la mise en lien par une personne de notre entourage lors de sorties, d’événements, au domicile, etc. Un extrait de l’entretien de Louise (36 ans, en couple, profession intermédiaire) illustre bien la dynamique de transitivité des relations :

³⁴³ Les procédures d’enquêtes sont à prendre en compte pour analyser et comparer les résultats produits.

³⁴⁴ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 87.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 86.

« Donc elle, je l'ai rencontrée par le biais d'une relation, justement d'une relation, d'une nana, que Marie connaissait, avec qui elle dansait. C'est comme ça qu'on a connu Liliane. C'est vraiment un petit réseau... »

Dans notre enquête, 13,4 % des relations décrites ont été rencontrées dans ce cadre. Les femmes dans notre enquête vont citer, en proportion, davantage de relations rencontrées par le biais de la sphère amicale que les hommes³⁴⁶. Il en va de même pour les personnes qui ont connu peu ruptures et transitions résidentielles et professionnelles (faible mobilité)³⁴⁷.

Par le conjoint

Lorsqu'une personne se met en couple, elle rencontre le réseau personnel de son conjoint. Au-delà de la belle-famille que nous avons déjà mentionnée, certaines relations se forment ainsi par le biais du conjoint.

Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) a cité lors de son entretien des relations rencontrées via sa femme :

*« Il y a quand même tous les gens que je connais par l'**intermédiaire** de Claire et que je n'ai pas cités. Il n'y en a pas des tonnes, mais... [...]. Et il y en a certains avec qui on a gardé des contacts et qu'on peut revoir de temps en temps. Pas facilement parce qu'ils sont tous éclatés sur le territoire, mais c'est des gens qu'**on** connaît. Il y en a une qu'**on** voit de temps en temps [...] qui est quelqu'un que j'aime bien **même si c'est surtout** une relation de Claire. »*

Le lien primaire avec Claire est bien positionné dans le récit de Jacques. Le pronom « on » est employé pour signifier que le lien entre Jacques et cette personne n'a pas lieu sans l'existence du tiers initial, ici Claire.

Ces relations correspondent à 3,8 % des relations citées par l'ensemble de la population ; elles sont décrites tant par les personnes en couple que par les personnes vivant seules au moment de l'entretien ; certaines relations survivent à la séparation du couple même quand le conjoint est la relation initiale.

³⁴⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 48 765 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³⁴⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 168 123 ; ddl = 24 ; P-value = <0,000 1

En outre, les hommes sont davantage concernés par le fait d'avoir décrit des relations rencontrées par le biais de son conjoint³⁴⁸ ; ou bien alors, s'agissant de couple hétérosexuel, on peut tout aussi bien supposer que la femme présente davantage de relations à son mari que l'inverse. Nous exposerons spécifiquement dans un prochain chapitre les caractéristiques de la sociabilité des couples.

Par les enfants

Les enfants sont également vecteurs de rencontres. Entre le personnel des différentes structures qui les accueillent et les parents des camarades de classes ou d'activité, les interactions répétées ainsi que l'entraide mise en place contribuent à nouer des relations. Cela représente 3,2 % des rencontres décrites dans notre enquête, une proportion équivalente aux relations développées par le biais du conjoint. Les hommes comme les femmes ont décrit des relations provenant du lien avec les enfants en proportion homogène³⁴⁹. Les personnes habitant en milieu rural en décrivent en revanche davantage que les personnes habitant en ville³⁵⁰. On peut imaginer que l'éloignement géographique des services et des équipements ainsi que la configuration et proximité des habitations influent sur l'épaisseur du système d'échange et d'entraide mis en place par les familles, créant ainsi du lien entre les adultes. Ces rencontres sont également davantage initiées chez les personnes ayant fait l'expérience de nombreux changements et résidentiels et professionnels (mobilité moyenne ou élevée)³⁵¹.

Par ailleurs, ces relations n'ont pas de caractère « obligatoire », les contextes d'activités des enfants offrent d'autres opportunités aux individus qui s'y inscrivent sans pour autant en imposer le développement. Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) illustre d'ailleurs dans ses propos l'absence de volonté de créer des relations dans ce cadre :

« Q. : est-ce que vos enfants vous ont amené de nouvelles relations ? R. : alors, c'est ce qu'on nous avait dit : "vous verrez, à l'école, les mamans, les papas, ça vous ouvrira des relations." Je n'en ai pas une seule. D'ailleurs au début je me suis dit que c'était catastrophique. Ils sont à B. à l'école. 5000 habitants, une seule école. Noé a commencé

³⁴⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 48 765 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³⁴⁹ Pour rappel, il n'y a pas de famille monoparentale dans notre échantillon.

³⁵⁰ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 148 261 ; ddl = 12 ; P-value = <0,000 1

³⁵¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 168 123 ; ddl = 24 ; P-value = <0,000 1

sa maternelle à B, non relations zéro, relation zéro. [...] Et puis pas envie. Quand je vais à l'école, quand je vois une maman qui me parle de son gamin, ça ne m'intéresse pas »

Ces relations construites par transitivité offrent des opportunités de rencontres différentes des contextes qui produisent des liens « faibles » et « forts » précédemment décrits. Plus hétérogènes, les rencontres notamment par le biais du conjoint et des enfants marquent aussi une certaine position de l'individu dans le cycle de vie et les rôles sociaux associés.

Finalement, si on ajoute à l'ensemble des relations rencontrées par un « effet de réseau » les relations relevant du cercle de la belle-famille – que l'on peut également considérer de la sorte – on compte 25,8 % de relations ; soit un quart des relations décrites par les enquêtées. De cette manière, on observe une proportion équilibrée décrite par François Héran³⁵² entre ces relations et celles rencontrées dans le contexte familial (23,4 %, hors belle-famille) et professionnel (22,4 %).

On observe en outre que les contextes de rencontres se répartissent différemment en fonction des attributs socio-démographiques des enquêtés. Les femmes enquêtées ont cité légèrement plus de relations rencontrées dans les contextes « qui produisent des liens forts » et par « effet du réseau » que les hommes qui ont décrit davantage de relations « faibles »³⁵³ au sein des contextes locaux et d'activité. De même, les enquêtés vivant seuls ont plutôt rencontré leurs relations au sein de contextes « qui produisent des liens forts », les personnes en couples au sein de contextes « qui produisent des liens faibles » – notamment au sein du voisinage –, et les personnes séparées par le biais de relations transitives³⁵⁴. Les enquêtés propriétaires de leur logement – qui sont aussi les personnes en couple – ont fait état de davantage de rencontres au sein de contextes locaux et ceux issus de l'« effet du réseau »³⁵⁵.

Les enquêtés habitant en milieu rural ont plutôt cité de relations rencontrées dans les contextes « qui produisent des liens faibles », tandis que les habitants des villes, en proportion, ont plutôt cité des relations au sein des contextes « qui produisent des liens forts » ; les relations

³⁵² HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 216, 1988, p. 3-22.

³⁵³ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 12 ; ddl = 2 ; P-value = 0,002

³⁵⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 17,14 ; ddl = 4 ; P-value = 0,002

³⁵⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 15 792 ; ddl = 2 ; P-value = 0,000

rencontrées par « effet du réseau » sont relativement bien réparties entre les enquêtés des différentes zones d'habitation³⁵⁶.

Les enquêtés qui ont connu beaucoup de mouvements et transitions résidentiels et professionnels (indicateur de mobilité moyen et fort) ont plutôt décrit des relations locales et faibles ; loin de leur lieu d'habitation d'origine, de leur famille, après des mobilités professionnelles successives, etc. Ils investissent peut-être davantage les contextes de voisinage et d'activités pour rencontrer des personnes. Il est vrai que les personnes caractérisées d'une forte mobilité contextuelle le sont notamment par le biais de leurs études, de leurs stages multiples ou de leurs contrats professionnels, soit dans des parcours médicaux, soit d'ingénieur, soit des carrières d'artiste ; ils sont aussi globalement très présents au niveau associatif et local qu'ils vont dans la plupart des cas investir dans l'idée de créer du lien. Il est donc raisonnable de les retrouver ici, rattachés à ce type de contextes. Les personnes à forte mobilité contextuelle ont, dans la même logique, également fait de nombreuses rencontres via les « effets du réseau »³⁵⁷. Les enquêtés qui ont traversé peu de contexte (faible mobilité) ont, quant à eux, davantage cité de relations rencontrées dans des contextes « qui produisent de liens forts » ; ces contextes étant peut-être à rapprocher d'une certaine forme de stabilité géographique.

L'ensemble des contextes décrits ont donné lieu à des rencontres dans des proportions différentes selon les parcours et expériences de chacun, mais au-delà de l'espace de la rencontre, si la relation peut se développer ensuite dans ce même contexte, elle peut également se vivre dans un autre, voire dans plusieurs autres successivement et simultanément. Nous allons donc à présent exposer les différents contextes d'actualisation des relations citées dans notre enquête et ainsi saisir le chemin des relations d'un contexte à l'autre.

³⁵⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 26 957 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000 1

³⁵⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 40 273 ; ddl = 4 ; P-value = <0,000 1

II. Les contextes d'actualisation du lien

Si les relations naissent dans des contextes, elles se développent ensuite suivant le parcours de l'individu, soit dans le même contexte, celui qui les a vus naître, soit dans de nouveaux contextes, cercles ou réseaux. Ce déplacement de la relation dans un autre espace social peut signifier que le contexte d'origine a disparu de la vie de l'individu ; on l'observe dans notre enquête pour la scolarité, le voisinage d'enfance et les études supérieures. Mais on l'observe également pour l'ensemble des contextes au sein desquels l'individu ne serait plus inscrit. Ce déplacement peut aussi être lié au parcours de vie de l'alter qui n'est alors plus affilié au contexte en question. Dans les deux cas, on assiste au découplage de la relation de son contexte d'origine, alors souvent institutionnel et formel. Ce découplage peut ensuite donner lieu au développement d'une relation interpersonnelle autonomisée de tout contexte institutionnel ou formel ou alors à l'encastrement de cette même relation dans un nouveau contexte, dans une nouvelle activité partagée par exemple.

Dans son développement, la relation peut également être vécue dans plusieurs contextes simultanément. Dans ce cas, il peut s'agir du contexte d'origine doublé d'un second contexte ou bien de deux nouveaux contextes ou cercles en parallèle³⁵⁸. La multiplicité des espaces accroît la fréquence des interactions, la polyvalence des relations et en densifie le contenu, favorisant ainsi au fur et à mesure la singularisation de la relation en dehors de tout cadre. Il convient dès lors d'exposer les contextes au sein desquels les relations sont vécues au moment des entretiens et ceux qui, le cas échéant, se cumulent.

Nous exposerons également les spécificités du *groupe fermé* en tant qu'espace relationnel spécifique.

1. Permanence ou évolution du contexte social de la relation

Les deux tableaux ci-dessous représentent, à gauche, les contextes de rencontres déjà présentés et, à droite, les contextes dans lesquels se vivent les relations au moment de l'entretien. Pour ce second tableau, les données présentées affichent pour certaines relations le cumul de deux contextes. Ce cumul permet de rendre compte de la proportion globale des relations par contexte

³⁵⁸ La procédure d'enquête a permis de relever les contextes de rencontre ainsi que maximum deux contextes d'actualisation. Nous avons élaboré une procédure permettant d'en accueillir trois, mais seules quelques rares relations étaient concernées par cette multiplicité des contextes.

d'actualisation et donc la plus grande importance de certains d'entre eux. Nous aborderons, dans un second temps, les relations traversant plusieurs contextes simultanément.

Tableau 1 : Contextes de rencontres

Contextes de rencontres	Effectifs	% (N = 1793)
Famille	420	23,4
Belle famille	97	5,4
Scolarité	67	3,7
Voisinage d'enfance	12	0,7
Études supérieures	167	9,3
Service militaire	4	0,2
Sphère professionnelle	401	22,4
Activité/association	158	8,8
De proximité	8	0,4
Voisinage	91	5,1
Par la sphère amicale	241	13,4
Par le conjoint	69	3,8
Par les enfants	58	3,2

Tableau 2: Contextes d'actualisation cumulés

Contextes d'actualisation cumulés ³⁵⁹	Effectifs cumulés	% (N = 1793)
Famille	447	21,7
Belle famille	97	4,7
Scolarité	-	-
Voisinage d'enfance	-	-
Études supérieures	3	0,1
Service militaire	-	-
Sphère professionnelle	345	16,7
Activité/association	181	8,8
De proximité	8	0,4
Voisinage	79	3,8
Sphère amicale	824	40,0
Par le conjoint	48	2,3
Par les enfants	29	1,4

On observe ainsi une augmentation des relations liées au cercle familial, certains amis, camarades et collègues étant devenus des membres de la parenté. Mais la proportion qu'elle représente est affaiblie au profit de la sphère amicale. Les relations rencontrées au sein de la belle-famille restent strictement associées à ce contexte. Les contextes de la scolarité, du voisinage, des études supérieures – à l'exception de Sophia (25 ans, en couple) encore étudiante – et du service militaire n'existent plus dans les contextes traversés par les enquêtés au moment de l'entretien. Le nombre de relations professionnelles, de voisinages et celles rencontrées par le biais du conjoint ou des enfants diminuent vraisemblablement encore au profit de la sphère amicale. Les relations nées d'une activité partagée sont plus nombreuses au moment de l'entretien, mais stables en proportion, elles découlent majoritairement d'un doublement du contexte d'actualisation que nous verrons par la suite.

³⁵⁹ En gras, les contextes dont le nombre de relations décrites a augmenté entre le moment de la rencontre et le moment de l'entretien. En surligné, le contexte dont le nombre de relations et la proportion ont augmenté.

Ainsi, en proportion, le cercle de la famille s'est affaibli, de même que celui du travail pour laisser plus de place à la sphère amicale. Si l'on reprend une lecture par catégorie de contextes, les contextes « qui produisent des liens forts » concentrent désormais moins de la moitié des relations. En y ajoutant les contextes locaux et d'activités « produisant des liens faibles », cette catégorie plus large de contextes formels compte dès lors 56 % des relations citées. Pour rappel, 80 % des relations ont été rencontrées dans ces contextes ; ces derniers sont donc propices aux rencontres, mais les relations qui suivront se déploieront dans des contextes plus informels. La sphère amicale voit son nombre de relations associées multiplié par 3,4 et sa proportion plus que doublée, exposant alors pleinement les mouvements³⁶⁰ des relations au fur et à mesure qu'elles se développent. Les relations qui perdurent, s'autonomisent du contexte de la rencontre, voire se singularisent. Elles glissent et se développent dans une sphère plus élective et personnelle donnant lieu au développement de cercles, de réseaux amicaux et de relations interpersonnelles.

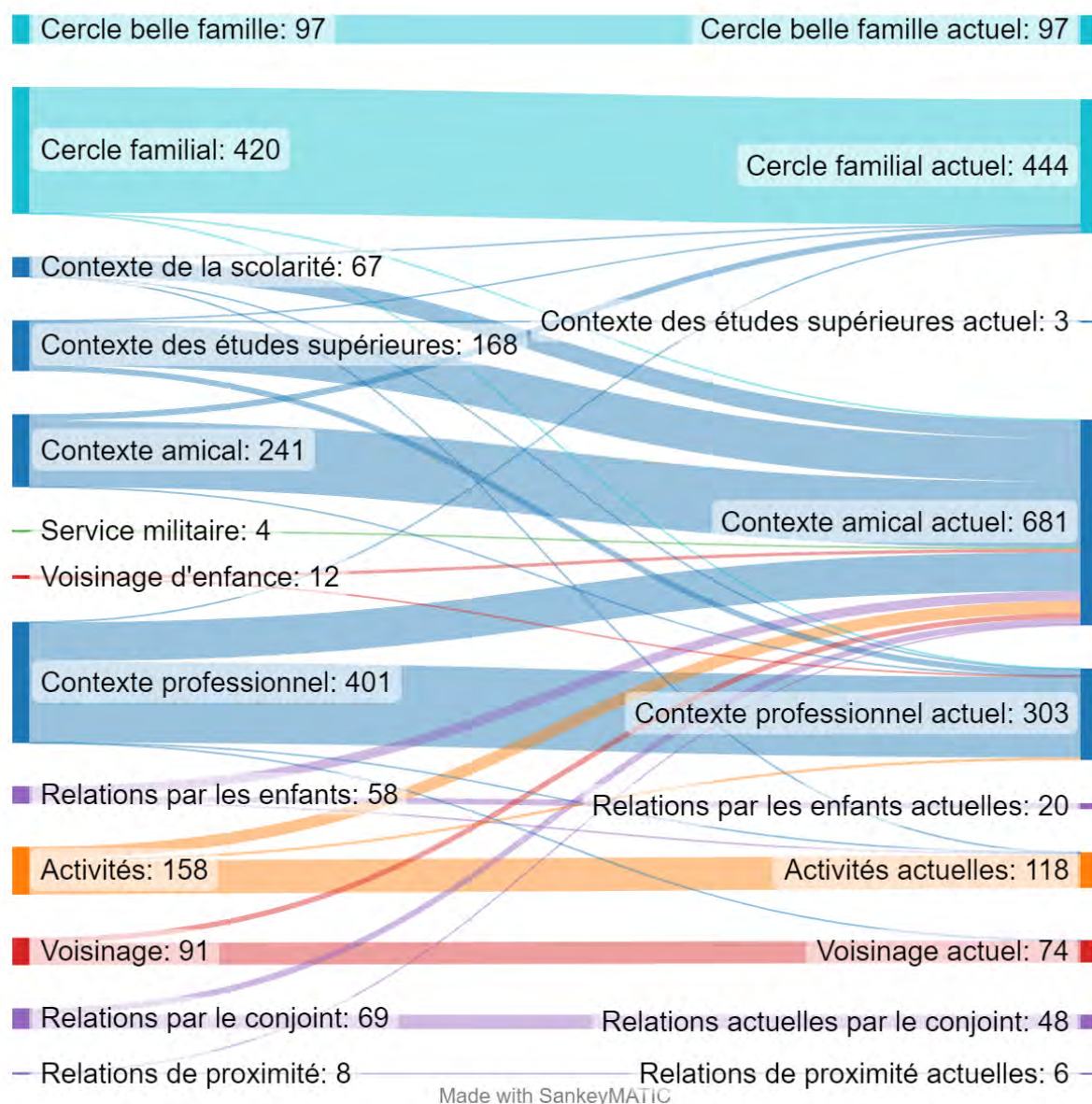
Finalement, on ne retrouve plus la proportion équivalente (un quart) entre les relations familiales, professionnelles et transitives –pourtant présente au moment de la rencontre – et que décrit François Héran dans son étude³⁶¹.

La figure ci-dessous permet d'observer plus précisément le déplacement des relations depuis le contexte de rencontre jusqu'au premier contexte d'actualisation décrit par l'enquête.

³⁶⁰ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011, p. 88 et 118.

³⁶¹ HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *op. cit.*, 1988, p. 4 3-22.

Figure 2: Parcours des relations du contexte de rencontre au contexte principal d'actualisation



Les résultats seront commentés en prenant comme point de départ le contexte de la rencontre et en décrivant a) les relations qui s'y sont maintenues (pas de mouvement), b) les relations qui se sont déplacées vers un ou d'autres contextes (mouvement de départ) et c) les relations qui nouvellement s'y actualisent (mouvement d'arrivée). Nous évoquerons le cas échéant la manière dont la sociabilité est organisée au sein du contexte en question.

La famille

Comme déjà évoqué précédemment, l'ensemble des relations rencontrées dans le cercle de la belle-famille continue de s'y développer par la suite. De la même façon, l'inscription des relations au sein du cercle familial est relativement stable. Contrairement à d'autres contextes, on n'observe pas en effet de dynamique d'autonomisation de la relation. Seul le cas des séparations peut entraîner la rupture avec ce contexte et le maintien de certaines relations en dehors de celui-ci, il y aurait alors pour ces relations un contexte d'actualisation différent de celui de la rencontre. Aussi, dans notre enquête, seules quelques relations rencontrées au sein du cercle familial se vivent au moment de l'entretien dans un autre contexte, professionnel ou amical.

On observe près de 13 % de relations familiales décrites comme provenant d'un autre contexte. Rencontrées dans la sphère amicale, dans le cadre de la scolarité, des études ou, dans une moindre mesure encore, dans la sphère professionnelle, elles sont décrites au moment de l'entretien comme des relations familiales. C'est le cas par exemple pour Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) dont certaines relations rencontrées à l'université sont devenues des membres de sa famille :

« Ce qui est intéressant c'est que j'avais des relations avec Pierre, qui est devenu mon beau-frère. Et un Fabrice qui est aussi devenu mon beau-frère, c'est-à-dire qu'on est trois à avoir épousé trois sœurs. »

Néanmoins la relative stabilité des relations au sein de ce contexte s'explique par la nature de ces dernières, par les normes sociales et relationnelles qui les régulent. Aussi, la seule présence aux réunions familiales – cousinade, mariage, repas de Noël, etc., dans la maison familiale –, plus ou moins régulières, suffit, pour un certain nombre, à actualiser la relation et à la considérer comme telle. De ce point de vue, les relations familiales se vivent sans même que l'individu ait à les penser ; elles sont collectivement organisées et admises comme telles. Pour Ludovic (33 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), ces rassemblements procèdent de l'entretien du lien :

« Je ne vais pas les appeler au téléphone par exemple... C'est plus la réunion familiale. [...] on se croise... Je pourrais les croiser tous les ans... Enfin non parce qu'ils ne viennent pas tous les ans à la réunion de famille. Mais si on venait tous, tous les ans, en réunion de famille, je les croiserais. Je les croise tous les trois ans à peu près. Voilà, en gros. Ce sont des relations qui comptent. »

À ce sujet, Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) évoque la pénibilité de ces rassemblements, sans pour autant les remettre en question :

« Alors de temps en temps, on organise de vastes cousinades qui sont autant agréables que pénibles d'autant plus que l'année prochaine c'est à moi de l'organiser. Ça va être un bordel. D'autant plus que la moitié de la famille est à Dijon et l'autre à Nîmes. Il va falloir trouver un endroit un peu propre entre les deux... C'est compliqué. »³⁶²

Pour Marie (38 ans, célibataire, cadre et profession intellectuelle supérieure), Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) et Jean Pierre (44 ans, en couple, professions intermédiaires), le cercle familial s'inscrit également dans un environnement géographique restreint. Au cœur de leurs trois villages respectifs, les membres de la famille sont aussi des voisins. Ceci contribue encore davantage à un entretien à la fois mécanique et spontané du lien. Pour Marie et Daniel, la grande taille de la famille, sur plusieurs générations, produit de surcroît un effet « tribu » où chacun passe dans les maisons des uns et des autres en parallèle des rassemblements plus formels.

À l'instar de ce qui a été écrit précédemment sur le contexte familial de rencontres – et contrairement à ce qu'évoque François Héran dans son analyse de l'enquête « contacts »³⁶³ – les femmes et les hommes connaissent dans notre enquête une proportion équivalente de relations familiales. Néanmoins, si l'on affine l'analyse, on retrouve aussi, au sein des contextes d'actualisation, une surreprésentation des femmes ayant cité des relations avec la belle famille³⁶⁴.

En outre, au global, les habitants du milieu rural citent davantage de liens familiaux³⁶⁵. On observe néanmoins l'absence d'implication de l'âge de l'enquêté dans la proportion de relations citées ici.

³⁶² L'ensemble des lieux et des prénoms ont été modifiés dans les extraits d'entretiens. Tout autre élément distinctif est modifié ou supprimé.

³⁶³ HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *op. cit.*, 1988, p. 3-22.

³⁶⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 201 ; ddl = 36 ; P-value = <0,000 1

³⁶⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 143 ; ddl = 8 ; P-value = <0,000 1

La sphère professionnelle

Les deux tiers des relations rencontrées dans le cadre professionnel s'actualisent également dans ce cadre. Les emplois sont stables et inscrits dans une certaine durée pour une majorité des enquêtés.

Le tiers restant s'actualise au moment de l'entretien dans la sphère amicale, et quelques rares relations s'inscrivent désormais dans le cercle familial, du voisinage ou d'une activité. Néanmoins, les relations vécues dans la sphère amicale actuelle peuvent également se vivre simultanément dans la sphère professionnelle. Ces dernières relations sont donc nées dans le contexte professionnel et s'actualisent dans deux contextes simultanément, celui de la sphère amicale et celui du monde professionnel³⁶⁶. Mais c'est bien la sphère amicale qui a été attribuée en premier lieu par l'enquêté, il ne s'agit alors pas de collègues directs dont les interactions, dans ce cadre, seraient régulières ; le lien professionnel est au second plan et relève davantage de l'histoire de la relation.

En outre, la sphère professionnelle est au moment de l'entretien également composée de relations rencontrées dans le cadre universitaire³⁶⁷ ne s'actualisant que dans la sphère professionnelle et représentant 7 % des relations décrites. Le lien se prolonge dans un autre contexte institutionnel ; des projets communs, des consortiums ou des échanges de services professionnels supportent la continuité du lien. On observe également des relations rencontrées lors d'une activité partagée, lors de la scolarité dans une moindre mesure, ainsi que quelques relations provenant de la sphère amicale et familiale.

Les hommes et les femmes enquêtés, toutes générations confondues, ont cité une proportion équivalente de relations vécues au sein du monde professionnel ; pour rappel, les femmes et les hommes ont dans notre enquête les mêmes niveaux de diplôme et domaines d'activité. Néanmoins, les personnes vivant seules³⁶⁸ et les personnes habitant en ville (20 %)³⁶⁹ – qui sont globalement les mêmes personnes – ont davantage cité de relations professionnelles dans leur entourage. Aussi, les enquêtés caractérisés par peu de changements de contextes (mobilité faible) ont davantage décrit de relations actuelles dans le cadre du travail, de même que les

³⁶⁶ Ces relations représentent près de 4 % des relations rencontrées dans la sphère professionnelle.

³⁶⁷ Ces relations représentent 12 % des relations rencontrées dans le cadre des études et qui s'actualisent désormais dans le contexte professionnel.

³⁶⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 109 035 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

³⁶⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 150 180 ; ddl = 9 ; P-value = <0,000 1

personnes à mobilité moyenne, dans une moindre mesure³⁷⁰. Les personnes qui travaillent en équipe sont aussi celles qui décrivent le plus de relations professionnelles³⁷¹ au sein de leur entourage. En revanche, l'ancienneté dans l'emploi n'influe toujours pas ici.

Par ailleurs, les enquêtées décrivent des organisations de travail différentes permettant la mise en lien et l'entretien des relations professionnelles plus ou moins polyvalentes. Pour Louise (36 ans, en couple, profession intermédiaire) par exemple, de nombreuses réunions à des niveaux d'échelles différents sont organisées. Au-delà de l'aspect communicationnel, ces réunions permettent aussi de faire se rencontrer les équipes :

« Alors tous ensemble on se voit une fois par mois, il y a une grande réunion sur place institutionnalisée. Et puis tous les mardis, il y a un système de réunion et ça alterne entre des réunions sur l'antenne ou avec l'ensemble de l'équipe. »

Nathalie (32 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) distingue, quant à elle, les temps de travail et les temps de pause pour définir son environnement professionnel et les relations qui leur sont associées sont alors de différentes natures :

« En fait, je suis dans une unité, alors c'est un étage du bâtiment où tout le monde se retrouve pour la pause-café. Et dedans y'a deux équipes et moi je travaille avec une des deux équipes dans lequel il y a 12 personnes je crois. En fait y'a les 12 personnes de mon équipe avec qui je discute du travail on va dire et les 8 autres avec qui j'ai des relations, enfin avec qui je mange, avec qui je discute à la pause-café, avec qui j'ai relations amicales, mais avec qui je ne travaille pas particulièrement »

Dans sa structure, les temps hors travail sont valorisés et permettent de connaître davantage ses collègues :

« À notre pause-café, chacun amène du thé, du café du sucre, c'est mutualisé voilà. Chacun amène quand il veut ce qu'il veut. La pause-café est importante, vraiment. [...] Et puis après on a effectivement un repas de Noël pour tout l'établissement. C'est sympa parce que c'était le soir donc les conjoints étaient invités. Donc bas voilà, on a rencontré quelques... en tout cas j'ai pu discuter avec quelques conjoints de collègue que je n'aurai probablement pas rencontrés par ailleurs. »

³⁷⁰ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =132,37 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

³⁷¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =221 597 ; ddl = 36 ; P-value = <0,000 1

Pour ceux qui travaillent en équipe et sur site, les relations professionnelles peuvent en effet être structurées par les temps de pause, de repas et les moments de convivialité organisés au sein de la structure. Pour certains enquêtés, des groupes de sorties en dehors du cadre professionnel se forment contribuant ainsi au glissement de la relation dans un autre registre en parallèle. C'est le cas d'Eliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) qui décrit des sorties extérieures avec une dizaine de personnes appartenant à différentes équipes au sein de sa structure.

Pour Marie (38 ans, célibataire) qui pratique une spécialité médicale en cabinet, les relations avec ses associés sont entretenues sur le temps des repas. À cela s'ajoutent pour elle, comme pour Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire), des congrès, des séminaires qui participent également à l'actualisation des relations professionnelles et des liens noués pendant les études supérieures.

En outre, on observe que lorsqu'il y a un changement de structure, tout restant dans le même secteur d'activité, les anciens collègues peuvent devenir les partenaires d'un projet commun ou bien des personnes-ressources ; le lien est ainsi maintenu en dehors de la structure de rencontre, mais reste porté par le champ professionnel.

Le partage d'une activité

Si près des trois quarts des relations décrites sont toujours associés à ce contexte au moment de l'entretien, l'activité offre un environnement propice à la création de liens d'amitié. Aussi, un quart des relations rencontrées dans le cadre d'une activité relève aujourd'hui uniquement de la sphère amicale ; une petite proportion (5 %) s'actualise désormais dans le milieu professionnel. Aux relations maintenues dans ce contexte, s'ajoutent quelques relations (5 %) via les enfants et, dans une proportion plus faible encore, des relations professionnelles antérieures.

Pour Anthony (29 ans, en couple, agriculteur) qui retourne régulièrement dans sa région d'origine, sa sociabilité est organisée autour de deux pôles fédérateurs dans des lieux habituels :

« C'est toujours le même groupe de personnes que je vois toujours aux mêmes endroits quand je descends. Lié au foot et à la fête. C'est toujours comme ça dans le sud, les relations se sont liées soient au sport, soit à la fête. »

Ce sont les activités qui contribuent à l'actualisation et au maintien de certaines de ses relations, malgré l'éloignement géographique.

Ces relations décrites comme telles au moment de l'entretien sont plutôt citées par les hommes³⁷², les personnes âgées de 31 à 40 ans et celles de plus de 60 ans³⁷³ et les personnes vivant seules³⁷⁴.

Le voisinage et les relations de proximité

La très grande majorité des relations rencontrées dans le voisinage (80 %) se sont maintenues dans ce contexte. Notre échantillon compte en effet de nombreux propriétaires ainsi que des situations de vie très stabilisées ; on observe en moyenne une ancienneté de six ans dans le logement au moment de l'entretien. Les 20 % restants ont glissé dans la sphère amicale, notamment quand le contexte initial de la rencontre a disparu, autrement dit lorsque les personnes concernées ont quitté le voisinage partagé. On observe également que seules quelques relations rencontrées dans le milieu professionnel sont devenues des voisins au moment de l'entretien.

Les relations de voisinage sont ainsi relativement stables en dehors d'une autonomisation possible de la relation une fois le contexte disparu. D'ailleurs, pour les personnes interrogées locataires – et les personnes vivant seules, qui sont les mêmes individus – aucune relation de voisinage n'a été citée, les voisins cités en rencontre sont devenus des relations interpersonnelles.

En outre et à l'instar du contexte de rencontre, la population qui cite le plus de relations de voisinage est en couple³⁷⁵, âgée de 41 et 50 ans³⁷⁶, vivant en milieu rural³⁷⁷ et a plutôt connu de nombreuses transitions contextuelles (forte mobilité)³⁷⁸. Les hommes enquêtés ont cité, en proportion, davantage de relations appartenant à ce contexte³⁷⁹. Or, F. Hérin avait démontré que les relations de voisinage appartenant à la sphère du foyer étaient davantage nouées par les

³⁷² Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =53 446 ; ddl = 9 ; P-value = <0,000 1

³⁷³ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =201 011 ; ddl = 36 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =109 035 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =109 035 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 201 011 ; ddl = 36 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =150 180 ; ddl = 9 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 132 377 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

³⁷⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =53 446 ; ddl = 9 ; P-value = <0,000 1

femmes³⁸⁰ ; si le contexte social a pu changer depuis cette enquête, notre échantillon, plutôt composé d'individus de classe moyenne et supérieure où les femmes et les hommes ont les mêmes niveaux de diplôme et des domaines d'activité équivalents, peut expliquer cette différence. En outre, tout comme l'a montré F. Hérán³⁸¹, la présence de relations de voisinage n'est pas liée à l'ancienneté de résidence.

Pour l'ensemble des enquêtés, on observe en moyenne deux à trois relations de bon voisinage qui se sont établies avec le temps qui sont l'objet d'échanges de services et de quelques invitations dans la sphère privée. Eliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), par exemple, cite trois relations de voisinage et les décrit de la manière suivante :

« Et bien ils vont surveiller. Janine va mettre sa voiture devant, de manière à ce qu'il y ait du mouvement. Nous des fois, on va donner à manger au chien, quand ils ne sont pas là. Donc il y a une confiance réciproque importante et puis on s'emprunte régulièrement du sel et du poivre, du citron. Celui qui a oublié de faire ses courses ou s'il manque un truc, on va taper chez l'un ou chez l'autre. »

Quatre enquêtés, en couple, ont, quant à eux, cité plus d'une dizaine de relations de voisinage, l'organisation des rencontres est dès lors davantage coordonnée. Ces relations renvoient d'ailleurs davantage à l'idée de *communauté*, ces personnes sont « conscientes de la communalité procédant d'une expérience spatiale commune et désireuses d'une action commune. »³⁸².

Le couple Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) et Martine (45 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), qui ont cité respectivement 19 et 12 relations de voisinage, habitent un très petit village depuis huit ans. Daniel indique ainsi l'organisation annuelle de fêtes au sein de celui-ci :

« Il y a un méchoui tous les ans, alors il y en a d'autres, mais celui-là [le groupe précité], c'est vraiment le pilier, ça se passe bien. Les autres ce sont des gens qu'on voit le jour du méchoui ou qu'on salue quand on se rencontre comme ça. Les autres [ceux qui ont été cités] on peut se filer un coup de main, on peut boire un verre ensemble, on se croise dans la rue on s'invite. On fait des réunions pour préparer le méchoui, donc on s'invite à boire un verre, tout ça, qui dure ».

³⁸⁰ HÉRAN François, « Comment les Français voient », *Economie et Statistique*, n° 1, vol. 195, 1987, p. 43-59.

³⁸¹ HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *op. cit.*, 1988, p. 13 3-22.

³⁸² FORREST Ray, « Le voisinage ? », *op. cit.*, 2007, p. 138 137-151.

Tout comme son conjoint Daniel, Martine décrit de bonnes relations de voisinage ; des relations sur lesquelles ils peuvent compter :

« Nous on a fait partie des premiers jeunes qui sont arrivés là avec Paul et Marc, et c'est bien de connaître les voisins, tous les anciens sont très sympas ici, ils viennent se présenter d'eux-mêmes, on sait qu'on peut compter les uns sur les autres, il y a quelques commères, mais il n'y a pas de mauvaise langue. [...] On sait que si on a un problème on peut aller chez les voisins et ils vont nous aider. [...] Ils nous gardent nos animaux l'été, ils nous arrosent les plantes. [...] Avec le temps, il y en a certains je suis sûre que si j'ai un coup de cafard je pourrais aller les voir, comme Madelaine et Albert. »

Le couple Jean Pierre (44 ans, en couple, professions intermédiaire) et Véronique (42 ans, en couple, commerçante), ont cité, quant à eux, 10 et 12 relations de voisinage. Ils habitent un village depuis dix ans. Jean Pierre décrit des repas de voisins tous les ans depuis trois ans. Une ferme au sein du village fait office de « *point de ralliement de tout le monde*. » ; des relations plus individuelles, de maison à maison, sont également entretenues. Tout comme Daniel et Martine, Véronique décrit des moments de rencontre intermédiaires pour organiser la fête annuelle. Les relations portent aussi de l'entraide et de la convivialité :

« Quand on a un problème, on s'appelle puis au final on s'invite à manger, je fais pareil quand quelqu'un vient ici, c'est normal. »

On notera qu'au sein du couple, les relations citées, ici de voisinage, ne sont pas nécessairement communes alors que le contexte dans ce cadre est le même pour les deux personnes. Un chapitre sera dédié à la sociabilité des personnes en couple.

Concernant les relations de proximité, même si elles représentent une faible proportion des relations citées, on observe qu'un quart d'entre elles sont devenues des relations appartenant à la sphère amicale.

Les relations transitives

Les relations rencontrées par le biais des amis restent principalement dans la sphère amicale. Elles s'actualisent ensuite lors de nombreuses occasions, plus ou moins spontanées et différentes selon les individus et les groupes. Les relations rencontrées dans ce cadre et qui sont

décrites autrement au moment de l'entretien sont devenues des relations familiales (9 %) ou pour quelques-unes d'entre elles des relations professionnelles.

Mais les rencontres amicales ne représentent qu'un tiers des relations amicales décrites au moment de l'entretien. On observe en effet qu'une part des relations rencontrées au cours de formations postbac ou dans le milieu professionnel ont glissé dans la sphère amicale et représentent respectivement 20,85 % et 19 % de ces relations au moment de l'entretien. Il en va de même pour les relations liées aux activités (5,87 %), aux enfants (4,7 %), au conjoint (3 %) et au voisinage (2,6 %) : si une proportion importante d'entre elles continue de se développer dans le contexte de la rencontre, une part appartient désormais à la sphère amicale. Les contextes de la scolarité, du voisinage d'enfance, des études supérieures – à l'exception de Sophia (25 ans, en couple), étudiante –, du service militaire n'existent plus dans les contextes traversés par les enquêtes au moment de l'entretien. Ces relations sont aujourd'hui vécues principalement dans la sphère amicale.

De cette façon, le nombre de ces relations appartenant à la sphère amicale a été multiplié par 2,8 depuis les cercles de rencontres. Ces derniers ont pour la plupart disparu de la vie sociale de l'individu laissant la relation, le cas échéant, se développer dans un autre contexte. Pour certaines relations, le contexte de la rencontre est toujours là, mais la relation s'est autonomisée de celui pour se singulariser³⁸³.

Les femmes sont celles qui ont le plus décrit de relation relevant de cette sphère³⁸⁴, de même que les personnes en couple³⁸⁵, propriétaires³⁸⁶, habitant en ville³⁸⁷. Les personnes les plus âgées ont, quant à elles, décrit moins de relations amicales que les autres.³⁸⁸

Un tiers des relations rencontrées via les enfants continue de se développer dans ce cadre. Néanmoins, plus de la moitié se vit au moment de l'entretien dans la sphère amicale et 10 % au sein d'une activité partagée. Ces relations tendent donc majoritairement à s'autonomiser du cadre de la rencontre pour s'inscrire dans un registre interpersonnel ou d'activité.

³⁸³ Ces dynamiques relationnelles sont particulièrement expliquées dans l'ouvrage de BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

³⁸⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 53 444 ; ddl = 9 ; P-value = <0,000 1

³⁸⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 96 032 ; ddl = 16 ; P-value = <0,000 1

³⁸⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 85 544 ; ddl = 8 ; P-value = <0,000 1

³⁸⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 143 051 ; ddl = 8 ; P-value = <0,000 1

³⁸⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 178 685 ; ddl = 32 ; P-value = <0,000 1

Concernant les relations rencontrées par le biais du conjoint, les deux tiers ne s'autonomisent pas de la relation primaire. Elles peuvent être à ce titre qualifiées d'amis du couple par la personne interrogée signifiant que la relation s'inscrit toujours dans ce cadre. Le tiers restant est décrit au moment de l'entretien comme des relations amicales à part entière ; soit une séparation peut avoir eu lieu, soit la relation est devenue interpersonnelle en dehors du cadre posé par le couple.

L'actualisation 2.0

Les nouvelles technologies sont aussi un appui au maintien d'un certain nombre de contacts. Ludivine (25 ans, célibataire, profession intermédiaire), récemment diplômée, a ainsi créé un blog pour sa promotion afin de maintenir le lien au-delà de la formation :

« Ma sœur m'avait parlé des blogs, un groupe de la promo d'avant nous avait fait ça et on a repris l'idée, car on trouvait ça bien pour pouvoir garder le contact. [...] Parce qu'on savait qu'on n'allait pas tous s'appeler personnellement pour avoir des nouvelles. Chacun vient mettre un petit mot de temps en temps...Je suis contente, au début tout le monde ne venait pas puis là même [celles qui vivent hors de France] sont venues donner des nouvelles, Sébastien qui était nul en informatique vient aussi, c'est sympa. »

Ces plateformes numériques et médias sociaux, communément appelés « réseaux sociaux » en France, participent à l'actualisation des relations. Une étude réalisée par l'INSEE indique ainsi qu'en 2015, 40 % des personnes interrogées déclarent communiquer par ce biais au moins une fois par mois³⁸⁹. Dans certains cas que nous n'avons pas rencontrés dans notre enquête, elles peuvent également être le lieu de rencontres qui s'autonomiseront, ou non, de ce cercle virtuel.

En dehors des environnements qui disparaissent au gré des parcours et des cycles de vies, cette analyse des contextes d'actualisation de la relation révèle à la fois une relative stabilité du nombre de relations décrites et à la fois le mouvement de certaines d'un contexte à l'autre. On retrouve le même nombre de relations décrites au sein de la belle famille et environ les mêmes quantités au sein de la famille. La proportion des relations familiales décrites est de 30 %, une

³⁸⁹ INSEE, *France, portrait social*, coll. « Insee Références », 2020, p. 274 336.

proportion effectivement stable depuis la rencontre (28 %). On observe néanmoins une diminution d'un tiers des relations au sein de la sphère professionnelle. Partant, ces trois contextes «qui produisent des liens forts» représentent 47 % des relations décrites par les enquêtés, soit une diminution, en proportion, de près de 20 % par rapport aux contextes de rencontres décrits. Autrement dit, cela signifie que ces relations se sont maintenues d'une part en dehors du contexte de rencontre et d'autre part dans un contexte que l'on qualifierait de plus informel. Nous n'observons pas, dans notre enquête, de différence significative quant au nombre de relations décrites dans ces contextes «qui produisent des liens forts» entre les genres, les générations et les lieux d'habitation. En revanche, les personnes vivant seules sont plus nombreuses à en décrire que les personnes en couple³⁹⁰.

Les rencontres via le conjoint ou les enfants conduisent en revanche au développement de relations interpersonnelles alors qualifiées d'amicales. C'est en effet la sphère amicale qui va accueillir – de par sa nature propre – les relations qui s'installent, s'autonomisent et se singularisent et ainsi absorber le plus grand flux de relations. Partant, la proportion de relations décrites dans ce contexte double entre le moment de la rencontre (20 %) et celui de l'entretien (41 % des relations décrites). Ce contexte est davantage associé aux femmes³⁹¹, aux personnes de moins de 30 ans³⁹², à une population urbaine³⁹³ et en couple³⁹⁴.

Les relations «qui produisent des liens faibles» regroupant principalement les relations de voisinage représentent 11 % de relations décrites ; si le nombre de relations a effectivement baissé depuis le moment de la rencontre, la proportion reste, quant à elle, relativement stable³⁹⁵. Les relations décrites dans ce contexte sont davantage citées par des hommes³⁹⁶, de plus de 60 ans³⁹⁷, vivant en milieu rural³⁹⁸. La situation de couple et le statut de résidence n'ont pas d'effet sur le nombre de relations citées ici.

Au-delà, cette analyse montre les différences entre les contextes décrits ; si certains sont propices aux rencontres, d'autres le sont davantage pour entretenir et maintenir le lien ainsi

³⁹⁰ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =16 289 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000

³⁹¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =19,44 ; ddl =2 ; P-value = <0,000 1

³⁹² Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =44,57 ; ddl = 8 ; P-value = <0,000 1

³⁹³ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =36,37 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000 1

³⁹⁴ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =16 298 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000 1

³⁹⁵ Pour rappel, ce type de relation représente 14 % des relations décrites au moment de la rencontre.

³⁹⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =19,44 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000 1

³⁹⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =44,57 ; ddl = 8 ; P-value = <0,000 1

³⁹⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =36,37 ; ddl = 2 ; P-value = <0,000 1

créé. Aussi, le contexte des activités, quant à lui, stable en proportion, illustre le mieux le cumul des relations dans plusieurs contextes.

2. Le cumul des contextes sociaux

Certaines relations se vivent au moment de l'entretien dans plusieurs contextes simultanément. Autrement dit, l'actualisation a ainsi également lieu dans un contexte secondaire. C'est le cas pour 15 % de relations dans notre enquête, correspondant à 268 relations décrites.

Le cumul des contextes peut être considéré comme un indicateur du développement du lien vers une relation de plus en plus interpersonnelle et singulière³⁹⁹. Nous traiterons néanmoins spécifiquement de la polyvalence et du registre des relations dans le chapitre suivant. Dans ce chapitre, notre raisonnement se concentre sur le contexte entourant les relations et non sur la nature de la relation à proprement parler même si ces deux formes sociales s'imprègnent l'une de l'autre.

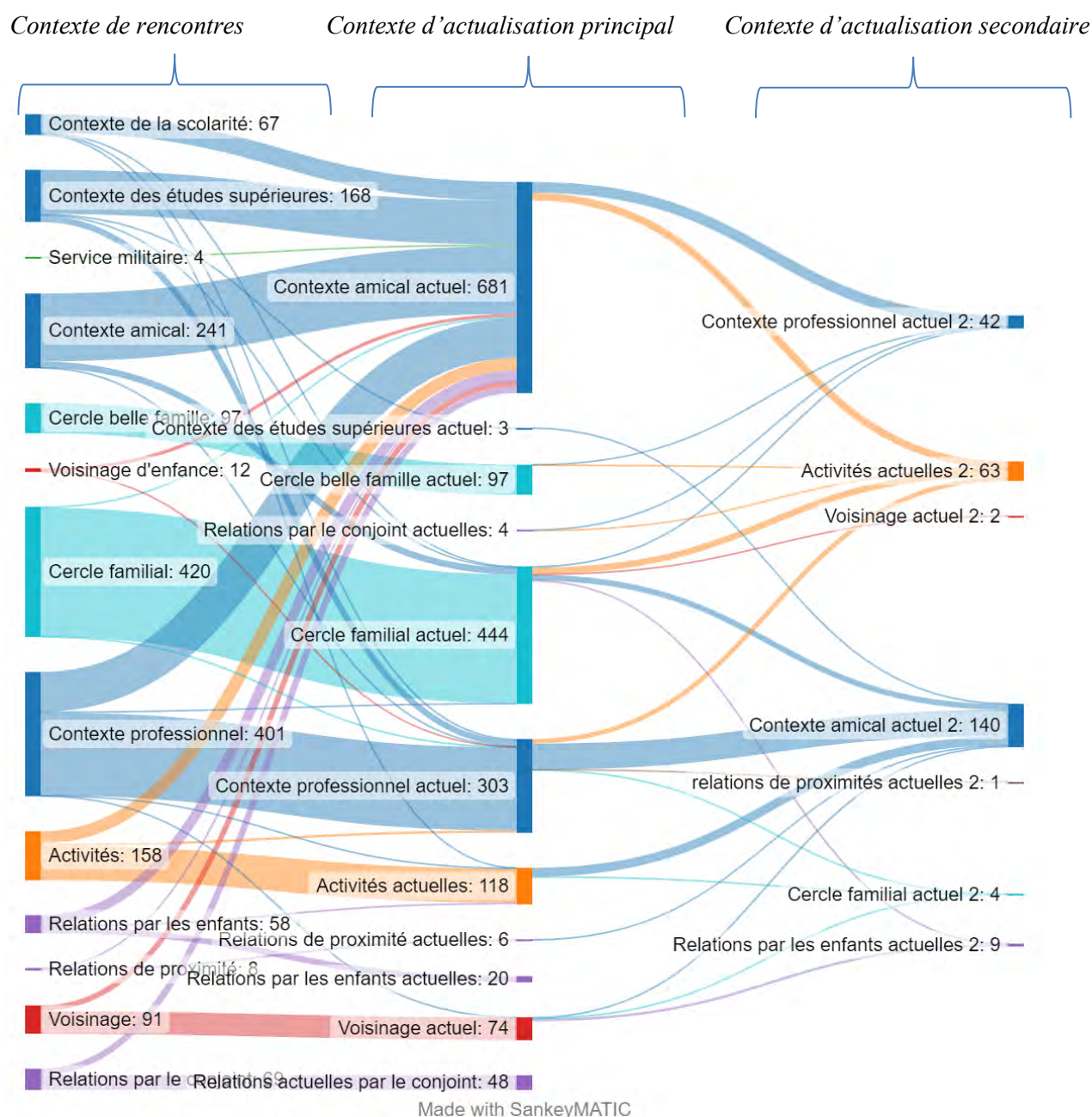
Aussi, les résultats sont commentés en prenant comme point de départ le contexte d'actualisation et en exposant les contextes secondaires dans lesquels les relations se cumulent. L'objectif est de visualiser les contextes qui ouvrent à une dynamique relationnelle cumulative plus que de décrire les contextes secondaires en question. Ces derniers ont les mêmes caractéristiques que celles décrites précédemment en termes d'actualisation du lien.

La figure ci-dessous reprend la précédente complétée par l'expérience de relations dans un second contexte⁴⁰⁰.

³⁹⁹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 88.

⁴⁰⁰ Nous nous sommes arrêtés à deux contextes cumulés pour notre analyse ; trop peu de relations ont été associées à plus de deux contextes simultanément.

Figure 3: Parcours des relations dans plusieurs contextes



Aussi, c'est au sein de la sphère professionnelle (38 %), amicale (22 %), puis familiale (18 %) que se développent principalement les relations décrites dans plusieurs contextes simultanément. Les relations actualisées par une activité partagée sont également propices au cumul d'un second contexte de vécu de la relation ; elles représentent, quant à elles, 11 % de relations qui se vivent dans plusieurs contextes simultanément. À l'exception des relations transitives via les enfants, on observe dans une moindre mesure des relations provenant de

l'ensemble des contextes d'actualisation des liens. Les contextes représentant un échantillon trop faible ne seront pas développés ici. Nous pourrions néanmoins les convoquer ultérieurement pour illustrer la dynamique et le parcours de certaines relations.

En outre, les contextes cumulés représentant une faible proportion de relations décrites, nous ne pouvons mettre en place de tests statistiques respectant leur condition d'application. Nous décrirons donc uniquement les grandes tendances pour conclure nos propos.

La sphère professionnelle

On observe à partir du schéma que les relations professionnelles sont celles qui se dédoublent le plus au sein d'un second contexte (38 %) ; cette polyvalence s'explique par le fait qu'elles restent ancrées plus que d'autres types de relation dans le contexte d'origine professionnel. C'est au sein de la sphère amicale qu'on les rencontre le plus (82 %). Elles se vivent également dans une moindre mesure lors d'activité partagée (14 %), quelques-unes sont également décrites comme des relations familiales ou de proximité.

Pour certains enquêtés des groupes de sorties, à partir de, mais en dehors du cadre professionnel, se forment contribuant ainsi, en parallèle, au glissement de la relation dans un autre registre. C'est le cas d'Eliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) qui décrit des sorties extérieures avec une dizaine de personnes appartenant à différentes équipes au sein de sa structure. Le lien se développe ainsi dans deux contextes parallèles et non exclusifs permettant d'alimenter l'expérience relationnelle vécue.

Pour quelques relations, notamment celles décrites par Anthony (29 ans, en couple, agriculteur), dont le loisir est devenu le métier, les relations⁴⁰¹ se sont créées dans le contexte d'une activité pour s'actualiser dans la sphère professionnelle tout en étant décrites sur un second plan comme amicales.

⁴⁰¹ Un chapitre traite spécifiquement de la dynamique et du parcours des relations, il est uniquement question ici des contextes dans lesquels l'expérience relationnelle se vit.

La sphère amicale

Les relations vécues dans la sphère amicale peuvent également se caractériser par un dédoublement de contexte. C'est le cas pour 22 % d'entre elles. Deux contextes secondaires sont alors décrits : le monde professionnel (60 %) et l'activité partagée (40 %).

Ainsi, les relations vécues principalement dans le contexte amical s'actualisent également au sein de la sphère professionnelle. La rencontre a eu lieu dans le contexte professionnel ou de formation postbac, mais c'est la sphère amicale qui a été attribuée en premier lieu par l'enquêté dans le cadre de l'actualisation du lien. Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de collègues directs dont les interactions, dans ce cadre, sont régulières ; c'est pourquoi le lien professionnel est considéré comme secondaire. Il relève davantage de l'histoire de la relation. Ludovic (33 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) peut ainsi faire appel à certains de ses copains, anciens camarades, pour un conseil professionnel :

« Après j'ai des copains sur Bordeaux, qui sont dans la même branche et avec qui je peux avoir une relation professionnelle de temps en temps, mais épisodiquement. Et puis ce n'est pas vraiment une relation professionnelle, c'est un conseil, un truc. [...] On se voit dans le cadre amical et on n'en discute généralement dans ce cadre-là. »

Certaines relations amicales sont, quant à elles, vécues simultanément dans le cadre d'une activité partagée. Souvent, ces relations relèvent de contextes de rencontre liés à la scolarité, à la formation ou à des contextes locaux dont elles se sont autonomisées. Le partage de l'activité participe peut-être ainsi à la continuité d'une certaine forme d'ancrage pour la relation.

La famille

Les relations cumulées dans un second contexte sont vécues pour 18 % d'entre elles dans la sphère familiale (hors belle-famille). Ce cumul s'opère d'abord dans le cadre d'une activité partagée (45 %), dans la sphère amicale (40 %) et dans une moindre mesure dans le cadre professionnel (8 %), de voisinage (4 %) et via les enfants (2 %). Le cumul de la relation de la sphère amicale avec d'autres contextes concerne surtout les relations dont la rencontre s'est effectuée dans ce cadre pour devenir par la suite un membre de la famille. Mais la description du lien prend en compte l'origine de celui-ci. C'est le cas pour Marie (38 ans, célibataire, cadre et profession intellectuelle supérieure) et pour Daniel (38 ans, en couple, profession

intermédiaire) qui chacun connaît une sociabilité familiale et locale très dense ; la *tribu* s'étant alors constituée aussi bien de voisins que d'amis d'enfance.

Le contexte de la belle-famille ne conduit qu'au développement de 3 % de relations polyvalentes. Ces dernières sont alors doublement décrites dans le contexte du voisinage – on retrouve Jean-Pierre (44 ans, en couple, professions intermédiaire) qui vit à côté de sa belle-famille – de la sphère amicale – lorsque la rencontre a eu lieu en étant jeune adulte et que la relation a pris de l'épaisseur, c'est le cas de Martine, femme de Daniel qui a ainsi intégré sa *tribu*. On observe aussi chez Yves (66 ans, en couple, ouvrier) des membres de sa belle-famille avec qui il partage une activité ainsi que son milieu professionnel.

Le partage d'une activité et le voisinage

Le partage d'une activité regroupe 11 % de relations qui se vivent dans le contexte amical et révèle ainsi un glissement de la relation vers ce registre. Plutôt rencontrés pendant la vie d'adulte, on peut imaginer que les liens ainsi décrits sont en cours de singularisation et pourrait ainsi s'autonomiser du contexte de l'activité si celui-ci venait à disparaître ou si le développement de la relation s'imposait au cadre qui l'a vue naître.

Seuls 5 % des relations qui se vivent dans deux contextes cumulés sont issus du voisinage présent. La majorité d'entre elles se développent également par le biais des enfants. C'est le cas pour Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) et Martine (45 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) qui décrivent des relations plus fréquentes avec les voisins dont les enfants partagent les mêmes activités :

« Un peu plus avec Louis et Maryvonne et David et Elodie parce qu'on se rencontre dans le cadre du basket. Nos enfants jouent au basket en même temps et les enfants... ils ont un fils qui se rencontre avec le nôtre, ils jouent dans la même équipe, et puis ça se passe bien donc les enfants commencent à aller les uns chez les autres donc les parents viennent boire l'apéritif et puis on commence à discuter de choses plus personnelles. Avec Céline et Stéphane, c'est pareil, le petit est copain avec Jeanne, donc ils font du cirque ensemble, on fait du covoiturage, donc on boit l'apéritif. On se rend des services, donc on se fait des petits cadeaux, des échanges, on échange un verre et puis voilà ça suit ; et avec Franck et Sylvie, les enfants nous lient aussi un peu. »

Certaines relations de voisinage sont aussi parallèlement décrites dans la sphère amicale ou dans le cercle familial.

Cette présentation des contextes d'actualisation secondaires permet d'éclairer une partie de la dynamique relationnelle, on peut y observer la manière dont la relation s'est épaissie, et les ressorts sur lesquels elle s'appuie le cas échéant. On peut également pressentir les mouvements d'autonomisation et de singularisation de certaines relations. Les hommes de moins de 40 ans en couple sont ceux qui en proportion ont décrit le plus de relations dans des contextes cumulés.

Au-delà des contextes et cercles sociaux qui par définition produisent un espace de création, de développement et de maintien du lien, certains collectifs, plus fermés, offrent des espaces de sociabilité spécifique où la relation est absorbée par l'unité collective ainsi formée.

3. Le groupe comme contexte d'actualisation

Le groupe, dont il est question ici, est une unité plus fermée que le cercle social tout en s'y inscrivant. Les relations bien que formées au sein d'un cercle plus large ont ainsi, dans leur dynamique, conduit à la création d'un sous-ensemble. Ce mouvement correspond à la dynamique de découplage du cercle de rencontre puis d'encastrement dans un *réseau*. Comme indiqué dans le chapitre précédent, ce groupe relève du « groupe élémentaire » défini par Henri Mendras⁴⁰² ou encore du « groupe primaire » chez Charles H. Cooley⁴⁰³ : les individus ont une vision d'ensemble du groupe et partagent une certaine intimité. Les *actions réciproques*, notamment, y sont plus nombreuses⁴⁰⁴ et les fonctions de chacun ne sont pas ou peu différenciées. D'un point de vue relationnel, les groupes offrent, à leur échelle, un espace normatif spécifique. Contrairement aux contextes et cercles qui semblent davantage au service de l'organisation de la sociabilité, les groupes fermés peuvent figer les rôles et la sociabilité en leur sein. Ces groupes sont également très stables et ont la vertu d'offrir un espace de soutien, voire de confiance pour ses membres. Les membres de ce dernier peuvent lui avoir donné un nom et des règles de fonctionnement. Dans notre enquête, sont apparus trois groupes *fermés*

⁴⁰² MENDRAS Henri, *Éléments de sociologie*, Nouv. éd. refondue., A. Colin, Paris, 2016, p. 41.

⁴⁰³ COOLEY Charles Horton, *Social Organization : A study of the larger mind.*, Charles Scribner's Sons, New York, 1963.

⁴⁰⁴ SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, op. cit., 1999, p. 81.

significatifs d'une certaine sociabilité. Loin d'être exhaustive, leur présentation permet d'illustrer la dynamique relationnelle plus générale.

« Le club des cinq » de Claire

Claire âgée de 27 ans est en couple, son emploi relève de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. De ces années de lycée, Claire a notamment cité quatre relations avec Clémence, Charlotte, Clémence et Chloé. Les relations sont marquées par le contexte du lycée et surtout de l'internat qui les a vues naître. Clémence, Charlotte, Clémence et Chloé partageaient la même chambre la première année ; Claire, dans la chambre d'à côté, les a rejoints les années suivantes. Le « Club des cinq », comme le désigne Claire, se voit lors de rencontres et moments collectifs occasionnels. On peut alors parler de relations de groupe, structurées autour du collectif qu'elles forment, ou plutôt que formait *ce groupe d'internat*. Aujourd'hui, Claire souhaiterait des liens plus individualisés et *profonds* mais ne parvient pas à les mettre en place : « à chaque fois y'avait un truc comme ça de club des cinq et moi j'essayais plus de voir chacune. Et depuis à chaque fois que j'essaye de les revoir, c'est "oui alors on va se revoir toutes ensemble" et je leur dis "attends, on pourrait peut-être se revoir... individuellement" ». On a le sentiment que les liens ne survivraient pas à la disparition du groupe formé dans le contexte du lycée.

Les relations nouées pendant l'enfance et à l'adolescence sont fortement inscrites dans des contextes et des collectifs, puis à l'entrée dans l'âge adulte et dans la vie professionnelle, elles s'autonomisent le plus généralement de ces derniers pour reposer davantage sur la qualité du lien interpersonnel que sur le rôle endossé dans ce contexte⁴⁰⁵. Cette dynamique de singularisation fait aussi souvent écho à la disparition du contexte de rencontre et/ou d'actualisation de la relation dans l'environnement de l'individu : soit le contexte n'existe plus, soit les individus l'ont quitté. Dans le cas présent, toutes ont quitté le lycée, le contexte n'existe plus pour elles, en cela les relations ont été découplées de celui-ci. Néanmoins, les relations n'ont pour autant pas été dissociées les unes des autres, pour laisser place à un lien dyadique, interpersonnel. Cette seconde dynamique, de dissociation, permet de « distinguer une personne pour elle-même », la relation s'autonomise cette fois-ci du réseau auquel elle appartenait. C'est ce mouvement de dissociation que Claire cherche précisément à mettre en œuvre. Finalement,

⁴⁰⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 107.

ces relations restent inscrites dans une sociabilité par bande qu'elle définit comme un *truc un peu familial* – renforcée ici par le contexte de l'internat – caractérisé selon elle par un lien en surface et où l'information non seulement circule, mais doit être nécessairement partagée à tout le groupe.

« La bande » de Yves

« Les réseaux personnels des individus sont parfois ancrés dans une seule sous-culture »⁴⁰⁶, c'est le cas de Yves (66 ans, en couple, ouvrier). À son arrivée en France en 1976, il « atterrit » chez Daniel, un de ses meilleurs amis. Daniel est en France depuis quelques années déjà et est selon Yves déjà « occidentalisé » et un peu en décalage avec les habitudes de son pays d'origine. Yves intègre ensuite une bande de jeunes issus de sa communauté composée d'une quinzaine de personnes à son origine : « *Oui, on était une bande. Vous savez quand on arrive d'un autre pays, on a envie de se rassembler pour former une famille. Ce groupe habite alors en grande majorité en résidence universitaire ; certains sont arrivés quelques années avant lui, certains après. Il cite 14 personnes nominativement dans ce groupe ; il n'est plus en contact qu'avec sept d'entre elles au moment de l'entretien, certaines sont d'ailleurs retournées vivre dans le pays d'origine. Au sein des sept autres relations encore actives, Yves décrit une forte amitié avec Alain – « qui sait tout de moi » et avec René – « nos relations sont très fortes. » ; il les désigne tous deux comme ses meilleurs amis et évoque également un rapport de grand à petit frère. Yves décrit également son lien avec deux autres amis, Paul et Edgard, ainsi qu'avec les femmes de Alain et René. Sa propre femme, Eliane, fait également partie de ce groupe. Ce groupe s'est élargi au fur et à mesure que de nouvelles personnes sont arrivées en France. Yves citera dans ce contexte Roger, Éric, Roland. Ce groupe offre de nombreux soutiens à l'ensemble de la communauté : « à chaque fois qu'il se passe quelque chose, on se voit toujours. C'est-à-dire soit un problème familial ou des naissances... Mais avant, on s'invitait, assez souvent et plus maintenant... ».*

D'ailleurs, si Yves dissocie le groupe plus spécifique dont il fait partie de la communauté plus vaste au sein de laquelle il s'inscrit, les interconnexions et ramifications entre ces deux

⁴⁰⁶ Traduction personnelle « Individuals' personal networks are sometimes embedded within a single subculture »
« From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 218.

ensembles existent. L'entourage, même associée à une sous-culture particulière, participe de la mise en lien – de l'intégration – à la société dans son ensemble⁴⁰⁷.

Les « cercles » professionnelles de Marie

Marie, célibataire, est âgée de 38 ans et est affiliée à un cercle professionnel – c'est d'ailleurs ainsi qu'elle le nomme – dans le secteur de la santé, formé de 35 à 40 professionnels et structuré par une organisation à plusieurs échelles et registres :

« Plus largement c'est des réunions plutôt professionnelles, en sachant qu'on fait des réunions, il y a des réunions à peu près toutes les trois semaines avec un thème, donc ça se fait le soir, moi je ne vais pas à toutes, parce qu'il y a des fois je ne peux pas faire que mon métier, mais c'est en général dans un resto sympa, avec un thème, là c'est...on bosse, ça dure... c'est sur une actualité,... ou des fois c'est avec d'autres spécialistes. »

Ce cercle organise également des week-ends, voire des voyages, plus éloignés du contexte professionnel qui permet d'asseoir le collectif ainsi créé :

« Et puis on fait un weekend par an, dans le sud, [...] et là c'est un week-end dans un endroit sympathique, dans un hôtel sympathique, on bosse un peu, mais c'est aussi on se balade un peu, et puis notre conjoint peut venir avec participation, mais c'est plus amical. [...] et puis on fait un voyage de temps en temps, mais ça, c'est une grosse organisation, donc on fait un voyage tous les trois quatre ans, et là c'est plutôt... plutôt Loisir

Ces temps certes encadrés par l'espace professionnel participent également au glissement du lien vers un registre plus amical.

Au sein de ce cercle, s'est autonomisé celui, composé uniquement de femmes, et porte un nom différent du cercle principal. Marie fait partie du bureau. Elle en organise les rencontres, les repas : *« on mange toutes les 6 semaines à peu près ensemble... je cherche un restaurant qu'on ne connaît pas donc un truc nouveau et puis... je fais le programme... on va être 15, mais il y a un noyau dur de 10 »*.

Officiellement, ces rencontres sont d'ordre professionnel, *« mais non c'est amical, on parle de tout, on ne parle pas de travail en général, on parle des gamins, on parle vacances, on parle*

⁴⁰⁷ Ibid.

fringues.. » Ce cercle a donné lieu au développement de relations d'entraide en dehors du cadre professionnel.

Conclusion

Cette analyse de la répartition des relations dans les contextes de rencontres permet de vérifier que la grande majorité des relations concernent des personnes rencontrées dans des contextes « produisant des liens forts » et ceux « produisant des liens faibles » (80 %). Néanmoins, si la majorité des relations (58 %) s'actualisent dans ces contextes, ces derniers disparaissent au fur et à mesure du cycle de vie. L'autonomisation du contexte initial s'opère alors au bénéfice de la sphère amicale (41 %). Ces parcours du contexte de rencontre au contexte d'actualisation principal apportent de nombreuses informations. L'observation d'une diversification de l'entourage permet de cerner les transitions⁴⁰⁸ institutionnelles et personnelles au sein des parcours de vie. Nous verrons d'ailleurs dans le chapitre 5 si ces relations qui s'autonomisent et perdurent, sont considérées par les individus comme des liens plus intenses que les relations qui subsistent dans les contextes institutionnels qui les ont vues naître.

De la même manière, les quelques relations qui se vivent simultanément dans deux contextes apportent également des éléments sur les processus de développement des relations ainsi que sur la nature et l'intensité du lien qui en découle. On comprend surtout que les relations au gré des parcours vont rebondir et se développer différemment.

Il convient également de préciser que certains contextes traversés par les relations décrites n'apparaissent pas dans les entretiens et ne figurent donc pas dans notre analyse. La collecte des données permet par le récit de jalonner les parcours et d'en déduire les contextes de rencontre et d'actualisation du lien. Mais il est possible que certaines étapes et transitions aient échappé au récit et que partant certains contextes n'ont pas été mentionnés, la relation ne s'y inscrivant plus. Il s'agit donc là d'une image dynamique d'entourages relationnels et non d'un état des lieux exhaustif de la sociabilité. Tous ces éléments, y compris ceux qui ne sont pas visibles, participent de la compréhension de l'expérience relationnelle.

⁴⁰⁸ CARPENTIER Normand et WHITE Deena, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 45, 2013, p. 288.

CHAPITRE 4

LES RÉSEAUX PERSONNELS : CARACTÉRISTIQUES ET FORMES

L'étude des entourages ordinaires permet de prendre en compte l'ensemble des formes sociales qui entoure l'individu et ainsi l'inscription des relations dans des contextes, parfois dans des collectifs plus restreints, comme présenté dans le chapitre précédent. Elle permet également de saisir l'ensemble des liens interpersonnels que l'individu noue ou a noué au fil de sa vie, à partir de l'étude concrète des *relations sociales* telles qu'elles sont décrites par les enquêtés. La description de ces relations – suivant la méthodologie appropriée, développée dans le chapitre 2 – conduit à la formalisation du *réseau social* au sein duquel la personne interrogée prend place, accédant ainsi à un autre niveau et nature d'informations. Le réseau social participe des environnements auxquels l'individu appartient et doit être appréhendé comme « une structure fondamentale du monde social »⁴⁰⁹. Leur formalisation rend ainsi concrets et mesurables les mondes sociaux⁴¹⁰ que nous souhaitons explorer. Plus précisément, dans notre recherche, nous étudions le *réseau personnel*,⁴¹¹ car nous nous intéressons à l'individu⁴¹² – aussi nommé *ego* dans ce cadre – pour lequel un ensemble des relations ont été collectées puis formalisées. Si la frontière et donc la taille du réseau personnel sont déterminées par la définition donnée de la relation sociale étudiée, le nombre et la nature des relations décrites diffèrent en fonction des parcours et des expériences des enquêtés ; les propriétés de chaque réseau pourront de la même façon varier. Il est donc question dans ce chapitre de présenter certaines caractéristiques des 24 réseaux personnels dont nous disposons ainsi que leurs variations en fonction du profil des enquêtés.

Outre les caractéristiques, la forme du réseau peut varier d'un individu à l'autre ou pour le dire autrement d'une expérience relationnelle à l'autre. Nous exposerons ainsi, dans un deuxième

⁴⁰⁹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 7.

⁴¹⁰ FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », op. cit., 2021, p. 227-239.

⁴¹¹ La sociologie et l'analyse des réseaux distinguent le réseau « personnel » ou « égocentrés », du réseau dit « complet » (*whole network*). Il s'agit ici de réseaux personnels dans la mesure où les relations, les *alter* et leurs caractéristiques sont obtenus d'*ego*. Contrairement à l'étude des réseaux complets s'intéressant aux structures dites « fermées », les *alter* ne sont pas interrogés. C'est deux types de réseaux ne répondent ni aux mêmes problématiques, ni aux mêmes analyses. Mercklé Pierre, 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, coll. « Repère », 121 p.

⁴¹² Les réseaux « personnels » ou « égocentrés » peuvent être associés dans la mesure où ils répondent à la même focale de formalisation et d'analyse. Néanmoins, on utilise davantage le qualificatif d'égocentré lorsque l'on extrait un individu, un « ego », d'un réseau complet (*whole network*) déjà formalisé. Par ailleurs, le réseau « personnel » connaîtra en parallèle une analyse des données relationnelles plus poussée.

temps, la forme des réseaux au regard de l'enchevêtrement des cercles sociaux présents. Enfin, nous présenterons une typologie structurale des 24 réseaux personnels étudiés. Partant des mêmes critères que ceux élaborés par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁴¹³, nous avons adapté cette typologie existante à nos entourages ordinaires, à leurs tailles et spécificités, offrant ainsi un autre niveau de lecture des types de pratique et d'expérience relationnelle.

Les éléments les plus saillants de ce chapitre seront illustrés par les graphes des réseaux personnels formalisés⁴¹⁴.

I. Caractéristiques des réseaux personnels

De nombreuses mesures et propriétés structurales existent pour décrire et analyser les réseaux sociaux, qu'ils soient complets ou personnels⁴¹⁵. Par définition, la structure du *réseau personnel* ne correspond pas à une structure sociale formée par un groupe d'acteurs préalablement identifiés ; les informations recueillies le sont à partir des éléments fournis par ego. Les relations entre alters sont décrites uniquement du point de vue d'ego et sont donc de l'ordre de la représentation⁴¹⁶. En outre, certaines mesures ne sont pas pertinentes dans le cas de l'étude du réseau personnel. Nous rappelons d'ailleurs qu'ego, bien que présent par le biais des alters cités, n'est pas en général pris en compte dans les mesures réalisées⁴¹⁷. Dans le cas contraire, connecté à tous les alters, il serait, de fait, l'acteur le plus central et les mesures propres à la structure en seraient également impactées modifiant ainsi les niveaux de densité, de modularité, etc.

L'analyse des propriétés structurales rend compte principalement de la nature du maillage du réseau. Nous avons ainsi retenu huit indicateurs que nous considérons comme importants dans la description des réseaux personnels. Ces indicateurs rendent tous compte de caractéristiques

⁴¹³ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 1-11.

⁴¹⁴ L'ensemble des graphes sont présentés en annexe de ce travail

⁴¹⁵ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, *op. cit.*, 2004 ; BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, *op. cit.*, 2013 ; MCCARTY Christopher, LUBBERS Miranda J., VACCA Raffaele et MOLINA José Luis, *Conducting Personal Network Research : A Practical Guide*, Guilford Publications, 2019 ; BELLOTTI Elisa, *Qualitative networks: mixing methods in social research*, Routledge, London, coll. « Social research today », 2015 ; PERRY Brea L., PESCOLIDIO Bernice A. et BORGATTI Stephen P., *Egocentric network analysis : foundations, methods, and models*, Cambridge University Press, Cambridge, UK ; New York, NY, coll. « Structural analysis in the social sciences », 2018.

⁴¹⁶ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, *op. cit.*, 2004, p. 28 ; BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, *op. cit.*, 2013, p. 274.

⁴¹⁷ BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, *op. cit.*, 2013, p. 274.

structurales à l'échelle du réseau. Il s'agira ensuite de comparer les mesures entre les réseaux personnels étudiés. Quatre des indicateurs seront utilisés pour l'élaboration de la typologie présentée ci-après.

1. Les propriétés structurales du réseau personnel

Les indicateurs utilisés en analyse de réseaux proviennent de la théorie des graphes. Nous présentons ci-dessous les indicateurs sélectionnés dans le cadre de notre travail, mais n'utiliserons pas le langage mathématique associé.

Taille et diamètre

La *taille* d'un réseau correspond au nombre de personnes citées par ego selon le type de relation étudiée. La taille donne des indications sur les alternatives et les espaces relationnels dont dispose l'individu.

Le *diamètre* d'un réseau correspond au plus long du plus petit chemin possible (distance) entre deux alters. Cet indicateur participe de l'élaboration de la typologie.

Nombre de lien et densité

Le *nombre de liens* dans un réseau personnel correspond aux liens existants entre les alters cités par ego. Un réseau de même taille peut ne pas connaître le même nombre de connexions entre les alters. Pour comparer cette information tout en contrôlant la différence de taille de chaque réseau, on peut calculer la densité.

La *densité* d'un réseau se définit comme le rapport entre le nombre de relations observées et le nombre maximal de relations possibles dans un réseau. La densité représente dès lors le niveau d'interconnaissance des alters entre eux. Plus la densité est élevée, plus on est dans une situation où tout le monde se connaît. La densité informe du degré général de cohésion du réseau. Dans le cas d'un réseau personnel, on mesure donc le *nombre de liens* existants entre les alters cités par ego – sans prendre en compte ego – sur le nombre de liens possibles. D'ailleurs, comme déjà mentionné, si la description des relations d'ego – la citation d'alters – est bien factuelle,

les relations entre alters sont, elles, décrites uniquement du point de vue d'ego⁴¹⁸. Tout en ayant conscience de cette limite, cette mesure reste importante. Mais son interprétation n'a de sens qu'en comparant cette mesure à celles d'autres réseaux ; le même niveau de densité pourra alors être considéré comme faible ou fort en fonction de la nature de la relation et du réseau étudié. On peut également mesurer les densités des sous-groupes au sein d'un réseau et les comparer entre elles. Le réseau familial aura alors, dans la grande majorité des cas, une densité plus importante que la sphère professionnelle ou amicale. En outre, cette mesure reste dépendante de la taille du réseau étudié : la densité des réseaux de grande taille est toujours plus faible que dans les petits réseaux⁴¹⁹.

La densité est un indicateur utilisé dans la typologie.

Composantes et modularité

La détection des sous-groupes – ou communautés – est nécessaire pour décrire un réseau. Cette détection peut être mesurée par le calcul du nombre de composantes. La composante d'un réseau est un sous-graphe connecté qui ne fait partie d'aucun sous-graphe connecté plus grand. Elle est donc définie comme l'ensemble maximal de nœuds dans lequel chaque nœud peut atteindre tous les autres par un certain chemin. Un réseau dont les alters sont tous connectés a ainsi une seule composante ; il existe toujours un chemin entre deux alters. Le nombre de composantes indique donc si le réseau comprend plusieurs sous-groupes dissociés les uns des autres et cela renvoie à la forme du réseau que nous observons sur les graphes. Dans le cas plus spécifique des réseaux personnels, cette mesure donne l'information selon laquelle ego est entouré d'alters provenant, ou non, de différents mondes sociaux.

Toutefois, l'analyse de composantes présente une limitation majeure. Pour être considérée comme telle, il ne peut s'agir que de sous-graphes entièrement déconnectés. Or, cela conduit à une sous-estimation du nombre de sous-groupes au sein du réseau global dans la mesure où, dans certains groupes, les alters peuvent être très fortement connectés entre eux et en même temps conserver au moins une connexion avec d'autres alters extérieurs au groupe. Dans l'analyse des composantes, une seule connexion entre deux alters de deux sous-groupes conduit à l'observation d'un seul et même groupe. Pour résoudre ce problème, de nouvelles approches

⁴¹⁸ DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, op. cit., 2004, p. 28 ; BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, op. cit., 2013, p. 274.

⁴¹⁹ BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, op. cit., 2013, p. 151.

ont été proposées permettant d'identifier les communautés au sein des réseaux. Une des approches, largement utilisée, est basée sur le calcul du score de modularité⁴²⁰ qui consiste à mesurer le degré de décomposition d'un réseau en sous-groupes. Elle est calculée sur la base du nombre de liens (arêtes) à l'intérieur des sous-groupes moins le nombre attendu de liens dans un réseau équivalent avec des arêtes placées au hasard⁴²¹. Les scores de modularité peuvent prendre des valeurs positives ou négatives. Les valeurs positives indiquent la présence de sous-groupes dont les alters sont fortement connectés entre eux, tout en maintenant une connexion, faible, avec les autres alters extérieurs au groupe. Plus la valeur du score de modularité est élevée, plus la structure interne est sophistiquée (en grappes). Les sous-groupes ainsi détectés ont très souvent une signification dans le monde réel, davantage que les composantes précédemment décrites. En outre, le calcul de la modularité permet de capter une partie de l'information habituellement obtenue par le calcul de la densité sans pour autant être trop dépendant de la taille.

Dans le cadre de l'élaboration de la typologie des réseaux présentée ci-après, nous avons utilisé le score de modularité tel qu'il est mis en œuvre dans l'algorithme de détection de Louvain⁴²².

Centralisation de degré et d'intermédiation

Les mesures de centralité⁴²³ consistent à s'intéresser à la position particulière de certaines personnes au sein d'un réseau. Cette position permet d'interpréter la place, l'influence, la prééminence d'un acteur dans un réseau au-delà de ses caractéristiques sociales et personnelles. Il s'agit donc de la caractéristique structurale d'un nœud et non pas de l'attribut de l'individu. Certains acteurs ont alors une position privilégiée, dite « centrale ». Cette mesure à un niveau individuel (nœud) peut également être étendue au réseau dans son ensemble. Dans notre étude, nous avons en effet opté pour des mesures de centralité à l'échelle du réseau à partir de l'*indice de centralisation*. Cet indicateur plus global donne une information sur le niveau de hiérarchisation du réseau. Aussi, plus la centralisation est faible et plus on observe une équivalence de position entre les individus. Inversement plus la centralisation est forte et plus

⁴²⁰ NEWMAN M. E. J., « Modularity and community structure in networks », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, n° 23, vol. 103, 2006, p. 8577-8582.

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² BLONDEL Vincent D., GUILLAUME Jean-Loup, LAMBIOTTE Renaud et LEFEBVRE Etienne, « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics : Theory and Experiment*, n° 10, vol. 2008, 2008, p. P10008.

⁴²³ FREEMAN Linton C., « Centrality in social networks conceptual clarification », *Social Networks*, n° 3, vol. 1, 1978, p. 215-239.

le réseau est hiérarchisé, prenant ainsi la forme d'une étoile autour de l'alter central. On calcule ainsi la somme des différences entre la centralité de chaque alter et la centralité de l'acteur le plus central, que l'on divise par la différence maximum que l'on pourrait observer dans un réseau de même taille (le réseau serait ici une étoile)⁴²⁴.

Lorsque l'on analyse structurellement des réseaux, on mesure communément la centralité de degré à partir du nombre de liens adjacents à chaque alter, autrement dit « la somme des liens entre un membre du réseau et les autres »⁴²⁵. À l'échelle du réseau, l'*indice de centralisation de degré* fait donc référence à la centralité de degré possédée par l'alter le plus central, celui qui concentre la plupart d'interconnexions.

La centralité d'intermédiarité, quant à elle, renvoie au nombre de fois qu'un acteur est nécessaire pour joindre deux autres acteurs quelconques, et ce par le chemin le plus court. Un alter constitue un intermédiaire pour d'autres. Les acteurs intermédiaires sont très importants dans le contrôle de la circulation des ressources. Ils peuvent servir de point de passage ou de lien entre des parties non connexes d'un réseau ; ils sont indispensables pour que les autres soient connectés. Dans notre cas, nous avons mesuré l'*indice de centralisation d'intermédiarité*, faisant référence à la centralité d'intermédiarité possédée par l'alter le plus central, celui qui connecte le plus d'alters entre eux. Cette mesure est utilisée dans l'élaboration de la typologie.

2. Description des réseaux personnels

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des indicateurs sélectionnés et des mesures correspondantes aux 24 réseaux personnels étudiés dans ce travail. Ils sont présentés du plus petit au plus grand réseau.

L'ensemble des graphes présentés dans ce travail sont anonymisés ; les prénoms des enquêtés et des alters ont été remplacés.

⁴²⁴ BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, op. cit., 2013, p. 160 ; NOOY Wouter de, MRVAR Andrej et BATAGELJ Vladimir, *Exploratory social network analysis with Pajek*, op. cit., 2005, p. 126/131.

⁴²⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 64.

Tableau 3 : Indicateurs structuraux des 24 réseaux personnels

ID Base Ego	Taille	Diamètre*	Nombre de liens	Densité*	Nombre de composantes	Modularité*	Centralisation de degré	Centralisation d'intermédierité*
Marie-Louise	25	3	144	0,24	8	0,229	0,373	0,05
Yohan	38	4	469	0,334	2	0,45	0,646	0,68
Anthony	40	6	142	0,091	7	0,686	0,386	0,37
Véronique	43	3	292	0,162	9	0,51	0,53	0,36
Sophia	43	4	317	0,176	4	0,54	0,515	0,6
Elsa	47	6	136	0,063	8	0,72	0,423	0,51
Michel	48	5	266	0,118	2	0,6	0,676	0,8
Louise	50	4	367	0,153	3	0,67	0,329	0,69
Jean Pierre	50	4	399	0,163	5	0,52	0,65	0,63
Olivier	54	4	332	0,116	4	0,53	0,565	0,68
Ludivine	57	7	591	0,185	5	0,6	0,196	0,23
Yves	70	3	1065	0,22	3	0,563	0,39	0,41
Vincent	71	4	588	0,118	12	0,673	0,645	0,81
Clara	76	4	632	0,11	7	0,662	0,694	0,58
Monique	79	3	504	0,082	14	0,7	0,508	0,3
Antoine	82	3	764	0,115	15	0,663	0,135	0,41
Jacques	82	5	768	0,12	2	0,62	0,67	0,78
Claire	83	5	747	0,11	4	0,67	0,761 5	0,76
Marie	86	5	1292	0,177	11	0,56	0,155	0,09
Ludovic	120	5	2308	0,162	7	0,627	0,357	0,35
Eliane	121	6	1920	0,13	10	0,67	0,55	0,66
Nathalie	126	6	1998	0,126	5	0,626	0,59	0,55
Martine	126	3	2792	0,177	16	0,42	0,608	0,42
Daniel	184	6	6884	0,2	4	0,31	0,644	0,62
Moyenne	75	4,5	1072	0,152	6,95	0,57	0,50	0,51

La modularité a été mesurée à partir du logiciel Pajek⁴²⁶, toutes les autres mesures ont été réalisées avec le logiciel Ucinet⁴²⁷. Ces huit mesures sont ici commentées et illustrées, le cas échéant, d'un graphe. La centralisation d'intermédiarité, la modularité, la densité et le diamètre sont les quatre indicateurs utilisés dans la réalisation de la typologie.

La taille et diamètre

La taille est la première mesure communément réalisée. Bien sûr, celle-ci dépend de la consigne posée, du générateur de noms mis en place et de la manière dont la personne enquêtée interprète ces consignes⁴²⁸. L'analyse des entourages ordinaires renvoie aux relations non seulement proches et intimes, mais également aux relations sociales plus ordinaires et quotidiennes. Autrement dit, nous avons capturé tant les liens forts que les liens faibles⁴²⁹, qui constituent ainsi un voisinage relationnel ordinaire. En outre, nous n'avons pas fixé de limite dans la citation des alters comme c'est le cas notamment dans l'enquête de C. Fischer⁴³⁰ qui compte dès lors des réseaux en moyenne de 18 alters. Sa réplique à Toulouse réalisée par M. Grossetti⁴³¹ a généré, selon une procédure d'enquête différente, des réseaux personnels allant jusqu'à 120 alters, 27 alters en moyenne. Avec une procédure d'enquête similaire à la nôtre, l'enquête de Claire Bidart rend compte en moyenne de réseaux personnels de 37,6 alters ; le plus petit réseau ayant 6 relations et le plus grand 131 relations. Les relations prises en compte sont néanmoins différentes. C. Bidart a collecté « les liens courants, c'est-à-dire les entourages, les relations avec des personnes que l'on connaît et avec qui l'on parle "un peu plus" dans les divers contextes de vie »⁴³² et ce dans une perspective longitudinale au cours de quatre vagues d'enquête successives. Cette enquête s'est ainsi davantage concentrée sur les liens avec qui on échange « un peu plus », recentrant le réseau personnel cité sur un nombre plus restreint de relations alors plus « proches »⁴³³.

⁴²⁶ NOOY Wouter de, MRVAR Andrej et BATAGELJ Vladimir, *Exploratory social network analysis with Pajek*, *op. cit.*, 2005.

⁴²⁷ Borgatti, S.P., Everett, M.G. and Freeman, L.C. 2002. Ucinet 6 for Windows: Software for Social Network Analysis. Harvard, MA : Analytic Technologies. Voir BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, *op. cit.*, 2013.

⁴²⁸ Ces éléments méthodologiques ont été exposés dans le chapitre 2.

⁴²⁹ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

⁴³⁰ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends*, *op. cit.*, 1982.

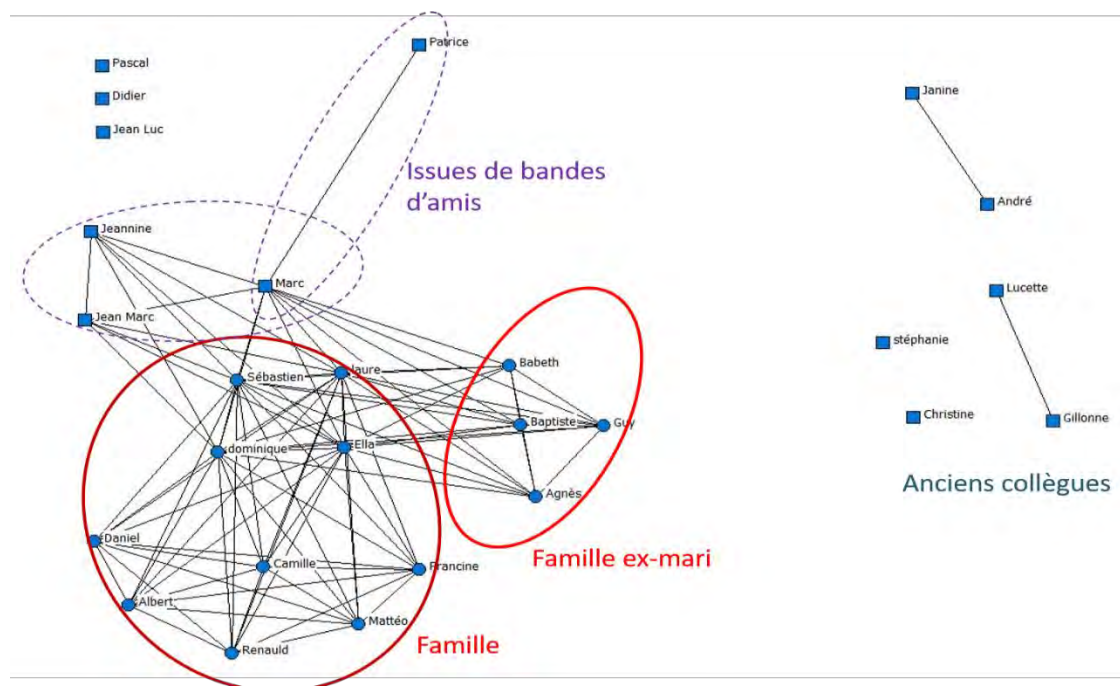
⁴³¹ GROSSETTI Michel, « Are French networks different? », *op. cit.*, 2007, p. 391-404.

⁴³² BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 1-11.

⁴³³ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *op. cit.*, 2011, p. 10 266-286.

Dans notre enquête, la taille des réseaux est en moyenne de 75 relations (74,7). Les réseaux présentés sont donc en moyenne plus grands que les réseaux communément analysés dans les études de réseau personnel. Le plus petit réseau contient ainsi 25 relations. Il s'agit de l'entourage de Marie-Louise, 59 ans, retraitée, divorcée et mère de deux enfants. Le réseau de Marie-Louise est principalement centré autour de sa famille et de son ancienne belle-famille. Quelques relations se sont autonomisées du groupe et du contexte qui les a vus naître et qui a disparu au moment de l'entretien.

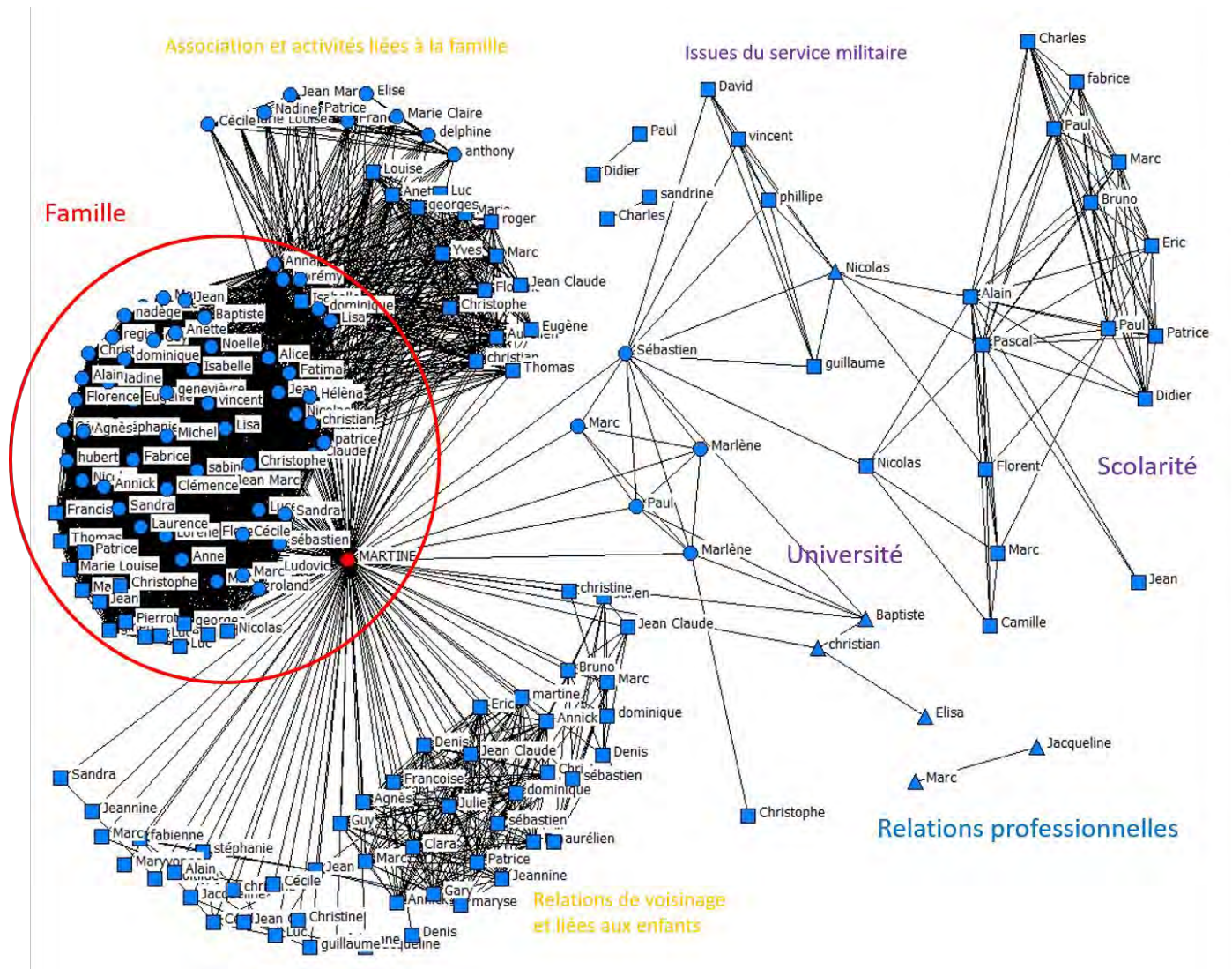
Grappe 1 : Le réseau de Marie-Louise⁴³⁴



À l'opposé, le plus grand réseau de notre enquête contient 184 individus cités par Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) qui décrit lui-même son entourage comme « un schéma un peu particulier ». Depuis son enfance, le groupe familial est omniprésent. L'ensemble de la famille habitant le même village, les copains d'écoles étaient aussi les voisins et des membres de la famille, etc. Par la suite, les activités de loisirs, l'engagement associatif, le travail ont maintenu la même dynamique relationnelle locale et familiale.

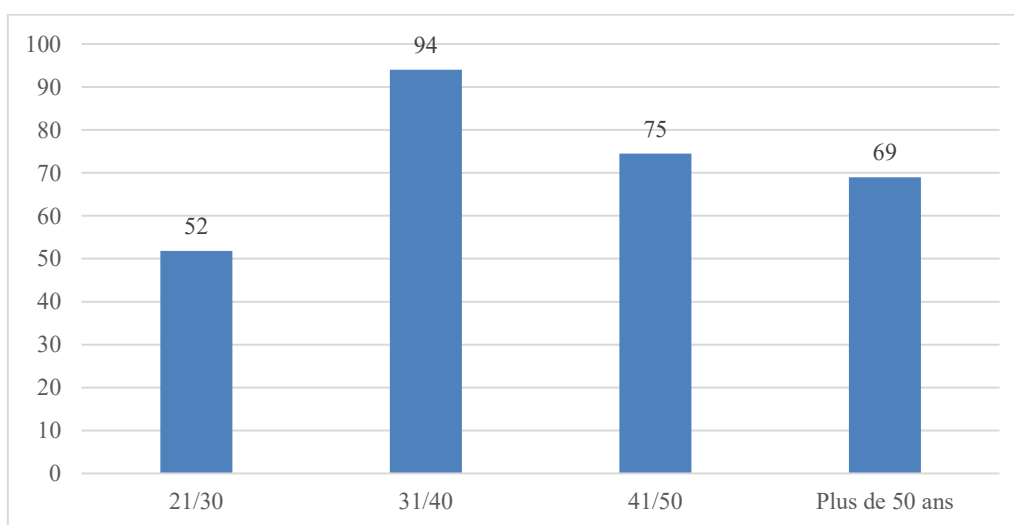
⁴³⁴ Les relations considérées par ego comme appartenant au registre familial sont représentées par un rond, le registre amical par un carré, le registre professionnel par un triangle. Les cercles familiaux sont rouges, les cercles locaux et d'activité oranges, les relations et cercles professionnels sont bleus, les relations amicales vertes. Les relations issues de contextes qui ont disparu sont indiquées en violet.

Graphe 2 : Le réseau de Daniel



Notre base de données « ego »⁴³⁵ regroupant les données des 24 réseaux personnels collectés ne permet pas la mise en œuvre de tests statistiques. Nous pouvons néanmoins observer et décrire, selon le profil des enquêtés, quelques tendances quant à la différence de taille de ces réseaux. Ces éléments participent de la compréhension plus générale de la pratique et de l'expérience relationnelle. Aussi, les femmes ont en moyenne cité 74 relations et les hommes 76 relations. La taille des réseaux est également relativement la même entre les habitants des zones rurales (75 relations) et urbaines (74 relations). En revanche, les plus petits réseaux s'observent chez les enquêtés les plus jeunes (51 relations). Des réseaux plus importants s'observent chez les jeunes adultes âgés de 31 à 40 (94 relations). L'écart des moyennes entre ces deux catégories peuvent s'expliquer par la multiplication des contextes et donc des opportunités de rencontre liées au cycle de vie : expérience professionnelle plus importante, activité, rencontre via le conjoint, via les enfants, voisinage, etc. Comme on peut le lire sur le graphique ci-dessous, la taille des réseaux se stabilise ensuite autour de la moyenne (75 relations).

Graphique 1 : Taille moyenne des réseaux personnels selon l'âge des enquêtés



En outre, on observe les réseaux de taille inférieure à la moyenne chez les personnes vivant seules (62,5 relations), tandis que les couples ont des réseaux plus importants (77 relations). D'autres études ont pourtant démontré que l'écart entre la taille des réseaux des personnes en couple ou vivant seules n'était pas très marqué⁴³⁶ : « les personnes vivant en couple ont

⁴³⁵ Nous rappelons que notre travail de recherche repose sur trois bases de données ; une base de données « ego » regroupant les données des 24 individus interrogés, une base de données « alters » regroupant les informations sur les relations d'ego et les caractéristiques des alters correspondant, et une base de données « non-relations » regroupant les relations décrites par ego qui ne correspondent pas à notre consigne et qui donne lieu à une analyse spécifique dans le chapitre 7.

⁴³⁶ MILARDO Robert M., « Friendship Networks in Developing Relationships: Converging and Diverging Social Environments », *Social Psychology Quarterly*, n° 3, vol. 45, 1982, p. 162-172 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et

d'avantage de liens forts, mais moins de liens faibles. La perte d'amis personnels (en particulier issus du lycée) est compensée par les amis mis en commun et par l'ajout de la belle-famille »⁴³⁷. Or, dans notre enquête, comme exposé dans le chapitre précédent, les personnes en couple ont davantage de relations via le conjoint qu'il s'agisse de la belle famille ou plus généralement de la sphère amicale, mais également au travers du voisinage et des relations via les enfants. Ces éléments sont en réalité davantage à interpréter au regard de l'âge des enquêtés qui est l'indicateur qui impacte plus la structure des réseaux de notre échantillon. L'âge et donc la position dans le cycle de vie associée sont présents derrière la variable relative à la situation familiale.

En outre, pour affiner la description de ces réseaux personnels, nous avons créé trois catégories de tailles de réseaux en prenant en compte la dispersion de notre échantillon. On observe ainsi les réseaux de petites tailles de 25 à 54 relations (10 réseaux), les réseaux de taille moyenne de 57 à 86 relations (9 réseaux) et les « grands » réseaux de plus de 120 relations (5 réseaux). Les grands réseaux s'approchent des limites cognitives évoquées par Robin Dunbar, 150 étant considéré comme le nombre maximum de relations que l'individu peut entretenir en même temps de manière significative. Au-delà de ce nombre, la confiance mutuelle et la connaissance ne suffisent plus pour assurer le fonctionnement du groupe⁴³⁸. De ce point de vue, Daniel dépasse cette limite, mais décrit lui-même, de fait, une sociabilité faite de « *beaucoup de regroupements, mais peu de proximité* ».

En analysant cet élément à partir de la base de données « alters » et au regard du contexte principal d'actualisation, nous observons que les « petits réseaux » sont caractérisés⁴³⁹ par une proportion plus importante de relations amicales (45,7 % contre 38 % pour l'ensemble des réseaux), alors que la proportion de liens familiaux est la plus faible (19 % contre 24 % pour l'ensemble des réseaux). Les réseaux de taille moyenne sont caractérisés par la plus forte proportion de relations professionnelles (20,80 % contre 16,9 % pour l'ensemble des réseaux), d'activité et de proximité également. Les relations familiales y sont présentes dans une proportion plus faible (20,35 %). Les relations de voisinage sont, quant à elles, presque absentes de ces réseaux. Les « grands réseaux » sont, eux, *a contrario*, davantage composés de relations

GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011 ; BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 27, 2018.

⁴³⁷ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018, p. 5.

⁴³⁸ DUNBAR Robin, « How many “friends” can you really have? », *op. cit.*, 2011, p. 81-83.

⁴³⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 = 112,42 ; ddl = 18 ; P-value = <0,000 1

familiales (32,64 %) – ils ne concernent que des enquêtés en couple – et caractérisés par la plus faible proportion de liens amicaux (34,2 %), de relations professionnelles (12,7 %). Or, on observe généralement que la part de la famille est plus importante dans les petits réseaux, celle-ci diminuant dans les grands réseaux au profit de la sphère amicale et professionnelle qui prend alors plus de place (le cercle familial atteignant un nombre d’alters stabilisés). Ce résultat dès lors contre-intuitif est également à interpréter au regard de l’âge des enquêtés et de leur position dans le cycle de vie, expliquant ainsi les proportions de ces différentes sphères.

Concernant le diamètre, que nous utilisons pour la réalisation de la typologie, il est ici compris entre 3 et 7 pas. La distance la plus longue entre deux alters est en moyenne de 4,5 pas. Les « grands réseaux » ont des diamètres plus importants (5,2) que les petits et les moyens, de mêmes diamètres (4,3), autour de valeur de la moyenne. Les mesures sont sensiblement les mêmes pour les hommes et les femmes, les personnes en couple ou vivant seules, habitant en milieu urbain ou rural.

On observe des différences entre les classes d’âges sans pour autant en distinguer une tendance claire. Les plus jeunes ont des réseaux d’un diamètre supérieur à la moyenne, tandis que les personnes âgées de 41 à 50 et de plus de 60 ans ont les diamètres les plus restreints.

Classes d’âge	Diamètre
21/30	5,3
31/40	4,5
41/50	3,2
Plus de 50 ans	4,4

Tableau 4: Répartition du diamètre des réseaux personnels selon la classe d’âge

Le diamètre est un indicateur de la taille du réseau, compte tenu de la longueur maximum du chemin entre les alters les plus éloignés structurellement. Aussi, il donne une information sur les connexions entre les alters au sein du réseau. Mais cela est davantage indiqué par le nombre de liens entre les alters et par la mesure de la densité.

Nombre de lien et densité

Le *nombre de liens* dans un réseau personnel correspond aux liens existants entre les alters cités par ego. Dans notre enquête, le nombre moyen de liens cités est de 1072. C’est le réseau d’Elsa 30 ans, en couple, agricultrice) qui en comporte le moins (136 liens). Alain dont nous avons déjà observé le réseau (page 145) compte quant à lui 6884 liens. Le nombre de liens a un rapport

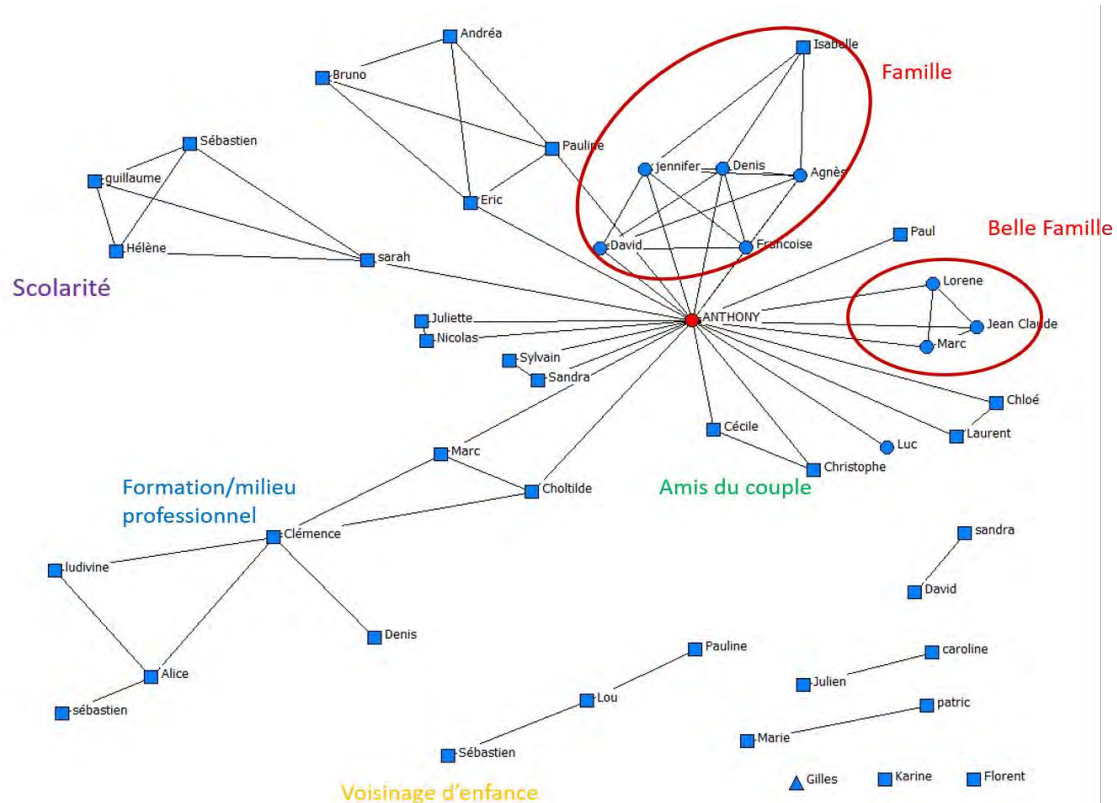
direct avec la taille du réseau. Dans notre enquête, la corrélation entre ces deux données est positive et très significative⁴⁴⁰.

La mesure de la densité permet, quant à elle, d'interpréter le nombre de liens au regard du nombre de liens possibles dans le réseau. Cette mesure sera donc privilégiée pour interpréter la finesse du maillage. Et même si cette mesure dépend de la taille du réseau, l'indice permet de comparer les réseaux entre eux. La densité moyenne des réseaux étudiés dans cette enquête est de 0,152 ; elle s'étend de 0,063 à 0,334. Dans l'enquête de Toulouse, M. Grossetti observe une densité moyenne de 0,46 et conclut à un niveau équivalent de celui mesuré par C. Fisher dans son enquête en Californie (0,44) dans les années 70. La mesure de la densité est en lien avec la taille, avec la proportion de liens considérés comme proches, et plus généralement avec la composition du réseau. La présence de liens familiaux accentuera notamment la densité mesurée. Or, ces deux enquêtes réalisées en Californie et à Toulouse, si elles utilisent des générateurs variés et aboutissent à des réseaux parfois étendus (jusqu'à plus de 120 pour l'enquête de Toulouse qui ne limitait pas le nombre de noms), ne calculent la densité que sur une sélection de 5 alters (les premiers alters cités pour cinq des générateurs de noms). On ne peut donc pas comparer les densités obtenues ; la taille et les compositions des réseaux sont très différentes. Comme déjà évoqué, l'étude réalisée par Claire Bidart repose sur une procédure d'enquête similaire à celle mise en œuvre dans ce travail, mais la formalisation du réseau personnel et un certain nombre de mesures ont été collectés sur les liens « les plus proches ». La densité mesurée dans l'enquête de Caen est ainsi en moyenne de 0,28. Le générateur de noms par contexte de vie génère plus de citations, et ce dans des mondes sociaux plus diversifiés. Mais l'objet de notre travail – l'entourage ordinaire – renvoie, comme nous venons de le décrire, à une taille de réseau plus important, mais également à une proportion de liens forts et notamment familiaux plus faible comme présenté dans le chapitre 3. Partant, les réseaux étudiés ici sont d'une plus faible densité.

Le réseau le moins dense est celui d'Elsa (0,063). Son réseau comprend quelques isolats et des petits groupes et paires d'alters qui ne sont pas ou peu connectés aux autres groupes. À droite du graphe, on observe un sous-réseau qui comprend plusieurs groupes et couples qui ne sont finalement connectés entre eux que par l'intermédiaire du lien qu'ils ont avec Anthony, le conjoint d'Elsa.

⁴⁴⁰ Résultat de la corrélation linéaire : $r = 0,9$; $p = <0,0001$

Graphe 3 : Le réseau d'Elsa

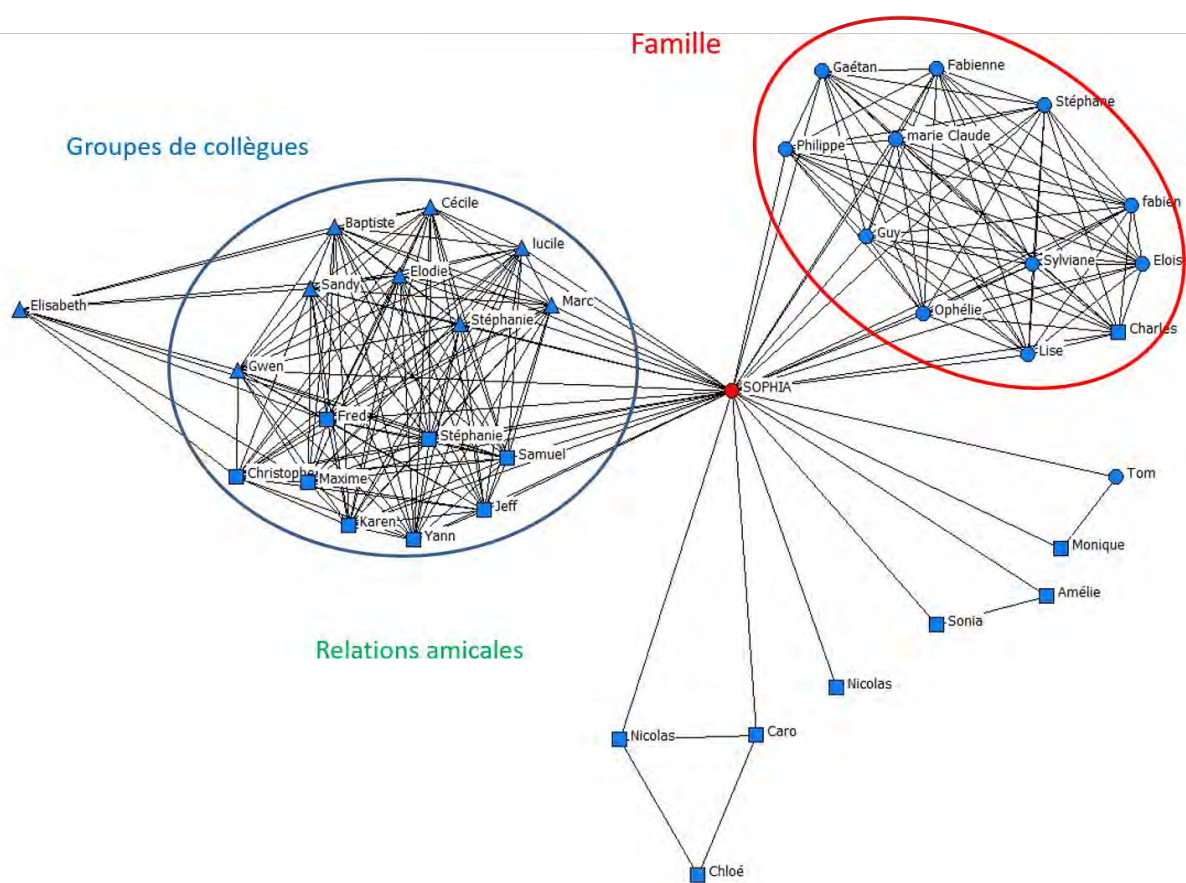


Ce graphe met en évidence le fait que la densité peut également être appréhendée comme un indicateur de la fragmentation des réseaux⁴⁴¹. La densité est également sensible à la polyvalence des relations – que nous développerons dans le prochain chapitre – et donc à l’enchevêtrement des cercles sociaux. On voit bien que les cercles et contextes ne sont pas enchevêtrés les uns avec les autres.

Le réseau le plus dense (0,334) est celui de Yohan (21 ans, en couple, profession intermédiaire). Son réseau de petite taille (38 alters) est centré sur sa compagne Sophia, il n’y a pas d’isolat ni de sous-groupe déconnecté. C’est le lien établi entre elle et l’ensemble des alters qui produit un tel maillage.

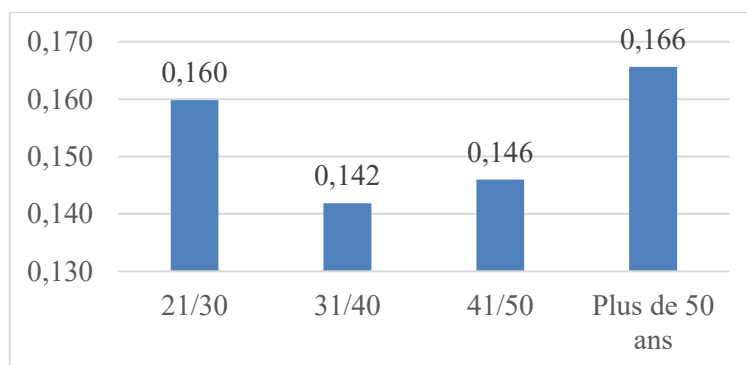
⁴⁴¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 63.

Graphe 4 : Le réseau de Yohan



Dans notre enquête, on observe une densité plus importante pour les hommes (0,16) que pour les femmes (0,14). En outre, on observe une densité plus importante (0,16) que la moyenne chez les plus jeunes âgés de 21 à 30 ans. Puis, la densité diminue à partir de la trentaine (0,14) et augmente ensuite avec l'avancée en âge. Cette dynamique a également été observée dans l'enquête de Toulouse⁴⁴².

Graphique 2 : Densité moyenne des réseaux personnels selon l'âge des enquêtés



⁴⁴² Ibid., p. 149.

Comme indiqué précédemment, la taille des réseaux impacte l'indice de densité. Cette dernière augmente lorsque la taille diminue et que la part prise par la famille augmente⁴⁴³, notamment à l'âge adulte. Dans notre enquête, les personnes vivant seules ont de plus petits réseaux que les personnes en couple. On observe en effet une densité plus importante pour les réseaux des personnes vivant seules (0,18) que celle des réseaux des personnes en couple (0,15).

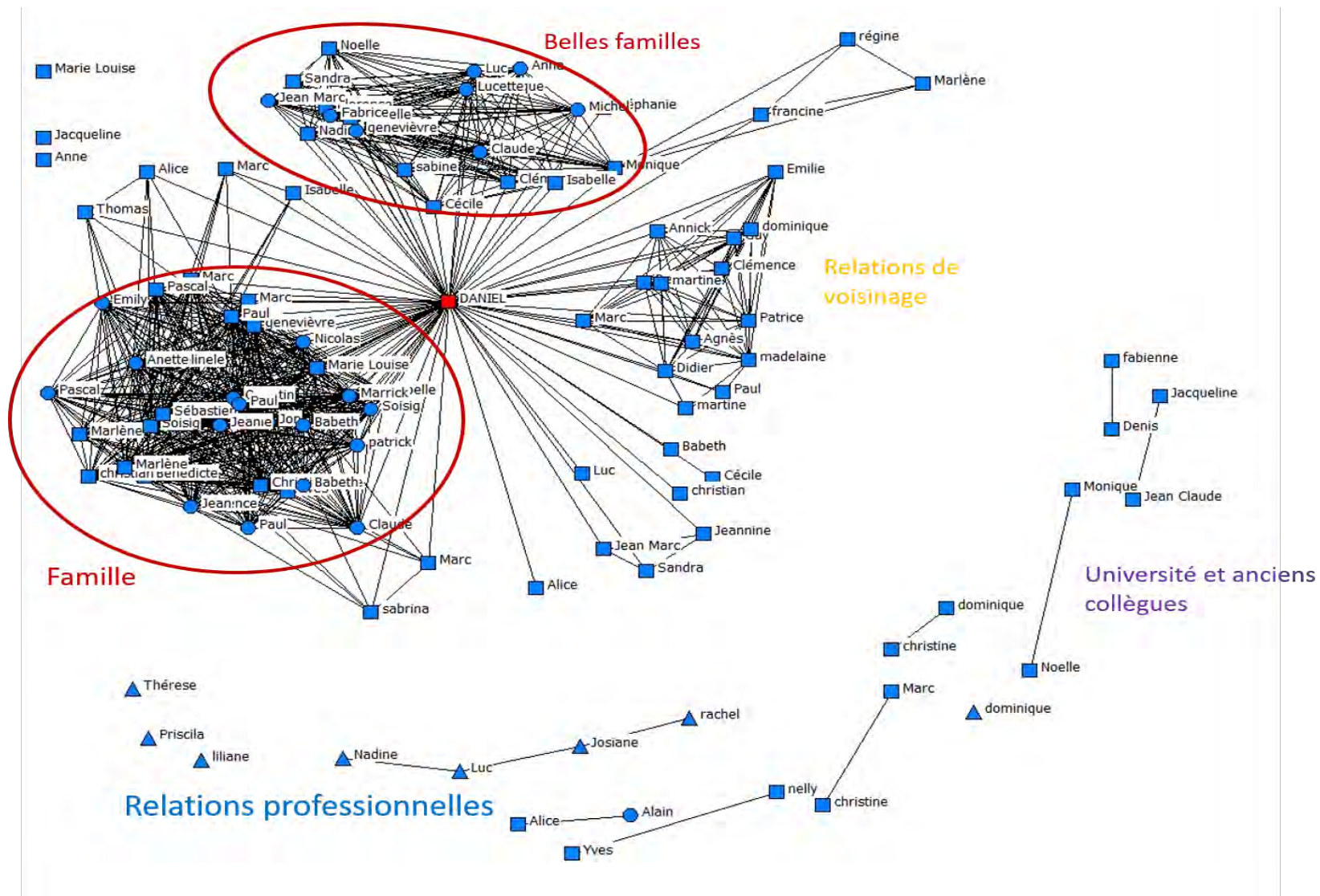
En revanche, contrairement aux autres études, on observe une densité plus importante des personnes habitant en zone urbaine (0,16) que celles habitant en zone rurale (0,13). En revanche, la densité est très importante (0,21) – relativement à nos résultats – pour les personnes qui ont connu peu de déplacements géographiques. On peut imaginer que l'immobilité participe de la polyvalence des relations et du chevauchement des cercles. À contrario, les personnes dotées d'une mobilité contextuelle moyenne et forte sont associées à des réseaux personnels d'une plus faible densité (0,14). Une mobilité importante renvoie en effet aux mouvements des contextes et des cercles sociaux ainsi qu'à une offre plus importante et renouvelée d'opportunités de rencontres. En même temps, ces déplacements géographiques ne facilitent pas le chevauchement des univers et collectifs, ce qui ne permet pas aux alters de se connecter les uns aux autres. On perçoit bien encore combien la densité renseigne la segmentation du réseau. Mais ceci peut être davantage documenté par les mesures relatives à la détection de communautés, notamment par le nombre de composantes et le score de modularité.

Composantes et modularité

Les réseaux dans notre enquête comptent en moyenne 6,95 composantes. Nous rappelons que l'analyse du nombre de composantes permet de détecter des sous-groupes au sein d'un réseau. Plus encore, elle permet d'entrevoir les différents environnements et mondes sociaux au sein desquels ego s'inscrit. Le réseau comprenant le plus de sous-groupes est celui de Martine (45 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) ; on y observe 16 sous-groupes. Son réseau est en effet composé de sous-groupes distincts au sens structural, formés notamment par des paires et isolats. Son mari, Daniel, permet quant à lui de connecter sa famille, belle famille, ses voisins et quelques amis, formant dès lors une seule composante.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 150.

Graphe 5 : Le réseau de Martine



On observe *a contrario* trois réseaux dotés seulement de deux composantes. C'est le cas des réseaux de Michel (53 ans, en couple, artisan), Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuel supérieur) et de Yohan dont nous avons déjà présenté le graphe, caractérisés par une forte densité au sein de notre échantillon. Ces trois enquêtés sont en couple, leur réseau est caractérisé par le fait que leur compagne est connectée à une grande partie de leur réseau permettant ainsi une connexion relative de l'ensemble du réseau. Les réseaux des personnes en couple ont en effet en moyenne moins de composantes (6,4) que les réseaux des personnes vivant seules (9,7). En outre, les femmes ont dans notre enquête des réseaux plus segmentés ; on compte 8 composantes en moyenne pour ces dernières et 5,7 pour les hommes.

On observe une fluctuation plus importante du nombre de composantes au sein des réseaux en fonction de l'âge. Les réseaux les plus segmentés sont ceux des enquêtés âgés de 41 à 50 ans (11 composantes) et dans une moindre mesure ceux âgés de 31 à 40 (7,5).

Classes d'âge	Nombre de composantes
21/30	5,0
31/40	7,5
41/50	11,0
Plus de 50 ans	5,0

Tableau 5: Répartition du nombre de composantes des réseaux personnels selon la classe d'âge

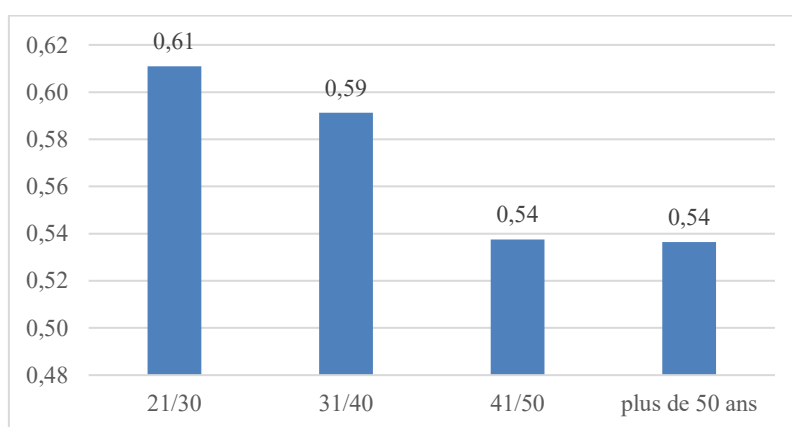
Les personnes habitant en milieu urbain (7,5 composantes) ont des réseaux plus segmentés que les habitants en milieu rural (6,2). Enfin, les réseaux de petites tailles sont composés de moins de composantes (5,2) que les réseaux de taille moyenne (8,1) et de grande taille (8,4).

Dans tous les cas, on assiste bien à la contrainte imposée par le calcul du nombre de composantes qui finalement, notamment dans le cas des couples, ne permet pas d'analyser plus finement les différents clusters et environnements composant le réseau. La mesure de la modularité que nous utilisons dans l'élaboration de la typologie permet donc une analyse plus fine. Les sous-groupes détectés par le calcul de la modularité prennent en compte les ponts possibles entre les groupes et offrent une lecture plus significative du nombre de groupes et d'environnements présents. L'ensemble des modularités calculées sont positives. Cela signifie que les 24 réseaux présentent des sous-groupes dont les alters sont fortement connectés entre eux, tout en maintenant une connexion, faible, avec les autres alters extérieurs au groupe. La modularité moyenne est de 0,57 et s'entend de 0,22 (le réseau de Marie-Louise, à lire en page 144) à 0,72 (le réseau d'Elsa en page 151). Plus la valeur du score de modularité est élevée, plus la structure interne est composée de sous-groupes. Aussi, le réseau de Marie-Louise comprend un cluster captant la majorité de ses relations ainsi que quelques isolats et deux paires

d'alters. Le réseau d'Elsa comprend lui des isolats ainsi qu'un nombre plus important de paires et petits groupes. Surtout, on observe un certain nombre de couples et de petits groupes connectés uniquement au travers de son conjoint. Or, du point de vue de la logique dont relève la modularité, l'ensemble de ces alters ne constituent pas un groupe propre par la seule connexion établie avec le conjoint d'Elsa.

Les hommes et les femmes de notre enquête ont une modularité relativement équivalente (0,56 ; 0,58) autour de la valeur de la moyenne. La tendance la plus importante s'observe, encore une fois, au niveau de l'âge des enquêtés :

Graphique 3 : Score de modularité en fonction de la classe d'âge



Les mesures de modularité semblent indiquer ici une présence plus importante de sous-groupes chez les plus jeunes, qui disparaissent au profit d'un réseau plus connecté avec l'avancée dans l'âge. La situation familiale des enquêtés implique, quant à elle, une modularité relativement plus importante au sein des réseaux des couples (0,58) que ceux des personnes vivant seules (0,51).

Centralisation de degré et d'intermédiation

Comme déjà indiqué, les mesures de centralité⁴⁴⁴ consistent à s'intéresser à la position particulière de certaines personnes au sein d'un réseau. À l'échelle du réseau, l'indicateur de centralisation donne une information sur le niveau de hiérarchisation du réseau.

L'indice de centralisation de degré rend compte du niveau de hiérarchisation du réseau en prenant en compte le nombre de degrés possédés par chaque alter du réseau. Autrement dit, on

⁴⁴⁴ FREEMAN Linton C., « Centrality in social networks conceptual clarification », *op. cit.*, 1978, p. 215-239.

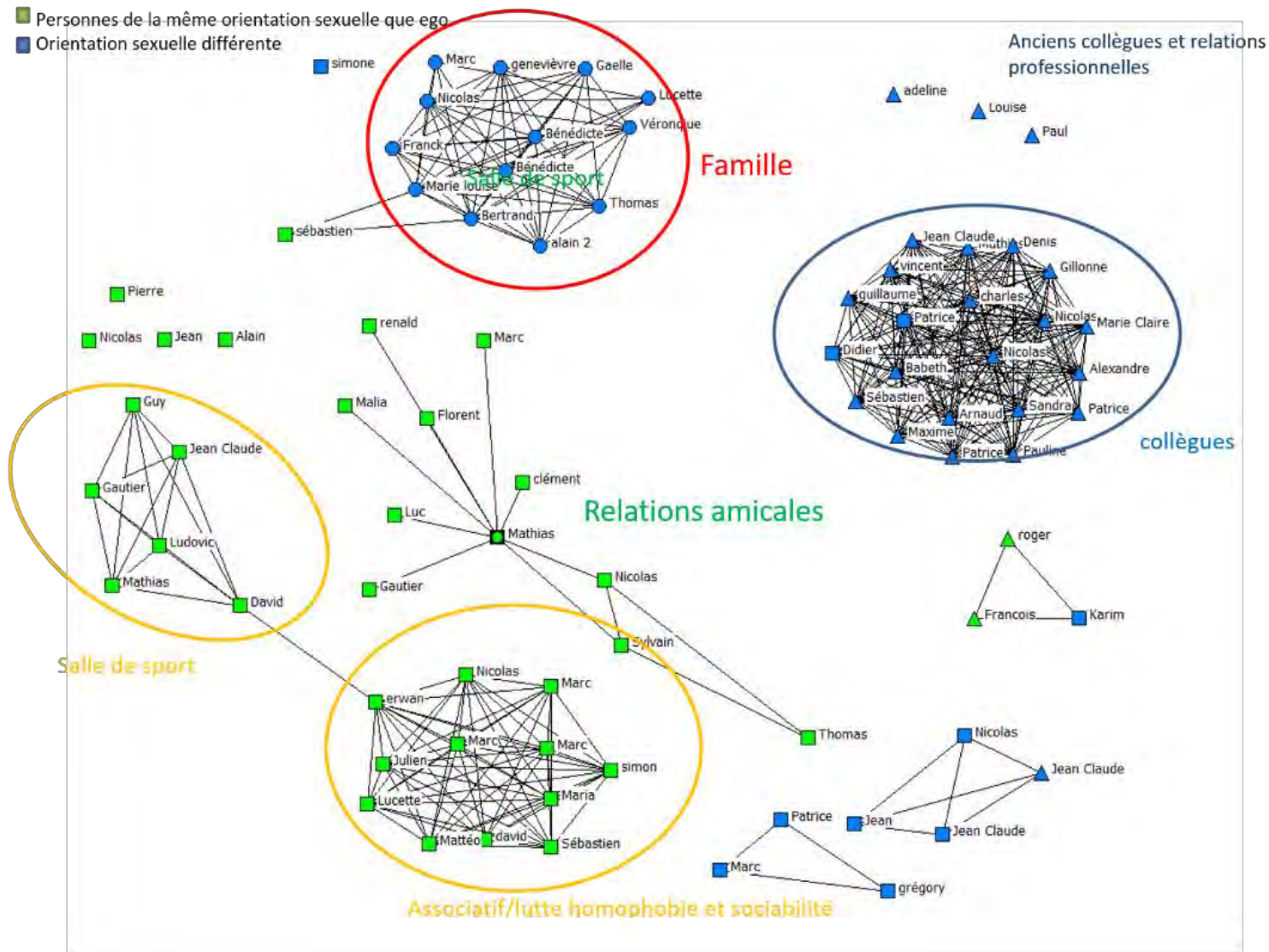
cherche à savoir si les réseaux enquêtés sont centralisés autour d'un alter ayant une position privilégiée, en l'occurrence doté du plus grand nombre de connexions.

L'indice de centralisation est en moyenne de 0,5. Néanmoins, on observe que les enquêtés hommes ont des réseaux légèrement plus centralisés (0,52) que ceux des femmes (0,48). De même, les réseaux des enquêtés les plus âgés sont plus centralisés (0,58 pour les 41/50 ans ; 0,53 pour les plus de 50 ans) que celui des plus jeunes (0,48 pour les 21/30 ans ; 0,45 pour les 31/40). Mais cette mesure se révèle très clivante et statistiquement significative lorsque l'on s'intéresse à la situation familiale : en toute logique, on observe au sein des réseaux de couple une centralisation moyenne de 0,55 et au sein des réseaux des personnes vivant seules, un indice de 0,21⁴⁴⁵. Dans le cas de réseaux de personnes en couple, le réseau est alors centralisé autour du conjoint, connecté à une grande partie des alters. C'est effectivement le cas de Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), dont le réseau est exposé à la page suivante et qui connaît le réseau le plus centralisé (0,76) au sein de notre enquête. Hormis un isolat et deux couples, l'ensemble de ses alters sont connectés à son conjoint Jacques.

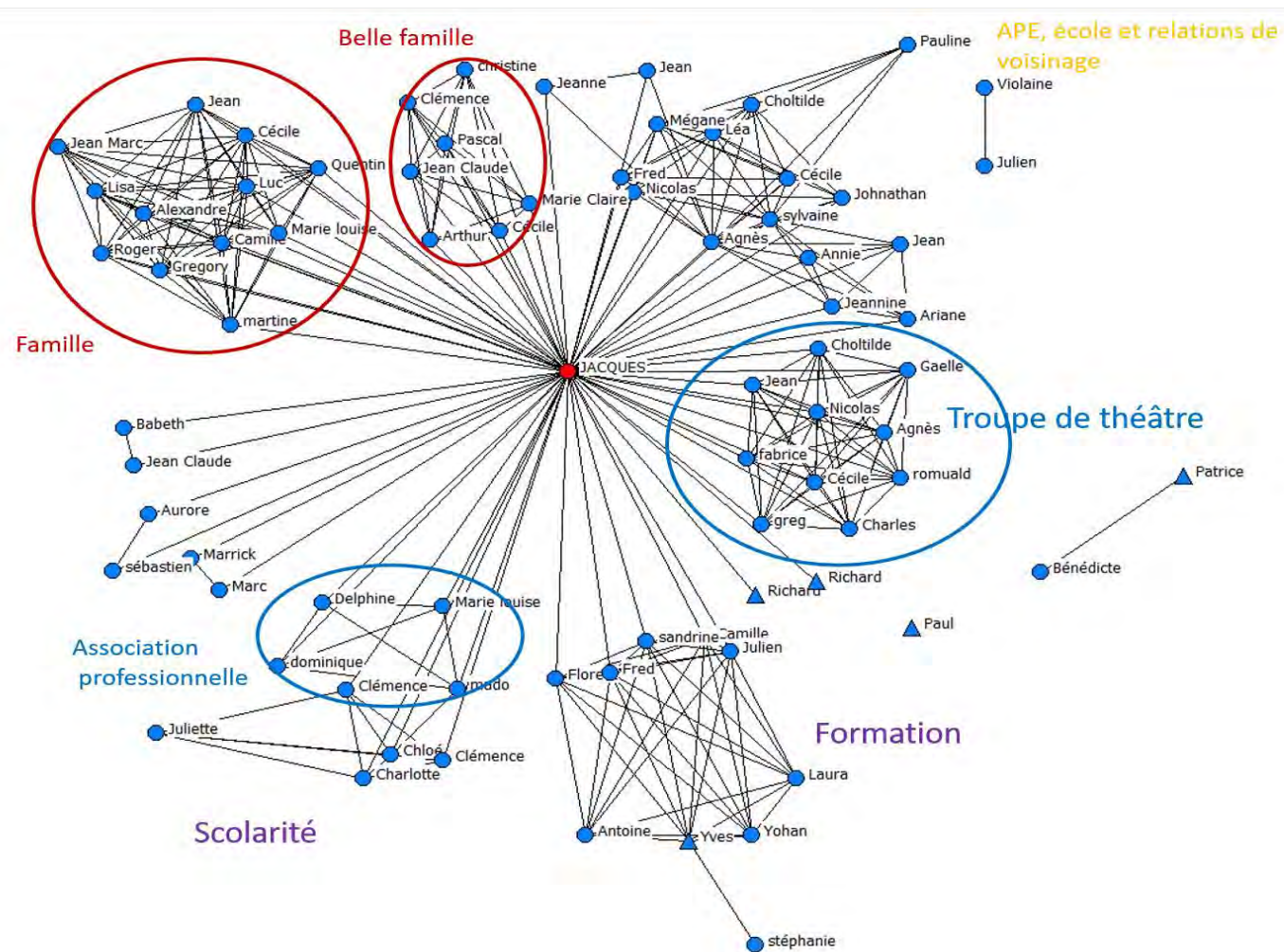
Le réseau le moins centralisé (0,13) est celui d'Antoine (37 ans, en couple non cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure) ; son réseau est constitué de nombreux petits groupes et d'isolats. On y observe en effet peu d'alters concentrant un nombre important de connexions avec les autres alters.

⁴⁴⁵ Le résultat du test d'ANOVA (test de Fischer) est significatif

Graphe 6 : Le réseau d'Antoine



Graphe 7 : le réseau de Claire



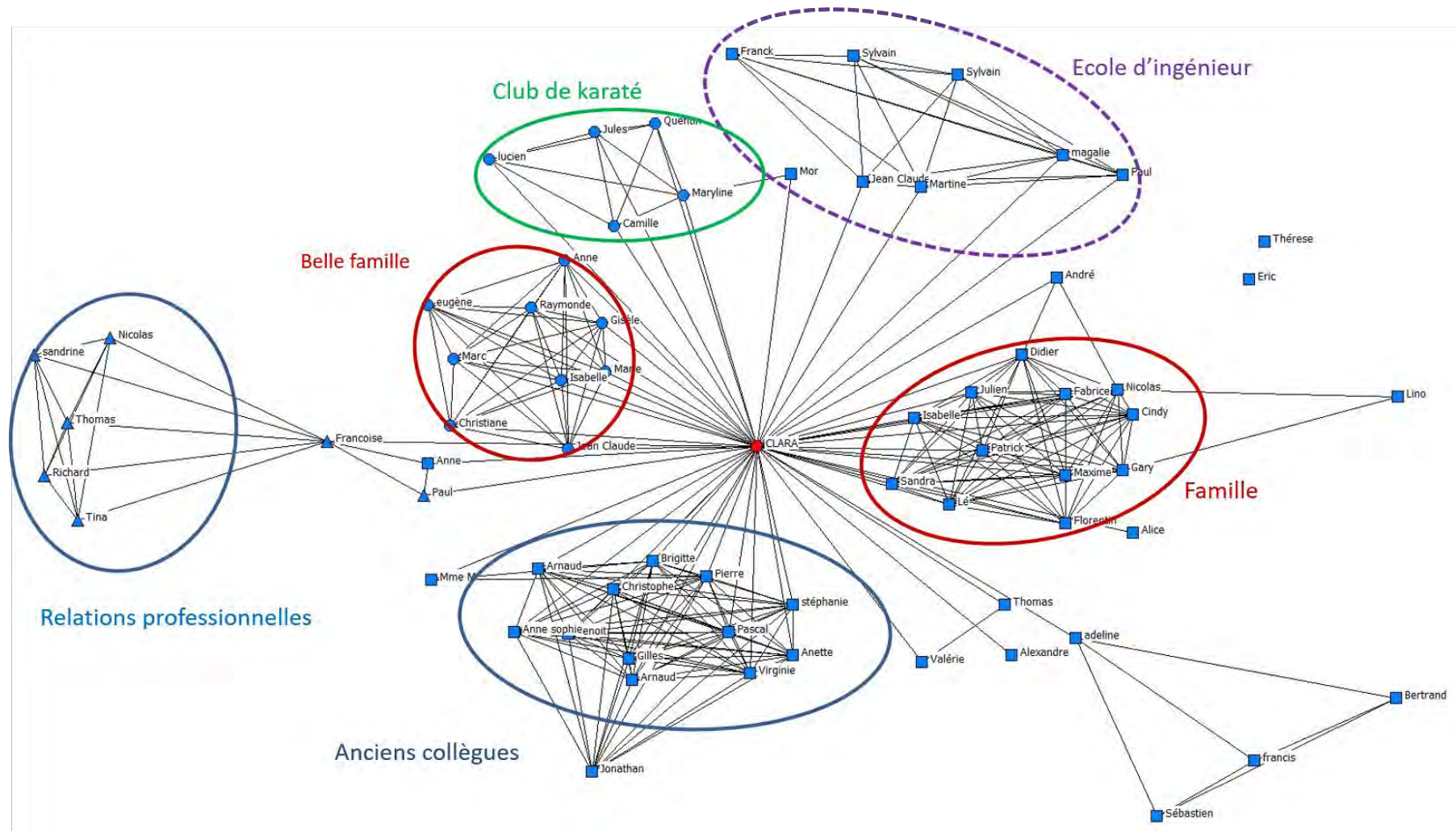
Les personnes habitant en milieu rural ont des réseaux plus centralisés (0,56) que ceux des personnes habitant en milieu urbain (0,46). Mais, comme déjà évoqué, cette donnée du lieu d'habitation étant fortement en lien avec le statut familial, on retrouve la tendance associée à l'indice de centralisation des personnes en couples et plus encore à l'âge et à la position de l'enquêté dans le cycle de vie.

La notion d'intermédiation renvoie au fait qu'un alter peut servir de point de passage ou de lien entre des parties non connexes d'un réseau. L'indice de centralisation d'intermédiation est dans notre étude de 0,51. Même si on ne mesure pas strictement la même position dans le réseau, on observe les mêmes tendances que celles précédemment décrites. Les hommes ont des réseaux plus centralisés sur un alter grâce à qui les autres sont connectés (homme : 0,59 ; femme : 0,44). Les réseaux des personnes les plus âgées sont également plus centralisés (21/30 ans : 0,48 ; 31/40 ans : 0,47 ; 41/50 ans : 0,58 ; plus de 50 ans : 0,53). Le conjoint fait également figure d'alter central du point de vue de la position d'intermédiation : les réseaux des personnes en couples ont une centralité d'intermédiation de 0,57 en moyenne, contre 0,19 pour les réseaux des personnes vivant seules⁴⁴⁶. En revanche, l'indice de centralisation d'intermédiation est plus faible (0,46) pour les personnes ayant connu de nombreux mouvements résidentiels et professionnels en comparaison de ceux caractérisés par une faible (0,52) ou moyenne mobilité contextuelle (0,55).

Le réseau doté de l'indice le plus faible est celui de Marie-Louise (0,05). Présenté en page 144, on peut considérer qu'aucun alter ne joue ce rôle pour les autres. À contrario, le réseau doté de l'indice le plus élevé est celui de Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure). Sa femme Eva fait en effet le pont entre les alters cités par Vincent, surtout, elle fait le pont entre chacun des clusters que les alters forment ici.

⁴⁴⁶ Le test de l'anova (test de Fisher) est significatif.

Graphe 8 : Le réseau de Vincent



Nous avons pu observer précédemment des écarts importants, notamment en termes de taille et de diamètre. En comparaison à d'autres enquêtes, les densités sont globalement peu élevées même si à notre échelle, on observe également des variations. La présence de sous-groupes est avérée dans chaque réseau par le score positif de la modularité, mais on note également des fluctuations. La centralisation d'intermédiation est l'indicateur qui présente les écarts les plus élevés et les plus significatifs. Ces écarts s'expliquent par les caractéristiques de notre échantillon, caractérisé par la présence de personnes en couple relativement stabilisé, une configuration qui tend à produire des réseaux de type centré, autour du conjoint.

Au-delà de cette spécificité liée à la situation familiale, les réseaux étudiés sont de structures variées. Au regard de l'homogénéité sociale du groupe d'enquêtés, on aurait pu s'attendre à une homogénéité également du point de vue de leur entourage en termes de structure relationnelle. C'est l'âge ici – et la position dans le cycle de vie associée – qui impacte le plus les mesures structurales et donc la forme des réseaux. D'ailleurs, l'analyse typologique de ces formes apporte un nouvel angle de vue sur les configurations relationnelles décrites ici.

II. Formes des réseaux personnels

Chaque réseau social renvoie à une configuration relationnelle, à un agencement spécifique de liens, quelle qu'en soit leur nature. Il peut donc être appréhendé comme un système dont la forme est la résultante de la manière dont les relations interagissent les unes avec les autres. Ainsi, si l'on observe la forme, celle-ci nous renseigne à son tour sur la configuration relationnelle en question. Cette forme peut être étudiée à partir d'indicateurs et de mesures comme ceux précédemment décrits et qui renvoient donc à des éléments de l'organisation globale de ce système. Et elle peut également être considérée à partir de sa représentation visuelle. Dans les deux cas, on conclura à la dispersion, segmentation, centralisation, densité, etc. des réseaux étudiés, autant de types de formes déjà validés par la littérature.

Cette partie sera ainsi consacrée à la forme des réseaux personnels étudiés. Pour faire le lien avec le chapitre précédent, nous regarderons dans un premier temps comment les cercles sociaux se dissocient les uns des autres ou bien au contraire s'entremêlent. Nous exposerons

dans un second temps la manière dont nous avons appliqué la typologie structurale des réseaux personnels proposés par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁴⁴⁷.

1. L'enchevêtrement des cercles sociaux

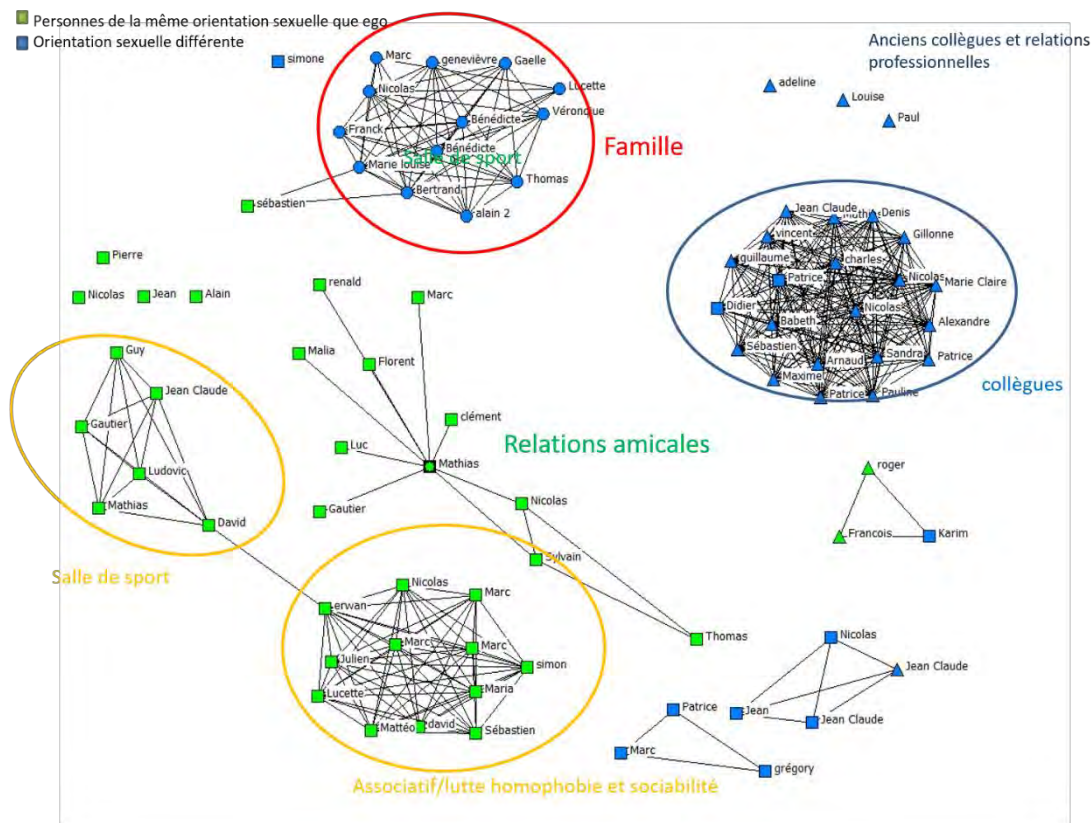
Nous avons pu mesurer, par l'analyse de la modularité, la présence de « communautés » plus ou moins connectées les unes aux autres au sein des réseaux étudiés. Ces sous-groupes peuvent renvoyer à des formes sociales différentes ; des contextes liés à des sphères d'activités ou plus spécifiquement des cercles sociaux. Parallèlement, lorsque l'on s'attarde sur l'aspect visuel des réseaux, on observe le niveau d'enchevêtrement des cercles sociaux et sphères d'activité. Or, si l'on se concentre sur des réseaux connaissant des scores de modularité élevés, renvoyant donc à une présence relativement importante de sous-groupes, on découvre que les graphes associés peuvent prendre plusieurs formes, relever d'un niveau d'enchevêtrement des cercles différents et donc à un niveau de segmentation et de connexion très différent. Nous avons exploré l'exemple de trois réseaux personnels connaissant un niveau de modularité élevé et identique. Pour autant, ces réseaux revêtent trois formes bien différentes, notamment quant à la manière dont les sous-groupes, illustrés ici par les cercles sociaux et sphères d'activité, s'enchevêtrent.

Ainsi, certains réseaux comprennent plusieurs composantes qui coexistent séparées les unes des autres. C'est le cas du réseau⁴⁴⁸ d'Antoine (37 ans, en couple non cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure) que nous avons préalablement présenté page 164. Antoine est en couple avec Mathias, ses sphères familiales, professionnelles, amicales, et associatives sont très compartimentées. Son conjoint n'est pas connecté à son réseau personnel comme c'est le cas pour les autres personnes en couple interrogées dans ce travail. Il n'a d'ailleurs pas été interrogé. Antoine a connu de nombreux déplacements relatifs à ses études et a réussi à maintenir le lien avec quelques copains dont certains sont aussi des collègues aujourd'hui. Il présente d'ailleurs l'homosexualité comme un ressort de développement et de maintien du lien, d'autant plus que son milieu professionnel est très hiérarchisé et codifié.

⁴⁴⁷ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 1-11.

⁴⁴⁸ Les nœuds représentés en vert correspondent aux alters caractérisés par la même orientation sexuelle qu'ego. Inversement, les nœuds bleus correspondent aux alters qui n'ont pas cette même caractéristique.

Graphe 9 : Le réseau d'Antoine

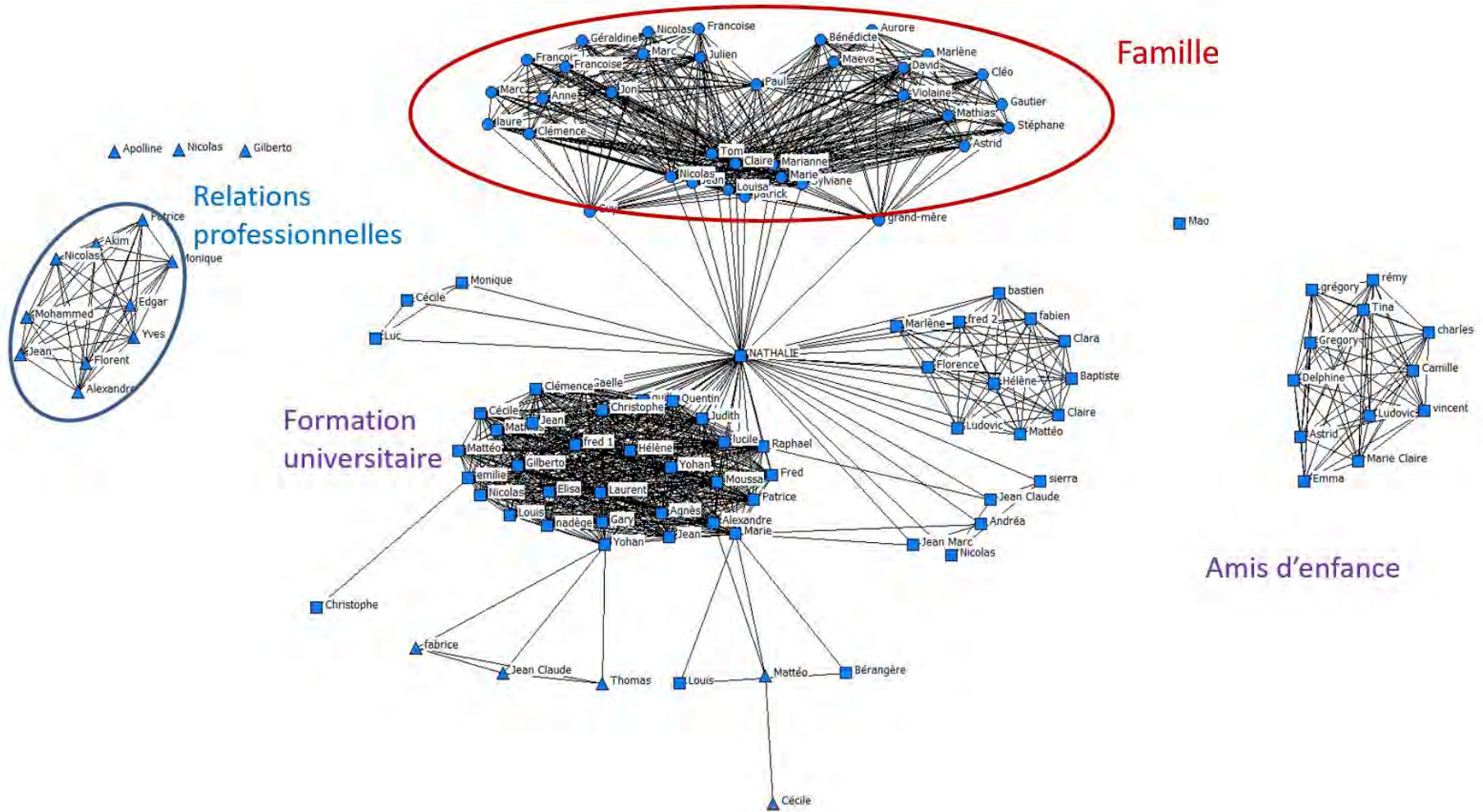


Son réseau est, selon ses propos, organisé en deux réseaux amicaux : « il y a un peu deux réseaux d'amis, le réseau professionnel, des gens qu'on a déjà cités, tous ces gens-là qui sont des amis. Et puis il y a le deuxième réseau, qui est le réseau homosexuel finalement. ». Il évoque ainsi une organisation de vie autour de deux sphères (« le boulot et l'homosexualité, ça c'est sûr. Moi c'est vraiment ça, mes deux centres... »), sans que celles-ci ne communiquent entre elles. S'il aimerait pouvoir réunir différents cercles ensemble lors d'un temps festif par exemple, le frein selon lui se situe dans l'acceptation de la communauté homosexuelle : « À part ma sœur... en sachant que les personnes dont je vous parle, ce sont soit des gens qui sont homo, soit des gens qui sont prêts à avoir [sous les yeux] dix homo, dont certains qui s'embrasseraient, des trucs comme ça. ». Qu'il s'agisse de sa famille ou de sa sphère professionnelle, il n' imagine pas une rencontre avec le milieu homosexuel qu'il côtoie. Selon lui, « quand on est homosexuel, on fonctionne en circuit fermé ». Or, on découvre que les sous-groupes composés de personnes homosexuelles ne sont pas en lien non plus. Les groupes d'activité, associatifs et amicaux ne sont pas ou peu interconnectés.

Le réseau de Ludovic (33 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) relève, quant à lui, d'une autre configuration relationnelle, notamment par le fait qu'il soit en couple et que sa compagne soit connectée à une grande majorité de son entourage. On remarque dès lors une composante principale connectée, notamment par le biais de Nathalie, sa compagne ainsi que deux composantes et quelques isolats qui ne sont pas connectés au noyau principal.

Ce noyau principal est lui-même constitué de différents cercles. On observe ainsi sa famille maternelle et paternelle (il ne citera pas sa belle-famille), un groupe d'amis d'enfance (que Nathalie, sa compagne, a également connu dans un autre contexte), sa « bande » née pendant ces années d'études en école d'ingénieur (relations également partagées avec Nathalie issue de la même formation). À ce noyau, s'ajoutent les relations de voisinage actuelles du couple et quelques couples d'amis. En périphérie, non connectés, on aperçoit quelques isolats reliés au monde professionnel, les relations professionnelles actuelles et le groupe de copains d'enfance au village. C'est d'ailleurs les retours en famille au village et la participation à une fanfare pour certains qui permet le maintien de ces liens et du groupe.

Graphe 10 : Le réseau de Ludovic



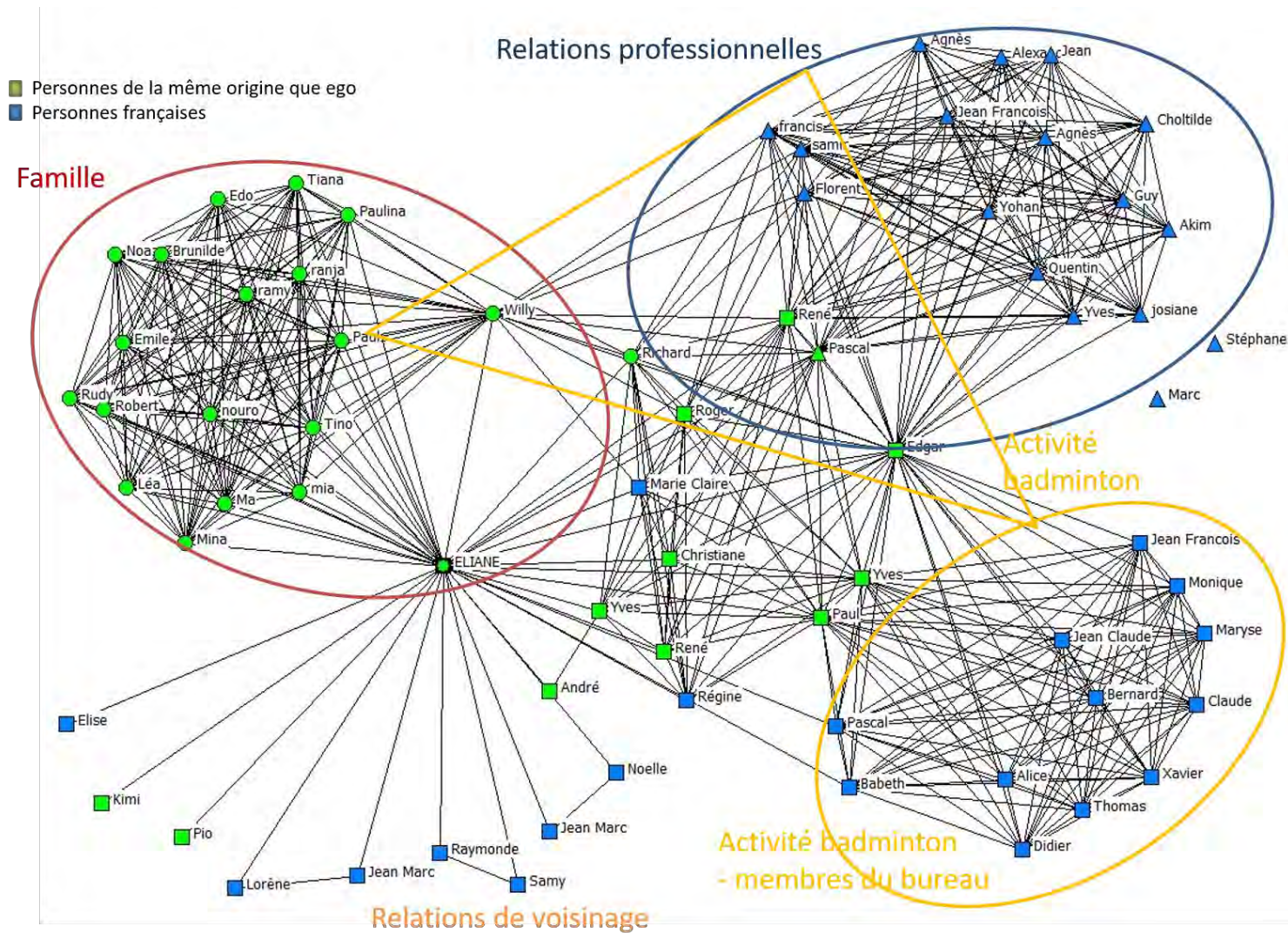
Enfin, il est également possible d'observer des réseaux personnels davantage connectés avec des zones du réseau très denses et au sein desquelles on distingue quand bien même des sous-groupes distincts. C'est le cas du réseau de Yves⁴⁴⁹ (66 ans, en couple, ouvrier).

À son arrivée en France dans les années 70, Yves intègre rapidement une bande de jeunes étudiants de même origine que lui et composée d'une quinzaine de personnes : « *Oui, on était une bande. Vous savez quand on arrive d'un autre pays, on a envie de se rassembler pour former une famille.* » Ce groupe habite alors en grande majorité en résidence universitaire ; certains sont arrivés quelques années avant lui, certains après. Sa femme, Eliane, fait également partie de ce groupe. Ce dernier s'est d'abord élargi au fur et à mesure que de nouvelles personnes sont arrivées en France, certaines relations ont ensuite disparu de son entourage. Parallèlement, doté d'un niveau national en tennis, il forme au sein d'un club une équipe formée de son groupe d'amis précédemment décrits. C'est aussi par le club qu'il a obtenu son travail par le biais de Marc qui l'a embauché dans son entreprise, de même que certains de ses amis.

Ainsi pour Yves, les relations professionnelles, amicales, communautaires et familiales se chevauchent via son activité de tennis ; des collègues partagent cette activité, certains collègues sont originaires du même pays et d'autres partagent cette activité – Edgar par exemple partage ces trois cercles – et des temps permettant aux personnes de ces trois cercles et de son environnement familial de se rencontrer ont eu lieu à plusieurs reprises. La grande multiplicité des liens et l'enchevêtrement des cercles font que les chemins d'un individu à l'autre sont relativement courts, bien que les sous-groupes soient parfaitement identifiés. Cet enchevêtrement est particulièrement soutenu par la présence d'une communauté ethnique dont Yves fait non seulement partie, mais dont il est surtout un acteur reconnu, important et lui-même central.

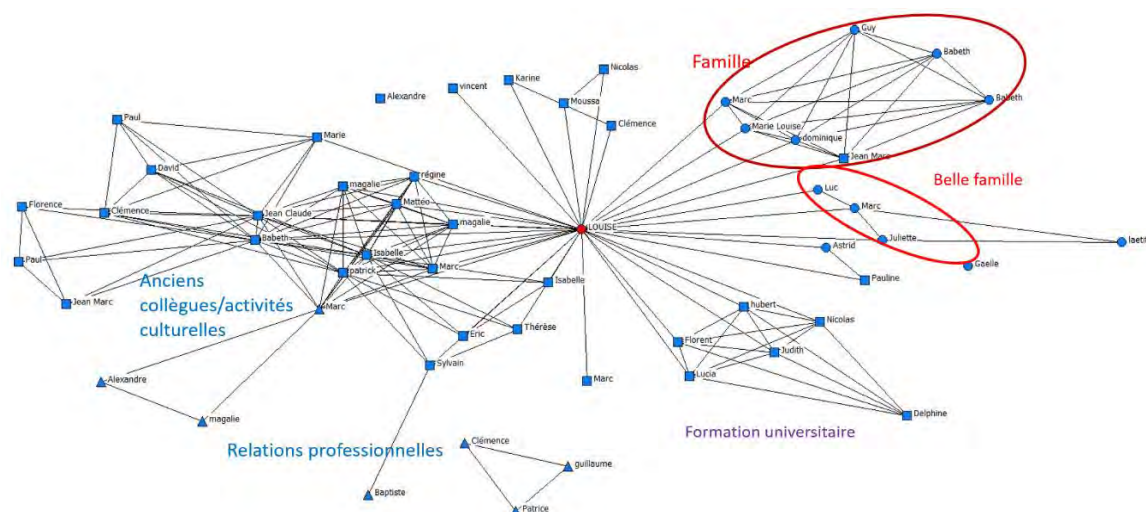
⁴⁴⁹ Les nœuds représentés en rouge correspondent aux alters caractérisés par la même origine qu'ego. Inversement, les nœuds bleus correspondent aux alters qui n'ont pas cette même caractéristique.

Graphe 11 : Le réseau de Yves



Cet enchevêtrement des groupes est également très bien illustré par le cas d'Olivier (36 ans, en couple, agriculteur) dont une partie du réseau est formé de cercles entrecroisés. Sa profession, l'organisation de son travail, notamment par le biais d'événements, permet de rassembler son milieu professionnel présent et passé, son voisinage ainsi que ses amis.

Grappe 12 : Le réseau d'Olivier



Comme Antoine, il utilise à plusieurs reprises le terme de « réseau » pour décrire lui-même son entourage :

« Parce qu'au départ il y avait effectivement Louise qui a rencontré Yves, Yves qui vivait avec Jean Marc... Ça s'est enchaîné. Alors après, c'est en dehors des événements, mais c'est des engrenages, via Yves et Jean Marc, on a rencontré pas mal de gens au final... il y a un collègue, David qu'on voit... parce que (rire), c'est compliqué. David était marié avec Clémence, qui était une copine de Yves et Jean Marc... En fait, c'était très drôle, David, il y a une époque où je bossais sur [Ville] et lui, il était animateur sur un stage et donc on se voyait régulièrement. On s'est retrouvé dans une fête chez Yves et Jean Marc. Et Clémence est une bonne copine. Ça a bien fonctionné, on avait des enfants du même âge. Clémence via Yves et Jean Marc. Donc Yves qui était en formation avec Louise [sa compagne]... En fait tous ces réseaux-là sont assez emmaillés ».

La densité du maillage et de l'interconnaissance est également renforcée par les liens tissés par sa compagne :

« Après il y a Louise [sa compagne], qui a chanté avec Marie. C'est un couple, Paul et Marie. Et puis, d'autre part ils se sont retrouvés voisins de Clémence et David, d'autres

amis, qu'on a rencontrés via Yves et Jean Marc, mais qui sont de très bons amis aussi de Jean Claude et Babeth, nos voisins. Donc voilà, ça fait aussi partie du réseau. »

Les réseaux peuvent ainsi prendre des formes très diverses, formalisant les mesures structurales d'une part et illustrant la pratique relationnelle et son organisation d'autre part. Cette diversité des formes peut être dès lors appréhendée à partir d'une analyse typologique de la structure des réseaux. Loin de masquer cette diversité, l'exercice typologique permet en synthétisant la mise en commun de multiples indicateurs de mieux rendre compte encore de la complexité des formes sociales dont il est question ici.

2. Une typologie structurale des réseaux personnels

Les indicateurs décrits dans la première partie de ce chapitre permettent de décrire les réseaux de manière systématique. À travers ces mesures transparait la structure du réseau⁴⁵⁰ et ainsi la « surface sociale »⁴⁵¹ de la personne – ego – notamment en comparaison aux autres. Dans un article publié en 2018, C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti présentent les bases d'une typologie permettant de comparer les réseaux personnels du point de vue de leur structure et donc de leur forme. Leur objectif était d'élaborer une typologie inductive permettant d'exposer, à partir de données empiriques, la complexité des structures étudiées sans s'éloigner de la réalité sociale dans laquelle elles s'inscrivent. L'idée était également de créer un outil reproductible et ainsi de l'appliquer à d'autres réseaux, à d'autres enquêtes. Les typologies pré-existantes reposent la plupart du temps sur une approche mixte, prenant en compte les données structurelles ainsi que les données concernant les alters, la nature des liens ou les contextes. Et c'est la combinaison de ces éléments qui permet l'élaboration de la typologie. Or, les auteurs se sont attachés à élaborer une typologie strictement structurelle sans prendre en compte les données caractérisant les personnes qui composent le réseau ou leurs contextes sociaux.

⁴⁵⁰ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 1-11.

⁴⁵¹ La surface sociale telle qu'elle est employée ici est composée de deux éléments. Le premier élément concerne la diversité des environnements sociaux, contextes et sphères d'activité, rejoignant ici cette même expression utilisée par Pierre Bourdieu relative aux positions simultanément occupées à un moment donné (BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *op. cit.*, 1986, p. 69-72.) et celle utilisée par Luc Boltanski qui, dans le même sens, renvoie à « la portion de l'espace social que [l'individu] est en mesure de parcourir et de maîtriser en occupant successivement [...] les différentes positions sociales qu'il serait en droit d'occuper simultanément à la seule condition de posséder physiquement le don d'ubiquité qui lui est socialement conféré. » (BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *op. cit.*, 1973, p. 3-26.). Le second élément, en complément, concerne, l'extension du réseau, c'est à dire le nombre d'alters cités par l'individu, la taille du réseau.

Au terme de son élaboration, la typologie repose sur quatre critères que nous avons précédemment décrits : la densité, la modularité, le diamètre et la centralisation d'intermédiation. Ces critères prennent ainsi en compte la densité du maillage, la segmentation et la dispersion du réseau, de même que la présence d'acteurs privilégiés. Des seuils ont également été sélectionnés là où les types se créent, les formes se différencient, exposant toute l'expérience relationnelle contenue dans le réseau. Six types de structures de réseaux ont ainsi été retenues. La figure ci-dessous, extraite de l'article,⁴⁵² présente les indicateurs, seuils et types retenus :

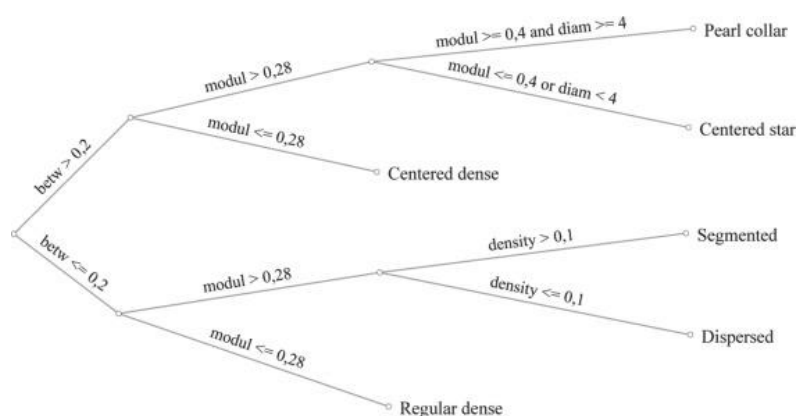


Figure 4: Arbre de décision de la typologie des réseaux personnels élaborée par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti

Ainsi, la typologie s'appuie dans un premier temps sur la mesure de centralisation distinguant les réseaux où l'on observe un alter très central de ceux dont les centralités sont plus homogènes. Le score de modularité sépare ensuite les réseaux comprenant peu de parties denses des réseaux où elles sont plus nombreuses, renvoyant à l'existence de groupes et de cercles sociaux diversifiés. Au sein des réseaux les plus centralisés, ceux dont la modularité est la plus élevée, sont dissociés par la combinaison de la modularité et du diamètre permettant de distinguer les réseaux dotés de plusieurs alters centraux éloignés, des réseaux centrés autour d'un seul individu. Pour les réseaux les moins centralisés, la densité permet de distinguer les types dispersés de ceux comprenant plusieurs composantes relativement denses. Plus précisément, les six types sont définis de la manière suivante par les auteurs :

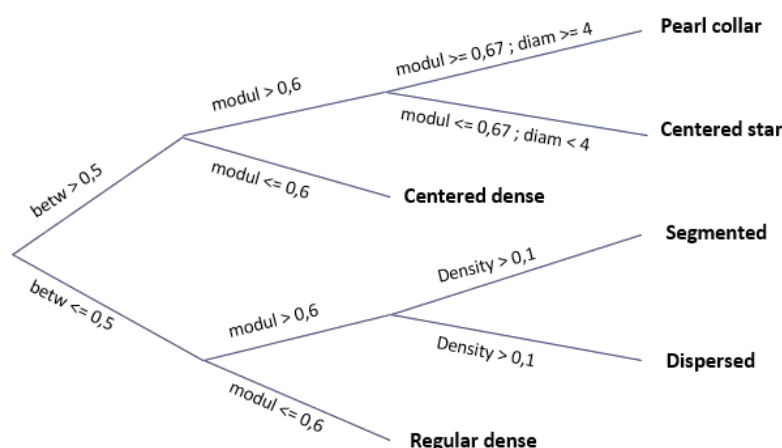
- Le réseau « regular dense » [dense] est fortement connecté et avec régularité, ou présente au moins un noyau dense avec quelques points isolés. Sa densité est élevée, mais l'indice de centralisation d'intermédiation est faible.

⁴⁵² BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 7 1-11.

- Le réseau « segmented » [segmenté] est un réseau réparti en plusieurs composantes relativement grandes et denses et quelques isolats.
- Le réseau « dispersed » [dispersé] est doté d'une structure très fragmentée entre petits groupes et isolats.
- Le réseau « centered dense » [centré - dense] a la même forme générale que le réseau de type « dense », mais il est doté d'un indice de centralisation d'intermédiarité élevé, ce qui renvoie à la présence d'un alter central connecté à la plupart des autres.
- Le réseau « centered star » [centré en étoile] est un réseau centré doté d'une densité plus faible que le réseau « centré - dense ». Sa forme est celle d'une étoile.
- Le réseau « pearl collar » a une forme allongée, son diamètre est relativement élevé et les valeurs des autres indicateurs ne sont pas remarquables. Cela signifie qu'il est constitué de chaînes de liens relativement longues à l'image d'un collier de perles.

Dans notre travail, nous avons analysé les 24 réseaux personnels au regard de cette typologie. Néanmoins, nos réseaux étant en moyenne de plus grande taille que l'échantillon à partir duquel elle a été élaborée, nous avons élargi les seuils de décision concernant la mesure de la centralisation d'intermédiarité et de la modularité. Nous avons pris en compte la valeur de la médiane pour la mesure de la centralisation et la valeur de la médiane et du troisième quartile pour définir les deux seuils relatifs à la modularité. Les seuils de la densité et du diamètre sont restés les mêmes.

Figure 5 : Arbre de décision et seuils adaptés à notre échantillon

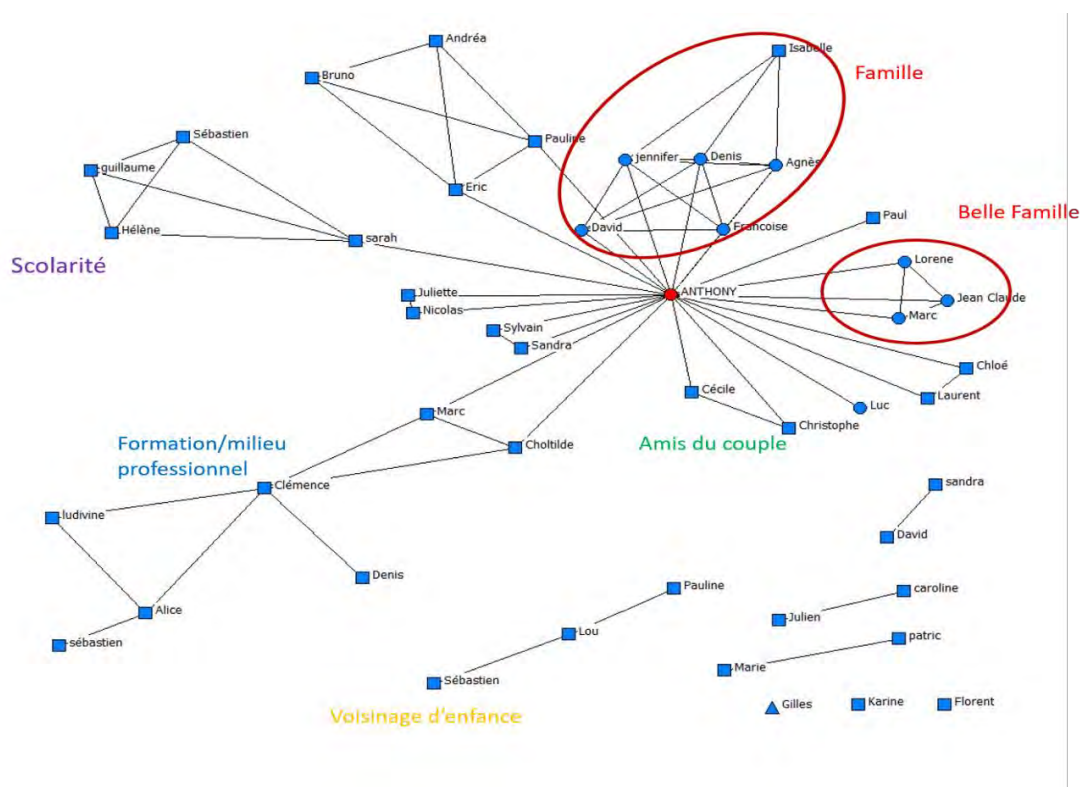


Au terme de cette analyse typologique, notre échantillon est composé de 5 réseaux « centrés-denses » ; 8 réseaux « centrés en étoile » ; 1 réseau de type « pearl collar » ; et de 5 réseaux « denses » ; 3 réseaux « segmentés » et 2 réseaux « dispersés ».

Notre échantillon de 24 réseaux réduit au sein d'une typologie de six formes distinctes ne permet évidemment pas d'asseoir les hypothèses socio-démographiques développées dans l'article de C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti, notamment celles concernant le niveau d'éducation et plus généralement la position dans la hiérarchie sociale. Néanmoins, la description des types rencontrés renseigne toujours davantage le fonctionnement de la pratique relationnelle et son organisation.

Le type de réseau « pearl collar » est illustré dans notre enquête par le réseau d'Elsa (30 ans en couple, agricultrice) que nous avons précédemment décrit (page 151). Il comprend en effet quelques isolats et des petits groupes et paires d'alters qui ne sont pas ou peu connectés aux autres groupes. Le sous-réseau que l'on observe à droite du graphe n'existe finalement que par l'intermédiaire d'Anthony, le conjoint d'Elsa, sans pour autant former un cercle social identifié comme tel. Ce type de réseau renvoie ainsi à une fragmentation importante de la structure du réseau sans observer de sous-groupe à proprement parler. C'est aussi un réseau de petite taille.

Graphe 13 : Le type de réseau « pearl collar » (le réseau d'Elsa)

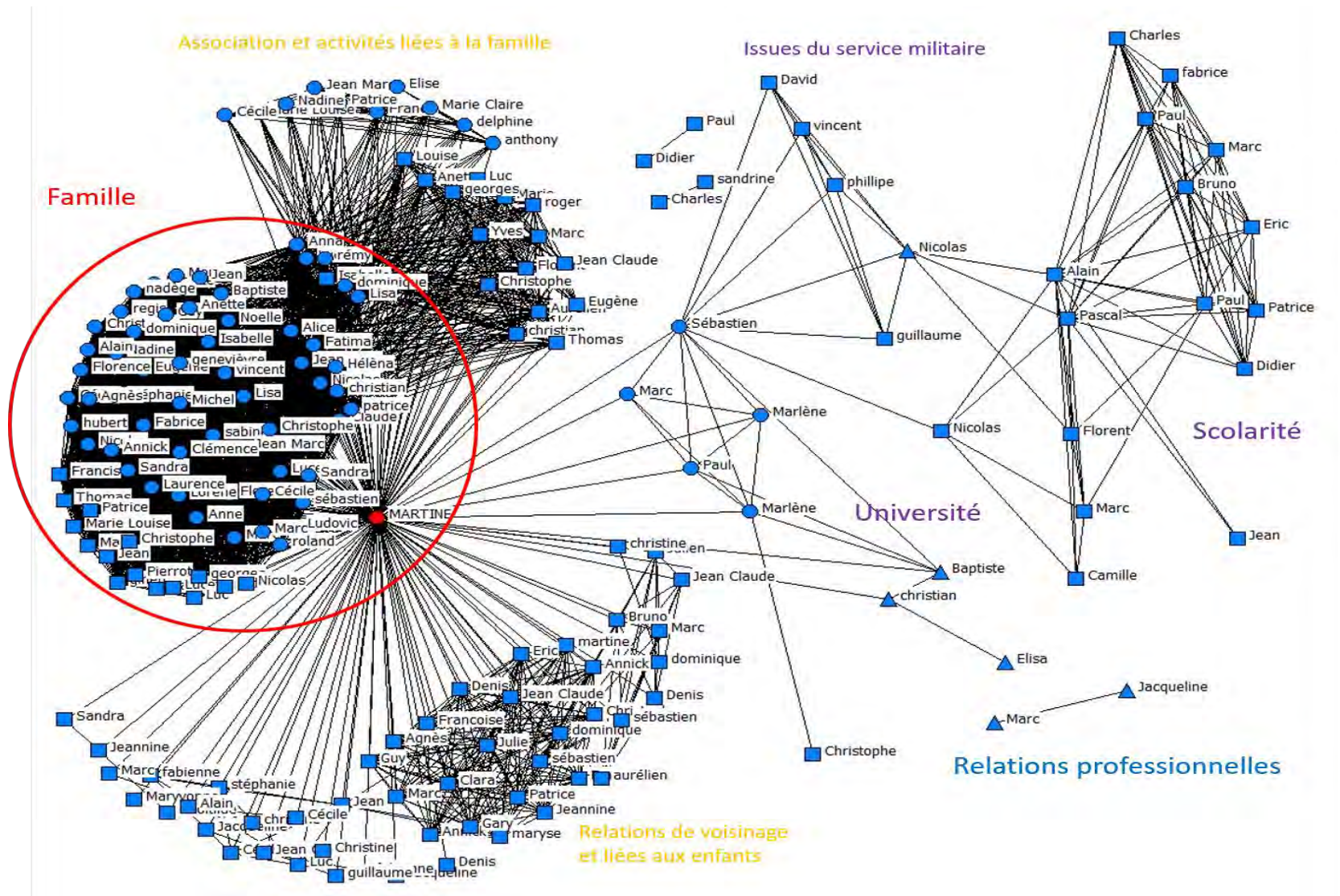


Il prend bien évidemment les caractéristiques portées par Elsa et ses alters. Son cercle familial est très restreint. Elle travaille depuis quelques années à son compte dans une activité au sein de laquelle son conjoint est également impliqué. Elle a en outre connu beaucoup de

déplacements entre ses formations, sa vie professionnelle et personnelle. Ses expériences professionnelles relèvent de nombreux emplois de courtes périodes sur des postes de travail isolés ne nécessitant pas de travail d'équipe. Elle fait également le récit de nombreuses relations conflictuelles dans ce cadre.

Les réseaux de type « centré-dense » sont au nombre de cinq dans notre enquête. Le réseau de Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) déjà exposé (page 145) représente bien cette forme. On y observe à la fois des éléments relevant de la centralisation du réseau, notamment autour de sa compagne Martine, qui est en lien avec la très grande majorité de son entourage, et à la fois les éléments relatifs à la densité du maillage. Finalement, au regard de la taille de ce réseau (184 alters), on remarque peu de sous-groupes non connectés (trois couples) et aucun isolat. L'entourage de Daniel est caractérisé par la présence d'un cercle familial très important, circonscrit à l'échelle d'un petit territoire rural, et auquel viennent se greffer, voire même fusionner, les relations de voisinage et d'activité, sur plusieurs générations.

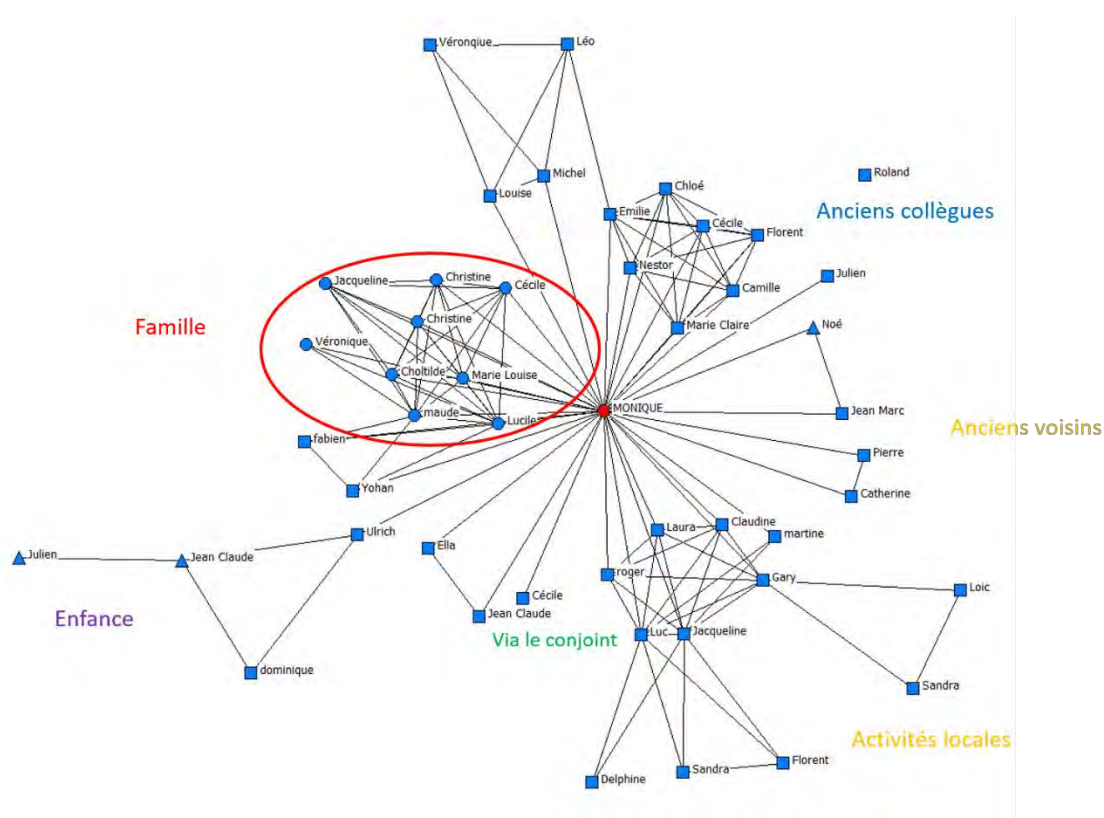
Graphe 14 : Le type de réseau « centré-dense (le réseau de Daniel)



Cette dynamique relationnelle au sein de laquelle il a été socialisé durant son enfance continue de colorer sa pratique relationnelle aujourd'hui. Ses relations de voisinage sont également très développées autour d'un collectif organisé et sont renforcées, pour certaines, via les relations créées par les enfants et leurs activités. En outre, les amis avec lesquels il a partagé les mêmes études sont devenus ses beaux-frères ; les sphères des études, professionnelles et familiales sont également fortement connectées.

Les réseaux de types « centré en étoile » sont dans la grande majorité des cas des réseaux de couples, l'alter central étant ainsi le conjoint. C'est le cas dans notre échantillon ; quatre de nos réseaux appartiennent à ce type et il s'agit de réseaux de personnes en couple. Ce type de réseau est représenté ici par le réseau de Michel (53 ans, en couple, artisan, ancien fonctionnaire). Sa femme Monique est bien l'alter le plus central.

Graph 15 : Le type de réseau « centré en étoile » (le réseau de Michel)



Michel a connu une carrière professionnelle lui imposant des déménagements fréquents. Mariés depuis plus de trente ans, sa femme l'a suivi dans l'ensemble de ses déplacements. Les relations se sont donc plutôt développées à l'échelle du couple dans chacun des lieux d'habitation, notamment avec le voisinage et le milieu professionnel de Michel. Certains déplacements ont pu avoir lieu à l'étranger ou en dehors de la métropole, ne permettant pas toujours de maintenir

le même niveau d'intimité et de fréquence des liens familiaux et amicaux. Parallèlement, le statut de couple expatrié amène à développer, même sur une courte période, des relations relativement fortes, encore maintenues au moment de l'entretien.

Le type de réseau « centré en étoile » a été élaboré dans la typologie initiale à partir d'un échantillon de réseaux personnels de plus petite taille en moyenne que les réseaux étudiés dans ce travail. Nous avons conservé, dans un premier temps, les seuils de mesure concernant le diamètre, car cela participait effectivement de la distinction des deux types concernés ici « Pear collar » et « Centré en étoile ». Néanmoins, la taille de nos réseaux peut renvoyer à des diamètres de plus grande valeur que ceux pris en compte par la typologie initiale et les seuils associés. Nous observons en effet des réseaux dont les mesures correspondent parfaitement aux seuils fixés concernant la centralisation ainsi que les deux niveaux de modularité, relevant du type « centré en étoile », mais pour lesquels un plus grand diamètre est mesuré. Nous proposons de conserver la typologie initiale pour désigner la forme relative à la structure des réseaux de petite taille (mesurée ici par le diamètre), mais également de prendre en considération des réseaux dont le diamètre serait supérieur au seuil fixé (4). Les seuils et les types seraient alors les suivants :

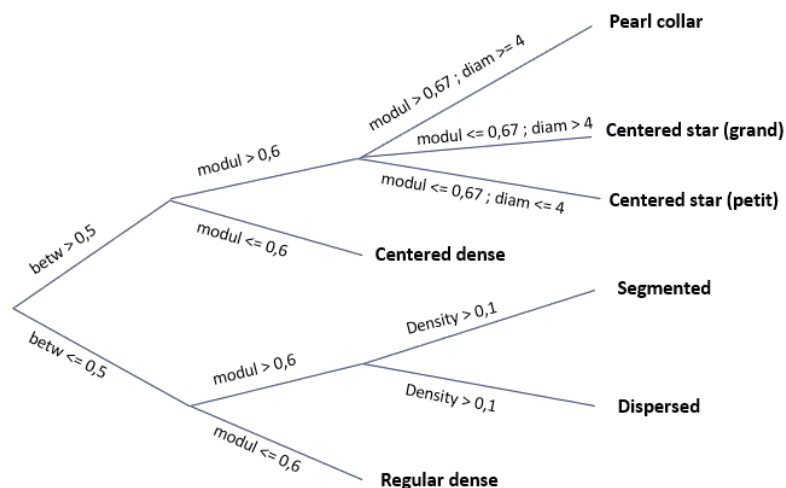
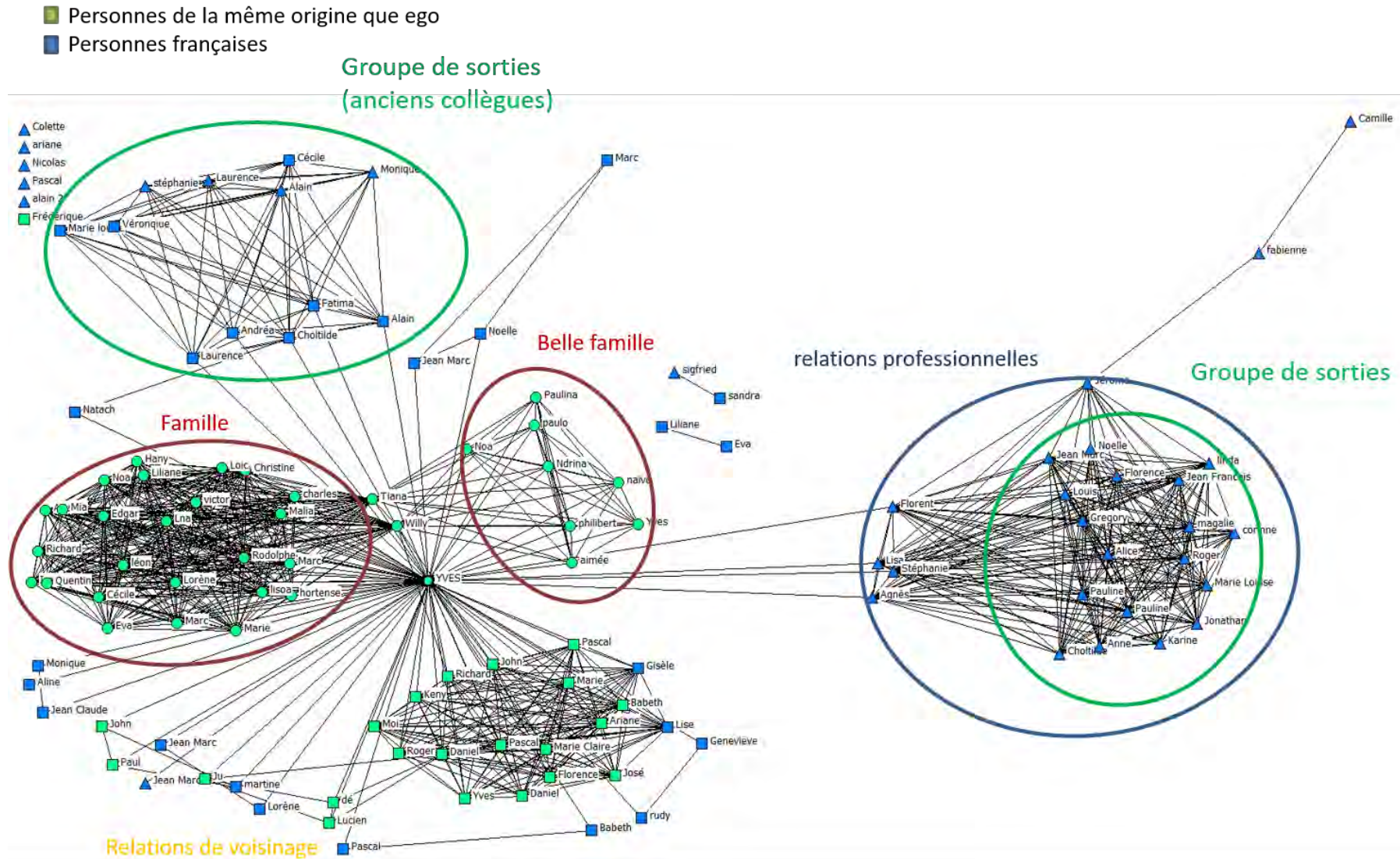


Figure 6 : Arbre de décision et seuils adaptés aux 7 types de réseaux

Quatre réseaux correspondent à ce type de « grand » réseau « centré en étoile ». Le réseau d'Eliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) illustre bien ces réseaux de grande taille (121 alters) dont la forme en étoile est centrée sur un alter spécifique, Yves, son mari.

Grappe 16 : Le type de « grand » réseau « centré en étoile » (le réseau d'Eliane)



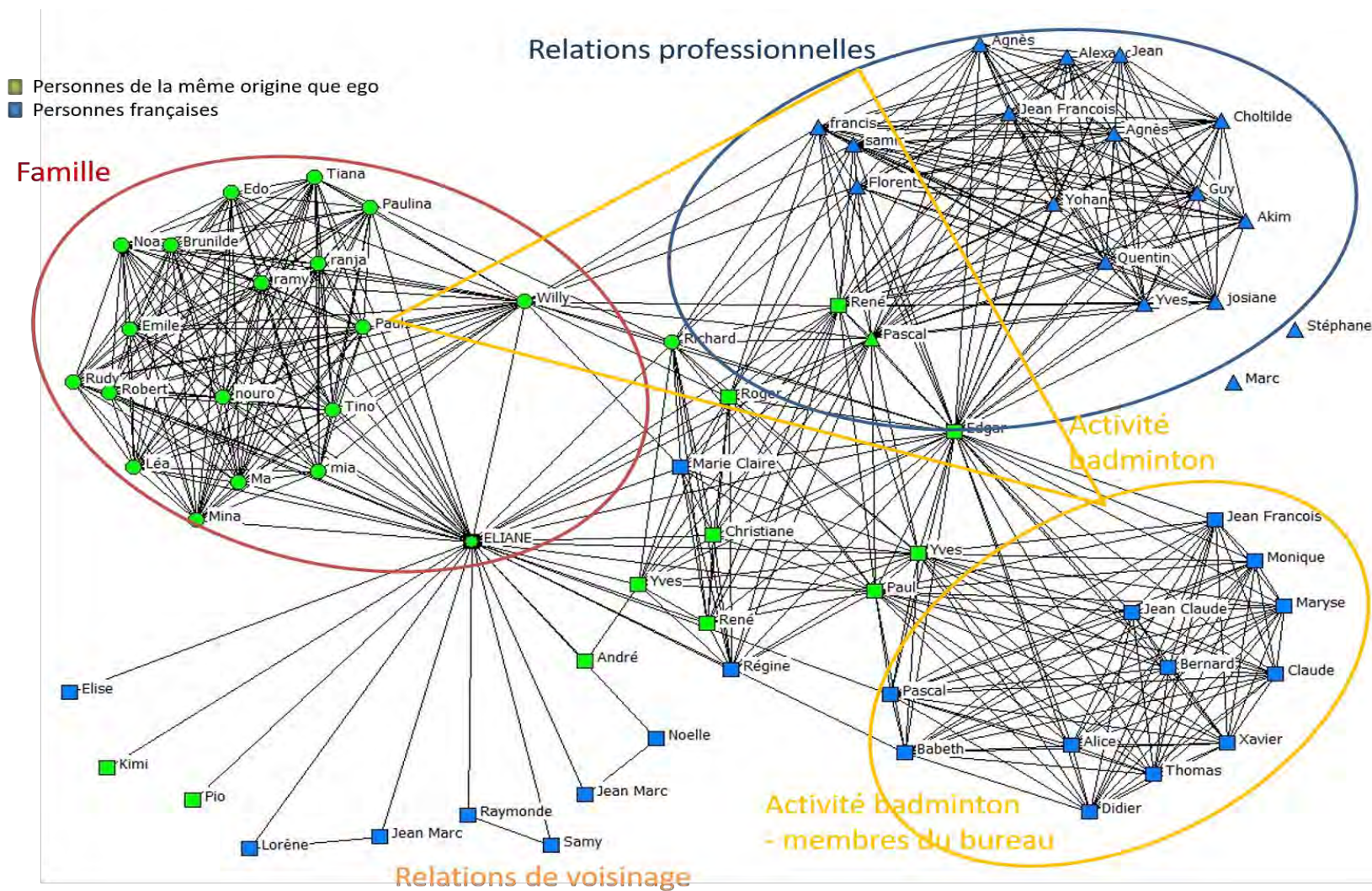
On retrouve dans le réseau d'Eliane les mêmes caractéristiques que celui de Michel, principalement des sous-groupes connectés à un acteur central. La taille du réseau et le maillage des sous-groupes sont ici plus importants.

Plus généralement, les trois premiers types de réseaux les plus centrés sont associés à des enquêtés en couple ; la structure de leur réseau respectif étant centrée autour du conjoint.

Parmi les réseaux les moins centrés, on recense trois types de réseaux : les réseaux de type « dense », ceux de type « segmenté » et de type « dispersé ».

Les réseaux de type « dense » sont au nombre de cinq. Le réseau de Yves (66 ans, en couple, ouvrier), que nous venons de présenter (page 168), est celui qui illustre le mieux la densité du maillage relationnel dont il est question dans ce type de réseau. Comme nous l'avons indiqué, Yves décrit des relations nouées dans un certain contexte et qui se vivent au moment de l'entretien dans plusieurs environnements qui se croisent donc par leur intermédiaire. Ses sphères professionnelles, amicales et d'activités s'entremêlent, soutenues par la présence d'une communauté ethnique participant au maintien de liens forts et transversaux dans divers mondes sociaux.

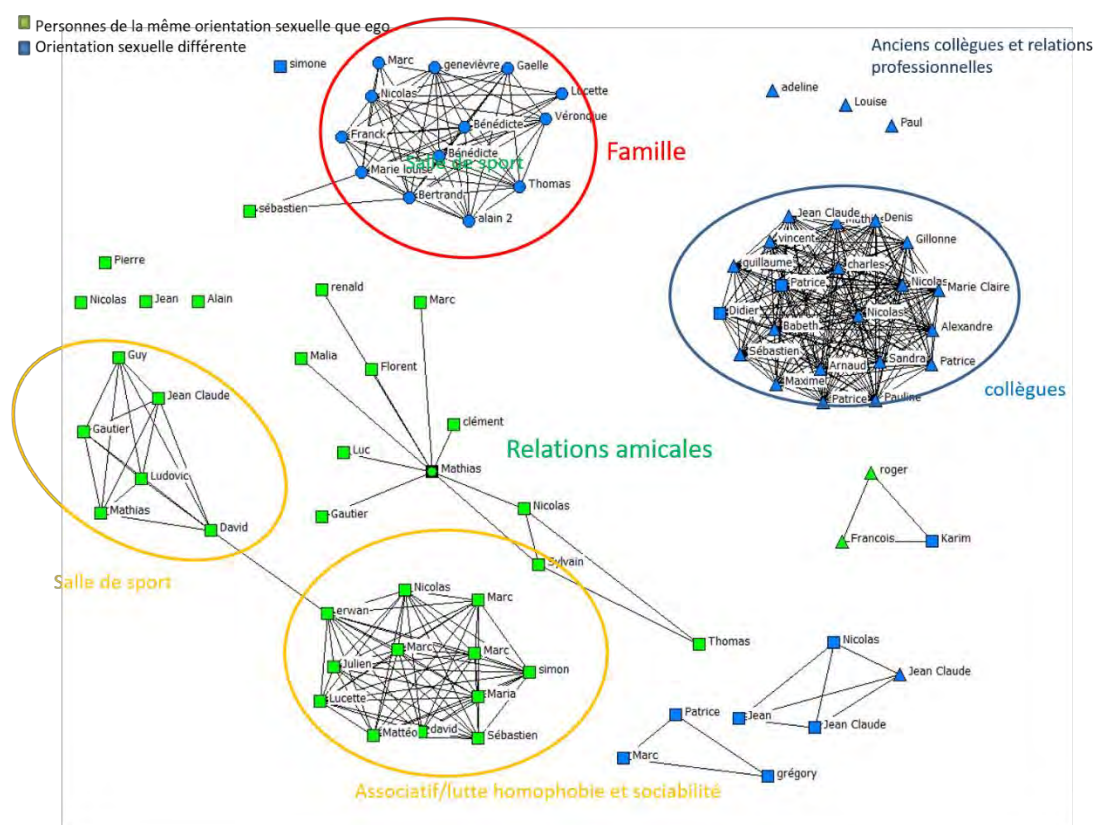
Graphe 17 : Le type de réseau « dense » (le réseau de Yves)



Le réseau de Martine (45 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) que nous avons également précédemment décrit (page 154) est également un exemple pertinent d'un niveau élevé de densité au sein d'un réseau personnel. Dans les deux cas, ces réseaux reflètent un entourage comprenant des sous-groupes denses et interconnectés les uns aux autres.

Les réseaux de type « segmenté » sont au nombre de trois dans notre échantillon. Leur forme rend compte de plusieurs composantes relativement grandes et denses ainsi que quelques isolats. Le réseau d'Antoine (37 ans, en couple non-cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure) représente parfaitement ce type de réseau.

Graph 18 : Le type de réseau « segmenté » (le réseau d'Antoine)

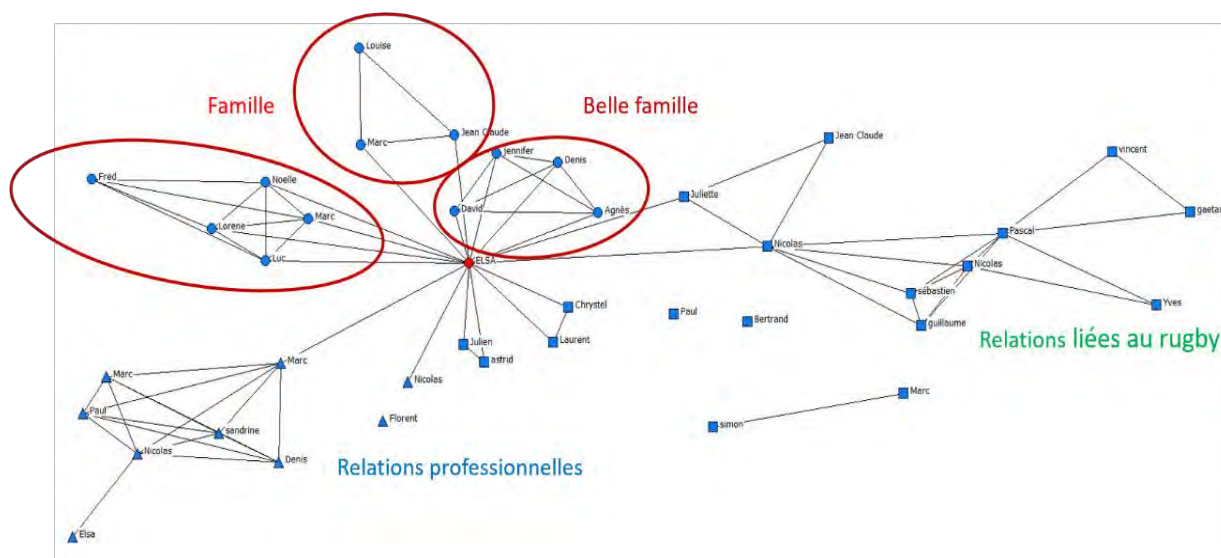


Son récit, que nous avons déjà commenté, décrit parfaitement cette segmentation des groupes et des « communautés » qu'il ne voit pas lui-même mettre en présence.

Enfin, les réseaux de type « dispersé » relèvent d'une structure très fragmentée entre petits groupes et isolats. Nous avons défini deux réseaux de ce type dans notre travail. Le réseau d'Anthony (29 ans, en couple, agriculteur) relève d'un assemblage de sous-groupes et d'isolats

et illustre bien ce type de réseau. Quelques-uns de ses groupes peuvent être en lien notamment par le biais de sa compagne Elsa, sa belle-famille est d'ailleurs citée alors que son propre cercle familial est particulièrement restreint. L'existence de conflits intra-familiaux et l'absence de rassemblements participent de l'affaiblissement d'un certain nombre de liens et ainsi à la formalisation d'un entourage dispersé.

Graph 19 : Le type de réseau « dispersé » (le réseau d'Anthony)



Il s'agit également d'un réseau de petite taille. Anthony en rencontrant Elsa a fait le choix de quitter la région dont il est originaire et dans le même temps de démarrer une nouvelle activité à son compte. Son réseau professionnel sur ce nouveau territoire reste encore à créer. Habitant en milieu rural, il commençait à identifier ses voisins au moment de l'entretien. De même, nous observons également une forme de chaîne entre certains alters issus de bandes d'amis antérieures dont le lien est entretenu lors des quelques déplacements annuels dans sa région d'origine.

Les auteurs de la typologie que nous avons utilisée souhaitent créer un outil en mesure de capter et de catégoriser d'autres réseaux provenant de nouvelles enquêtes. Les indicateurs sélectionnés ont effectivement permis de rendre compte des variations dans la structure des réseaux étudiés dans ce travail. Seule la taille, plus grande en moyenne, a demandé une adaptation des seuils de décision et ont donné lieu d'un dédoublement du type « centré en étoile » pour pouvoir accueillir quatre grands réseaux qui n'auraient pas pu être pris en compte dans la typologie initiale.

Conclusion

Les mesures et indicateurs décrits permettent d'éclairer sur la structure des réseaux étudiés. La forme du réseau renseigne grandement sur la manière dont les relations et plus généralement le *travail de sociabilité*⁴⁵³ et la pratique relationnelle sont organisés. À l'échelle des 24 réseaux personnels étudiés ici, on aperçoit déjà des variations dans la structure qui renvoient aussi, au-delà de la pratique sociale, à des histoires et des parcours de vie différents. La typologie permet ainsi de positionner ces différentes formes dans des types qui rendent plus aisées la lecture et la compréhension des logiques sociales sans pour autant en réduire la complexité. Cela donne à lire notamment la manière dont la personne peut avoir accès à des ressources sociales diversifiées, d'identifier les personnes clés le cas échéant et de saisir la nature du maillage et des mondes sociaux traversés. D'ailleurs, si les personnes en couple ont des réseaux plus centrés que celles qui vivent seules, on ne perçoit pas de différences quant à la forme du réseau en fonction du sexe et de l'âge de l'enquêté. Nous précisons que notre échantillon relève d'une part d'une population homogène socialement et d'autre part d'un niveau d'éducation et de vie relevant davantage de la classe moyenne voire classe moyenne supérieure. Ceci est donc d'autant plus intéressant que des différences sont quand bien même visibles et relèvent peut être davantage des parcours, bifurcations et rencontres...

⁴⁵³ L'expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu dans sa note écrite à propos du capital social et commentée dans le chapitre 1 de ce travail. BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *op. cit.*, 1980, p. 2-3.

CHAPITRE 5

POURQUOI CETTE PERSONNE ?

RESSORTS DU LIEN ET PROCESSUS DE CATÉGORISATION DE LA RELATION SOCIALE

Ce travail de recherche a pour objectif de décrire et de comprendre la pratique relationnelle et plus largement l'expérience relationnelle et les logiques sociales associées. Il est donc nécessaire de mesurer concrètement et précisément la nature de ces relations et d'observer la manière dont l'individu les noue, les développe, parfois les délaisse⁴⁵⁴. Toutefois, le choix a été fait d'aborder cette pratique au-delà de la relation sociale et d'inclure, grâce à la notion d'entourage, les réseaux et les contextes sociaux dans lesquels elles s'inscrivent⁴⁵⁵. En outre, l'étude de l'entourage ordinaire renvoie à la formalisation de réseaux personnels étendus générés par la description de relations non seulement proches et intimes, mais, au-delà, des relations sociales plus ordinaires qui font le quotidien et rythment et structurent le fil de la vie. Nous avons ainsi capturé autant les liens dits « forts » que les liens dits « faibles »⁴⁵⁶ qui constituent le voisinage relationnel courant. Les chapitres 3 et 4 ont ainsi été consacrés respectivement à la description des contextes – de rencontres et d'actualisation – et des réseaux personnels – caractéristiques structurales et forme – présents dans nos données. Dans la continuité, ce chapitre sera consacré à décrire les 1793 relations sociales décrites par nos enquêtés au travers des alters cités lors des entretiens. Nous avons posé dans le chapitre 2 consacré à la méthodologie de collecte et d'analyse de cette recherche, une définition opératoire de la relation sociale et des seuils à partir desquels nous quittons le strict domaine de l'interaction pour laisser place à une relation interpersonnelle. La relation sociale a dès lors été définie comme « une connaissance et un engagement réciproques fondés sur des interactions »⁴⁵⁷ directes et affinitaires. Cette définition qui s'appuie sur celle exposée par Michel Grossetti⁴⁵⁸ a servi de guide dans la collecte puis dans l'analyse. Au-delà du concept

⁴⁵⁴ Le chapitre 7 est consacré aux relations délaissées par l'affaiblissement, l'absence ou le refus du travail de sociabilité.

⁴⁵⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011.

⁴⁵⁶ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁵⁸ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

opératoire, la relation peut être appréhendé comme un objet sociologique à part entière. La relation sociale renvoie concrètement à « l'existence d'un lien qui dépasse la simple interaction, qui s'est inscrit dans le temps et s'est cristallisé au-delà des échanges ponctuels. »⁴⁵⁹ Il s'agit d'une forme durable, contextualisée, qui émerge des interactions. Mais de quelles relations sociales parle-t-on ? Il s'agit dès lors d'exposer dans un premier temps la nature ainsi que les principales caractéristiques des relations collectées dans le cadre de ce travail. Les éléments de description permettront de saisir les règles et normes relationnelles qui encadrent les relations, mais également d'en comprendre les ressorts. Quelles sont les logiques d'émergence de la relation ? « Une relation implique [...] à la fois de l'histoire, de la connaissance et de l'engagement réciproque »⁴⁶⁰, on peut dès lors se demander pourquoi et à quel moment l'histoire commence ? Pourquoi cette personne est devenue une relation interpersonnelle, un ami ? Pourquoi apparait-elle dans le réseau personnel sous l'impulsion du générateur de noms ? Ces questionnements nous permettront d'aborder dans un troisième temps le processus de catégorisation et de hiérarchisation des relations. Nous aborderons ici le *travail de sociabilité*⁴⁶¹ que nécessite une telle pratique qui peut être dès lors appréhendée comme une activité sociale organisée, hiérarchisée, voire *rationnelle*⁴⁶².

I. Les « ressorts » des relations

Les ressorts des relations en font la substance⁴⁶³. Ils expliquent, en partie et en complémentarité l'émergence des relations, l'histoire qui commence. La relation sociale est un objet d'étude complexe. Aussi, nous proposerons dans un premier temps d'organiser nos données selon qu'elles sont « encadrées » dans un contexte, « découplées » de ce dernier ou encore dans une position intermédiaire⁴⁶⁴. Nous ferons ensuite état de certains critères de création et de maintien du lien, ainsi que de l'existence de « règles de convenance »⁴⁶⁵ qui régulent l'espace relationnel.

⁴⁵⁹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 6.

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 25.

⁴⁶¹ BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, coll. « Edition de Minuit », p. 2-3.

⁴⁶² WEBER Max, *Economie et société*, tome 1, op. cit., 1995.

⁴⁶³ BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux : les 'ressorts' des relations », *REDES : Revista Hispana para el Análisis de Redes Sociales*, n° 7, vol. 16, 2009, p. 178-201.

⁴⁶⁴ *Ibid.* ; GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », op. cit., 2009, p. 44-62 ; BÈS Marie-Pierre et GROSSETTI Michel, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastremements et découplages », *Revue d'Economie Industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, p. 43-58.

⁴⁶⁵ ALLAN Graham, *A Sociology of Friendship and Kinship*, Allen & Unwin, London, 1979.

1. De quelles relations sociales parle-t-on ?

La relation sociale est une « réalité complexe vécue et perçue par les acteurs sociaux »⁴⁶⁶. Il s'agit d'un objet complexe et dynamique. Comme le souligne M. Grossetti, il n'est pas facile de définir les relations sociales *de façon rigoureuse*⁴⁶⁷. Comme nous venons de l'indiquer, la relation sociale renvoie à « l'existence d'un lien qui dépasse la simple interaction, qui s'est inscrit dans le temps et s'est cristallisé au-delà des échanges ponctuels. »⁴⁶⁸. Mais cette définition qui aborde et fixe l'existence du lien ne dit rien de la nature et des caractéristiques de la relation sociale. De quelles relations sociales parle-t-on ? Nous avons choisi de suivre le cadre fixé par C. Bidart⁴⁶⁹ dans son travail sur les « ressorts » des relations pour organiser ici nos données. Les relations sociales trouvent leur origine pour la plus grande majorité d'entre elles dans des collectifs, tels que les contextes et les cercles sociaux que nous avons présentés dans le chapitre 3 relatif à la composition de l'entourage. Au cours de leur histoire, elles s'autonomisent de ce contexte d'origine. Ce processus d'autonomisation relève de ce que M. Grossetti, à partir des travaux d'Harrison White⁴⁷⁰, désigne de découplage des relations. Puis, dans leur parcours, ces relations peuvent à nouveau se « réencastrer » dans un nouveau collectif, voire dans plusieurs collectifs successivement ou simultanément. On observe ici au travers de cette évolution toute la dynamique des relations, et donc la composition et recomposition des entourages – des réseaux et des cercles sociaux –. Nous présenterons ainsi nos données à partir de trois catégories de liens⁴⁷¹ : les relations encadrées dans un contexte ; les relations découplées et singularisées ; et les relations qui combinent à la fois la présence d'un contexte et des ressorts « purement » relationnels.

Les relations « encadrées ».

Les relations naissent dans des contextes. Elles prennent la couleur de celui-ci et s'articulent autour du rôle relationnel que le contexte prescrit. Elles peuvent s'autonomiser de ce contexte

⁴⁶⁶ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 45.

⁴⁶⁷ GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

⁴⁶⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011, p. 6.

⁴⁶⁹ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997 ; BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2009, p. 178-201.

⁴⁷⁰ WHITE Harrison, *Identity and Control: A structural Theory of Social Action*, Princeton University Press, New York, 1992.

⁴⁷¹ BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2009, p. 178-201 ; GROSSETTI Michel, *Sociologie de l'imprévisible : Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses Universitaires de France - PUF, Paris, 2004 ; GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

d'origine et se « réencastrent » dans un second, souvent lorsque le premier a disparu du parcours de l'individu. Dans ce cas, le rôle social et relationnel a changé, mais encadre de nouveau la relation. Les relations peuvent également être encadrées au sein de réseaux, par le biais de relations transitives, sans réussir à s'autonomiser de la présence du tiers. Le rôle est ici également prescrit.

Ces relations « encadrées », contextualisées dans un cercle, un collectif ou un réseau représentent, dans notre travail, 54 % des liens cités.

Les relations « encadrées » ont plutôt été citées, pour les deux tiers d'entre-elles, par des hommes et pour la grande majorité (80 %) par des enquêtés d'un âge différent que celui des alters ici cités. Cela peut s'expliquer par la nature même de ces relations encadrées dans des contextes institutionnels et formels. En effet, ces relations sont pour la moitié d'entre elles (49,6 %), des relations familiales (famille et belle-famille). En outre, 20 % d'entre elles s'actualisent au moment de l'entretien au sein de la sphère professionnelle et 11 % au sein d'une activité. Le ressort de la relation ne repose pas ici sur des critères d'affinité, d'homophilie ou de proximité affective. Le ressort du lien est, à proprement parler, le contexte, le collectif ou le réseau dans lequel il est encadré. Il peut, en outre, être associé, en cela à une certaine forme de proximité sociale et spatiale.

Ces relations sont plutôt décrites par les enquêtés qui ont de grands réseaux. Notre objet d'étude, l'entourage, comprend des relations ordinaires et quotidiennes. Il permet de capter ces relations plus encadrées, qui ne relèvent pas d'une proximité affective que l'on associe plus généralement lorsque l'on aborde cette question, aux relations interpersonnelles. D'ailleurs, près de la moitié d'entre elles sont associées à des interactions quotidiennes (sphères professionnelles) ou régulières (activités partagées). Les fréquentations plus espacées relèvent ici de relations familiales. On imagine que ces dernières sont actualisées par des rassemblements en dehors de tout entretien personnalisé du lien. Pour autant, elles participent ici de l'entourage dit ordinaire des personnes interrogées et sont caractérisées pour la moitié d'entre-elles, d'un contenu, de discussions personnelles. Les relations professionnelles sont ici décrites à partir d'un contenu professionnel et celles relevant d'une activité partagée, d'un contenu neutre. Pourtant, nous l'analyserons plus précisément ultérieurement dans ce chapitre, 35 % de ces relations « encadrées » sont désignées par les enquêtés comme appartenant au registre amical. Les relations vécues dans le cadre d'une activité peuvent aisément relever de cette catégorie, certaines relations « amicalement professionnelle », sont contenues dans ce

contexte également. Ces relations peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une évolution future et s'autonomiser ainsi du contexte en question.

Ces relations « encastrées » relèvent dans notre étude de liens périphériques que l'on rencontre moins dans les études de réseaux personnels qui se concentrent davantage sur les relations interpersonnelles relevant de ressorts liés à la qualité du lien lui-même.

Les relations interpersonnelles

Lorsque la relation se découple de son collectif d'origine, elle délaisse les rôles relationnels au profit d'une singularisation du lien. Ce mouvement de découplage « se mesure par la capacité de la relation à survivre à la disparition éventuelle des éléments intermédiaires ou à la sortie du collectif »⁴⁷². Il rend dès lors compte d'un lien qui n'est plus substituable par un autre⁴⁷³, qui s'est épaissi au fur et à mesure de son histoire et de la multiplication des échanges : un élément permet une « sortie de rôle », l'espace relationnel s'agrandit et l'histoire de la relation commence⁴⁷⁴. Le niveau de connaissance augmente alors et le contenu des échanges évolue.

Les ressorts du lien sont ici nombreux et relèvent à la fois d'une certaine proximité sociale et spatiale en même temps que de la qualité du lien

Ces relations interpersonnelles autonomisées de tout cercle, collectif ou réseau représentent dans notre travail 37,4 % des relations citées. Elles ont plutôt été citées par des personnes de même sexe (56,6 %) et de même âge (57 %) que les alters dont il est question ici. On observe ainsi une homogénéité sociale plus importante ici qui peut relever du principe d'homophilie. Elles sont le « cœur du noyau » et sont présentes dans tous les types de réseaux, quelle que soit leur taille. Si leur rencontre a pu avoir lieu dans divers contextes, elles s'actualisent aujourd'hui principalement dans la sphère amicale (89,8 %) et sont associées dans ce même registre de la relation (94 %). Elles ne relèvent pas comme les relations « encastrées » précédemment décrites de contacts quotidiens, mais d'échanges réguliers (34 %), occasionnels (32 %), voire espacés (23 %). Le contenu du lien est décrit comme personnel (60 %), voire d'intime (9,9 %).

⁴⁷² GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 56 44-62.

⁴⁷³ BIDART Claire, « Comment se font et se défont les relations interpersonnelles ? », *50 questions de sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris cedex 14, coll. « Hors collection », 2020, p. 27-35 ; BIDART Claire, CACCIUTTOLO Patrice, et OTHERS, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2009, p. 178-201.

⁴⁷⁴ BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2009, p. 178-201 ; GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale ? », *op. cit.*, 2009, p. 44-62.

Quelques-unes sont décrites à partir d'un lien dit « neutre », caractéristique d'une relation plus superficielle, mais néanmoins singularisée.

Les relations mixtes

Nous avons désigné de relations « mixtes », les relations dont les ressorts relèvent à la fois du contexte ou du collectif dans lesquelles elles sont encastrées et également de ressorts « purement » relationnels pour reprendre l'expression de Claire Bidart. Ces relations sont dès lors caractérisées par une forte polyvalence du lien contrairement aux précédentes relations d'un type spécialisé. Selon les propos de C. Bidart, « Les relations polyvalentes font l'intermédiaire entre des domaines, des strates, des mondes sociaux, elles contribuent à tisser des liens plus rares entre des groupes sociaux hétérogènes »⁴⁷⁵. Elles mettent en lumière les dynamiques des relations, les processus de découplage et de singularisation en cours. Elles relèvent d'un « agrandissement de l'espace relationnel »⁴⁷⁶.

Ces relations mixtes représentent 8,5 % des relations citées dans le cadre de notre travail. À l'instar des relations interpersonnelles, elles sont davantage citées par des enquêtés de même sexe que les alters cités (68,12 %). En revanche, elles sont plutôt décrites par des personnes d'âge différent. Elles sont également plutôt présentes chez les enquêtés qui ont des réseaux de grande taille (61 %), ce qui rejoint ici l'idée d'agrandissement de l'espace relationnel. Issus de contextes de rencontres professionnels pour une grande majorité d'entre-elles (64 %), elles s'actualisent pour près d'un quart dans la sphère amicale ou, tout en restant dans ce même contexte (55,8 %), se vivent simultanément dans d'autres contextes ou collectifs ; dans la sphère amicale ou au sein d'une activité. Les contenus des échanges professionnels se doublent alors d'un contenu personnel, voire intime. Les relations amicales peuvent également être décrites dans un second contexte professionnel ou d'activité. La fréquence des contacts diffère ici en fonction du contexte principal d'actualisation. Aussi, les contacts sont plus fréquents, quotidiens ou réguliers, au sein du contexte professionnel, plus occasionnels pour les relations amicales.

⁴⁷⁵ BIDART Claire, « Comment se font et se défont les relations interpersonnelles ? », *op. cit.*, 2020, p. 30 27-35.

⁴⁷⁶ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011.

Finalement, les relations interpersonnelles forment le noyau central de l'entourage relationnel d'un point de vue de la qualité du lien, personnel, voire intime ; les relations « encastrées » sont quant à elles plus ordinaires, voire superficielles, mais relèvent du quotidien. Enfin, les relations dites « mixtes » semblent davantage relever d'une dynamique de relations en cours dont le lien s'épaissit et tend à s'autonomiser. Nous avons évoqué, ici, de manière générale, quelques ressorts qui expliquent les caractéristiques de ces relations. Nous allons à présent les décrire plus précisément.

2. Critères de création et du maintien du lien

Qu'ils s'agissent des relations « encastrées », interpersonnelles ou mixtes, toutes ont une histoire, des éléments, des facteurs qui font qu'elles apparaissent dans l'entourage ordinaire de l'individu. Le niveau de connaissance est moindre, la qualité de la relation moins personnelle, le rôle plus prescrit, mais même les relations « encastrées » relèvent d'une histoire, sinon elles n'auraient pas été citées, comme le sont tant d'interactions. Les différents facteurs qui opèrent ici dans l'émergence de la relation, dans la création et le maintien du lien quel qu'il soit, sont de différentes natures. Surtout, ils ne sont pas exclusifs les uns les autres. Ils se complètent, parfois même s'équilibrent. Il existe, selon C. Bidart, une grande variété des « raisons pour lesquelles on aime ses amis »⁴⁷⁷, cela s'applique en réalité à l'ensemble de notre entourage. Ces « raisons » peuvent d'ailleurs évoluer au gré des parcours et des attentes individuels. En outre, à ces facteurs s'ajoutent des « règles de convenance »⁴⁷⁸ qui régulent l'espace relationnel.

Partage du vécu et d'intérêts communs

Selon les propos de Béatrice Milard, « La relation est le fruit d'une expérience commune passée. Elle est constituée d'événements biographiques et de trajectoires communes, de liens qui se sont formés et transformés dans le temps »⁴⁷⁹. Les enquêtés ont fait état, au travers de leur récit, de circonstances, d'anecdotes, d'étapes franchies ensemble. Le vécu, l'histoire de la relation participe de l'épaisseur du lien et de la qualité affective attribuée à ce dernier. Ainsi, cette histoire commune commence par le partage d'intérêts communs, « d'atomes crochus », le

⁴⁷⁷ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 37.

⁴⁷⁸ ALLAN Graham, *A Sociology of Friendship and Kinship*, op. cit., 1979.

⁴⁷⁹ MILARD Béatrice, *Les nouvelles sociabilités*, Armand Colin, Malakoff, coll. « Cursus », 2024, p. 62.

partage de valeurs. Pour Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), comme pour d'autres enquêtés, la question des valeurs est centrale : *« Oui c'est ça, c'est simplement d'avoir les mêmes valeurs, les mêmes codes. Qu'on est bien sûr les mêmes repères ! Et quelquefois tu t'aperçois que des gens... Sur le sens même du mot... Il y a un écart important. »*. En ce sens, l'espace politique est crucial et a été exposé comme exemple à plusieurs reprises dans les entretiens : *« On s'est rencontré au dépouillement du premier tour des présidentielles à H. On était à deux sièges l'un de l'autre et je ne sais pas... On s'est reconnu. On n'avait pas voté la même chose, lui il est à la LCR, moi j'étais sur Bové... mais bon voilà... Et donc on a sympathisé. »* (Olivier, 36 ans, en couple, agriculteur).

Des points communs plus concrets facilitent également le commencement d'une histoire : *« Et en fait elle est née dans la même ville que moi donc c'est découvert forcément des points communs. [...] Et aujourd'hui, on fait le même métier »* (Claire, 27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure). De même, le partage d'activité contribue au développement et au maintien des relations, quel que soit le degré de personnalisation du lien. C'est ce qu'explique Ludovic à propos d'un groupe d'amis : *« C'est des gens avec qui on fait plein de choses de la montagne notamment, mais... ce n'est pas des gens avec qui je vais avoir des discussions très très personnelles. C'est plus de l'activité et en même temps c'est quasiment les amis hors d'ici qu'on voit le plus. Quand on revient dans notre région [d'origine], on les voit. Là on a passé une semaine avec eux. Maintenant, ils ont tous des gamins plus ou moins. Et c'est des gens qui sont... C'est facile, c'est simple. Après, c'est comme des copains de toujours, il y a des choses finalement que tu n'as jamais dites, des sujets qui n'ont jamais été abordés... »*. On observe ici comment le partage d'une activité peut venir équilibrer d'autres facteurs manquants. On note également que pour maintenir un lien, inversement, on peut vouloir faire l'impasse sur certains éléments. Cet évitement participe également du lien et de la continuité de son histoire. Néanmoins, on sait que la multiplication des contextes et des contenus participe largement au niveau de connaissance de l'un et de l'autre, et contribue notamment, au-delà de son maintien, à la qualité du lien.

Intimité et sphère privée

Cette connaissance de l'autre se fait également au travers du contenu des éléments partagés. Ainsi, même des relations récentes peuvent relever de contenus très personnels, voire intimes, et participer au développement, alors plus rapide d'une relation interpersonnelle. C'est le cas

de Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) qui explique le développement de sa relation avec Émilie : *« Je pense aux gens que j'ai rencontrés assez récemment comme Émile. C'est déjà des gens avec qui on a pu vivre des choses assez fortes enfin, des événements et une soirée, je pense surtout à Émilie qui a pu me raconter des choses aussi assez intimes. Et puis voilà on se rencontre dans des situations où on se met en jeu ou on se dévoile forcément. »*

Dans le même sens, ce partage de l'intime, au-delà du contenu de discussion peut passer par l'invitation à son domicile : *« Il y a très peu de collègues que j'invite chez moi. Très très peu. C'est un peu aussi... les collègues qui sont sortis des collègues qui sont des amis, oui. Mais dans les collègues collègues, il y en a très peu et ça reste occasionnel. Ce n'est pas quelque chose de... Et ça reste un peu groupal, toujours. Et après, s'il y a des collègues avec qui j'ai vraiment un lien important, sans que ça sorte du cercle des collègues, sans que ça passe au cap des amis, ça reste un peu ma sphère. Ce n'est pas partagé, si ce n'est dans le compte rendu ou de dire « tiens, j'ai mangé avec untel ou une tel ». »* (Éliane, 60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Ici, l'invitation dans la sphère privée est un marqueur du niveau de connaissance et de la qualité de lien. Éliane fait la distinction entre les « collègues collègues », autrement dit des relations « encadrées » dans la sphère professionnelle et des « collègues qui sont sortis des collègues » avec lesquelles les relations se sont donc autonomisées pour devenir – ou sont en voie de devenir – une relation interpersonnelle.

Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) exprime la même idée : *« il a franchi... On est allé boire des coups chez lui, il est venu boire des coups chez nous. Il a franchi le seuil... »*. Le seuil de la sphère privée est un point de référence important pour situer et qualifier ses relations.

Proximité sociale

Certains ressorts des relations sont liés à la proximité sociale entre ego et ses alters. Reprenant ici le mécanisme social de l'homophilie – qui se ressemble s'assemble – nous avons créé, à partir de nos données, des indicateurs synthétiques mesurant l'homophilie sociale au sein des entourages collectés.

Niveau de proximité sociale	% homophilie (N = 1793)
Sexe	57,2
Âge	36,1
Situation matrimoniale	80,8
Domaine professionnel	20,9

Tableau 6 : Situations principales d'homophilie

On observe ainsi que 57 % des relations relèvent d'une situation d'homophilie relative au sexe entre les enquêtés et les alters cités. Pour certains enquêtés, il est plus facile d'avoir des liens, personnels notamment avec des personnes de même sexe : *« Et après des relations d'amitié avec des filles, si j'en ai une autre vraiment forte, qui date du lycée. Ce n'est pas un obstacle, mais c'est vrai que c'est plus facile avec les hommes, en tous les cas tu n'as pas de... y a plein de choses dont tu n'as pas à penser. Rires. Une relation d'amitié avec une fille, ça peut très vite devenir une relation amoureuse et voilà. Après, avec les filles, il y a plein de filles où c'est du deuxième cercle, où c'est des gens que j'apprécie beaucoup avec qui je m'entends bien, avec qui je vais pouvoir dire des choses un peu personnelles, etc., mais que je ne considère pas comme les "amis". »* (Olivier, 36 ans, en couple, agriculteur)

Néanmoins, seul un tiers des relations relèvent d'une tranche d'âge similaire entre les enquêtés et leur alters. Les relations familiales ainsi que les relations professionnelles, et d'une manière générale, toutes relations qui ne relèvent pas de ressort « purement » relationnel peuvent ouvrir à une hétérogénéité en termes de classes d'âge. Éliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) fait d'ailleurs le lien entre les critères d'âge et de sexe : *« J'ai plus de facilité avec les femmes, peut-être, je dirais de mon âge, mais avec les jeunes aussi. Et peut-être plus de facilité avec les hommes jeunes que les hommes de mon âge. La distance de l'âge simplifie les rapports. Les hommes de mon âge, il pourrait y avoir une ambiguïté qui est absolument absente quand ils sont beaucoup plus jeunes, donc voilà »*. Louise (36 ans, en couple, profession intermédiaire), quant à elle, fait état de l'inexistence du critère de l'âge dans sa sociabilité, mais relève davantage la question de la position dans le cycle de vie : *« ça, ça ne m'a jamais trop posé de problème. En fait, on a toujours... J'ai toujours eu l'impression d'évoluer avec des gens plus âgés que moi. J'ai toujours été avec des gens plus âgés donc je ne me suis jamais trop posé la question de l'âge en fait. Ça n'a jamais été une barrière. Après peut-être moi à l'inverse je pourrais peut-être sentir quand les gens sont peut-être un peu plus*

jeunes, plus moi, être en décalage. De ne pas avoir les mêmes préoccupations. C'est plus une question de situation et de préoccupation que de l'âge en fait. »

La position dans le cycle de vie est en effet un élément important. On observe que 80 % de relations relèvent d'alters connaissant la même situation matrimoniale que les enquêtés. Vivre la même situation au même moment est un ressort notamment évoqué par Clara (36 ans, en couple, profession intermédiaire) : *« Alors, il se trouve qu'elle est tombée enceinte en même temps que moi et qu'on s'est retrouvé aux séances de préparation à l'accouchement... Donc on s'est revu, chez l'une et chez l'autre ensuite »*.

En revanche, on observe uniquement 20 % d'alters issus du même domaine professionnel que les enquêtés.

Nous avons évoqué la question des origines ethniques avec Éliane, son entourage, comme celui de son mari, étant composés de personnes françaises et de personnes de la même origine que le couple. Elle explique alors que le fait d'appartenir à la même communauté va faire que l'on va partager davantage de choses et d'activités, mais selon elle, *« en matière de profondeur de la relation, ça ne va pas du tout peser »*.

Proximité spatiale

M. Grossetti, dans son enquête, réalisée à Toulouse en 2001, s'est intéressé à la structure spatiale des réseaux personnels⁴⁸⁰. À l'échelle de la ville de Toulouse, les résultats démontrent que les personnes citées vivent pour 83 % d'entre elles à moins d'une heure des enquêtés et que, de la même façon, elles habitent dans les mêmes secteurs que les enquêtés pour 43 % d'entre elles. Nous avons créé, à partir du lien d'habitation de l'enquêté et de chacun de ses alters, un indicateur de distance géographique reposant sur le principe de proximité spatiale. Nos enquêtés vivant dans des espaces urbains et ruraux, et au regard de l'étendue de nos réseaux, nous avons produit des indicateurs sur une échelle plus large. Nous avons ainsi renseigné si ego et ses alters résidaient dans la « même commune », le « même département », la « même région », dans « le reste de la France Métropolitaine » et enfin, « hors France Métropolitaine ». Le tableau ci-dessous synthétise les statistiques descriptives ainsi recueillies :

⁴⁸⁰ GROSSETTI Michel, « La ville dans l'espace des réseaux sociaux. », *La ville aux limites de la mobilité*, Presses Universitaires de France, 2006, p. 83-90.

Lieu d'habitation	% (N = 1793)
Même commune	18,6
Même département	39,6
Même région	9,1
Reste de la France Métropolitaine	27,7
Hors France Métropolitaine	4,8

Tableau 7: Situations et proximités spatiales

On observe ici deux logiques propres à la proximité spatiale ; d'un côté, des relations très proches géographiquement et de l'autre des relations relativement éloignées qui s'étendent, au-delà de la région, sur l'ensemble du territoire métropolitain. Nos données montrent en effet que 18,6 % des alters vivent dans la même commune qu'ego et 39,6 % dans le même département. Autrement dit, 58 % des relations citées sont vécues dans un environnement relativement proche géographiquement. Cet élément provient certainement à nouveau des entourages collectés ici, les contacts ordinaires pouvant également relever de relations de proximité. D'ailleurs, nous verrons en ce sens que les relations les plus éloignées ne sont pas moins les relations les plus proches, ce qu'évoque notamment Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) dans son entretien : « *Mes amis les plus proches sont finalement les plus loin.* ». Lorsque l'on croise ces informations avec le type de relation, on observe que les relations les plus éloignées (« reste de la France Métropolitaine » et « hors France Métropolitaine ») sont plutôt des relations interpersonnelles et les relations les plus proches, plutôt des relations « encadrées »⁴⁸¹.

Temporalités

En outre, la répétition et la fréquence des échanges participent de l'histoire relationnelle et de l'épaisseur du lien. Les interactions entre ego et ses alters ont été décrites pour 36,8 % d'entre elles comme étant régulières, 26 % sont espacées, mais organisées dans le temps, 20 % relèvent de contacts occasionnels plus spontanés.

Au-delà de la fréquence des contacts, la temporalité du lien relative à son histoire, son ancienneté n'est pas un élément important pour tous les enquêtés. Plus précisément, pour certains, cette temporalité « n'est pas une règle » : « *alors, très vite une relation peut devenir importante, partager des choses intenses, ça peut. Il n'y a pas de règles. Des fois, c'est le temps*

⁴⁸¹ Ce résultat est statistiquement significatif.

qui forge les choses. Dans les collègues, par exemple, je vais prendre Laurent. Je ne m'en suis pas rendu compte, c'est petit à petit. Et c'est quand il a dû quitter, parce qu'on crée une autre agence qu'il fallait qu'il y ait des gens qui partent..., que je me suis rendu compte de son importance par exemple. C'est vraiment quelque chose que je n'ai pas vu. Et je vais prendre l'exemple de Jérôme, ça a été instantané. Premier coup de fil, on est resté une heure au téléphone pour faire le point, etc., et je savais que ça allait fonctionner. Voilà, je prends des exemples un peu extrêmes, mais c'est très imprévisible. Odile, ç'a été aussi immédiat. Isabelle, ça a mis plus longtemps. » (Vincent, 38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure)

Pour d'autres, comme Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), l'inscription de la relation dans la durée et donc dans le vécu de chacun est un élément important de la qualité du lien : *« Donc c'est une amie vraiment, je dirai que c'est ma plus proche amie dans le sens où on ne s'est jamais perdu de vue depuis que l'on s'est rencontré et puis pour le coup à se rencontrer pendant l'adolescence, à partager vraiment à chaque fois, enfin voilà en deux secondes, on se parle de choses très très intimes. »*

3. Règles et normes relationnelles

Au-delà de ces éléments favorisant l'histoire de la relation et la qualité du lien, il existe des règles et des normes propres au fonctionnement de la pratique relationnelle ou pour reprendre les propos de Graham Allan « des règles de convenance »⁴⁸². Ces règles et normes sont fixées par le contexte dans lequel s'inscrit la relation ou plus largement par le rôle relationnel. De même, pour Ervin Goffman, « il y a bien une structure stabilisée par des normes »⁴⁸³ qui procède d'un engagement et ainsi de la reconnaissance de la valeur d'autrui. Cette structure renvoie à ce qu'il nomme l'« ordre de l'interaction ». L'engagement social correspond à la manière dont on se connecte à son entourage⁴⁸⁴. On associe ainsi à la notion de l'engagement, celle de la confiance et de l'équilibre de la relation. D'autres règles comme celle de l'entraide et du soutien font alors office de mise à l'épreuve⁴⁸⁵.

⁴⁸² ALLAN Graham, *A Sociology of Friendship and Kinship*, op. cit., 1979.

⁴⁸³ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, Paris, coll. « Le sens commun », 1974, p. 8.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁸⁵ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 328.

Ervin Goffman a consacré son œuvre à l'*interaction sociale*, ici considéré comme un objet d'analyse spécifique. Plus encore, son grand projet intellectuel était de promouvoir l'*ordre de l'interaction* en tant que domaine analytiquement viable. À partir des comportements les plus ordinaires, il étudie les règles sous-jacentes et met ainsi en lumière, le cadre, l'ordre social que ces interactions sociales constituent. Il est question ici de s'intéresser non pas à l'individu et à sa psychologie, mais plutôt aux relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence. Pour E. Goffman, la relation lie intrinsèquement le sujet et la structure ; elle n'est pas le produit de ces deux entités, mais bien le moteur à la fois du processus de subjectivation et du processus de socialisation⁴⁸⁶. C'est en cela que l'*interaction* est une « forme d'ordre social autonome »⁴⁸⁷ qu'il convient d'étudier pour elle-même.

E. Goffman ne s'intéresse pas « aux règles substantielles » dont le contenu aurait de l'importance, mais davantage aux « règles cérémonielles », « qui permettent à un individu d'exprimer la valeur qu'il reconnaît à autrui et à lui-même ».⁴⁸⁸ Une des règles fondamentales de cet ordre social et qui nous intéresse particulièrement dans notre recherche est celle du maintien de la Face. Il s'agit ainsi de préserver sa face et celle de ses partenaires afin de garantir toutes formes d'interaction et donc le maintien de l'ordre social : « c'est elle qui rend possibles la création et le maintien du lien à autrui. »⁴⁸⁹. Selon les propos d'E. Goffman, « On peut définir le terme de Face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier »⁴⁹⁰. Cela veut dire qu'a été définie au cours de l'interaction une représentation stable et commune de la situation et ainsi la valeur de chacun. On observe ici le principe au cœur de l'interactionnisme symbolique : la Face, au-delà de la ligne d'action adoptée, est fonction de l'interprétation que les autres s'en feront, mais aussi de la manière dont cette interprétation sera elle-même interprétée et ainsi de suite. L'ordre de l'interaction ne dépend pas ici uniquement du comportement de l'individu, mais également du fait de partager les mêmes significations. Un sens commun émerge en effet de l'interaction tout en lui offrant le cadre nécessaire à son maintien. D'ailleurs, ce dernier prescrit les manières de se comporter

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 31-31-48.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 34-31-48.

⁴⁸⁸ NIZET Jean et RIGAUX Natalie, *La sociologie de Erving Goffman*, Nouvelle éd., la Découverte, Paris, coll. « Collection Repères », 2014, p. 36.

⁴⁸⁹ *Ibid.*, p. 37.

⁴⁹⁰ GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Les Éditions de Minuit, Paris, coll. « Le sens commun », 1974, p. 9.

et maintient ainsi l'ordre social. À propos de ces manières, le sens commun n'émerge que si les interactants se soumettent à un certain niveau d'engagement, tout en soutenant l'engagement des autres. L'engagement dont il est question chez E. Goffman, s'il se manifeste effectivement par des actes concrets des individus concernés, répond surtout aux règles de la situation sociale qui entoure l'interaction en question. Aussi, l'engagement se définit ici comme le fait d'« être *impliqué* dans une activité de circonstance [occasion/situation sociale]... [et] y maintenir une certaine attention intellectuelle et affective, une certaine mobilisation des ressources psychologiques »⁴⁹¹. E. Goffman utilise alors l'expression « engagement au sein de la situation » et parle de « *dialecte de l'engagement* » pour décrire la manière dont l'individu va transmettre l'information de son implication et de sa répartition dans différents actes⁴⁹². Il est bien sûr également nécessaire de considérer comment l'entourage va percevoir – ou croire – à l'engagement. On parle alors d'engagement « effectif »⁴⁹³.

Le « dialecte de l'engagement » renvoie ici à un ensemble de règles et de conventions lié à la situation sociale dans laquelle l'interaction émerge ; il sera différent d'un groupe social à l'autre. D'ailleurs, dans certains cas, l'individu peut ne pas être en capacité de, ou bien ne pas vouloir, satisfaire aux obligations de l'engagement. L'individu peut alors faire croire qu'il conserve son engagement sans pour autant « quitter le jeu ». On peut aussi observer, comme l'écrit E. Goffman,⁴⁹⁴ le « relâchement de rôle » décrit par Everett Huges. Si le maintien de la Face est une règle propre à l'interaction, le « dialecte de l'engagement » s'applique à une échelle d'analyse plus large qui donne à voir l'implication dans le *jeu social* y compris en dehors de la stricte interaction. Les normes sociales et culturelles sont impliquées au-delà de la dimension dyadique, même relationnelle.

Confiance et mise à l'épreuve du lien

L'engagement relationnel, l'engagement dans la vie en commun, est lié à la notion de confiance. En ce sens, toute relation s'accompagne d'une certaine forme de confiance entre les personnes⁴⁹⁵. Néanmoins, la confiance est une notion très complexe. Comme le souligne Béatrice Milard, on peut avoir confiance pour certains aspects et non pour d'autres. Difficile à

⁴⁹¹ GOFFMAN Erving, « Engagement », *La nouvelle communication*, Édition revue et Corrigée., Éditions Points, Paris, 2014, p. 270 267-278.

⁴⁹² GOFFMAN Erving, « Engagement », *op. cit.*, 2014, p. 267-278.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 273.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 275.

⁴⁹⁵ MILARD Béatrice, *Les nouvelles sociabilités*, *op. cit.*, 2024.

saisir concrètement, elle apparaît dans les entretiens, de multiples façons, associée à la réciprocité du lien, à l'équilibre de la relation.

Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) explique ainsi dans son entretien : *« Donc c'est vrai que j'aime bien que ce soit équilibré, réciproque. Je n'exige rien. J'attends, mais je n'exige rien. J'aime bien quand il y a un équilibre. Et puis la confiance, c'est sacrément important. Q : Comment se matérialise la confiance ? Je ne teste pas. C'est la vie qui fait qu'au bout d'un moment j'ai eu bien tort de faire confiance à quelqu'un. Et puis je le fais encore même si je vois des marques qui me disent « attends, arrête un petit peu. En face on t'utilise. »*

Pour Clara (36 ans, en couple, profession intermédiaire) également, toutes les notions sont ici enchevêtrées, l'engagement dans la relation, les attentes et le niveau de confiance : *« ... qu'ils me témoignent de l'amitié. Je ne suis pas du genre à être déçu par des amis, je ne suis pas exigeante quoi. Parce que je me dis que moi-même, par exemple, je n'écris pas, je n'appelle peu souvent, mais ça l'empêche que dans mon cœur, ils y sont. Du coup, je n'attends pas plus que ce que je donne. Mais je n'ai jamais été déçu par des amis, niveau confiance... »*. Pour elle, l'engagement peut se matérialiser dans les actions d'aller vers les autres, de prendre des nouvelles et renvoie ainsi au travail de sociabilité. Ludovic prend l'exemple d'une amie, ses propos vont dans le sens de ceux de Clara : *« Hélène, par exemple, elle a besoin d'avoir, moins maintenant, mais quand elle était étudiante, etc., elle avait besoin qu'on soit toujours en train de lui prouver qu'on était son ami. Moi, ce n'est pas du tout ça. Une fois que j'ai confiance, j'ai confiance et d'une certaine manière, ça roule, oui. Et je n'ai pas besoin de..., d'aller rechercher... Ça peut arriver que pendant 15 jours, on ne s'appelle pas, ou en un mois, avec Ludo ou 15 jours avec Manu qui est ici. »*

La notion de confiance, par ce qu'elle représente et signifie, est dès lors utilisée pour qualifier une certaine qualité du lien : *« Après dans la famille, on peut tous les nommer, on se retrouve, on va se promener, ça se recoupe, donc on partage plein de choses [...] c'est une confiance totale, ils pourraient me demander ma chemise ou ma maison, je leur donne tout. »* (Daniel, 38 ans, en couple profession intermédiaire). D'ailleurs, pour Olivier (36 ans, en couple, agriculteur), cette confiance n'est pas forcément en lien avec le « degré d'amitié » : *« Ce que j'apprécie dans le côté tête-à-tête, relation privilégiée, c'est justement cet aspect plus confidentiel et plus intime et parfois le plus intime n'a pas forcément à voir avec le degré d'amitié j'ai envie de dire, mais plutôt un degré de confiance très fort quitte à ce qu'il n'y ait*

pas beaucoup de contacts qui se répètent. Comme quelque chose qui est posé là, qu'on sait pouvoir solliciter... »

Solliciter ces relations, les envisager comme des ressources⁴⁹⁶ permet de qualifier la nature du lien. Les relations d'entraide et de soutien sont alors citées ; le lien est comme confirmé « par l'épreuve⁴⁹⁷ ». Aussi, cette confiance, et plus largement l'engagement, sont illustrés par des « tests », qui peuvent prendre différentes formes.

II. Catégorisation de la relation sociale et travail de sociabilité

Dans le cadre de ce travail, la procédure d'enquête a été structurée par l'organisation de deux entretiens avec chacun des enquêtés. L'objectif du premier entretien était la réalisation de la biographie relationnelle et la formalisation du réseau personnel. Le deuxième entretien « d'auto-confrontation » a permis à la fois de vérifier et d'amender les éléments narrés et, à partir d'un schéma circulaire égocentré, de définir, et donc de placer chacune de leurs relations en fonction du degré de proximité affective. Les relations préalablement citées ont été dès lors affinées et hiérarchisées entre elles, selon la proximité affective que l'interviewé leur attribue. À l'instar du travail mené par Claire Bidart sur l'amitié⁴⁹⁸ ou d'Éric Widmer sur les configurations familiales⁴⁹⁹, nous n'avons pas imposé de « label » aux personnes enquêtées dans le « processus de désignation »⁵⁰⁰ de leur alters. Cet exercice de catégorisation et de hiérarchisation des relations a été réalisé sur l'ensemble de l'entourage. Nous présenterons dans un premier temps le processus cognitif lié à l'exercice de catégorisation lui-même. Puis nous exposerons les degrés de proximité affective, les critères de catégorisation et les points de références choisis. Enfin, ces éléments nous permettront d'exposer le travail de sociabilité et le coût d'une telle pratique.

⁴⁹⁶ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982 ; SMALL Mario Luis, *Someone To Talk To*, Oxford University Press, 2017.

⁴⁹⁷ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 328.

⁴⁹⁸ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997.

⁴⁹⁹ WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le "Family Network Method" (FNM) : un outil d'investigation des configurations familiales à disposition des thérapeutes », *Thérapie Familiale*, n° 4, vol. 26, 2005, p. 427-445.

⁵⁰⁰ ALLAN Graham, *A Sociology of Friendship and Kinship*, op. cit., 1979.

1. Processus de catégorisation

Nous avons, lors du second entretien, présenté l'exercice de catégorisation aux enquêtés. Ils ont pu choisir librement le nombre de degrés nécessaire et les catégories associées à ces degrés de proximité affective (meilleur ami, très bon ami, bon ami, ami/copain, bonne connaissance, connaissance, etc.). Les catégories n'ont pas été livrées à l'enquêté dans la mesure où son élaboration proprement dite était interrogée, tant au niveau de la production de sens que dans l'attitude lors de l'exercice⁵⁰¹. Ensuite, l'enquêté devait expliquer les différences significatives entre ces différentes catégories de qualité de lien. Cette manière de procéder permet de distinguer la représentation de l'intensité affective des formes d'interactions, de les analyser comparativement puis de voir leur niveau d'articulation.

La démarche, même perçue comme difficile, a été acceptée par l'ensemble des enquêtés. On observe dans les réactions l'« allant de soi » que l'on associe généralement à l'ensemble de nos relations : *« Le fait de... c'est le moment finalement où tu ne sais pas ce qui est révélateur. C'est le flou. C'est réussir à faire des classifications des choses qui sont d'ordinaire impalpables, inconscientes. Et c'est très bizarre de ce que ça peut renvoyer sur soi, d'un point de vue psychologique. »* (Claire, 27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) ; *« Alors, il y a des gens aussi... C'est une vraie psychanalyse ce que je fais. »* (Jacques, 51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Les registres de catégorisation

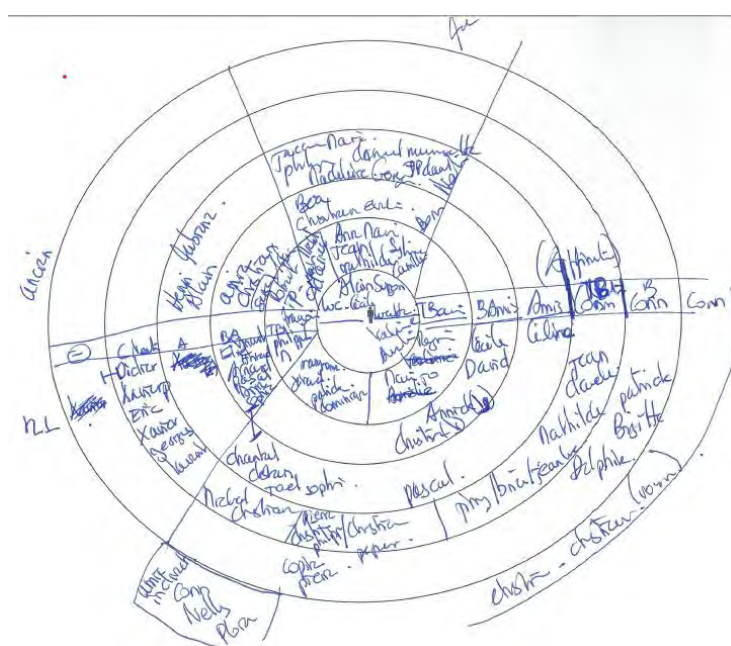
Très rapidement, dès les premiers entretiens, l'ouverture du schéma concentrique proposé a posé des difficultés dans l'exercice de la catégorisation : *« C'est compliqué. Je pense que je vais avoir besoin de dissocier les relations familiales, professionnelles... Je vais commencer par le boulot déjà. On va faire un camembert pour le boulot parce que je ne pourrais vraiment pas comparer. C'est vrai que le camembert "boulot" va empiéter sur le camembert "ami". Alors on va peut-être faire un camembert "famille" plutôt. Si par exemple je fais un camembert "boulot" et que derrière, il y a des gens que je vais retrouver dans le camembert "boulot", que je vais aussi, que je vois l'extérieur, etc., c'est compliqué ça.... Faut les sortir du boulot. D'accord, OK... Je vais faire un camembert pour le boulot. Un peu au milieu, là, je vais mettre*

⁵⁰¹ MCCARTY Christopher, « Structure in personal networks », *Journal of Social Structure*, vol. 3, 2002, p. 3 ; WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le "Family Network Method" (FNM) », *op. cit.*, 2005, p. 427-445.

Bertrand. *C'est compliqué parce qu'après je vais faire du comparatif... »* (Vincent, 38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure)

Les enquêtés ne confondent pas les différents registres auxquels appartiennent leurs relations. Tous ont demandé la création de trois registres : amical, familial et professionnel ; ne pouvant pas mettre sur le même plan une « bonne relation amicale », une « bonne relation familiale », ni une « bonne relation professionnelle ». Le schéma ci-dessous, support utilisé durant un entretien, rend compte de la création de ces « camemberts ».

Figure 7 : Schéma réalisé pendant le deuxième entretien (1^{er} exemple)



Cette distinction entre les registres participe déjà de la catégorisation de la relation. Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) fait en ce sens des propositions : « *Ce qui serait bien, c'est de faire trois catégories, la catégorie "famille", la catégorie "boulot" et "amis" mélangée. Est-ce qu'on fait dans ce cas-là une catégorie "boulot boulot" ? Et puis une catégorie "amis hors du travail". Elle ne sera pas très grande à mon avis.* »

Une fois les registres dessinés, un premier travail de sélection s'opère : « *Ce sera plus facile de dire les gens avec qui je n'ai pas eu d'autres contacts que professionnels. ça va être peut-être Jean-Yves quoique on s'est retrouvé aussi, mais... Jean-Yves, Yves, bas Xavier, Gilbert et*

Roland. Je me dis que c'est resté plus... sur le temps de travail quoi. Disons qu'on ne s'est pas revu en dehors, tandis que Stéphanie on s'est revu dehors, on s'est rappelé et toutes les autres personnes c'est aussi des gens avec qui j'ai aussi mangé, passé des soirées... fait d'autres choses. C'est un peu plus que professionnel..., voire beaucoup plus, y en a avec qui on est parti en week-end, enfin bon échanger... » (Claire, 27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Si pour beaucoup, le temps d'échange en dehors du travail semble justifier la frontière entre le registre professionnel et amical, pour Ludovic, c'est l'existence d'un espace de confiance qui va permettre de distinguer le registre amical du registre familial : *« Je n'ai pas de relations de confiance comme j'ai avec mes amis, avec ma famille. Et donc pour moi une relation familiale, ne peut pas être un ami. C'est deux trucs différents. Alors il y a des relations très fortes et un peu de confiance avec les frères et sœurs, mais au-delà non. Je n'ai pas de... Je n'ai pas le grand..., le grand cousin, ami avec qui j'ai tout fait, etc.... Je n'ai pas ça comme relation. Et inversement, non plus, je ne vais pas me dire tiens cet ami c'est comme si c'était mon cousin ou mon frère. ».*

Pour certains enquêtés, la frontière entre ces registres n'est pas aussi rigoureuse et rend complexe le travail de positionnement des alters cités lors du premier entretien. Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) exprime ainsi les spécificités de son métier aux frontières floues : *« C'est délicat parce que dans le métier ça arrive que l'on mange ensemble, la frontière est assez... floue ».*

De la même façon, Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) dont l'entourage renvoie, selon ces propos, à une « tribu », rend compte de l'enchevêtrement possible de ces registres et dans ce cas précis du renforcement de la qualité du lien : *« Je ne pense pas que je vais rentrer dans des schémas classiques puisque moi j'ai une famille un peu particulière. Mais on se rend bien compte qu'on fait partie d'une tribu. Donc c'est des gens, qui sont mes cousins, mes copains, mes voisins, mes frères. En fait, ils sont tout à la fois. Ce qui fait que pour moi, peut-être que pour eux ce n'est pas pareil, mais en tout cas, ça réduit la place pour les autres. »*

Aussi, lorsqu'une relation évolue et rend compte d'une dynamique de découplage par exemple – comme c'est le cas, dans notre travail, des relations « mixtes » – le registre auquel elle appartient n'est plus si clair. Certaines fois, la qualité du lien et ses ressorts brouillent la ligne entre deux registres : *« Isabelle, c'est en train de pas mal bouger, mais ça reste encore*

quelqu'un du boulot. J'ai du mal à faire la différence entre le fait que j'apprécie les gens professionnellement et puis le côté affectif. Isabelle, plus ça va plus j'ai apprécié de travailler avec elle. » (Eliane, 60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure)

« C'est la famille »

Chaque registre correspond à un univers relationnel, à des ressorts, à une qualité du lien. Au-delà des types de liens, on peut dire que les relations sont finalement « encastrées » dans des registres auxquels correspondent des « règles de convenance » et un rôle relationnel associé, plus large que celui prescrit par un contexte, un collectif ou une dyade spécifique. Ces registres sont relativement clairs pour les enquêtés qui ont sollicité leur utilisation dans le travail de catégorisation. Dès lors, pour certaines relations, très spécifiques, ils utiliseront les codes de référence d'un autre registre pour qualifier le lien dont il est question. Précisément, le registre familial pourra être sollicité pour rendre compte de la grande qualité d'une relation amicale tandis que le registre amical pourra justifier la qualité d'une relation familiale en dehors de toute « obligation » contextuelle du lien. Ainsi, si la filiation ancre la relation dans un lien immuable, indéfectible, l'électivité rend compte de ressorts « purement » relationnels. On pourra alors faire appel à une terminologie ou à une autre en fonction de la manière dont on se représente le lien, faisant ainsi appelle à d'autres cadres de références⁵⁰², à une logique classificatoire d'un autre registre.

Quelques enquêtés sollicitent les registres de cette manière : *« Alors, c'est vraiment des amis, enfin on appelle ça la famille, on appelle ça la famille, c'est un groupe de copains qu'on voit pas mal et qui font partie de la famille. »* (Olivier, 36 ans, en couple, agriculteur) ; *« À la fois c'est quelqu'un de très proche, c'est comme de ma famille, voilà. Je ne dirais pas les meilleurs amis au sens de l'affinité vraiment parce que je ne sais pas si c'est par affinité, mais c'est plus un lien fraternel. C'est un lien fraternel, c'est ça, ça été ma sœur un peu d'adoption à une époque et quelque part ça s'est instauré et voilà ça se tient comme ça. »* (Louise, 36 ans, en couple, profession intermédiaire).

⁵⁰² *Ibid.*, p. 590 573-598.

L'amitié

Inversement, le registre amical peut être utilisé pour qualifier une relation familiale. C'est le cas de Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) : « *Le mari de ma cousine par exemple et la femme de mon cousin sont pour moi des amis, ce n'est pas qu'une relation familiale. Il y en a avec qui j'ai des affinités et que je peux qualifier sans problème comme ami.* ». La dimension affinitaire est ici invoquée.

Le registre amical et plus largement l'amitié renvoient en effet à la dimension affinitaire de la relation sociale et à des ressorts que l'on qualifie ici de « purement » relationnels. La relation est ici singularisée, le contenu personnel, voire intime. Pourtant, cette catégorie de lien est perçue comme dégagée de toutes contraintes sociales⁵⁰³, des collectifs. Selon C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti, « [...] devenir un ami, signifie l'oubli au moins partiel des conditions de création de la relation, le découplage de la relation par rapport à ces conditions »⁵⁰⁴. L'amitié est souvent considérée comme « naturelle »⁵⁰⁵, « allant de soi ».

Elle apparaît déjà dans les travaux d'Émile Durkheim. Ce dernier propose un questionnement sur *la vraie nature de l'amitié*. Il s'appuie notamment sur les travaux d'Aristote pour démontrer l'existence des affinités – ressemblance – et des complémentarités – dissemblance – entre individus, ces dernières étant alors transposées à l'interdépendance des hommes et ainsi aux partages des fonctions au sein de la division du travail social. Il écrit : « C'est pourquoi nous cherchons chez nos amis les qualités qui nous font défaut, parce qu'en nous unissant à eux nous participons en quelque manière à leur nature, et que nous nous sentons alors moins incomplets. Il se forme ainsi de petites associations d'amis où chacun a son rôle conforme à son caractère, où il y a un véritable échange de services. L'un protège, l'autre console ; celui-ci conseille, celui-là exécute, et c'est ce partage des fonctions, ou, pour employer l'expression consacrée, cette division du travail qui détermine ces relations d'amitié. »⁵⁰⁶

Si la manière dont Émile Durkheim se saisit de l'amitié ne relève pas de l'approche choisie pour l'aborder ici, elle rend tout de même compte de son caractère social. Selon les propos de

⁵⁰³ BIDART Claire, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 1, n° 5, 1991, p. 21-42.

⁵⁰⁴ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 96.

⁵⁰⁵ BIDART Claire, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 1, n° 5, 1991, p. 21-42.

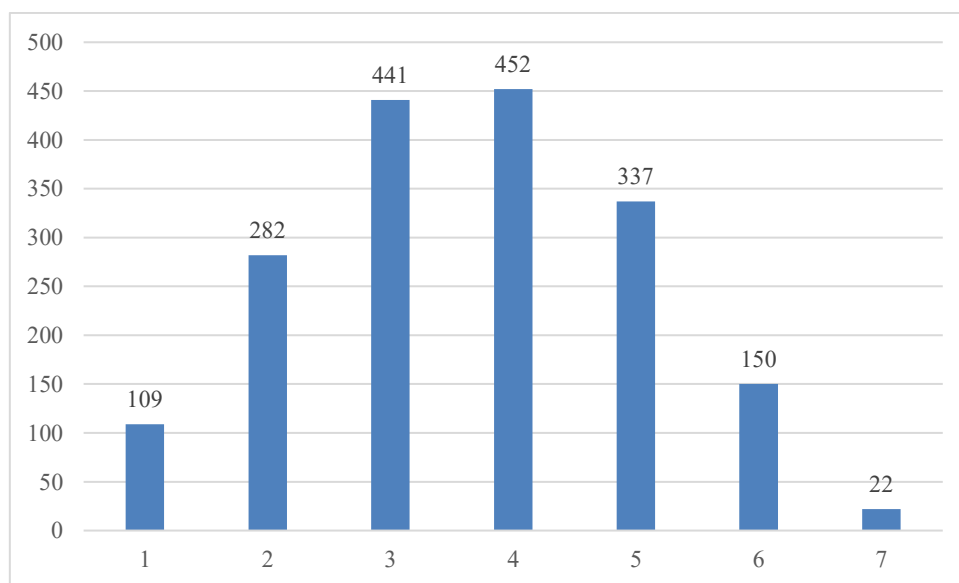
⁵⁰⁶ DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Version électronique de la 8ème édition (1967), PUF, Paris, 2008, p. 61.

C. Bidart, « Elle répond [...] à des classements sociaux préférentiels. Bien que dans nos sociétés elle ne soit pas institutionnalisée, ritualisée, elle n'en est pas moins une institution (Allan, 1979 ; Hays 1988), en ce qu'elle est socialement, culturellement objectivée. L'amitié ne concerne pas exclusivement les deux amis, leur relation est reconnue par l'ensemble de la société (Me Call, 1988). »⁵⁰⁷

2. Proximité affective et catégories du lien

Nos enquêtés ont, pour la grande majorité d'entre eux, défini six degrés de proximité affective ; seuls quatre enquêtés, aux entourages de tailles variées, ont défini un septième degré. Le degré 1 est le degré de proximité affective le plus proche, le 6, et le 7 le cas échéant, les plus éloignées. Les degrés de proximité assignés à chaque alter sont répartis de la manière suivante :

Graphique 4: Répartition des degrés de proximité affective



Cette distribution des degrés de proximité affective « en cloche » révèle que nous avons peu de relations, en proportion, aux extrémités affectives. La grande majorité de nos relations est située au centre de cette échelle. Au-delà du positionnement de chaque alter dans un niveau du cercle, nous avons également demandé aux enquêtés de définir la catégorie de relation à laquelle ce degré de proximité affective faisait référence et de justifier la différence entre elles. Ces éléments font dès lors apparaître les ressorts relatifs à la force du lien ainsi que les différents points de référence guidant le travail de catégorisation et de hiérarchisation du lien.

⁵⁰⁷ BIDART Claire, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *op. cit.*, 1991, p. 21-42.

Qualifier la proximité affective

Nous utilisons ici les catégories appartenant principalement au registre amical pour qualifier les degrés de proximité affective des relations citées. Nous développerons, le cas échéant, sa transposition dans les registres professionnel et familial.

Le degré 1, le plus proche d'ego, au centre du cercle, correspond à la catégorie des « meilleurs amis ». Cette catégorie renvoie premièrement à un niveau de connaissance mutuel très important : *« là j'ai un ami en qui... qui sait tout de moi. Je ne sais pas... on était plusieurs, mais en fait lui et moi c'était... ça m'a marché tout de suite, ça a marché tout de suite.... »* (Yves, 66 ans, en couple, ouvrier).

Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) décrit cette catégorie en évoquant le niveau d'entente et d'affinité : *« meilleur dans le sens proximité, ça veut dire que c'est ma préférée, meilleur dans le sens, personne avec qui on s'entend le mieux. »*. Elle évoque également à propos de sa meilleure amie, Léa, ce qu'elles ont de commun dans leur expérience de vie respective : *« c'est la plus proche dans le sens où elle est la plus proche de ce que j'ai vécu moi et réciproquement de ce qu'elle a vécu. Y'a toujours eu un raccord de wagon. Et là en ce moment ça ne va pas bien du tout de son côté et je l'ai très régulièrement au téléphone bien qu'elle habite très loin. Et ça me touche, ça m'inquiète parce que je me sens une relation très amicale au sens proche d'une relation de sœur »*. Le degré de proximité renvoie ici à un lien immuable.

Ce degré de proximité affective compte 109 alters. Cette qualification de « meilleur.e ami.e » a été attribuée à 55 % des relations relevant du registre amical et 42 % relevant du registre familial. Dans la même logique, ces relations relèvent des contextes d'actualisation de la sphère amicale et de la famille. Les contacts sont décrits comme fréquents, certains même quotidiens, notamment pour les membres du foyer. Le contenu du lien est personnel, voire intime.

Les « très bons » amis relèvent du degré 2 des cercles de proximité affective. On compte 282 alters. Dans la description, ils ne sont pas si éloignés de la catégorie des « meilleurs amis » cités précédemment. Certains enquêtés n'ont positionné que les membres de leur foyer dans la première catégorie, positionnant dès lors les amis, les « très bons », dès le deuxième cercle. On retrouve ici « les gens qui comptent », les amis « historiques ». Pour 60 % des alters cités, la

relation relève en effet du registre amical, 30 % du registre familial ; 9 % des alters sont associés au registre professionnel. Les contacts sont ici réguliers, voire espacés, contrairement aux meilleurs amis cités précédemment. On observe également des relations au contenu professionnel (10 %). Si les relations sont ici pour plus de la moitié d'entre elles (53,5 %) interpersonnelles, on observe également ici des relations encadrées (36,5 %) à la fois dans le contexte familial et professionnel. Un certain nombre d'alters cités (10 %) relève de relations mixtes.

Le degré 3 des cercles de proximité correspond à la catégorie des « bons amis ». On compte 441 alters désignés comme tels. C'est la catégorie, avec la suivante qui compte le plus de personnes citées par les enquêtés. Les personnes citées dans cette catégorie sont également des gens qui comptent, mais la temporalité n'est pas la même que dans la catégorie précédente. Certaines relations sont anciennes et sont moins fréquemment actualisées : *« Je mettrai Clémence, Élise peut être pas dans le centre, mais celle d'après, enfin c'est de bonnes amies, mais pas aussi proches. Non c'est de bonnes amies, la distance, ça va être le lien de connaissance de l'autre. C'est-à-dire Clémence on se connaît bien, on s'est connu y'a longtemps, mais bon y'a plein de choses, que ce soit entre l'espace-temps de quand on s'est rencontré et puis quand on s'est revu, d'elle, qu'elle a vécu et que je ne connais pas et réciproquement. »* (Claire, 27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure). L'histoire de la relation n'est pas la même, le niveau de connaissance est moindre. On observe les mêmes proportions de relations dans les trois registres amical (58 %), familial (31 %) et professionnel (10 %) que pour la catégorie précédente. Les fréquences de contacts sont également similaires. En revanche, le contenu des relations perd ici le niveau d'intimité des précédentes catégories ; 67 % des alters sont associés à un contenu de la relation personnelle, et pour 11 % d'entre eux à un contenu professionnel. Surtout, on observe ici des relations au contenu « neutre » (20 %). Moins de 2 % d'entre elles sont qualifiées d'un contenu intime. Si on observe une proportion équivalente de relations « mixtes » que dans la catégorie précédente, on note une proportion plus équilibrée de relations « interpersonnelles » et « encadrées ».

Le degré 4 est la catégorie qui comprend le plus de personnes citées (452). Cette catégorie d'amis est souvent qualifiée de « copain » : *« Pour elle, c'est un peu différent, on est plus bonne copine, que vraiment amie. Mais, voilà c'est quelqu'un que je vois de temps en temps, moins souvent que Michèle. Mais on sait aussi que l'on peut rester longtemps sans se voir et on*

s'appelle et il n'y a pas de soucis. » (Eliane, 60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure)

Les éléments pour qualifier ce degré de relation sont les mêmes, mais dans une moindre mesure que les catégories précédentes : « *Q : Quelle est la différence entre amis et bons amis ? Bas là c'est des histoires de temps, je pense. De temps passé, de connaissance de l'autre. Deux ans de formation, ça crée des choses, mais ces gens-là, pour l'instant je les ai vraiment un peu rencontrés en janvier, on a quand même passé une semaine ensemble et puis on se voit quand même une fois par semaine à peu près, là on rebosse ce week-end ensemble, je pense que dans deux ans, je les mettrai dans le même panier qu'eux, du fait d'avoir vécu vraiment des choses ensemble...* » (Claire, 27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure). Cette catégorie renvoie également à de nombreux groupes d'amis, bandes et collectifs pour lesquels les enquêtés ne distinguent pas individuellement la qualité du lien.

Ce cercle rencontre également ici les bonnes relations de travail qui restent encadrées dans ce contexte, alors que les relations professionnelles présentes dans les précédentes catégories relèvent d'un contenu plus personnel et d'un lien polyvalent, d'une relation « mixte ». C'est ce qu'explique Marie (38 ans, cadre et profession intellectuelle supérieure) quand elle décrit sa relation avec Pascal : « *Oui quand même. Pascal, on part en congrès ensemble, mais bon lui je le mettrai plus dans la sphère professionnelle, proche des amis quoi. Une bonne relation professionnelle, quoi. Au même rang que Denis, mais côté professionnel.* »

Les relations relèvent en effet davantage, en proportion, du registre professionnel (14 %) que dans les précédentes catégories. Ce contenu, d'un point de vue général, est décrit comme plus neutre (46,6 %). Dans le même sens, la proportion de relations « encadrées » bascule à partir de cette catégorie dans une proportion plus importante (58,6 %) que les relations « interpersonnelles » (31,4 %). Les relations « mixtes » restent à nouveau dans une proportion stable (10 %).

À partir du 5^{ème} degré de proximité affective, les relations décrites relèvent de relation de « connaissances ». L'engagement relationnel, le niveau de connaissance et la qualité du lien sont plus faibles que dans les degrés précédemment décrits. Il n'y a pas ou peu d'histoire partagée. Ce sont principalement ces relations que les entourages ordinaires permettent de capturer. Le niveau 5 correspond aux « bonnes connaissances », 337 alters correspondant à ce niveau du lien ont été décrits. La proportion de relations relevant du registre professionnel est

ici plus importante (22 %) que dans les autres catégories. Les fréquences de contact sont très hétérogènes. Dans cette catégorie, on retrouve les bonnes relations de voisinage que l'on voit fréquemment, les relations de travail et les relations familiales plus éloignées dans l'espace et la proximité du lien. D'ailleurs, les deux tiers d'entre elles sont des relations « encastrées ». Le contenu des relations est en majorité qualifié de neutre. Pour autant, ces relations ne sont pas dénuées de ressources et peuvent être ainsi mobilisées. C'est le cas notamment des relations de voisinage, de proximité et d'activité que l'on retrouve particulièrement ici.

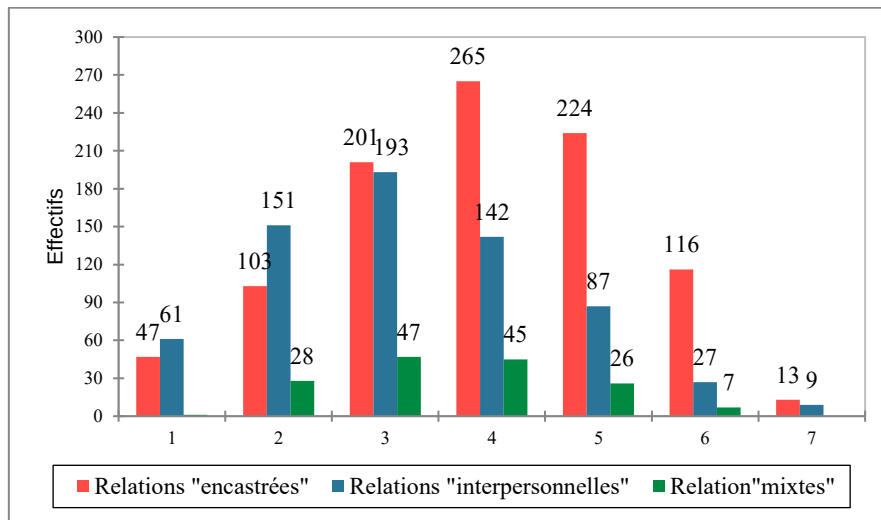
Nous associons ici les deux derniers degrés de proximité 6 et 7, relevant dans les deux cas de relations de « connaissance » et des mêmes caractéristiques du lien. Le registre familial est ici peu représenté (8 %) contrairement au registre professionnel (26,7) et amical (65,1 %). Le contenu est majoritairement qualifié de neutre (60 %) et la fréquence des contacts plus espacés (30 %) que pour les autres catégories. Les relations sont à nouveau très largement « encastrées » (70 %).

Ces différentes strates de l'entourage mettent en lumière une catégorisation qui repose en réalité sur de nombreux éléments de l'histoire du lien, de la fréquence du contact et sur le type de relation au-delà d'un pur critère affectif. Surtout, ces différents éléments se nourrissent et comprennent un effet d'amplification mutuelle.

Ressorts du lien et proximité affective

Les types de relations que nous avons évoquées au début de ce chapitre ne se répartissent pas de la même manière, nous venons de le voir, dans les différentes catégories de relation relatives à la proximité affective. Le graphique ci-dessous synthétise leur répartition dans les différentes catégories de qualité du lien :

Graphique 5: Types de relation et proximités affectives



Les relations « encastrées » sont surreprésentées⁵⁰⁸ dans les catégories de lien les plus neutres affectivement, notamment les degrés 4, 5 et 6, correspondant aux « copains » et aux relations de « connaissances ». Les relations « interpersonnelles » sont en revanche surreprésentées dans les trois premiers degrés de proximité affective. Elles se sont découplées, singularisées, elles ont une histoire. Les relations « mixtes » sont, quant à elles, absentes des catégories extrêmes.

En outre, nous avons mis à plat dans la partie précédente un certain nombre de facteurs et de ressorts explicatifs de l'émergence de la relation. Concernant les critères de proximité sociale, on n'observe pas de lien entre une situation d'homophilie (professionnelle, maritale, de sexe, d'âge) et le degré de proximité affective. Autrement dit, l'homophilie n'a pas d'impact ici sur la manière dont l'individu va catégoriser et hiérarchiser les relations décrites.

En revanche, la proximité spatiale est un élément qui rentre en lien⁵⁰⁹ avec le degré de proximité affective. Les liens les plus « forts » sont ainsi soit des habitants de la même commune, soit des personnes habitant en dehors du territoire métropolitain. Les liens les plus « faibles » sont plutôt des personnes qui résident sur la même commune, les relations de voisinage, de proximité, liées aux enfants ou aux activités sont ici en jeu.

La fréquence des contacts est également un élément important⁵¹⁰, en lien avec le degré de proximité affective. Ainsi, les liens les plus « forts » connaissent des contacts quotidiens et réguliers. Les liens les plus « faibles » rencontrent des contacts plus occasionnels.

⁵⁰⁸ Ce résultat est statistiquement significatif.

⁵⁰⁹ Le résultat est statistiquement significatif.

⁵¹⁰ Le résultat est statistiquement significatif.

Pour ces deux derniers éléments, nous n'émettons pas d'hypothèse quant au sens du lien statistique entre les éléments. On peut à la fois imaginer que seuls les liens forts résistent à la distance et au temps et à la fois que la proximité et la quotidienneté du lien participent largement à l'épaississement du lien et à l'écriture d'une histoire commune. Autrement dit, la catégorisation des liens ne repose pas sur une échelle unique.⁵¹¹

Les points de référence

Pour faire cet exercice de catégorisation du lien, les enquêtés ont mis en lumière plusieurs critères concrets et points de repère. Aussi, pour certains, le fait de se tutoyer ou de se faire la bise va positionner la relation à la fois dans un registre, mais également dans un niveau de proximité affective : *« Et c'est une amie de Guy, et moi c'est une relation... Oui on a une relation amicale. On se fait la bise, salut comment ça va ? »* ; *« Je le connais depuis deux ans, que je tutoie. On s'est tutoyé assez rapidement »* (Ludovic, 33 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Certains enquêtés ont par ailleurs choisi des personnes spécifiques comme point de repère et ont ensuite positionné les autres comparativement. C'est le cas de Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) : *« Ce n'est peut-être pas par mes sœurs qu'il faut que je commence pour faire une référence. Q : ce serait qui la référence ? Le cheval de base.... Faudrait qu'on attaque par le milieu. Mais c'est pareil on ne fait pas de correspondance avec cette échelle-là. Mes sœurs, mes parents je ne peux pas les classer, et ce sont des inclassables enfin bon, on va mettre ça après, ne touchons à rien ! Jean, mon oncle, non plus, on ne va pas mettre Jean non plus, ce n'est pas une référence. Rire. Andrée, au milieu. »*

Le schéma ci-dessous, réalisé en entretien, montre le déplacement de relations d'un cercle concentrique à l'autre. Les flèches présentes sur le schéma indiquent le degré finalement choisi en rapport à la position attribuée à d'autres relations.

⁵¹¹ BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux », *op. cit.*, 2009, p. 37 178-201.

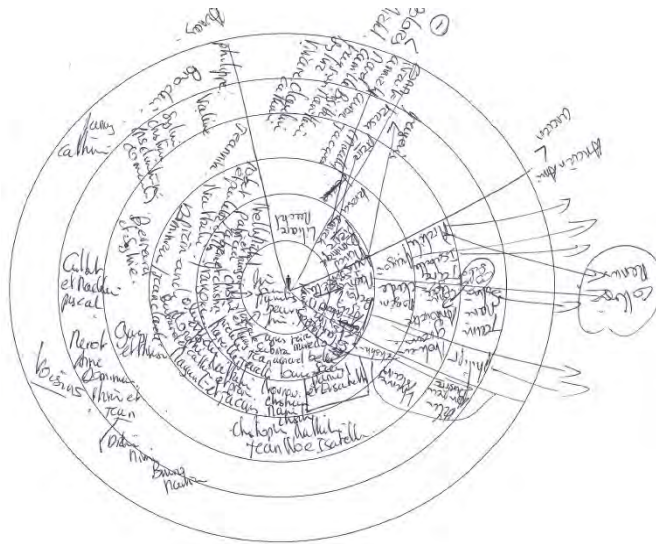


Figure 8 : Schéma réalisé pendant le deuxième entretien (2ème exemple)

Les individus classent et hiérarchisent leurs relations et le font effectivement par rapport aux autres. Certains alters sont considérés comme point de référence ; les enquêtés placent et déplacent les autres autour d’eux.

Ludovic exprime ici son processus de catégorisation : *« le problème, c’est qu’il faut en user quelques-uns avant de... On va commencer par les plus proches... »*. Claire, également : *« C’est plus facile de commencer par les plus proches et puis de reculer parce qu’il y en a, ils vont se placer en fonction des autres, je pense [...] bas ma tante, mais je la mettrai un petit peu plus loin quand même. »* (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure).

3. Le travail de sociabilité

Finalement, cet exercice de catégorisation des liens rejoint ici l’idée selon laquelle les individus fabriquent leurs relations, font des choix⁵¹² selon les logiques qui leur sont propres. Aussi, la notion de *travail de sociabilité* vient compléter la compréhension de la pratique et de l’expérience relationnelle dans son ensemble.

L’expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu⁵¹³ dans sa note écrite à propos du capital social. Selon lui, le *réseau de liaisons* – que l’on peut appréhender comme un réseau social dans le registre qui est le nôtre – n’est ni un *donné naturel*, ni un

⁵¹² « From Claude S. Fischer, To Dwell among Friends », *op. cit.*, 2021, p. 213-226.

⁵¹³ BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, coll. « Edition de Minuit », p. 2-3.

« *donné social* », mais « le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques. ». Pour P. Bourdieu, le réseau social est ainsi le « produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou à long terme, c'est-à-dire vers la transformation de relations contingentes, comme les relations de voisinage, de travail ou même de parenté, en relations à la fois nécessaires et électives, impliquant des obligations durables subjectivement ressenties (sentiments de reconnaissance, de respect, d'amitié, etc.) ou institutionnellement garanties (droits) ». P. Bourdieu définit ainsi *le travail de sociabilité* comme « une série continue d'échanges où s'affirme et se réaffirme sans cesse la reconnaissance et qui suppose, outre une compétence spécifique (connaissance des relations généalogiques et des liaisons réelles et art de les utiliser, etc.) et une disposition, acquise, à acquérir et à entretenir cette compétence, une dépense constante de temps et d'efforts (qui ont leur équivalent en capital économique) et aussi, bien souvent, de capital économique. ».

Ce que nous retenons ici du *travail de sociabilité* – dont nous retenons l'expression dans le cadre de ce travail – est que des actions sont nécessaires au maintien et à l'entretien des relations et que ces dernières, ayant un coût, relèvent de *choix* consciemment ou inconsciemment orientés par des besoins matériels et symboliques. Claude Fisher, sans le nommer, fait également état du travail de sociabilité : « Une fois que nous avons initié une relation dans un contexte social, nous sommes confrontés à la tâche de la maintenir. Là encore, nous sommes soumis à des contraintes, quoique de manière plus subtile. Les deux personnes doivent continuer à penser que le lien vaut le temps, le coût et l'attention qu'il requiert ; sinon, le lien est rompu ou on le laisse s'étioler. »⁵¹⁴. L'effort d'entretien du lien a été évoqué dans les entretiens par plusieurs enquêtés : « *Donc en fait moi ce que j'ai trouvé c'est que plus j'avancais, moins je faisais d'efforts pour aller trouver des copains et plus je renforçais les réseaux que j'avais ou alors il fallait que ce soit vraiment quelque chose de très fort* » (Nathalie, 32 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) ; « *Les relations sont déjà si difficiles à entretenir, les relations fortes avec les gens que vous aimez bien, que les gens dont vous savez qu'ils ne vont faire que passer, l'effort ne se fait pas de la même manière. Ce qui est peut-être stupide, parce que quand je regarde sur le temps long, pourquoi j'ai nié, pourquoi cinq ans de relations avec*

⁵¹⁴ Traduction personnelle : « Once we have initiated a relation in a social context, we face the task of maintaining it. Here too we are constrained, albeit more subtly. Both people must continue to feel that the bond is worth the time, cost, and attention it requires; otherwise the tie is sundered or allowed to wither. » *Ibid.*, p. 216 213-226.

des gens, c'est plus important que six mois avec d'autres, avec qui je m'entendrai aussi bien »
(Vincent, 38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure)

C. Fischer souligne en ce sens que les relations interpersonnelles constituent un de nos plus grands motifs d'action qui s'affinent au fil du temps. En ce sens, il écrit : « nous décidons des personnes que nous voulons fréquenter, de celles que nous voulons ignorer ou laisser comme des connaissances occasionnelles, de celles que nous voulons négliger ou dont nous voulons nous séparer. Même les relations avec les proches deviennent une question de choix ; certaines personnes sont intimes avec leurs parents ou leurs frères et sœurs, tandis que d'autres s'en éloignent. À l'âge adulte, les gens ont choisi leurs réseaux. Cette notion de choix est importante. En sociologie [...], on a souvent l'impression que l'agentivité ("agency") individuelle n'existe pas. »⁵¹⁵

Il poursuit : « Chaque jour, nous décidons de voir des gens ou de les éviter, d'aider ou non, de demander ou non ; nous modulons les nuances de nos relations ; nous planifions, anticipons et nous inquiétons de l'avenir de ces relations. Nous construisons chacun un réseau, ce qui est une partie de la construction d'une vie. Et dans toute cette activité, nous faisons des choix du mieux que nous pouvons pour atteindre les valeurs qui nous sont chères »⁵¹⁶. Ces éléments sont bien exprimés dans l'entretien de Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) : *« Et je pense que c'est un cercle familial et qui remplit tout ça et qui fait qu'il n'y a pas de nécessité parce que les cousins jouant le rôle des amis, des amis tellement proches qu'en fait il n'y a pas de place, enfin il n'y a pas de place, il n'y a pas de recherche pour ça. J'ai largement assez d'oreilles pour dire ce que j'ai comme souci en étant sûrs de cette confiance qui est non seulement amicale, mais familiale, et qu'au total... »*

Ainsi, si l'objectif de ce travail de recherche est de comprendre la pratique relationnelle, on peut dès lors se demander quelles sont les logiques sociales qui sous-tendent cette pratique, qui guide ces choix. On ne peut comprendre la pratique dans son ensemble sans aborder celle-ci du point de vue de l'expérience qui en est faite c'est-à-dire du point de vue de l'articulation de

⁵¹⁵ Traduction personnelle de « we decide whose company to pursue, whom to ignore or to leave as casual acquaintances, whom to neglect or break away from. Even relations with kin become a matter of choice; some people are intimate with and some people are estranged from their parents or siblings. By adulthood, people have chosen their networks. This idea of choice is an important matter. It often seems in sociology and social commentary that individual agency does not exist » « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 215-226.

⁵¹⁶ Traduction personnelle de « « Every day, we decide to see people or avoid them, to help or not, to ask or not; we modulate the nuances of our relations; we plan, anticipate, and worry about the future of those relations. We each build a network—which is one part of building a life. And in all this activity, we make choices as best we can to attain the values we hold dear. » *Ibid.*

l'ensemble des logiques sociale qui la traverse, la contraint et la régule. C'est selon nous, dans l'articulation des différentes strates des relations, des contextes et cercles sociaux associés que représente la notion d'*entourage* que peut être observées la pratique et l'expérience relationnelle. Les logiques sociales dont il est question ici relèvent des types d'actions sociales conceptualisés par Max Weber⁵¹⁷. Si la plus part des individus associe leurs relations à des actions de type traditionnel et affectif, le travail de sociabilité mis en évidence dans cette étude révèle, quant à lui, l'existence d'actions de type rationnel. Ces actions peuvent être guidées en « valeur », mais si l'on se réfère au cout et à l'effort que nécessite l'entretien des relations sociales, on observe surtout ici les « moyens » mis en œuvre au service de la finalité qu'ils représentent.

Conclusion

Nous avons souhaité dans ce chapitre aborder la relation sociale constitutive, à l'instar des réseaux et des cercles sociaux, de l'entourage ordinaire. De quelles relations sociales parle-t-on ? Quelles sont les logiques d'émergence de la relation ? Pourquoi et à quel moment l'histoire commence ? La relation sociale est un objet d'étude complexe. Nos données nous permettent d'aborder certaines dimensions qui contribuent à éclairer un peu plus la pratique relationnelle et ses dynamiques.

Les relations citées par les enquêtés sont de trois types : les relations « encastrées », contextualisées dans un cercle, un collectif ou un réseau, représentent, dans notre travail, 54 % des liens cités ; les relations « interpersonnelles » autonomisées de tout cercle, collectif ou réseau représentent 37,4 % des relations citées ; et enfin, les relations mixtes représentent 8,5 % des relations citées. Ces dernières éclairent particulièrement les mouvements de découplage et de singularisation des liens. De manière plus globale, ces trois types ont permis d'organiser l'analyse de nos données, mais surtout ont fait état de la nature et des caractéristiques des relations qui composent les entours ordinaires étudiés dans le cadre de ce travail.

Nos données ont également montré les ressorts des liens au travers de différents éléments qui opèrent dans l'émergence des relations, dans la création et le maintien du lien, quel qu'il soit. Le partage du vécu et d'intérêts communs ainsi que la notion d'intimité et de sphère privée sont

⁵¹⁷ WEBER Max, *Economie et société*, tome 1, op. cit., 1995.

des éléments qui participent de l'épaisseur du lien et de l'histoire racontée. Mais ce sont les indicateurs de proximité sociale et spatiale qui exposent davantage encore les mécanismes complexes d'émergence de la relation. On observe ainsi d'un côté une homophilie relative au sexe et à la situation matrimoniale et de l'autre des éléments plus contrastés du point de vue de l'âge et du domaine professionnel. On observe également deux logiques propres à la proximité spatiale ; d'un côté, des relations très proches géographiquement et de l'autre des relations relativement éloignées qui s'étendent, au-delà de la région, sur l'ensemble du territoire métropolitain. Mais, ces éléments qui participent de l'émergence du lien ne prennent finalement sens qu'au regard de l'engagement dans la relation qui se reflète dans la qualité du lien.

Aussi, cette qualité du lien relève d'un travail de catégorisation et de hiérarchisation qui à leur tour informe du fonctionnement de la pratique relationnelle. Les enquêtés ne confondent pas les différents registres auxquels appartiennent leurs relations. Ces registres – amical, familial et professionnel – cristallisent à la fois de type de relations – encadrées, interpersonnelles et mixtes – et le contenu de chacune d'elles.

Concentrant la proximité affective à proprement parler, les analyses ont montré une distribution « en cloche » des alters cités et ainsi que peu de relations, en proportion, relevaient des extrémités affectives. Finalement, les trois premiers degrés de proximité affective rendent compte du noyau dur de liens « forts »⁵¹⁸ affectivement. Il y a ici une expérience relationnelle partagée. Le 4^{ème} degré de proximité affectif, « les copains », montre un basculement dans la nature des liens et leur épaisseur, le nombre de relations « interpersonnelles » diminue. À partir du 5^{ème} degré (incluant les 6^{ème} et 7^{ème} degrés), les relations décrites relèvent de relations de « connaissances », de lien « faibles »⁵¹⁹. L'entourage ordinaire qui est l'objet de ce travail à capter une proportion plus importante de liens faibles que la plupart des études de réseaux personnels, donnant lieu à la formalisation de réseaux étendus. Ces liens faibles sont par nature plus hétérogènes socialement que les liens forts et donnent ainsi accès à une plus grande diversité de ressources⁵²⁰. D'ailleurs, l'analyse de la proximité affective ne montre pas, en effet, de situation d'homophilie sociale. En revanche, on observe que la proximité spatiale est un élément fortement en lien avec le degré de proximité affective, de même que la fréquence des contacts. Ces éléments renvoient en creux aux efforts et coûts d'entretien du lien et ainsi au nécessaire travail de sociabilité qui fait écho ici à l'existence d'actions sociales de type rationnel

⁵¹⁸ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

⁵¹⁹ *Ibid.*

⁵²⁰ *Ibid.*

développées par Max Weber⁵²¹ qui prennent une place plus importante que celle à laquelle on s'attend. L'ensemble de ce chapitre renseigne sur les dynamiques relationnelles et renvoie finalement à l'existence d'une pratique relationnelle plurielle.

⁵²¹ WEBER Max, *Economie et société*, tome 1, *op. cit.*, 1995.

CHAPITRE 6

LES CONFIGURATIONS RELATIONNELLES DES COUPLES

Lorsque deux individus forment un couple, ils partagent, dans une grande majorité des cas, leur quotidien et leurs expériences ; ils partagent aussi – au moins en partie – leurs entourages relationnels. La littérature a montré que la formation d'un couple vient en effet bouleverser l'intime, redéfinir les rôles de chacun et entraîner des évolutions importantes sur les relations et les réseaux⁵²². On peut ainsi observer une dynamique d'extension du réseau d'un ou des conjoints, autant qu'une dynamique de repli sur le couple. Quelle que soit la configuration du réseau du couple, le réseau personnel est dès lors modifié ; la qualité et les ressorts des liens peuvent évoluer, de même de nouveaux ou différents types de ressources et de soutien peuvent apparaître ou disparaître⁵²³. En outre, au-delà des enjeux strictement relationnels, les configurations formées par le couple révèlent la diversité des styles conjugaux et offrent un autre angle de vue sur les problématiques liées à la conjugalité⁵²⁴. D'ailleurs, l'analyse de ces configurations renvoie grandement aux histoires de vie.

La sociabilité du couple peut être observée, soit à partir de l'analyse d'un réseau de couples interrogés ensemble ou séparément, soit à partir de l'analyse de réseaux personnels d'un seul des deux conjoints. Pour ce travail, notre analyse portera sur des réseaux *duocentrés*⁵²⁵, combinant les réseaux personnels des deux conjoints interrogés séparément⁵²⁶. L'étude des configurations relationnelles des couples que nous avons produite a, dans ce chapitre, un statut d'exploration, voire d'expérimentation. Nous saisissons l'opportunité donnée par la richesse de nos données pour affiner notre analyse de la pratique et des dynamiques relationnelles dans toutes leurs dimensions. Aussi, après avoir fait état des principaux auteurs sur lesquels nous

⁵²² BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 27, 2018 ; KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks: A Primer », *Journal of Marriage and Family*, n° 1, vol. 77, 2015, p. 295-311 ; WIDMER Eric D., *Family Configurations : A Structural Approach to Family Diversity*, Routledge, 2016.

⁵²³ BRYANT Chalandra M. et CONGER Rand D., « Marital Success and Domains of Social Support in Long-Term Relationships: Does the Influence of Network Members Ever End? », *Journal of Marriage and Family*, n° 2, vol. 61, 1999, p. 437-450.

⁵²⁴ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵²⁵ KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks », *op. cit.*, 2015, p. 295-311.

⁵²⁶ TAYLOR Bridget et DE VOCHT Hilde, « Interviewing Separately or as Couples? Considerations of Authenticity of Method », *Qualitative Health Research*, n° 11, vol. 21, 2011, p. 1576-1587.

nous sommes appuyés pour appréhender et traiter nos données, nous analyserons, dans ce travail, les configurations relationnelles reconstituées de quatre couples cohabitants enquêtés.

I. Analyser les configurations relationnelles de couples

Les configurations relationnelles de couples ont été – et sont – dans leur ensemble, appréhendées selon des approches et des procédures d'enquête différentes. Les hypothèses soulevées peuvent également répondre à divers enjeux sociologiques au-delà de la question de la conjugalité. Nous aborderons dans un premier temps les principaux auteurs sur lesquels nous nous sommes appuyés dans ce travail. Puis, dans un second temps, nous exposerons nos données et la manière dont elles ont été construites.

1. L'analyse structurale des couples dans la littérature

Les travaux sur les couples se concentrent principalement sur le lien entre les rôles conjugaux et la structure du réseau social du couple. Les travaux d'Elisabeth Bott sont pionniers en la matière et, en ce sens, incontournables⁵²⁷. De nombreuses études tenteront de reproduire son analyse, certaines valideront les mêmes résultats, d'autres les nuanceront⁵²⁸. Dans la continuité, la question des rôles conjugaux permet également de questionner les positions de domination en termes relationnels. Nicholas Babchuk et Alan Bates⁵²⁹ proposeront ainsi une étude des relations communes aux couples et de la primauté des liens. Éric Widmer⁵³⁰, quant à lui, développera, avec ses co-auteurs, une procédure d'enquête propre aux configurations familiales et conjugales et proposera à partir des résultats de différents travaux, des typologies de la

⁵²⁷ BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, 2ème édition., Tavistock Publications, Londres, 1964.

⁵²⁸ ALDOUS Joan et STRAUS Murray A., « Social Networks and Conjugal Roles: À Test of Bott's Hypothesis », *Social Forces*, n° 4, vol. 44, 1966, p. 576-580 ; FITZGERALD RICHARDS Ellen, « Network Ties, Kin Ties, and Marital Role Organization: Bott's Hypothesis Reconsidered », *Journal of Comparative Family Studies*, n° 2, vol. 11, 1980, p. 139-151 ; ROGLER Lloyd H. et PROCIDANO Mary E., « The Effect of Social Networks on Marital Roles: A Test of the Bott Hypothesis in an Intergenerational Context », *Journal of Marriage and Family*, n° 4, vol. 48, 1986, p. 693-701.

⁵²⁹ BABCHUK Nicholas et BATES Alan P., « The Primary Relations of Middle-Class Couples: À Study in Male Dominance », *American Sociological Review*, n° 3, vol. 28, 1963, p. 377-384.

⁵³⁰ WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le "Family Network Method" (FNM) », *op. cit.*, 2005, p. 427-445.

structure des interdépendances familiales. Finalement, Claire Bidart⁵³¹, dans son travail sur le positionnement du conjoint, proposera une analyse de la structure du réseau au regard de la position du conjoint ainsi qu'une analyse typologique et dynamique des configurations conjugales. Ce travail lui permet d'explorer les hypothèses soulevées par les précédents auteurs décrits.

Connectivité du réseau social et différenciation des rôles conjugaux chez Elisabeth Bott

Dans une recherche publiée en 1957⁵³², Elisabeth Bott va chercher à comprendre l'organisation sociale des familles en milieu urbain. Plus précisément, elle souhaite comprendre les variations constatées dans la manière dont les maris et les femmes exercent leur rôle conjugal. L'objectif n'était pas de produire une étude statistique sur un large échantillon, mais de conduire, de manière exploratoire, une étude sur l'interrelation de divers facteurs sociaux et psychologiques au sein de chaque famille considérée comme un système social. La méthodologie de la recherche employée repose sur la combinaison d'un travail de terrain socio-anthropologique impliquant d'étudier le groupe dans son environnement et d'une étude de cas au sein de laquelle des entretiens cliniques individuels ont été conduits. La procédure d'enquête comprend ainsi à la fois des entretiens individuels, des entretiens de couple et de l'observation de la cellule familiale en présence des enfants. Les familles interrogées sont considérées comme ordinaires : seules des familles anglaises, protestantes (de pratique ou de culture) composées de jeunes enfants ont été sélectionnées. L'étude repose ainsi sur 20 familles londoniennes remplissant ces critères.

Elle observe, dans un premier temps, des configurations familiales où les relations conjugales (« *conjugal role-relationship* ») sont en commun (« *joint* ») quand les conjoints pratiquent leur activité ensemble avec une différenciation des tâches domestiques et une séparation des centres d'intérêt minimale, ainsi que des configurations familiales où les relations conjugales sont séparées (« *segregated* ») quand les conjoints ont des activités et des centres d'intérêt distincts. La division du travail domestique et les activités sont, dans ce second cas, très genrées.

La procédure d'enquête ainsi que la population d'étude choisie ne permettent pas de faire le lien entre la structure de rôles au sein de la famille et la classe sociale ni avec la composition

⁵³¹ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵³² BOTT Elisabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, *op. cit.*, 1964.

du voisinage. Elle décide dès lors de s'intéresser à l'environnement social tel que les amis, les voisins, les collègues, etc., et propose ainsi l'idée d'un lien entre la répartition des rôles conjugaux et la structure du réseau social des couples. Elle distingue les réseaux de couples dits « close-knit », qui connaissent une forte connectivité – « connectedness »⁵³³ qu'elle définit comme le fait que les personnes connues par la famille se connaissent et se rencontrent indépendamment de la famille⁵³⁴ – et sont issus de communautés locales où tous se connaissent depuis leur naissance⁵³⁵ et des réseaux dits « loose-knit » dotés d'une faible connectivité et qui connaissent une discontinuité dans les relations du fait de la mobilité sociale et géographique de ces membres. Les résultats de son analyse révèlent ainsi que le degré de ségrégation des rôles conjugaux est lié au degré de cohésion du réseau, lui permettant de formuler l'hypothèse de recherche suivante : « the degree of segregation in the role-relationship of husband and wife varies directly with the connectedness of the family's social network »⁵³⁶ que l'on peut traduire de la manière suivante : « le degré de ségrégation dans les relations de rôle entre mari et femme varie directement en fonction de la connectivité du réseau social de la famille ». En l'occurrence, le degré de différenciation des rôles conjugaux au sein du couple est positivement corrélé au degré de cohésion du réseau : « plus les réseaux des deux conjoints se recouvrent ("close-knit"), plus les rôles conjugaux sont différenciés. »⁵³⁷. L'explication tient, selon elle, au niveau de contrainte et de normes des réseaux « close-knit ». Il résulte de ces réseaux une *assistance mutuelle* et des *échanges réciproques de soutien matériel et émotionnel* entre les membres, pour lesquels ces *investissements émotionnels* ainsi décrits produisent également une forme de *satisfactions émotionnelles*⁵³⁸. Aussi, elle écrit : « chacun tirera une certaine satisfaction émotionnelle de ces relations extérieures et sera susceptible d'exiger moins de la part de son conjoint. Une ségrégation rigide des rôles conjugaux sera possible parce que chaque

⁵³³ E. Bott utilise les termes de « close-knit » et « loose-knit » pour spécifier ce qu'elle entend par « connectedness » qui relève finalement du niveau de cohésion du réseau conjugal. Dans les études qui suivront, cet indicateur sera tantôt interprété en termes de « densité » ou de « connectivité/fragmentation ». KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks », *op. cit.*, 2015, p. 295-311.

⁵³⁴ Traduction personnelle de « By connectedness, i mean the extend to which the people known by family know and meet one another independently of the family », BOTT Elizabeth, « Urban families. Conjugal Roles and Social Networks », *Family and Social Network - Roles, Norms, and External Relationships in*, Academic Press, 1972, p. 348 253-292.

⁵³⁵ BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, *op. cit.*, 1964, p. 112.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 60.

⁵³⁷ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵³⁸ BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, *op. cit.*, 1964, p. 52-96.

conjoint peut obtenir de l'aide de personnes extérieures »⁵³⁹. La séparation des rôles conjugaux est donc possible grâce à la connectivité de leur réseau offrant la possibilité d'obtenir du soutien au sein de leur réseau, les femmes aidant les femmes et les hommes aidant les hommes⁵⁴⁰.

En outre, si elle considère de prendre en compte l'environnement social du couple comme essentiel pour comprendre la ségrégation des rôles conjugaux, E. Bott se pose néanmoins la question de la variation dans les degrés de connectivité entre les familles.

Relations communes et primauté du lien au sein du couple chez Nicholas Babchuk et Alan P. Bates

Dans les années 60, Nicholas Babchuk et Alan P. Bates vont s'intéresser plus précisément aux amitiés proches (« close friendships ») des couples de la classe moyenne⁵⁴¹. Le couple est considéré comme une unité à part entière. L'hypothèse développée dans ce travail est que le conjoint masculin est dans une position de domination en termes relationnels. Une attention particulière est donc accordée à l'influence relative du mari et de la femme dans la formation et le maintien des amitiés étroites du couple. Aussi, 39 couples ont été interrogés séparément. La procédure d'enquête leur demandait de citer leurs relations proches communes (« primary friends »⁵⁴²) considérées comme prédisposées à s'engager dans un large éventail d'activités ; l'enquête ne prenait pas en considération les relations familiales. Les auteurs vont ainsi regarder qui du conjoint masculin ou féminin développe et maintient ces relations. Qui a la primauté des relations citées et est-ce qu'ils s'accordent sur leurs amis communs ?

Les auteurs s'attendaient à un plus grand consensus dans l'identification d'amis communs : seulement trois couples ont cité les mêmes relations communes. En revanche, ils observent un consensus sur la primauté du lien, et sur le fait que celui-ci revienne davantage au conjoint masculin. Autrement dit, les conjoints masculins initient davantage les relations durables désignées par les deux membres du couple comme un ami commun proche. Plus encore, les

⁵³⁹ Traduction personnelle de « "Each will get some emotional satisfaction from these external relationships and will be likely to demand correspondingly less of the spouse. Rigid segregation of conjugal roles will be possible because each spouse can get help from people outside » *Ibid.*, p. 60.

⁵⁴⁰ ROGLER Lloyd H. et PROCIDANO Mary E., « The Effect of Social Networks on Marital Roles », *op. cit.*, 1986, p. 693-701.

⁵⁴¹ BABCHUK Nicholas et BATES Alan P., « The Primary Relations of Middle-Class Couples », *op. cit.*, 1963, p. 377-384.

⁵⁴² « We defined the primary group as one "in which members are predisposed to enter into a wide range of activities (within limits imposed by such factors as member inter-ests, sex, age, financial resources, etc.), and their predisposition to do so is associated with a predominance of positive affect." », *Ibid.*, p. 377.

amis du conjoint masculin avant la formation du couple vont davantage être des amis communs du couple que les amis de la femme. Autrement dit, les relations du conjoint masculin survivent davantage à la formation du couple que ceux de la femme. Les conjointes vont, elles, avoir tendance à identifier, dans leurs relations proches, les amis masculins de leur conjoint qu'ils soient en couple ou célibataires. Aucun des deux conjoints ne va citer les conjoints féminins ou des femmes en général dans les amis communs. S'ils ont cité les épouses ou compagnes des amis communs cités, elles ont été considérées comme moins proches. D'ailleurs, ce sont les amis initiés par le conjoint masculin qui vont être gratifiés d'une proximité affective plus importante.

Les configurations familiales et conjugales chez Éric Widmer

Éric Widmer a consacré une partie de ses travaux à l'étude des réseaux et contextes familiaux. Selon lui, les familles sont encastrées dans des réseaux familiaux aux liens durables, qui dépassent en ce sens les frontières du ménage⁵⁴³. Il déplore néanmoins que la structure sociale des interdépendances familiales, y compris les plus intimes, ne soit pas ou peu étudiée. Il développe ainsi, dans ce cadre, la méthode « FNM » (« Family Network Method ») présentée dans un précédent chapitre. Cette méthode peut ainsi permettre de produire une définition de la famille en partant de la représentation qu'ont les individus de leur propre contexte familial significatif et également de cartographier les réseaux familiaux sur la base des interdépendances existant entre tous les membres de la famille alors cités. L'analyse de réseau entreprise permet de considérer les matrices de relations, en saisissant les caractéristiques structurelles particulières qui donnent lieu à divers types de ressources relationnelles. E. Widmer a ainsi réalisé de nombreuses études relevant de différentes configurations familiales et conjugales et appliquant la même méthode d'enquête et approche. Cela permet d'asseoir de manière cumulative la pertinence de l'outil et des hypothèses de travail. Il promeut d'ailleurs un usage de l'analyse de réseaux dans les enquêtes nationales basées sur des échantillons représentatifs⁵⁴⁴.

Au cours de ses travaux, il s'est notamment intéressé, avec Gaëlle Aeby et Marlène Sapin, au cas des personnes qui se sont séparées puis remariées pour comprendre les configurations

⁵⁴³ WIDMER Eric D., *Family Configurations*, op. cit., 2016.

⁵⁴⁴ WIDMER Eric D., AEBY Gaëlle et SAPIN Marlène, « Collecting family network data », *International Review of Sociology*, n° 1, vol. 23, 2013, p. 27-46

familiales complexes⁵⁴⁵. Selon eux, au-delà de la séparation, les individus reconfigurent leur famille de diverses manières, en fonction de leurs trajectoires et histoires de vie antérieures. Il interroge ainsi, lors d'entretiens de face-à-face, 300 femmes vivant dans la région de Genève et ayant au moins un enfant âgé de 6 à 13 ans. La moitié d'entre elles relève de ce que les auteurs appellent une « première famille » au sein de laquelle les deux partenaires n'ont pas d'enfant issu d'une relation antérieure, et l'autre moitié d'une « famille recomposée » dont le partenaire n'est pas le père biologique de leur enfant. L'enquête a également porté sur le niveau d'éducation et l'âge des répondants, ainsi que sur le sexe et l'âge de l'enfant cible à partir duquel les deux sous-échantillons ont été appariés. Les résultats ont ainsi montré une pluralité de configurations familiales que seule la méthode d'auto-définition portée par le « FMN » permet de capter. Les auteurs observent ainsi des *configurations familiales nucléaires* presque exclusivement centrées sur le partenaire et les enfants, des *configurations familiales amicales* se concentrant sur les amis alors considérés comme des membres de la famille, des configurations liées à la belle-famille fortement orientées vers le partenaire, des *configurations familiales de type Beanpole* comprenant l'inclusion de membres de différentes générations, des *configurations familiales « frères et sœurs »* comprenant les frères et sœurs du répondant ainsi que leurs enfants et partenaires actuels. De même, au sein de l'échantillon des familles recomposées, ils relèvent des *configurations Sans partenaire* qui n'incluent pas le partenaire actuel comme membre important de la famille, ainsi que des *configurations Après divorce* comprenant deux orientations : l'une vers l'ancien partenaire et ses proches et l'autre vers le nouveau partenaire et ses proches. La diversité de la composition des configurations familiales après la séparation et la remise en couple souligne selon les auteurs l'utilité de laisser les individus définir leur contexte familial.

Plus spécifiquement en lien avec notre travail, E. Widmer, accompagné de Jean Kellerhals et René Levy, s'est demandé dans quelle mesure la diversité des configurations relationnelles pouvait affecter la qualité de la vie conjugale⁵⁴⁶. Selon les auteurs, les personnes vivant en couple peuvent avoir des réseaux de soutien très différents et inégaux dans la mesure où les réseaux se chevauchent à des degrés divers. Ils font ainsi l'hypothèse d'un *effet indirect* des réseaux du couple sur la vie conjugale ; les couples disposant de réseaux solides ont moins de disputes et de meilleures stratégies d'adaptation, leurs parents et amis leur fournissant d'autres canaux de communication et un espace de modération. Ils font également l'hypothèse d'un *effet*

⁵⁴⁵ *Ibid.*

⁵⁴⁶ WIDMER E., « Types of Conjugal Networks, Conjugal Conflict and Conjugal Quality », *European Sociological Review*, n° 1, vol. 20, 2004, p. 63-77.

direct du réseau conjugal ; les réseaux conjugaux cohésifs et soutenant bénéficient au couple dans la mesure où ils procurent aux conjoints un sentiment général d'estime de soi et une image positive d'eux-mêmes qui les aident à gérer leur relation. Enfin, en prenant en compte l'interférence, voire la compétition, existant entre les relations conjugales et les relations interpersonnelles, ils développent l'hypothèse du « *tampon* » (« *buffer* ») considérant que la sensibilité du couple au conflit conjugal varie selon le type de réseau. Plus le réseau est cohésif, moins le conflit conjugal est préjudiciable à la vie du couple ; le réseau fait ici « tampon ». En outre, ils font également l'hypothèse que les types de réseaux peuvent avoir plus d'influence sur les femmes que sur les hommes, ces dernières étant plus impliquées dans les liens de parenté. Les auteurs ont réalisé en 1998 une vaste enquête sur le fonctionnement conjugal. Pour tester les hypothèses que nous venons de décrire, un sous-échantillon formé de 910 couples mariés avec enfants et résidant en Suisse a été constitué. Selon cette méthode, les deux conjoints ont été interrogés séparément. Cette étude a permis de mettre en lumière différents types de réseaux de couples qui selon les configurations impacteront différemment les conflits conjugaux et plus largement la vie conjugale. La typologie des réseaux de couples a été réalisée à partir d'indicateurs relevant la taille du réseau, la fréquence des rencontres, la présence de relations de soutien (émotionnel et domestique), la *qualité* des relations interpersonnelles dans le réseau de parenté et l'*interférence* de la parenté dans le fonctionnement du couple ; les deux derniers indicateurs informant de la cohésion du réseau de parenté. Le conflit conjugal ainsi que la qualité conjugale (« Conjugal Quality ») ont également été définis par les auteurs de l'étude. L'analyse typologique a ainsi fait émerger six types de configurations relationnelles conjugales⁵⁴⁷ :

- *Les couples dont le réseau est dispersé* (18 % de l'échantillon) se caractérisent par la faiblesse des liens avec les amis et les parents pour les deux partenaires. Le réseau est petit et les contacts avec les alters sont rares ; le soutien n'est pas facilement disponible. L'interférence du réseau est très faible, tout comme la qualité générale des relations dans le réseau.
- *Les couples ayant des réseaux d'amitié* (15 % de l'échantillon) investissent fortement dans leurs liens d'amitié, alors que leurs liens de parenté sont presque inexistants. Le soutien provient plutôt des amis que de la famille. Les hommes ont ici un réseau de parenté plus petit et plus passif que les femmes.

⁵⁴⁷ *Ibid.*

- *Dans les couples à réseaux « patricentric »* (18 % de l'échantillon), les hommes ont beaucoup plus de parents et d'amis que les femmes. Les contacts sont plus fréquents pour les hommes et ces derniers reçoivent également plus facilement du soutien. Ces couples peuvent être qualifiés d'asymétriques ou d'*unicentric* : le réseau de l'un des conjoints est prédominant. La qualité des relations familiales est néanmoins la même des deux côtés.
- *Dans les couples dont les réseaux sont « matricentric »* (21 % de l'échantillon), ce sont les femmes qui disposent d'un réseau plus vaste et beaucoup plus actif que les hommes, tant concernant les parents que les amis. Elles disposent de plus de soutien et de plus d'informations que les hommes. Ici, la qualité générale des relations entre les membres de leur famille est nettement plus élevée.
- *Les couples à réseaux « bicentric »* (20 % de l'échantillon) se caractérisent par des liens de parenté et d'amitié forts pour les deux partenaires, qui décrivent un grand nombre d'amis et de parents ainsi que des contacts fréquents. Le soutien est présent.
- *Les couples dont les réseaux interfèrent* (10 % de l'échantillon) sont semblables aux couples dont les réseaux sont *bicentric* en ce qui concerne la force du soutien. Mais le sentiment d'être contrôlé par le réseau de parenté est très fort, surtout chez les femmes.

Les deux typologies développées par E. Widmer et ses co-auteurs sont d'autant plus intéressantes qu'elles peuvent compléter, dans le cadre de notre travail, par celle développée par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁵⁴⁸.

Mise en commun et degré de recouvrement du réseau au sein du couple chez Claire Bidart

Claire Bidart va s'intéresser au cours de ses travaux au processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels⁵⁴⁹. Pour cela, elle n'a pas interrogé les couples à proprement parler, mais a observé, au travers d'une analyse longitudinale portant sur l'articulation entre les transformations des réseaux de relations personnelles et les processus d'entrée dans la vie

⁵⁴⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies: A structural approach », *Social Networks*, vol. 54, 2018, p. 1-11.

⁵⁴⁹ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

d'adulte⁵⁵⁰, les conséquences de l'installation en couple – et des séparations – sur le réseau des egos enquêtés. Plus exactement, elle s'est questionnée sur la *mise en commun des mondes sociaux* et des styles conjugaux associés. C. Bidart propose ainsi l'hypothèse selon laquelle « le degré de recouvrement des réseaux des conjoints donne un indice du degré de mise en commun des mondes sociaux au sein d'un couple »⁵⁵¹ et va chercher à l'observer en prenant en considération les dimensions de genre, de l'origine sociale et de l'ancienneté de la relation. Disposant de 132 réseaux personnels où l'enquêté est en couple cohabitant, elle s'appuie sur des mesures de centralité – de degré et d'intermédiarité – classiquement utilisées en analyse des réseaux sociaux pour exposer les différences de positionnement de l'« alter-amour » dans le réseau de l'ego enquêté. Ces mesures permettent alors de savoir dans quelle proportion l'« alter-amour » est connecté aux autres alters du réseau et si cette connexion lui est spécifique. C. Bidart démontre, sans que cela soit une règle pour autant, l'existence d'un processus de centralisation des réseaux autour des conjoints. Ainsi, ses données permettent non seulement de définir à quel type de liens – et de contextes – est connecté ledit conjoint, mais également de préciser le sens de cette connexion. En outre, la dimension genrée de l'analyse réalisée permet de confirmer l'hypothèse de N. Babchuk et A. Bates, que nous venons de présenter, selon laquelle les femmes adoptent davantage les amis et la famille de leur conjoint. Elles font également plus de rencontres par leur intermédiaire. Ses résultats rejoignent également ceux développés par Elisabeth Bott⁵⁵², exposés plus haut, qui observe « que plus les réseaux des deux conjoints se recouvrent et sont denses, plus les rôles conjugaux sont différenciés. »⁵⁵³ ; ce plus grand recouvrement étant plus présent chez les classes populaires.

Une partie de son analyse est également consacrée à l'analyse dynamique des réseaux et des histoires de vie, notamment dans le cas des réseaux non concentrés sur le conjoint.

Ces études proposent des procédures d'enquête différentes pour aborder les questions des configurations relationnelles des couples et les types de conjugalité. Ensemble, ils réunissent différents axes d'études pertinents et complémentaires. Un ensemble d'hypothèses traite de la

⁵⁵⁰ BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, n° 3, vol. 49, 2008, p. 559-583.

⁵⁵¹ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵⁵² BOTT Elisabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, *op. cit.*, 1964.

⁵⁵³ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

place du conjoint au sein de la configuration relationnelle du couple et donc met l'accent sur le style de conjugalité, tandis que d'autres hypothèses permettent plutôt d'appréhender la question de la composition du réseau et de la mise en commun et primauté du lien, relevant davantage, au-delà de la problématique de la conjugalité, du partage ou plutôt de la perméabilité des mondes sociaux.

2. Reconstitution de réseaux duocentrés

Lorsque le recueil n'est effectué que sur un seul des deux conjoints, seul le point de vue de l'enquêté est collecté. Or, l'hypothèse relative au recouvrement de réseaux des conjoints nécessite une vision globale du réseau conjugal ainsi que de l'origine, de la nature et de l'évolution des liens. De même, si on considère l'hypothèse selon laquelle certains pans du réseau ne sont pas partagés, l'analyse du réseau d'un seul des deux conjoints ne donne pas à voir l'ensemble des relations, car elles n'auront tout simplement pas été citées. Or, on peut considérer que le réseau conjugal rassemble les relations partagées comme les relations respectives des conjoints, celles-ci pouvant être mobilisées par le couple le cas échéant. On peut les considérer comme des ressources atteignables à l'échelle du couple.

À l'inverse, si on opère une méthodologie prenant en compte les deux individus formant le couple⁵⁵⁴, on obtient une image entière du réseau. Plus encore, cette dernière donne à lire ce que l'on ne voit pas dans un réseau personnel, les cercles sociaux, collectifs et groupes pouvant être enrichis par les données de l'un ou l'autre conjoint. En cela, nous obtenons plus d'informations sur les entourages et les contextes des liens. En outre, concernant l'hypothèse de recouvrement, le réseau conjugal combiné permet de calculer le taux de recouvrement sur la base des citations générées dans chacun des deux réseaux.

Dans notre travail, les couples ont été interrogés séparément à propos de leur réseau personnel respectif. Le réseau du couple n'a donc pas été généré ni interrogé à proprement parler. Il a été reconstitué *a posteriori* à partir de l'agrégation des deux réseaux personnels collectés. Le réseau conjugal ainsi formé est la combinaison des réseaux personnels des deux membres du couple. Néanmoins, des questions sur l'organisation de la sociabilité à l'échelle du couple ont été

⁵⁵⁴ Bott Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, op. cit., 1964 ; Widmer E., « Types of Conjugal Networks, Conjugal Conflict and Conjugal Quality », *European Sociological Review*, no 1, vol. 20, 2004, p. 63-77 ; Kennedy David P., Jackson Grace L., Green Harold D., Bradbury Thomas N. et Karney Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks », op. cit., 2015, p. 295-311.

posées. Ce choix méthodologique permet à la fois d'analyser comparativement les entourages et sociabilités des deux partenaires et d'analyser le réseau conjugal agrégé : on obtient finalement trois réseaux par couple d'ego. Cette approche est d'autant plus pertinente qu'elle permet d'observer les différences de perception⁵⁵⁵ d'une même pratique relationnelle, voire d'un même alter. Elle permet aussi de « contrôler » l'information de chacun des deux enquêtés ; certaines confusions ou erreurs de citation ayant pu être commises pendant les entretiens. Concrètement, l'agrégation des réseaux requiert l'identification des correspondances entre les alters de chaque réseau personnel ; le réseau conjugal est alors valué, selon que la relation soit partagée ou associée à un seul des deux conjoints.

Une fois le réseau conjugal agrégé se pose la question de conserver les deux egos dans les matrices autant pour la visualisation que pour les mesures. Par définition, les deux egos sont connectés aux alters et seront par conséquent centraux. L'élimination des egos permet une analyse plus précise de la structure de la configuration relationnelle du couple⁵⁵⁶. Il permet d'observer le niveau de connexion ou de déconnexion de leurs alters respectifs en dehors de leur présence. Inversement, intégrer les deux egos au réseau conjugal permet de comparer les positions structurales de chacun au sein du réseau global. La centralité des conjoints est un indicateur de connectivité au sens de celui développé par E. Bott et donc un indicateur de recouvrement du réseau. Aussi, il peut être pertinent de prendre en compte et de comparer les mesures des réseaux avec et sans les deux egos pour observer dans quelle mesure la relation conjugale impacte le niveau de déconnexion du réseau *duocentré* (« disconnected network ») et ainsi analyser dans quelle mesure le réseau personnel est dépendant du couple⁵⁵⁷.

Comme déjà indiqué, cette analyse des configurations relationnelles des couples est exploratoire, la manière dont nous avons construit et collecté nos données offre l'accès à ces informations qui n'ont pas été pensées en amont de la procédure d'enquête. Dans ce cadre, qui se veut expérimental, nous avons sélectionné deux ménages pour lesquels nous avons réalisé une analyse de réseaux de couples.

⁵⁵⁵ KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks », *op. cit.*, 2015, p. 295-311.

⁵⁵⁶ MCCARTY Christopher et WUTICH Amber, « Conceptual and Empirical Arguments for Including or Excluding Ego from Structural Analyses of Personal Networks », *Connections*, vol. 26, 2008.

⁵⁵⁷ KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks », *op. cit.*, 2015, p. 295-311.

II. Configuration des entourages des couples

L'étude des configurations relationnelles du couple soulève des enjeux relationnels et sociologiques. Les premiers renvoient notamment à la structure du réseau lui-même : quelle est la composition du réseau du couple ? Existe-t-il des alters communs au couple ? Quel est le degré de recouvrement du réseau par l'un des deux conjoints ? Est-ce que les alters de chacun se connaissent ? De ce point de vue quelles sont les caractéristiques structurales et la forme du réseau ? La typologie des formes de réseaux développée dans le chapitre 4 de ce travail ayant été déjà adaptée aux réseaux étendus, les seuils définis sont également pertinents pour les réseaux de couples que nous étudions ici.

Les seconds renvoient davantage au conjoint, à l'« alter-amour » comme le désigne C. Bidart et à son positionnement dans le réseau du couple. Est-il un alter central pour chacun des deux egos ? Qui sont les personnes connectées au conjoint ? Qui a la primauté du lien concernant les alters communs au couple ? Qui organise et maintient les liens ? Se posent là les questions liées au *travail de sociabilité*⁵⁵⁸, au partage des « tâches » et donc en creux à la configuration du couple et des rôles conjugaux associés.

Ce travail sur les réseaux des couples est à visée exploratoire. Nous avons choisi d'exposer de manière fouillée deux réseaux de couples reconstitués qui seront exposés selon que leurs réseaux personnels soient, ou non, centrés sur le conjoint. Nous ferons le lien, le cas échéant, entre le réseau personnel de chacun et le réseau du couple alors reconstitué.

1. Des réseaux personnels centrés sur le conjoint

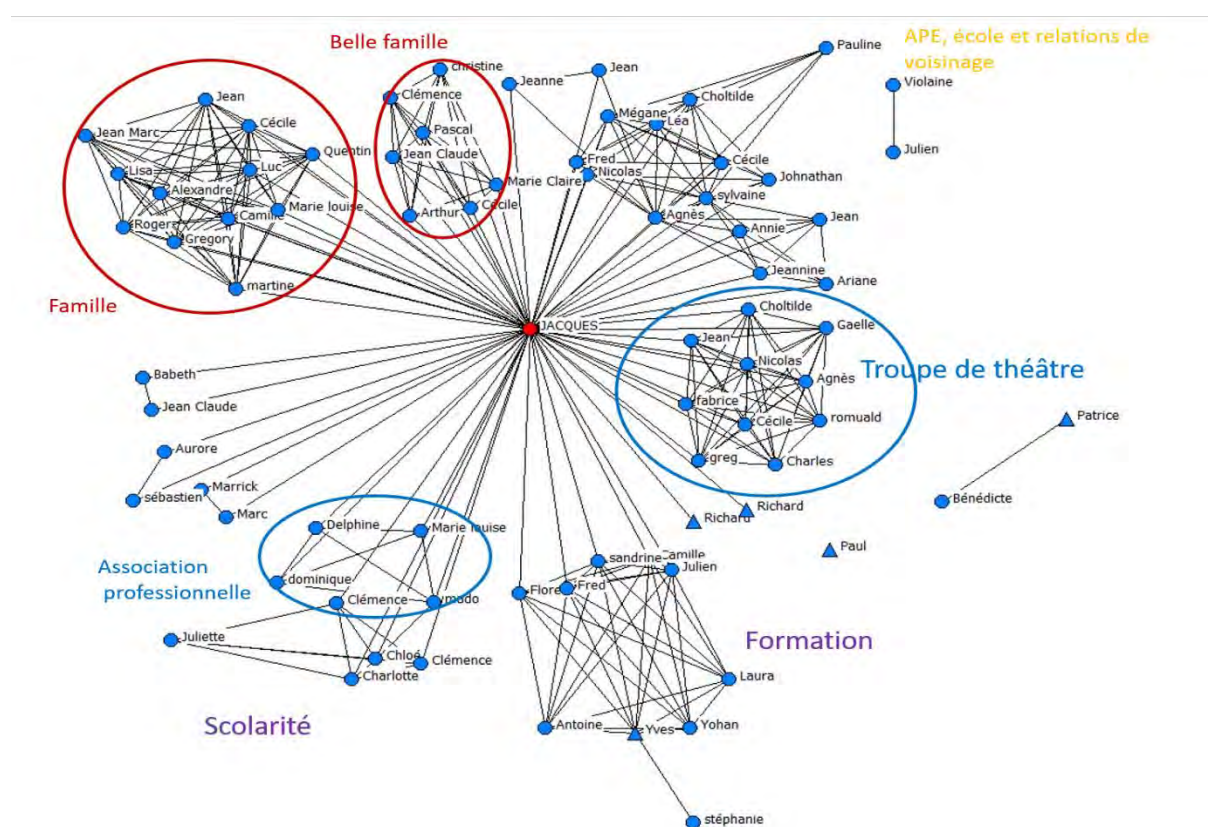
Claire et Jacques ont deux réseaux personnels de type « centré en étoile » autour du conjoint. Nous allons dans un premier temps présenter leur réseau personnel respectif, puis le réseau de couple reconstitué à partir de ces derniers. Nous analyserons à partir des indicateurs portés par la littérature précédemment décrite leur configuration relationnelle de couple. Enfin, nous observerons la structure du réseau personnel de chacun d'eux sans la présence de leur conjoint respectif pourtant central.

⁵⁵⁸ L'expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu dans sa note écrite à propos du capital social et commentée dans le chapitre 1 de ce travail. BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *op. cit.*, 1980, p. 2-3.

Claire et Jacques se connaissent depuis 13 ans et sont en couple depuis 7 ans. Ils ont un enfant qui a 4 ans, scolarisé dans le village où ils habitent. Jacques a deux enfants (20 et 18 ans) d'une précédente union. Il est de 24 ans plus âgé que Claire (27 ans). Ils se sont rencontrés dans le cadre d'une activité de théâtre que Jacques encadrait et encadre encore au moment de l'entretien. Ils sont aujourd'hui tous les deux comédiens sous le statut de l'intermittence. Ils ont également fondé ensemble une association leur permettant d'organiser et de produire leurs propres spectacles et activités artistiques.

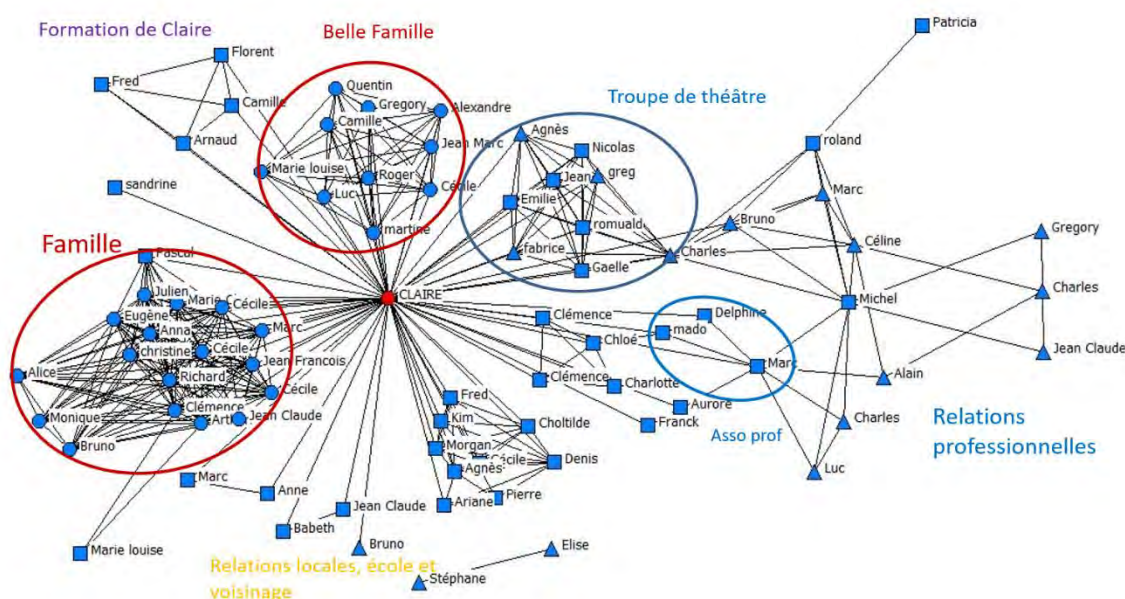
Le réseau personnel de Claire est composé de 83 relations effectives et affinitaires, celui de Jacques de 82 relations. Du point de vue de la structure du réseau, et selon l'analyse typologique exposée dans le chapitre 4 de ce travail, Claire et Jacques ont, tous les deux, un réseau de type « centré en étoile » autour du conjoint.

Graphe 20 : Réseau personnel de Claire avec son conjoint Jacques



Claire n'a rencontré que 20 % de ses relations avant sa mise en couple avec Jacques. D'ailleurs, on voit bien que Jacques connecte la très grande majorité de ses relations. Elle a en revanche développé de son côté, les relations locales en lien avec l'école notamment.

Graph 21 : Réseau personnel de Jacques avec son conjoint Claire



La visualisation du réseau personnel de Jacques montre bien, quant à lui, que Claire n'est pas connectée à une partie de son réseau (en bas à droite du graphe). En outre, il a rencontré 42 % de ses relations avant sa mise en couple. Mais l'écart d'âge entre les deux conjoints permet de contextualiser cette information. Surtout, Claire est davantage à l'initiative du travail et des activités de sociabilité.

D'ailleurs, si on observe le degré de recouvrement au regard des indicateurs utilisés par Claire Bidart dans son travail sur le positionnement des conjoints⁵⁵⁹, la centralité de degré de Claire pour Jacques est plus faible (0,77 : 63 relations) que celle de Jacques au sein du réseau de Claire (0,85 : 70 relations). Cela signifie, au regard de leur configuration de couple, que Claire a davantage présenté ses relations à son conjoint que l'inverse. C'est le cas notamment concernant ses amis du lycée et de formation qui sont devenus ensuite des amis du couple, voire de relations professionnelles pour les deux. En revanche, la centralité d'intermédiation de Claire est légèrement plus importante au sein du réseau de Jacques et inversement. Claire connecte donc davantage les groupes et « petits mondes » au sein du réseau de son conjoint. Ce résultat diffère des résultats obtenus par C. Bidart⁵⁶⁰. Mais, on observe une configuration de couple plus nuancée mais qui se comprend au regard de l'histoire de vie du couple. Exerçant tous deux la même profession de comédien, ils ont d'une part le même statut et d'autre part le même réseau

⁵⁵⁹ BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

de relations professionnelles. Si Jacques a conservé des liens anciens dans son entourage, il a « adopté » les copains et les troupes de Claire dans leurs récents projets. D'ailleurs, il est à noter que le monde professionnel artistique connaît un certain nombre de particularités relationnelles et repose sur une forte interconnaissance et un fonctionnement en réseau. Les frontières entre le registre amical et professionnel y sont très floues. Leurs relations professionnelles respectives sont ainsi citées à partir des projets créant de nouvelles affiliations à des collectifs qui s'entrecroisent. Les projets créent des contextes relationnels fortement transitifs, agrandissant les espaces relationnels de chacun. En outre, la carrière repose sur la capacité individuelle à développer un réseau d'employeurs et de financeurs d'autant plus que la réputation est cruciale et transitive⁵⁶¹. Les « anciennes » relations de Jacques sont alors sollicitées. Cette organisation professionnelle par projet structure nettement la forme du réseau.

Aussi, leur réseau de couple comprend 108 alters dont 25 % d'amis cités uniquement par Claire, 24 % uniquement cités par Jacques et 51 % cités par les deux, soit 55 relations effectives et affinitaires communes.

Les données dans le réseau du couple reconstitué prennent uniquement en compte les connexions lorsque ego cite les alters en question. Mais, si l'on regarde les données de connexion au conjoint du point de vue des réseaux personnels de chaque membre du couple, on remarque une répartition différente. Aussi, 55 % des alters cités (contre 51 %) sont connectés aux conjoints respectifs lorsque l'on prend en compte non seulement la citation d'ego, mais également la représentation qu'ego a des connexions de son conjoint avec ses propres alters. Autrement dit, Claire comme Jacques ont indiqué des liens entre leur conjoint et certains de leurs alters alors que ces derniers n'ont pas été cités ensuite dans leur réseau respectif. La représentation de connexion de son conjoint à ses propres alters diffère de la citation que le conjoint va lui-même faire de son réseau personnel. Par ailleurs, durant l'entretien, Claire désigne spontanément quelques alters comme étant des amis du couple. Il s'agit donc d'une caractéristique que Claire tient à préciser. De son côté, Jacques, ne mentionne pas « d'amis du couple » et insiste davantage sur la mention « amis via Claire » comme pour mettre à distance le lien lui-même. Il désigne également bien clairement les « amis de Claire ». Les écarts de représentation à la fois des connexions et de la nature même du lien sont très intéressants.

⁵⁶¹ ROUX Nicolas, « Créer de la continuité : un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles », *La nouvelle revue du travail*, n° 5, 2014.

Si l'on observe plus finement le réseau reconstitué du couple, on observe que 37 % des relations communes ont été rencontrées par Claire et Jacques en même temps, d'une part par le biais de leur activité professionnelle partagée et d'autre part, par le biais de leur enfant, association de parents d'élève et voisinage proche. Concernant les autres relations communes, 25 % d'entre elles ont été d'abord rencontrées par le biais de Jacques, 45 % par le biais de Claire. Elle a donc ici, pour près de la moitié de leurs relations communes, la primauté du lien. Autrement dit, ces relations ont chronologiquement d'abord été des relations nouées par Claire : 10 d'entre elles relèvent de son cercle familial proche (parents, fratrie, oncle, tante et cousin), 8 sont des relations professionnelles devenues communes et 11 sont des relations amicales. Ces 11 relations amicales sont décrites par Jacques comme des relations *« que je connais par l'intermédiaire de Claire »*. Pour l'une d'entre elles, meilleure amie de Claire, Jacques déclare ne pas la connaître, mais la proximité vécue par Claire lui fait se sentir proche d'elle et la citer dans ces relations : *« Je ne la connais pas, mais c'est une bonne amie de Claire donc ce qui est cher à Claire m'est un peu cher aussi. »*

En s'intéressant, à présent, aux relations communes décrites et dont Jacques a la primauté du lien, on compte 7 relations relevant de son environnement familial (parents, grand-père, enfant, oncle et tante), et 11 relations relevant du registre amical. Pour ces dernières, Claire, qualifie cinq d'entre elles comme « des amis du couple » ; dans ce cas précis, il s'agit de trois couples hétérosexuels au sein desquels le conjoint masculin a d'abord travaillé avec Jacques. Une des relations amicales ici est Pascal, un ami d'enfance, devenu le beau-frère de Jacques par la suite (et finalement divorcé). Si dans les propos de Claire et de Jacques, Pascal reste encore associé au cercle familial *« c'est toujours la famille »* ; *« Mais bon ce n'est pas facile »* [J] ; *« Ils viennent de se séparer depuis cet été. Ça ne reste pas moins mon beau-frère. »* [C]. Jacques le citera au sein de son cercle amical et dans ce registre, alors que Claire l'assignera dans le registre et le cercle familial. On peut encore observer, grâce à la reconstitution de réseau de couples, les dissonances dans la perception et la qualification de la relation. En outre, si l'on reprend les indicateurs développés par C. Bidart dans son travail sur le positionnement du conjoint, nous remarquons, dans le cas du réseau de couples de Claire et Jacques que, comme dans les données de C. Bidart et dans les mêmes proportions, les membres de la famille sont plutôt connectés au conjoint (36,5 %). Inversement, les relations issues de contextes en dehors de la famille sont moins connectées au conjoint.

Concernant les relations non connectées aux conjoints (49 % de l'ensemble des relations), la moitié (51 %) sont uniquement cités par Claire (51 %) et l'autre moitié (49 %) uniquement par

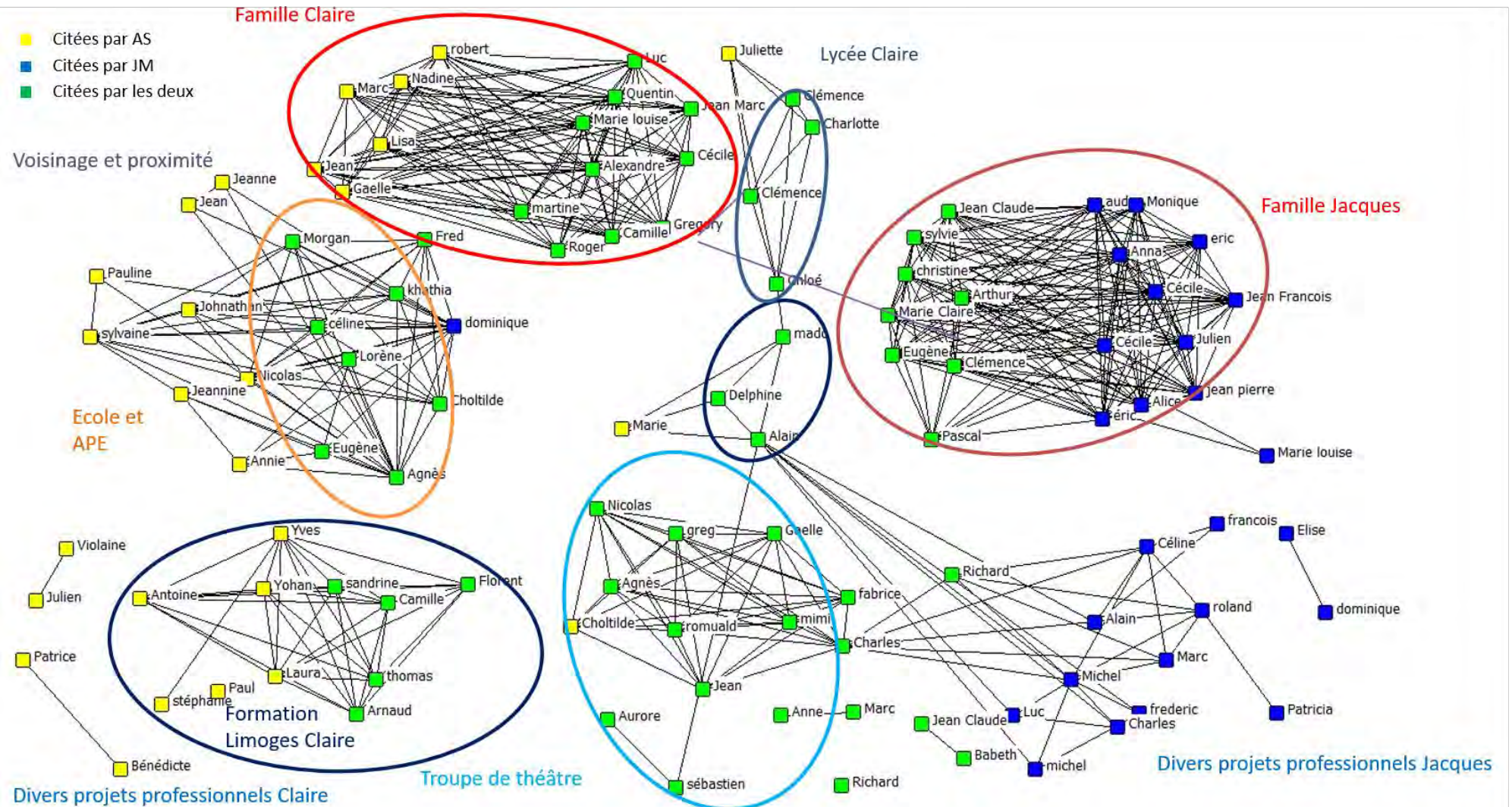
Jacques. Un tiers ont été nouées avant leur rencontre, principalement des relations familiales plus ou moins éloignées (qui n'ont pas été citées par les deux ou simplement énumérées automatiquement par l'un des deux), des relations de proximité et quelques relations professionnelles.

Dans ce cas, la structure du réseau personnel met déjà en avant la primauté du lien et donne des indications sur le degré de recouvrement du réseau par l'un des deux conjoints, en l'occurrence ici par Claire, la composition du réseau du couple permet d'observer la répartition des relations du et dans le couple, ainsi que les connexions existantes entre les alters cités par Claire et Jacques. Elle a, d'une part, apporté davantage de ses propres relations au sein du réseau du couple et, d'autre part s'est davantage approprié les amis provenant du réseau de Jacques comme les siens. À positions sociales et professionnelles égales, Claire a une position relationnelle plus importante au sein du couple. Ces résultats diffèrent de ceux exposés par N. Babchuck et A. Bates⁵⁶². La configuration familiale présentée rejoint le type *matricentric* développé par E. Widmer⁵⁶³. Dans cette configuration, ce sont les femmes qui disposent d'un réseau plus vaste et beaucoup plus actif que les hommes.

⁵⁶² BABCHUK Nicholas et BATES Alan P., « The Primary Relations of Middle-Class Couples », *op. cit.*, 1963, p. 377-384.

⁵⁶³ WIDMER E., « Types of Conjugal Networks, Conjugal Conflict and Conjugal Quality », *op. cit.*, 2004, p. 63-77.

Grphe 22 : Réseau du couple reconstitué de Claire et Jacques

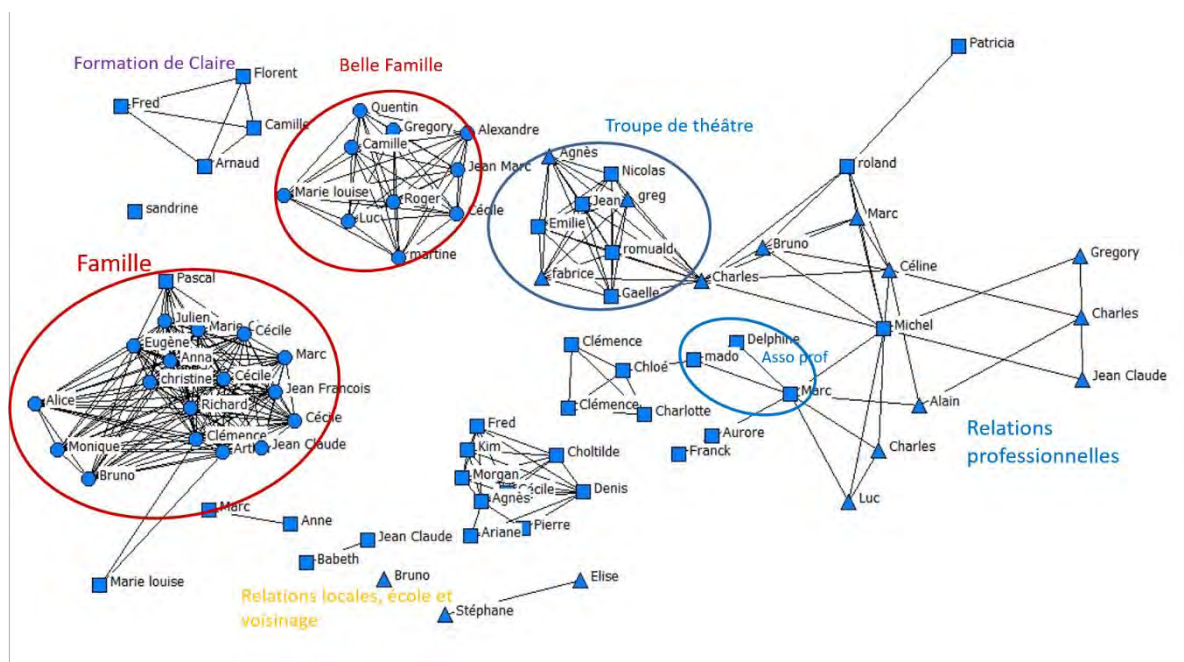


On remarque par ailleurs sur le graphe que les membres de la famille sont à chaque fois partiellement cités. Ainsi, le réseau de couple reconstitué permet d'aller plus loin et d'observer ce que l'on ne voit pas dans un réseau personnel. On note également le chaînon existant entre les différents groupes professionnels, leur groupe respectif se connectant par l'intermédiaire de Charles. On observe ensuite les relations qui se sont nouées dans les contextes précédant leurs rencontres et au centre du graphique les relations qu'ils ont rencontrées en même temps ou adoptées dans leur cercle proche. On remarque enfin que les contextes locaux, qui concernent notamment l'école de leur fils, ont été investis davantage par Claire. Jacques a uniquement cité ici le maire de la commune.

Graphe 23 : Réseau personnel de Claire sans son conjoint, Jacques

D'un point de vue structural, le réseau de Claire sans la prise en compte de son conjoint revêt une forme de type « dispersé », Jacques faisant ainsi le lien entre les différents segments de son réseau. Hormis l'association dont le bureau est composé de relations à la fois amicales et professionnelles, l'ensemble des cliques correspondent à un cercle ou contexte aux marges claires. Il n'y a pas dans son cas, d'emboîtements de cercles ou de groupes sociaux en dehors de la connexion que permet Jacques.

Graphe 24 : Réseau personnel de Jacques sans son conjoint, Claire



Jacques, sans la présence de Claire, connaît, quant à lui, un réseau de type « dense ». On observe sur le graphe de son réseau personnel, le croisement des liens et le maintien des relations entre différents projets, reflétant la succession de ces derniers, la constitution et la dissolution des équipes, la multiplication des connexions et des reconnexion⁵⁶⁴. Cette continuité⁵⁶⁵ dans les liens renvoie également au fait que Jacques soit installé dans le métier au sein d'institutions notamment. Aussi, lorsque Claire n'apparaît plus et que le réseau ne se concentre plus autour d'elle, c'est la densité de ce maillage qui prend le dessus structurellement.

Cette opération permet de mettre en lumière une forme de redondance dans la position structurale du conjoint par rapport à ego d'autant plus quand, comme c'est le cas de Claire et

⁵⁶⁴ SIBAUD Laetitia, *Les musiciens de variété à l'épreuve de l'intermittence. Des précarités maîtrisées ?*, thèse de doctorat, Université d'Évry-Val-d'Essonne, 2013 ; RANNOU Janine et ROHARIK Ionela, « Parcours de formation, itinéraires d'insertion et réussite professionnelle : essai de modélisation des carrières des danseurs intermittents », *Relief*, n° 24, 2008, p. 197-208.

⁵⁶⁵ ROUX Nicolas, « Créer de la continuité », *op. cit.*, 2014.

Jacques, les réseaux de couples sont centrés et fusionnels. On est proche de la configuration familiale de type *nucléaire* définie par E. Widmer⁵⁶⁶, exclusivement centrée sur le partenaire et les enfants.

2. Des réseaux personnels non centrés sur le conjoint

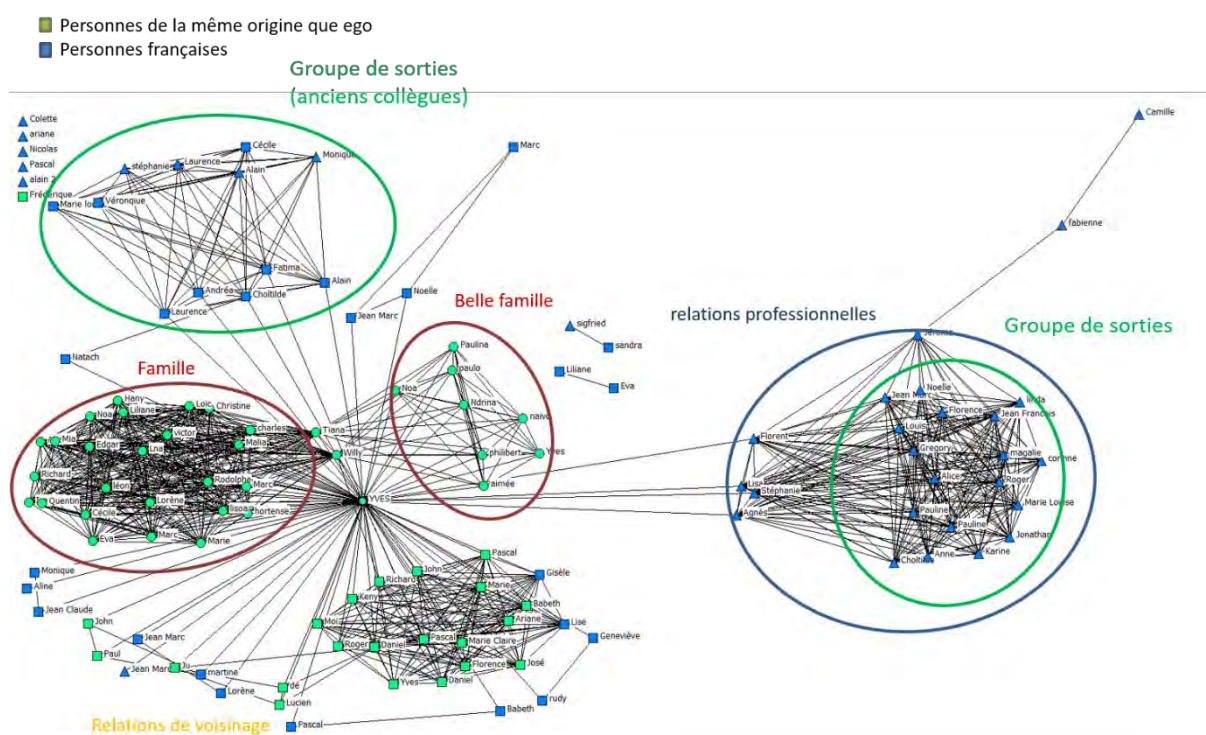
Éliane et Yves ont deux réseaux personnels de type différent. Contrairement à Éliane, le réseau personnel de Yves n'adopte pas une structure de type « centré en étoile » autour du conjoint. Ainsi, nous allons de la même façon présenter leur réseau personnel respectif, puis le réseau de couple reconstitué à partir de ces derniers. Nous analyserons ensuite leur configuration relationnelle de couple. Enfin, nous observerons la structure du réseau personnel de chacun d'eux sans la présence de leur conjoint respectif.

Éliane et Yves sont mariés depuis 35 ans. Ils ont eu une fille ensemble, Yves a eu un fils aîné d'une précédente union. Ils sont du même âge et sont tous les deux originaires du même pays : Yves est arrivé en France 1974, Éliane est arrivée en 1975. Ils formaient déjà un couple avant d'arriver en France. Ils sont propriétaires de leur logement depuis 13 ans. Éliane est de nationalité française, tandis que Yves n'a pas effectué les démarches de naturalisation. Elle est cadre dans la fonction publique tandis que lui est chauffeur dans une entreprise.

Le réseau d'Éliane est composé de 120 relations, celui de Yves de 70 relations. Contrairement aux réseaux personnels de Claire et Jacques, il y a un écart de taille entre les réseaux des deux conjoints. Leur forme est également différente. Le réseau d'Éliane est « centré en étoile » sur son conjoint comme l'indique le graphe ci-dessous. Il y a, en outre, dans son réseau personnel, un équilibre entre le nombre de relations rencontrées avant et après leur rencontre. La sphère familiale et la sphère professionnelle s'équilibrent notamment dans ce cas.

⁵⁶⁶ WIDMER Eric D., AEBY Gaëlle et SAPIN Marlène, « Collecting family network data », *op. cit.*, 2013, p. 27-46.

Graphe 25 : Réseau personnel d'Éliane avec son conjoint, Yves



On observe également, dans le réseau d'Éliane, une dissociation très importante entre les sous-groupes communautaires et les sous-groupes formés de personnes françaises. L'alter qui fait le lien entre eux et plus généralement entre les différentes cliques est Yves, son conjoint. La majorité de ses relations (82 %) ont été rencontrées après sa rencontre avec Yves et après son arrivée sur le sol français. Néanmoins, elle décrit une sociabilité professionnelle très riche ainsi qu'une sociabilité amicale dissociée du couple, notamment avec ses « groupes de sorties » comme elle les désigne.

Le réseau de Yves, présenté ci-dessous, est de forme « dense ». Il comprend en effet trois alters centraux, sa femme et deux de ses amis qui répartissent ainsi la structure du réseau autour de trois « pôles ». Comme Éliane, la majorité de ses relations (83 %) ont été rencontrées après leur rencontre et après son arrivée sur le sol français. Il associe d'ailleurs son réseau communautaire à une famille et décrit le besoin de former une « famille » à leur arrivée en France : « *Oui, on était une bande. Vous savez quand on arrive d'un autre pays, on a envie de se rassembler pour former une famille.* »

Personnes de la même origine que ego

Personnes françaises

Famille

Relations professionnelles

Activité badminton

Activité badminton - membres du bureau

Relations de voisinage

Concernant le taux de recouvrement au sein du réseau de chacun des conjoints, et pour reprendre les indicateurs développés par C. Bidart, la centralité de degré de Yves pour Éliane est plus importante (0,7 : 81 relations) que la centralité d'Éliane pour Yves (0,6 : 42 relations)⁵⁶⁷. Cela rejoint la description que nous venons de faire de leur réseau respectif. Le réseau d'Éliane est centré autour de son conjoint, alors que tout un pan du réseau de Yves lui échappe : notamment les relations professionnelles et les relations liées à son activité. Dans la même logique et contrairement à la situation de Claire et Jacques, la centralité d'intermédiation est moins élevée pour Éliane dans le réseau de Yves et inversement. Éliane, comme nous avons

243

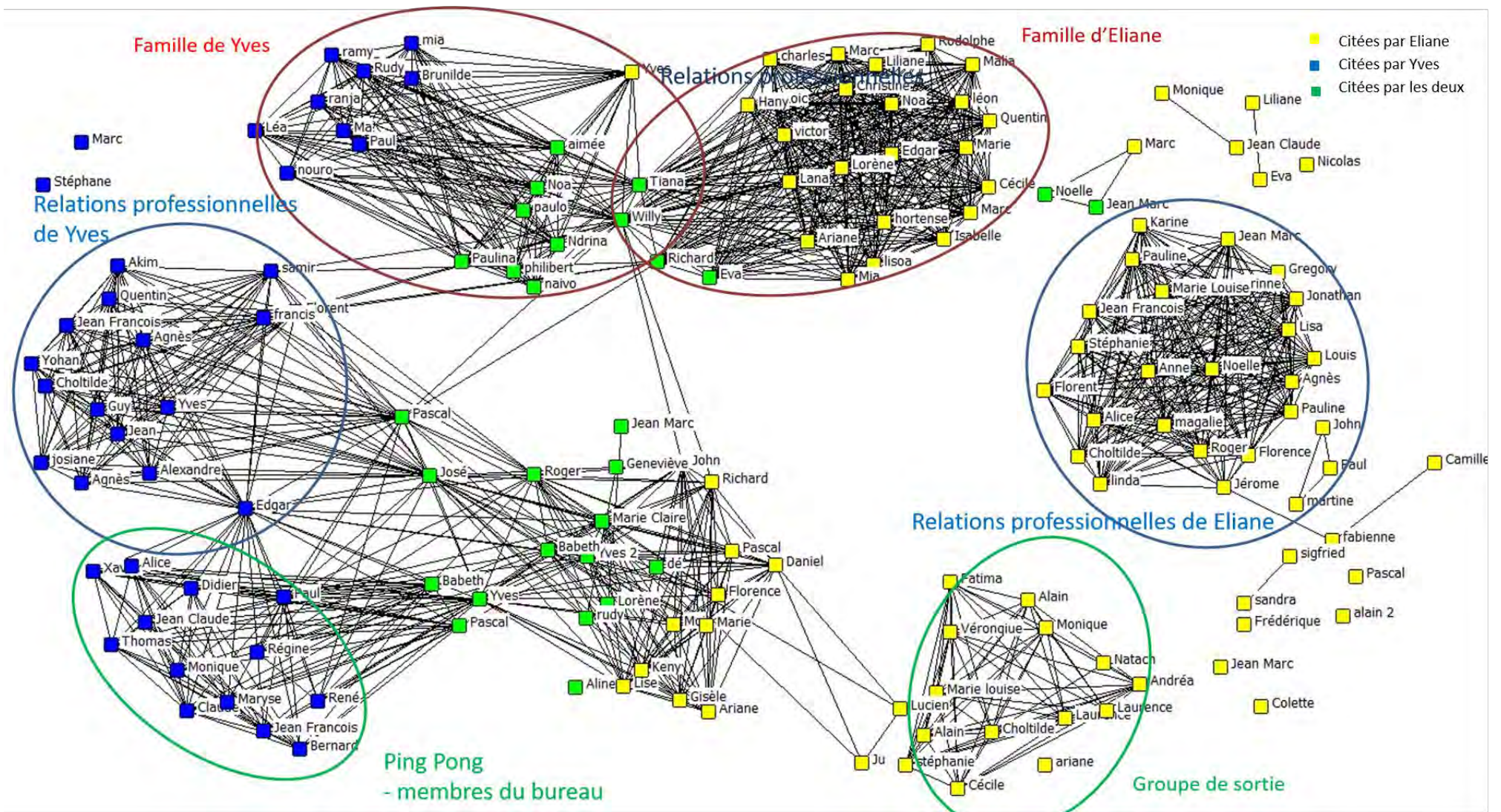
pu le souligner n'est pas la personne qui connecte les différents mondes sociaux de Yves puisqu'elle partage la centralité du réseau avec deux autres alters, amis d'enfance de Yves.

Aussi, leur réseau de couple comprend 160 relations dont 25,3 % de relations uniquement citées par Yves, 57,4 % uniquement citées par Éliane et 17,2 % cités par les conjoints, soit 28 relations. On observe une différence importante de relations communes avec les réseaux de couples dont les réseaux personnels de chacun sont centrés sur le conjoint. Pour autant, ils citent tous deux les relations communes et « amis du couple » ; elles semblent très bien identifiées. Pourtant, on observe un écart encore plus important entre les relations décrites en commun dans chaque réseau personnel et la représentation qu'a chacun des connexions de son conjoint avec ses propres alters. Aussi, si on prend en compte la représentation des connexions du point de vue de la personne enquêtée à partir de son réseau personnel, on dénombre 53 % de relations considérées par l'enquêteur comme connectées à son conjoint, alors qu'ils n'ont réellement cité que 17,2 % de relations communes.

Si l'on s'intéresse plus finement au réseau reconstitué du couple, on observe que plus de la moitié des relations communes ont été rencontrées en même temps par le couple. Il s'agit à la fois de relations communautaires, mais également de relations de voisinage et de proximité. Concernant les autres relations communes, neuf ont été connues d'abord par Yves – il s'agit d'amis d'enfance et de relations familiales – et seules trois ont été rencontrées d'abord par Éliane – son frère et un couple d'amis. Au vu de la faible proportion de relations communes d'une part et surtout rencontrées en premier lieu par Yves, il est difficile de conclure à une primauté du lien auquel on pourrait donner un sens et une portée plus générale. Nous ne pouvons pas alors faire le lien avec les résultats obtenus par N. Babchuck et A. Bates. La « primauté » du lien ne permet pas de conclure à une position dominante de Yves, d'autant plus qu'Éliane est à l'initiative du *travail de sociabilité* au sein du couple.

En outre, nous pouvons poursuivre l'analyse de ce réseau en relevant que les membres de la famille, décrits dans ce réseau de couples reconstitué, sont tous connectés au conjoint. En revanche, les relations issues d'un autre contexte sont, pour un tiers d'entre elles, connectées aux conjoints contre deux-tiers non connectées.

Graphe 27 : Réseau du couple reconstitué d'Éliane et Yves



D'ailleurs, concernant les relations non connectées aux conjoints (82,5 %), seul un tiers sont citées par Yves et les deux tiers par Éliane ; seul un quart des alters ont été connus avant leur rencontre. Aussi, une part importante (trois quarts) de relations a été nouée une fois le couple établi et n'est pour autant pas connectée aux conjoints. Il s'agit notamment des cercles professionnels d'Éliane et de cercles professionnels et d'activité de Yves – qui en plus s'interpénètrent. On observe ainsi cette déconnexion sur la visualisation de leur réseau de couple reconstitué. On voit bien trois tranches relationnelles apparaître de gauche à droite, le strict réseau de Yves en bleu, les relations du couple au milieu en vert et le strict réseau d'Éliane à droite en jaune. Cela fait tout à fait sens au regard de la structure des réseaux personnels de chacun, notamment celui de Yves, non centré sur son « Alter Amour ». Selon l'analyse typologique empruntée à C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁵⁶⁸, la forme du réseau du couple est « dense », à l'instar du réseau personnel de Yves. On retrouve ici les éléments permettant de faire le lien avec le type de configuration *familiale amicale* développée par E. Widmer et ses co-auteurs⁵⁶⁹. Les amis sont dès lors considérés comme des membres de la famille, ces éléments de langage étant largement évoqués durant leur entretien respectif. On peut également rattacher cette configuration aux « *couples à réseaux "bicentric"* », développée par E. Widmer⁵⁷⁰; les liens de parenté et d'amitié étant forts pour les deux conjoints qui décrivent un grand nombre d'amis et de parents.

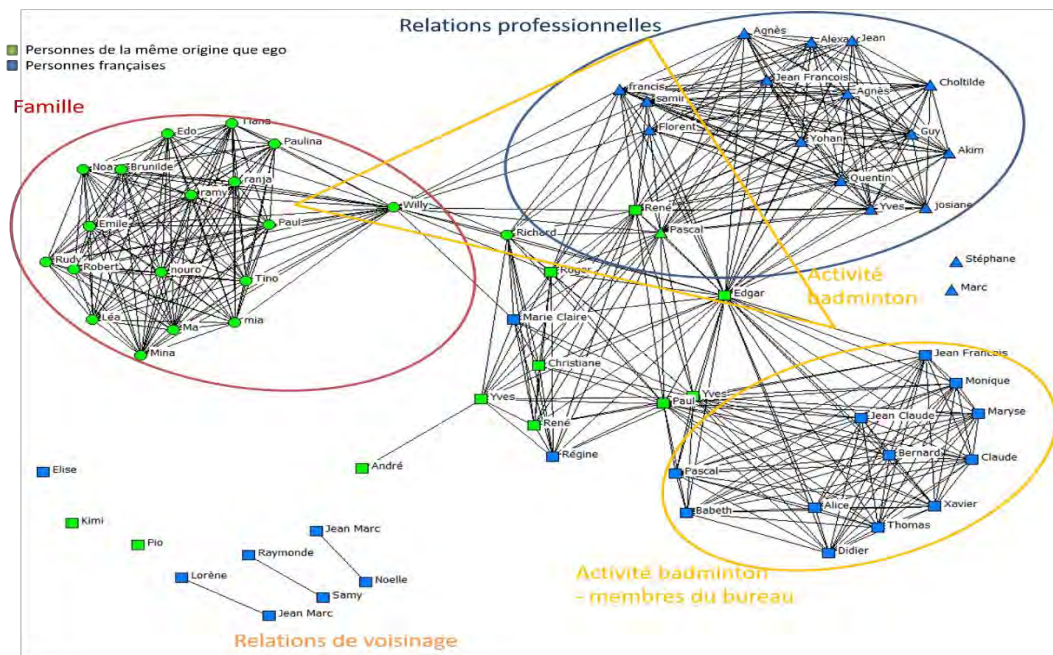
Enfin, si on soustrait les deux conjoints aux réseaux personnels respectifs d'Éliane et Yves, on observe que le réseau de ce dernier conserve sa structure de type « dense ». La structure de son réseau n'est pas modifiée par l'absence d'Éliane.

⁵⁶⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies », *op. cit.*, 2018, p. 1-11.

⁵⁶⁹ WIDMER Eric D., AEBY Gaëlle et SAPIN Marlène, « Collecting family network data », *op. cit.*, 2013, p. 27-46.

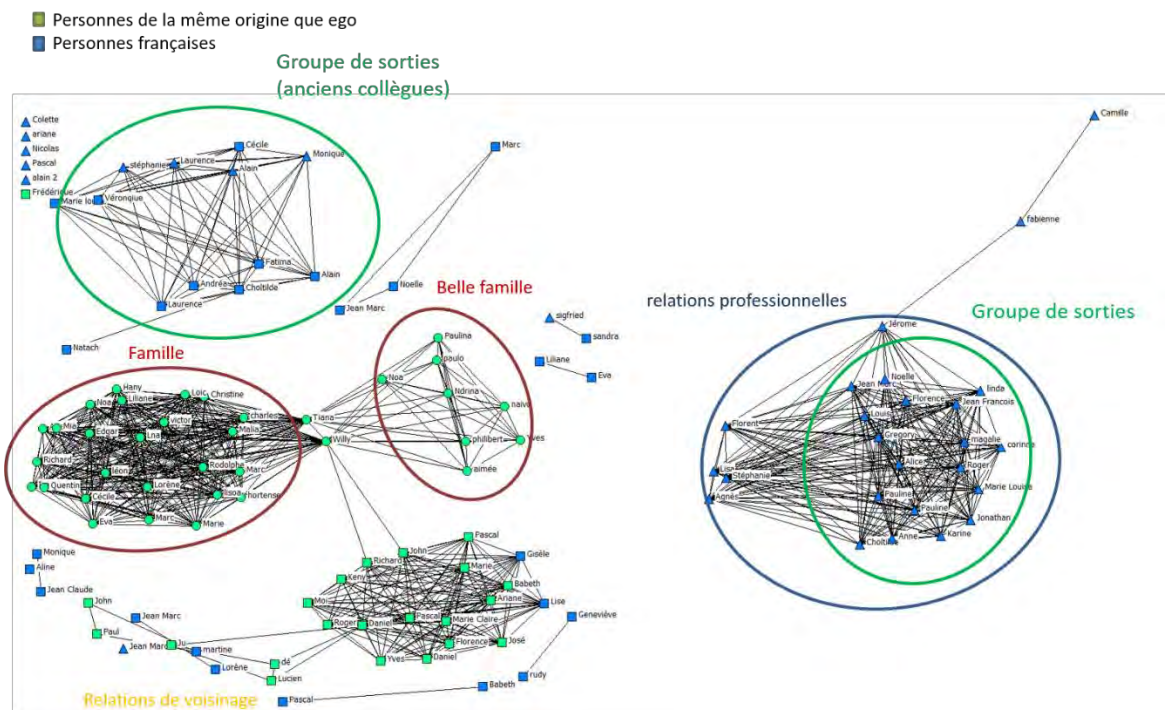
⁵⁷⁰ WIDMER E., « Types of Conjugal Networks, Conjugal Conflict and Conjugal Quality », *op. cit.*, 2004, p. 63-77.

Graphe 28 : Réseau de Yves sans son conjoint, Éliane



Le réseau d'Éliane, quant à lui, perd la connexion établie entre de nombreux alters (81 alters) par Yves.

Gravé 29 : Réseau d'Éliane sans son conjoint, Yves



La structure du réseau qui était alors « centré en étoile » autour du conjoint est de type « segmenté ». En outre, on s'aperçoit surtout que sans Yves les deux communautés ne sont plus connectées.

Conclusion

La procédure d'enquête mise en place dans ce travail a consisté à interroger les deux personnes d'un couple. Lorsqu'une personne acceptait de participer à notre enquête et si cette dernière était en couple, nous devions nous assurer que le ou la conjointe acceptait d'y participer également. À ce stade, nous n'avions pas d'hypothèse à l'échelle de la structure du réseau du couple. L'objectif était davantage de veiller à avoir dans notre échantillon des personnes vivant seules et vivant en couple. Aussi, les deux membres du couple ont été interrogés séparément et nous n'avons contrôlé ni l'homogénéité ni la réciprocité des informations au cours des entretiens. Or, à l'analyse, les dissonances dans la citation et la description des alters sont apparues comme très pertinentes et très enrichissantes pour comprendre les dynamiques relationnelles et notamment la manière dont la sociabilité au sein d'un couple se différencie et s'organise. La reconstruction du réseau des couples est alors devenue un nouvel axe d'étude à explorer.

Cette analyse des configurations des couples comprend une analyse des réseaux personnels, du réseau du couple reconstitué et des réseaux personnels sans la présence du conjoint. Ces différentes dimensions et échelles d'analyse ont permis de montrer qu'il existait des différences de représentation des liens et du réseau de son conjoint. L'écart est plus important au sein du couple d'Éliane et Yves que de celui de Claire et Jacques. Finalement, ceci est cohérent au regard de leur configuration de couple respective ; Éliane et Yves ayant une sociabilité et une vie conjugale plus « séparée ». Cela nous permet d'ailleurs de faire le lien avec l'hypothèse portée par E. Bott⁵⁷¹. Éliane et Yves connaissent en effet des rôles conjugaux *séparés* (« segregated ») où activité et sociabilité se vivent également en dehors du couple. Claire et Jacques ont, eux, un réseau de type « joint » où, selon elle, les rôles conjugaux sont en *commun* ; les conjoints pratiquent leur activité ensemble avec une différenciation des tâches domestiques et une séparation des centres d'intérêt minimale. E. Bott défend ainsi la thèse selon laquelle « le degré de ségrégation dans les relations de rôle entre mari et femme varie directement en fonction de la connectivité du réseau social de la famille ». En l'occurrence, le degré de différenciation des rôles conjugaux au sein du couple est positivement corrélé au degré de cohésion du réseau : plus les rôles conjugaux sont séparés et plus le réseau s'avère connecté. L'analyse de ces deux couples va dans ce sens. Éliane et Yves qui ont un plus grand degré de différenciation des rôles

⁵⁷¹ BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, op. cit., 1964.

conjugaux au sein du couple, connaissant également un niveau de cohésion plus élevé que la configuration relationnelle de Claire et Jacques. On peut se reporter à la mesure de la connectivité (« connectedness ») du réseau du couple (E et Y : 0,39 ; C et J : 0,18) ou bien encore à celle de la densité (E et Y : 0,10 ; C et J : 0,08).

Par ailleurs, la reconstitution des réseaux de couple permet de voir les relations et cercles qui n'apparaissent pas dans les réseaux personnels. Elle permet également d'avoir des mesures plus précises de la primauté des liens et du taux de recouvrement. Interroger les réseaux de couple permettrait d'utiliser pleinement les indicateurs développés notamment par C. Bidart⁵⁷² dans son analyse du positionnement du conjoint. Il en va de même pour les hypothèses concernant la position de domination développée par N. Babchuck et A. Bates⁵⁷³.

Il serait également intéressant de transposer cette analyse typologique des configurations familiales et conjugales développée par E. Widmer et ses co-auteurs à l'échelle de réseaux de couple étendus au-delà de la cellule familiale. Les types décrits par ces auteurs illustrent bien les configurations étudiées ici même si ni les situations de vie étudiées ni le questionnaire et procédure d'enquête ne sont les mêmes.

Enfin, nous avons choisi deux couples stables qui correspondaient à des configurations familiales et relationnelles différentes. La configuration de Claire et Jacques est centrée sur le conjoint et correspond au réseau « joint » d'E. Bott, tandis que la configuration d'Éliane et de Yves diffère notamment par la structure du réseau personnel de ce dernier qui ne repose pas uniquement sur un « alter amour » central. Le travail de déconstruction du réseau – retirer l'alter central – nous a été inspiré des récents travaux de C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁵⁷⁴ concernant la procédure de déconstruction structurale des réseaux personnels. Nous n'avons pas mis en place la procédure technique qu'impose une telle analyse, mais nous nous sommes inspirée de cette approche. Finalement, le réseau personnel sans le conjoint informe plus finement sur la structure « réel » d'ego. Pour Claire, Jacques et Éliane, on observe un réseau aux groupes et cercles déconnectés pour la plupart. On prend alors la mesure de la dépendance et de la fragilité de la structure du réseau personnel vis-à-vis du conjoint qui, en son absence,

⁵⁷² BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *op. cit.*, 2018.

⁵⁷³ BABCHUK Nicholas et BATES Alan P., « The Primary Relations of Middle-Class Couples », *op. cit.*, 1963, p. 377-384.

⁵⁷⁴ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Searching for intermediaries An iterative structural deconstruction of personal networks », *EPJ Web of Conferences*, vol. 244, 2020, p. 01004.

ne permet pas à des pans entiers du réseau de se connecter. En revanche, dans le cas de Yves, l'absence de sa femme n'ébranle en aucun cas la structure de son réseau.

Ces résultats renvoient de nouveau aux différences en termes de pratiques et d'expériences relationnelles. Ils permettent encore d'aborder la dynamique relationnelle, les relations et les réseaux en mouvement à l'instar des parcours de vie. Aussi, ils mettent en lumière, au sein de l'expérience globale, l'existence d'une certaine forme de vulnérabilité relationnelle liée à la conjugalité, que certaines mesures et analyses permettent finalement d'opérationnaliser.

CHAPITRE 7

LES RUPTURES RELATIONNELLES, DES NON-RELATIONS

Conformément à la consigne guidant la collecte des données, seules les relations interpersonnelles définies par une connaissance et un engagement réciproques reposant sur des interactions directes et affinitaires ont été traitées dans le cadre principal de ce travail ; leur analyse a dès lors été exposée dans les trois chapitres portant sur la composition de l'entourage (Chapitre 3), l'analyse de réseaux personnels (Chapitre 4) et les ressorts de la relation (Chapitre 5). Des relations ne correspondant pas à cette définition ont été citées, nous les avons désignées comme « non-relations ». Ces dernières comprennent ici la citation d'alters relevant d'énumération automatique, d'interactions non répétées, sans contenu ni engagement relationnel à proprement parler. Il peut s'agir également de relations « dormantes »⁵⁷⁵, de ruptures liées à la perte totale de contact, de ruptures liées à un conflit, de relations négatives ou bien encore de relations dont les alters sont décédés. Aussi, nous avons constitué une base de données des 1157 « non-relations » relevées dans notre enquête. Nous utilisons l'expression « non-relations » par commodité méthodologique au sens, où les liens décrits dans ce cadre ne correspondent pas à la consigne fixée dans notre questionnement principal. Mais ces « relations » ne sont pas des inconnus ou des personnes citées au hasard comme nous allons le voir et font l'objet d'une conceptualisation et d'un recueil spécifique dans d'autres études.

La collecte de ces non-relations dans notre travail peut s'expliquer par la procédure d'enquête mise en place, mais également par les dimensions narratives qui les caractérisent. D'un point de vue méthodologique, la citation des alters à partir d'un générateur de noms par contextes privilégie l'énumération de relations concrètes et quotidiennes⁵⁷⁶, la dimension affinitaire incite à la citation des relations par le ressenti, la proximité affective et émotionnelle. Ainsi, la mémoire et le travail de citation, notamment dans les contextes passés, font resurgir de nombreux souvenirs relationnels et permettent de révéler les relations clés, qu'elles soient actives ou inactives au moment de l'entretien. Elles font partie de l'histoire de la personne interrogée d'autant plus s'il s'agit du meilleur ami d'enfance, d'un camarade inséparable, des copains du service militaire, des copains de fac, etc. Elles font souvent le lien entre des

⁵⁷⁵ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011.

⁵⁷⁶ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *Field Methods*, n° 23, 2011, p. 266-286.

temporalités, des lieux, des personnes citées. Elles expliquent des trajectoires, des décisions et des rencontres. Pour les personnes interrogées, ces non-relations existent dans l'histoire de leur entourage. Analytiquement, elles nous renseignent sur leur position dans la biographie de la personne interrogée et sur les enjeux socio-relacionnels qu'elles soulèvent. Pour autant, la difficulté analytique de ces relations tient principalement dans leur désignation. Ces non-relations, parce qu'elles ne correspondaient pas initialement à la question de recherche posée, n'ont pas fait l'objet du même recueil. Elles ont été moins interrogées et donc moins documentées, relativement aux relations actives et affinitaires. Dans la même logique, quand elles n'ont pas été intégrées au travail de catégorisation du lien, elles n'ont pas fait partie du travail de hiérarchisation. Pourtant, elles révèlent, avec précision, les processus et les critères de déconstruction et de hiérarchisation des relations. Finalement, cette résistance, cet écueil méthodologique au prime abord, aura été bénéfique à notre recherche. Sur les 1157 non-relations relevées dans notre enquête, nous avons écarté de l'analyse typologique les non-relations relevant uniquement de l'énumération automatique d'alters (400 non-relations, soit 34,5 %). Elles font davantage écho à la procédure d'enquête par contexte qui force l'énumération d'alters par association, notamment au sein de la famille. Ces relations sont peu décrites. On observe souvent un oubli ou une non-connaissance du prénom de la personne en question. Aussi, la typologie proposée s'appuiera sur l'analyse de 757 non-relations. Elles représentent 25 % de l'ensemble des relations décrites (relations et non-relations) dans cette recherche.

I. Analyser les « non-relations »

La littérature portant sur cet ensemble que représentent les « non-relations » est peu développée. Quelques études portent sur les liens « invisibles » dans le contexte résidentiel⁵⁷⁷ et les liens « dormants »⁵⁷⁸. Concernant ces derniers, S. W. Yang, S. M. Soltis, J. R. Ross et G. Labianca ont réalisé une étude⁵⁷⁹ sur la réactivation de liens dormants pour faire face aux facteurs de

⁵⁷⁷ FELDER Maxime, « Strong, Weak and Invisible Ties: A Relational Perspective on Urban Coexistence », *Sociology*, n° 4, vol. 54, 2020, p. 675-692.

⁵⁷⁸ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

⁵⁷⁹ YANG Seong Won, SOLTIS Scott M., ROSS Jason R. et LABIANCA Giuseppe (Joe), « Dormant tie reactivation as an affiliative coping response to stressors during the COVID-19 crisis », *Journal of Applied Psychology*, n° 4, vol. 106, 2021, p. 489-500 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011.

stress liés à la pandémie du covid-19 à partir d'un échantillon de 232 adultes actifs du sud-est des États-Unis. Les liens dormants ont été définis par une absence de contact depuis au moins trois ans. L'étude a montré d'une part que les individus étaient plus susceptibles de réactiver leurs liens dormants lorsque leur emploi était précaire et d'autre part que l'ampleur des réactivations était plus importante chez les individus entretenant des liens sociaux stressants avec les membres de leur famille. Ainsi, la réactivation de liens dormants s'est révélée être un mécanisme d'adaptation aux situations de stress, la recherche portant sur le contexte très spécifique du covid-19.

La grande majorité des études portent sur les liens dits « négatifs »⁵⁸⁰. Shira Offer a publié ainsi en 2021 une revue de la littérature sur ce sujet⁵⁸¹. Sans être exhaustif, son article repositionne l'intérêt pour les liens négatifs et plus largement les aspects négatifs des relations sociales, notamment dans les domaines de la santé et du bien-être, à l'école et dans d'autres organisations. Elle fait ainsi la démonstration d'un manque de théorisation qui se manifeste par une multitude de concepts et de mesures qui rend difficile l'élaboration d'une synthèse des travaux, tandis que de nombreuses questions restent sans réponse. Ce constat est notamment partagé par Renáta Hosnedlová qui écrit à son tour que chacune des études portant sur les liens négatifs a sa propre définition et procédure d'enquête⁵⁸². Son travail a d'ailleurs porté sur l'impact des tensions relationnelles dans les trajectoires résidentielles des migrants ukrainiens résidants en Espagne⁵⁸³. R. Hosnedlová a ainsi travaillé sur les liens négatifs qu'elle définit de la manière suivante : « Nous considérons qu'un lien négatif est une relation qui comporte un contenu négatif enduré pendant un certain temps et maintenu pour une raison quelconque

⁵⁸⁰ EVERETT Martin G. et BORGATTI Stephen P., « Networks containing negative ties », *Social Networks*, vol. 38, 2014, p. 111-120 ; HARRIGAN Nicholas M., LABIANCA Giuseppe (Joe) et AGNEESSENS Filip, « Negative ties and signed graphs research: Stimulating research on dissociative forces in social networks », *Social Networks*, vol. 60, 2020, p. 1-10 ; LABIANCA Giuseppe (Joe), « Negative Ties in Organizational Networks », *Contemporary Perspectives on Organizational Social Networks*, Emerald Group Publishing Limited, coll. « Research in the Sociology of Organizations », vol.40, 2014, p. 239-259 ; MERLUZZI Jennifer, « Gender and Negative Network Ties: Exploring Difficult Work Relationships Within and Across Gender », *Organization Science*, n° 4, vol. 28, 2017, p. 636-652 ; OFFER Shira, « Negative Social Ties: Prevalence and Consequences », *Annual Review of Sociology*, Volume 47, 2021, vol. 47, 2021, p. 177-196 ; YANG Seong Won, TRINCADO Francisco, LABIANCA Giuseppe (Joe) et AGNEESSENS Filip, « Negative Ties at Work », *Social Networks at Work*, Routledge, 2019.

⁵⁸¹ OFFER Shira, « Negative Social Ties », *op. cit.*, 2021, p. 177-196.

⁵⁸² HOSNEĐLOVÁ Renáta, « Ties that Bother - Ties that Matter », *op. cit.*, 2017, p. 29-45 ; HARRIGAN Nicholas M., LABIANCA Giuseppe (Joe) et AGNEESSENS Filip, « Negative ties and signed graphs research: Stimulating research on dissociative forces in social networks », *Social Networks*, vol. 60, 2020, p. 1-10.

⁵⁸³ HOSNEĐLOVÁ Renáta, « Ties that Bother - Ties that Matter », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 133, 2017, p. 29-45.

(obligation de parenté, environnement de travail, etc.). »⁵⁸⁴. Nous retrouvons ce type de lien dans notre enquête.

Jennifer Merluzzi s'est, quant à elle, intéressée au lien entre le genre et les relations de travail négatives. La question centrale de sa recherche était de savoir si et comment les interactions négatives sur le lieu de travail pouvaient être genrées. Elle examine ainsi à partir d'une analyse des réseaux personnels de cadres, les relations de travail difficiles – considérées comme un lien négatif. Son étude a ainsi révélé des similitudes et des différences entre les sexes. Les femmes et les hommes connaissent la même probabilité de citer une relation de travail négative, néanmoins les femmes sont plus susceptibles que les hommes de citer ici une femme. Ce résultat s'atténue pour les femmes qui déclarent une proportion plus importante de femmes dans leur réseau de soutien social au travail. De manière plus générale, cette enquête a permis d'adopter une perspective relationnelle pour l'étude des relations professionnelles entre les hommes et les femmes et elle a contribué de la même façon à mettre en lumière les désavantages liés aux réseaux sociaux.

D'un point de vue structural, Martin Everett et Stephen Borgatti se sont intéressés aux réseaux contenant des liens négatifs⁵⁸⁵. Ils regrettent que, le plus souvent, le fait qu'ils soient négatifs n'ait pas d'importance et qu'ils soient agglomérés à d'autres types de liens et traités de la même manière. Les auteurs se sont posé la question de savoir si toutes les techniques existantes étaient applicables aux données relatives aux liens négatifs. Selon eux, les difficultés liées à l'application des concepts et méthodes classiques des réseaux aux liens négatifs ont été sous-estimées. Aussi, bien souvent, les techniques standard sont appliquées aux liens négatifs proposant uniquement des changements dans l'interprétation en raison de la nature des liens. Si un certain nombre de concepts ne posent effectivement pas de difficulté (comme celui d'équivalence), les mesures de degré par exemple nécessitent des ajustements dans l'interprétation, mais sont par ailleurs applicables. D'autres concepts, notamment les mesures de proximité et d'interdépendance, sont, eux, inutilisables. Ils présentent ainsi de nouvelles techniques spécialement conçues pour les liens négatifs. S'inspirant de recherches existantes, ils proposent le concept de la « clique négative » qui renverserait l'idée de la clique

⁵⁸⁴ Traduction personnelle de « We consider a negative tie, a relationship that comprises negative content that is endured over a certain time and is maintained for some reason (obligation of kinship, work environment, etc.). » HOSNEDLOVÁ Renáta, « Ties that Bother - Ties that Matter », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 133, 2017, p. 31 29-45.

⁵⁸⁵ EVERETT Martin G. et BORGATTI Stephen P., « Networks containing negative ties », *op. cit.*, 2014, p. 111-120.

conventionnelle. De la même façon, les auteurs proposent des techniques de centralité pouvant être étendues aux réseaux comportant aussi bien des liens positifs que négatifs. Ainsi, la mesure capture la valeur réelle de ce qui circule dans le réseau plutôt que de mesurer tout ce qui circule, quelle que soit la nature de la relation.

Sous un autre angle, qui rejoint davantage le nôtre, Claude Fischer s'est intéressé à la question du renouvellement des alters entre plusieurs vagues d'enquête⁵⁸⁶. Il a observé en effet que la moitié des personnes citées lors d'un premier entretien ne sont pas renommées au second alors même que leurs réseaux vont garder la même configuration en matière de composition, taille et structure. Il entreprend alors une étude des relations que les personnes « abandonnent » (« drop »)⁵⁸⁷. La question posée était la suivante « Avant de terminer notre discussion sur vos liens sociaux, nous vous interrogeons sur les personnes que vous avez citées lors du dernier entretien, mais que vous n'avez pas nommées lors de celui-ci. »⁵⁸⁸. Les modalités de réponses étaient les suivantes : « Vous avez mentionné [nom inséré], mais vous avez donné un nom différent [cette fois-ci] ; Vous avez juste oublié de mentionner [nom inséré] ; [Nom inséré] est décédé ; Vous n'avez pas eu l'occasion d'être contacté ; Votre relation a changé. »

D'un point de vue méthodologique, C. Fischer a pu constater que de nombreux alters ne sont pas « abandonnés », mais simplement oubliés, d'autres sont restés « dormants » et donc disponibles pour les personnes interrogées. Il constate donc que le taux d'alters réellement abandonnés dans une population adulte est plus proche de 20 %, loin de la moitié précédemment annoncée⁵⁸⁹. Ce taux se rapproche de la proportion de « non-relations » citées dans notre travail d'enquête, même si dans notre cas, les « dormantes » sont prises en compte. En outre, les alters réellement abandonnés ou rétrogradés le sont pour différentes raisons. Les enquêtés ont eu alors le choix entre plusieurs items pour justifier le déclassement de la relation : « L'un d'entre vous ou les deux ont déménagé ; L'un de vous, ou les deux ont vécu un changement majeur dans sa

⁵⁸⁶ FISCHER Claude S. et OFFER Shira, « Who is dropped and why? Methodological and substantive accounts for network loss », *Social Networks*, vol. 61, 2020, p. 78-86.

⁵⁸⁷ Il s'appuie ici sur la recherche UCNets interrogeant sur plusieurs vagues un millier de répondants. UCNets est une étude longitudinale de réseaux égocentrés portant sur les relations Interpersonnelles, les événements de la vie et le bien-être. Pour plus d'informations voir <http://ucnets.berkeley.edu/researcher-resources/>.

⁵⁸⁸ Traduction personnelle de « Before finishing our discussion of your social ties, we ask about people you named in the last interview but did not name in this one. : 1 You did mention [name inserted], but gave a different name [this time] ; 2 You just forgot to mention [name inserted] ; 3 [Name inserted] passed away ; 4 There has not been any occasion for you to be in touch ; 5 Your relationship changed. », FISCHER Claude S. et OFFER Shira, « Who is dropped and why? », *op. cit.*, 2020, p. 78-86.

⁵⁸⁹ L'enquête réalisé à Toulouse par M. Grossetti comprend également des relations désignées comme « disparues » ; les enquêtés ont ainsi cité 305 personnes avec lesquelles ils n'étaient plus en lien et 249 d'entre elles ont fait l'objet de questions complémentaires.

vie, comme l'obtention d'un diplôme, la parentalité ou la retraite ; L'un d'entre vous ou les deux ont eu des problèmes de santé ; Vous vous êtes éloignés l'un de l'autre ; Vous avez eu des désaccords ; Autre : [texte libre] ». ⁵⁹⁰

Ces relations « abandonnées » étaient généralement des parents éloignés, des collègues de travail ou des connaissances ; des alters qui n'ont pas été désignés comme apportant un soutien essentiel ou bien des alters considérés comme « difficiles ». Dans de nombreux cas, les alters en question sont particulièrement susceptibles d'avoir déménagé en dehors de la région entre les deux vagues d'enquêtes. Aussi, la probabilité pour une relation d'être « abandonnée » est fonction du contexte et des changements de contexte d'une part, et de l'équilibre entre le soutien et le fardeau (« Burden relations ») qu'implique la relation d'autre part. Certains contextes sont plus contraignants pour les relations ; ils peuvent les contraindre matériellement (le travail, l'école, etc.) ou normativement (la famille, les vieux copains, etc.). Les relations y sont donc moins abandonnées que dans les contextes plus ouverts. Les résultats démontrent ainsi qu'environ 60 % des abandons sont les conséquences d'un changement contextuel. C. Fischer prend ici l'exemple d'un déménagement, d'un décès ou de l'absence d'occasion de se rencontrer. Surtout, l'enquête a montré que la perte d'un lien à la suite d'un décès ou d'une rupture entraînait la perte de liens avec d'autres alters non apparentés. L'auteur souligne également l'approche selon laquelle certains individus construisent et entretiennent leurs réseaux de manière stratégique. Cette approche rejoint celle développée par les théories du capital social⁵⁹¹. Les relations « difficiles » qui pèsent sur l'individu (« Burden relations ») peuvent ainsi être abandonnées. En outre, le contexte et la qualité de l'échange sont conditionnés l'un avec l'autre ; si les relations dites « difficiles » sont membres de la parenté proche, elles seront maintenues dans l'entourage de l'enquêté.

De cette enquête, C. Fischer a proposé une typologie faisant état de huit raisons pour lesquelles certaines relations sont abandonnées : « Oubliées, Décédées, Désaccord/rupture, S'éloigner les uns des autres ; Quelqu'un s'est déplacé ; Autre événement de la vie ; Pas d'occasion de se réunir ; Réponses diverses ». Nous retrouvons dans notre travail un certain nombre d'éléments communs à l'enquête de C. Fischer. Nous avons ainsi classé les non-relations de notre enquête

⁵⁹⁰ Traduction personnelles de « 1 One or both of you moved; 2 One or both of you went through a major life change, like graduation, parenthood, or retirement; 3 One or both of you had health issues; 4 You just drifted apart; 5 You had disagreements; 6 Other: [open-ended text] », Fischer Claude S. et Offer Shira, « Who is dropped and why? », op. cit., 2020, p. 78-86.

⁵⁹¹ Bourdieu Pierre, « Le capital social », Actes de la recherche en sciences sociales, no 31, 1980, coll. « Edition de Minuit », p. 2-3 ; Ponthieux Sophie, Le capital social, PUF, Paris, coll. « Que-sais-je ? », 2010 ; Bévort Antoine et Lallement Michel (dir.), Le capital social : performance, équité et réciprocité, La Découverte, Paris, coll. « Recherches, Bibliothèque du M.A.U.S.S », 2006.

selon que le *travail de sociabilité*⁵⁹² ait été affaibli, arrêté ou refusé. Les non-relations ont également été analysées au regard du contexte de rencontre auquel elles appartiennent.

II. Analyse typologique des non-relations

Le travail de sociabilité tel que nous l'empruntons à Pierre Bourdieu désigne l'ensemble des actions et échanges continus où *s'affirme* et se *réaffirme la reconnaissance* de l'autre – on retrouve la connaissance et l'engagement minimal propre à la relation sociale – et qui suppose «une dépense constante de temps et d'efforts»⁵⁹³. Autrement dit, le développement et l'entretien des relations ont un coût. Il peut être rationnel de produire cet effort – notamment en fonction de la catégorisation faite de la relation – comme il peut être rationnel – matériellement et émotionnellement – de ne pas le produire. Or, lorsque le travail de sociabilité s'affaiblit ou s'arrête, le lien se casse et produit dès lors une non-relation.

1. Affaiblissement du travail de sociabilité : Le lien en sommeil

Cette première partie regroupe deux types de non-relations, les non-relations dites « dormantes » et les non-relations « interdites ». Dans les deux cas, le lien n'est plus aussi actif, fréquent, de même que la proximité affective est moindre. Mais il est possible pour ego de réactiver la relation, le lien n'étant pas considéré par l'enquêté comme rompu.

Les non-relations « dormante »

Ce premier type de non-relations sont dites « dormantes »⁵⁹⁴. Elles représentent 28 % des non-relations citées dans notre enquête. Elles sont légèrement plus citées par les femmes enquêtées

⁵⁹² L'expression de « travail de sociabilité » est ici empruntée à Pierre Bourdieu dans sa note écrite à propos du capital social et commentée dans le chapitre 1 de ce travail. BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *op. cit.*, 1980, p. 2-3.

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, *op. cit.*, 2011, p. 126-127.

(27,27 %) que par les hommes (29,88 %) ⁵⁹⁵. De même, les enquêtés disposant d'« un petit réseau » en ont également cité davantage (31,72 %) ⁵⁹⁶.

Si elles ont été citées lors du premier entretien, les descripteurs de la relation demandés mettent rapidement en évidence le relâchement du lien. Les enquêtés utilisent majoritairement des locutions telles que : « on ne se voit pas », « j'ai des nouvelles par... », pour qualifier la réalité du lien. Bien que décrites au présent et ne résultant pas de conflit ou de rupture au sens strict, elles ne sont plus inscrites physiquement et quotidiennement dans la vie de l'individu. Elles sont très bien décrites par Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) dans son entretien : « *On les revoit par intermittence, ils repartent. Q : Donc ce n'est pas des relations complètement rompues, perdues ? Non, mais ce n'est pas non plus des gens qui sont permanents* ». Elles sont également très souvent décrites par le fait que le lien peut être réactualisé à tout moment : « *Ceci dit, demain si sur le marché je le croise, il a du temps et moi aussi, on va causer cinq minutes, peut-être prendre un café.* » (Jacques, 51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) ; « *On n'est plus trop en lien, mais on peut se téléphoner sans problème, c'est vraiment un bon copain...* » (Olivier, 36 ans, en couple, agriculteur exploitant). Elles sont qualifiées de « dormantes » dans la mesure où le lien peut être réactivé.

Ces non-relations « dormantes » permettent d'évoquer l'évolution personnelle de la personne interrogée, surtout l'évolution de ses attentes sociales et relationnelles : ces non-relations auraient peut-être eu des difficultés à trouver leur place aujourd'hui dans leur réseau. Les centres d'intérêt, les discussions, les préoccupations s'orientent différemment et on maintient davantage les relations avec des personnes qui connaissent les mêmes évolutions sociales et familiales.

Outre l'évolution des attentes et des ressorts des liens, les raisons de l'affaiblissement résultent notamment de contraintes dites « logistiques ». Autrement dit, ces liens sont concrètement difficiles à maintenir lorsqu'il y a un déplacement géographique, une évolution de la situation de vie, etc. Il y a là une rupture physique du lien qui a pour conséquence son affaiblissement. Les contraintes de temps et de disponibilité sont également évoquées, et notamment concernant l'évolution de la vie familiale. L'évolution du statut matrimonial et du nombre d'enfants peut effectivement être liée ici. Aussi, les enquêtés en couple ont cité, de manière statistiquement significative, plus de relations « dormantes » que les personnes célibataires ⁵⁹⁷. De même, les

⁵⁹⁵ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =13,14 ; ddl = 5 ; P-value = 0,022

⁵⁹⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =28,9 ; ddl = 10 ; P-value = 0,001

⁵⁹⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =55,33 ; ddl = 15 ; P-value = < 0,000 1

personnes âgées de 31/40 ans – tranche d'âge qui peut correspondre aux évolutions précédemment décrites – ont cité plus de non-relations « dormantes »⁵⁹⁸.

Enfin, les raisons de l'affaiblissement du lien peuvent être liées aux contraintes sociales et structurelles qui s'imposent à l'individu. L'individu noue ses relations sociales au sein de contextes sociaux. Il peut les maintenir et les actualiser dans ce même contexte de rencontre. Mais si le contexte de la rencontre disparaît, on peut faire l'hypothèse que le lien se rompe.

Les raisons qui viennent d'être évoquées conduisent donc à l'affaiblissement, voire à l'arrêt du travail de sociabilité, c'est-à-dire du travail d'entretien de la relation, quel qu'il soit. Cet arrêt peut, sans être volontaire, être conscient. Les personnes interrogées évoquent alors l'effort, le coût d'entretenir une relation et sont actifs dans leur discours : « On ne se voit plus ». Pour d'autres, la relation s'est affaiblie « au fil du temps » sans qu'ils en prennent conscience, sans prendre conscience du non-entretien du lien. Le discours est alors plus passif et parfois naïf, du type « Je ne comprends pas », « Ça s'est fait comme ça, sans que je m'en aperçoive... ». Ces deux types de discours sont également révélateurs de la pratique relationnelle et mettent en avant dans le premier cas, le caractère plus élaboré de l'activité relationnelle (en termes d'organisation, d'entretien, de hiérarchisation de la relation) et dans le second cas, un caractère à la fois plus passif, mais également plus détaché, voire autonome vis-à-vis de ses relations sociales. Au fond, « c'est bien comme ça ». On retrouvera la même logique plus après dans ce chapitre à propos des non-relations « rompues ».

Se pose dès lors la question de la qualité du lien. D'autres relations subissent les mêmes contraintes logistiques, sociales et structurelles, mais sont maintenues. Il ne s'agit pas de relations affectivement proches, ce qui explique que le lien se soit distendu. D'ailleurs, pour certaines enquêtées, il a été difficile de hiérarchiser ces relations en fonction de la proximité affective et de l'intimité du lien. Certains enquêtés ont souhaité les classer affectivement comparativement aux autres relations. Ils se sont alors confrontés à la difficulté de penser la relation telle qu'elle était dans leur souvenir –avec toute la reconstruction mémorielle et émotionnelle que cela comporte –tout en prenant en compte, dans la plupart des cas, la temporalité qui objective alors le souvenir et qui, en comparaison avec leurs relations effectives, décline la proximité du lien : *« On ne se voit plus beaucoup, depuis notre séparation effectivement. Non je ne vais pas parce que... À la fois, on se rappellerait, je pense qu'on se*

⁵⁹⁸ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi² = 20,8 ; ddl = 5 ; P-value = 0,001

reverrait. Je les mettrais bien là quand même. » (Antoine, 37 ans, en couple non cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Pour Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure), cet affaiblissement du lien produit un déclassement de la relation : *« C'est vraiment des gens qui sont dans ma mémoire, mais... oui voilà ce sont des gens qui sont dans ma mémoire. Dans la mémoire, c'est loin du cercle. »*. Quelques-uns ont défini deux niveaux de proximité affective, celui de la mémoire : *« À l'époque, je l'aurais placé ici... »*, et celui de la confrontation avec leur présent relationnel : *« ... maintenant, je dois le placer un cran en dessous, parce que bon...lui je le vois souvent alors que lui plus du tout »* (Clara, 36 ans, en couple, profession intermédiaire). Ceci démontre bien que la qualification de ces relations selon la proximité affective ne tient pas aux seuls critères subjectifs d'affinité ou d'intimité, mais repose également sur des critères plus concrets telles que la proximité physique et la quotidienneté du lien. Finalement, ces relations ont souvent été qualifiées de neutres. Cela se traduit pour de nombreux enquêtés par des phrases du type : *« On s'est bêtement perdu de vue, mais on n'est pas fâché »*, *« Si on se revoyait, il n'y aurait pas de problème, ça repartirait là où on s'est arrêté »*. Renouer le lien n'est donc pas exclu. Dans de nombreux cas, les enquêtés expriment clairement la possibilité de reprendre contact via des personnes intermédiaires (famille, amis en communs...) ou en provoquant une rencontre ou une visite : *« Je sais où il habite, je passe souvent devant sa maison »* (Michel, 53 ans, en couple, artisan). Pour autant, la raison pour laquelle le lien n'est pas définitivement rompu nous échappe notamment, car nous n'avons pas évoqué cet aspect-là de la relation lors de l'entretien. Nous pouvons néanmoins nous interroger des raisons pour lesquelles elles sont citées lors de l'entretien. La raison principale de leur citation – qui est la même pour l'ensemble des non-relations dont il est question ici – est qu'elles ont fait partie de l'histoire de vie de l'enquêté. comme le montre le tableau ci-dessous :

Contextes de la rencontre	« dormantes » (N= 215)
Belle famille	0,47 %
Voisinage	0,47 %
Par les enfants	1,40 %
De proximité	1,86 %
Famille	8,37 %
Activité/association	9,30 %
Amis d'enfance (scolarité et voisinage)	11,63 %
Études supérieures	12,09 %
Sphère amicale	20,47 %
Sphère professionnelle	33,95 %

Tableau 8: Proportions de relations dormantes selon le contexte de rencontre

Si certaines relations avec des membres de la famille ne sont plus activées par les rassemblements, les non-relations « dormantes » concernent davantage les amis d'enfance (les camarades de classe et copains de quartier), les amis de la fac et plus largement des relations issues de la sphère amicale. Beaucoup de souvenirs, d'expériences communes, de relations intimes et une forte connaissance du milieu familial de chacun les caractérisent. Dans les entretiens, le fait d'avoir grandi ensemble, d'avoir partagé des choses intenses durant des périodes de la construction identitaire ressort largement. On observe également la grande place prise par les relations de travail qui au gré des changements et bifurcations professionnels s'affaiblissent. Par effet du réseau, elles n'en restent pas moins réactivables.

Les plateformes et réseaux communautaires sur Internet participent d'ailleurs à leur réactivation, sans pour autant aboutir à une relation telle que nous la décrivons dans notre recherche. L'enquête de terrain a également contribué à certaines réactivations entraînant un biais relationnel relatif. On espère toujours que l'intrusion du chercheur dans la vie des gens aura des conséquences minimales, pour autant : « *Après votre venue, j'ai pris mon courage à deux mains, j'ai recontacté Pierre !* » (Antoine, 37 ans, en couple non cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure).

Les non-relations « interdites »

Les non-relations « interdites » sont des relations dont le lien est figé. L'arrêt de la relation est le dommage collatéral d'une situation conflictuelle, d'une séparation ou d'un deuil, qui ne permettent plus, pour un temps, de maintenir le lien tel qu'il était. Autrement dit, il s'agit de relations auxquelles on n'a plus accès, car la relation avec l'alter « pivot » – qui est souvent celui qui a initié la relation –, ou la situation générale, ne le permet plus. Le lien est « moralement interdit », la mise en présence n'est souvent pas préférable. Le travail de sociabilité, de maintien de lien est allégé au minimum (carte de vœux...), voire suspendu. Souvent, le lien n'est pas défini comme rompu, car il n'a pas été acté comme tel. Cette situation est souvent considérée par l'enquêté lui-même, comme subie.

Même si elles ne représentent que 1 % de notre échantillon, deux cas de figure apparaissent dans les entretiens. Lorsque la personne interrogée est directement concernée par la rupture initiale, elle évoque la difficulté, dans un divorce par exemple, de conserver ses liens avec sa belle-famille ou les amis de son ex-conjoint ou conjointe, alors même que le conflit ne s'est pas étendu à leurs relations. Marie Louise (59 ans, divorcée, retraitée) témoigne dans ce sens :

« Non pas du tout, ce n'est pas moi qui vais vers eux en général, car c'est un peu complexe, mais il n'y a pas eu de fâcheries ». Jean Pierre (44 ans, en couple, profession intermédiaire) raconte pour sa part que certaines relations ont été rompues lors de son divorce pour se redévelopper plus sereinement quelques années plus tard. La complexité de la situation, l'embarras freinent la reprise ou la continuité des contacts. Le deuxième cas concerne davantage une personne dont un couple d'amis ou de la famille se sépare. Yves (66 ans, en couple, profession intermédiaire) décrit cette situation dans son entretien *« On le voit plus depuis un an, depuis qu'ils ont divorcé. Mais on se voit plus. C'est-à-dire que l'on a gardé les mêmes relations avec sa femme et lui... c'est vraiment quelqu'un qui compte pour moi. Là je sais qu'il s'est mis en retrait pour elle, comme c'est lui qui a décidé de la quitter. Il ne voulait pas la priver de ses amis. Moi j'ai son nouveau numéro de téléphone, mais je n'appelle pas parce que je ne sais pas encore comment je vais faire avec sa nouvelle copine... et je ne sais pas je ne la connais pas et ça me fait un peu peur quoi. ».*

Dans les entretiens, les personnes interrogées concernées évoquent le nombre croissant de divorcés et la difficulté pour eux d'« avoir à choisir son camp », de maintenir une relation plutôt que l'autre. Cette situation éclaire ainsi sur les critères de maintien de la relation et notamment les dimensions choisies par l'individu pour justement « choisir son camp ». Les critères retenus sont divers et confirment les éléments précédemment cités : l'opportunité de rencontre dans un environnement quotidien, au travail, dans le voisinage, l'histoire de la relation – qui a la primauté du lien ? – et l'expérience relationnelle vécue qu'elle soit matérielle (entraide) ou affinitaire (intime). D'ailleurs, les non-relations « interdites » décrites n'ont pas subi de modifications en termes de proximité affective, contrairement aux relations « dormantes ». Il est souvent envisagé, par la personne interrogée, de reprendre contact, de renouer le lien dans un futur plus ou moins proche. La situation qui intervient principalement pour des relations relevant de la sphère familiale ou amicale est souvent décrite avec regret.

Pour des raisons et dans des contextes différents, le travail de sociabilité s'est, pour ces deux types de non-relations, affaibli. Dans les deux cas, la rupture n'est ni pensée ni actée en tant que telle ; le lien est considéré comme réactivable. Dans le cas des non-relations « dormantes », on remarque que d'autres relations subissent les mêmes contraintes logistiques, certaines sont maintenues et existent encore dans le présent relationnel de l'individu. On observe donc le travail de catégorisation et de hiérarchisation des relations sociales ainsi que la manière dont

l'individu opère un choix relationnel stratégique, comme le suggère C. Fischer⁵⁹⁹, dans la manière d'entretenir et d'organiser ses relations sociales.

2. Absence de travail de sociabilité : la disparition du lien

Cette deuxième partie accueille les types de non-relations pour lesquels le lien a disparu, les non-relations « rompues » et les non-relations « décédée ». Il n'est plus possible de réactiver la relation. S'agissant des non-relations pour lesquelles le lien a été « rompu », il n'y a ni possibilité ni volonté de renouer les contacts. Il ne s'agit pas de rupture dont un conflit en aurait été l'origine ; il s'agit plutôt d'une forme de continuité dans l'affaiblissement du travail de sociabilité que nous venons précédemment de décrire. Ego a « quitté le jeu »⁶⁰⁰ comme le définit Erwin Goffman dans ses nombreux travaux.

Les non-relations « rompues »

Les non-relations « rompues » sont les plus nombreuses. Elles représentent plus de la moitié de notre échantillon, soit 54,5 %. Contrairement aux « dormantes », on les observe davantage chez les enquêtées femmes (58,5 %)⁶⁰¹ et plutôt chez les enquêtés âgés de 41 à 50 ans (62,8 %)⁶⁰² et les célibataires (70,3 %)⁶⁰³.

Alors que les non-relations « dormantes » s'estompent en silence, les non-relations se caractérisent par un lien rompu consciemment, sans volonté de le renouer. Le fait de les revoir ou même de « prendre des nouvelles » n'est pas envisagé, il n'y plus d'intérêt pour la personne en question. Les locutions employées pour les qualifier sont les suivantes : « Je ne le vois plus », « Je ne suis plus en contact », « Je ne sais pas ce qu'il est devenu ». La description de la rupture du lien neutre et factuelle ; la rupture ne fait pas suite à un conflit.

Les raisons de la rupture sont sensiblement les mêmes que pour les non-relations « dormantes » –logistiques, sociales et structurelles –. Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) commente au second entretien plusieurs relations pourtant citées à la première rencontre :

⁵⁹⁹ FISCHER Claude S. et OFFER Shira, « Who is dropped and why? », *op. cit.*, 2020, p. 78-86.

⁶⁰⁰ GOFFMAN Erving, « Engagement », *La nouvelle communication*, Édition revue et Corrigée., Éditions Points, Paris, 2014, p. 275 267-278.

⁶⁰¹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =13,14 ; ddl = 5 ; P-value = 0,022

⁶⁰² Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =20,8 ; ddl = 5 ; P-value = 0,001

⁶⁰³ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =55,33 ; ddl = 15 ; P-value = < 0,000 1

« Mais c'est pareil, disparu de la circulation. Parce que tous ces gens-là, enfin la plupart [...] sont allés à V. et nous, on est monté à F. et donc là, j'en ai perdu un bon paquet... la vie fait que ça change, j'ai rencontré d'autres personnes ». Les changements de contexte et la distance géographique sont en effet très souvent évoqués dans ce cadre. Antoine en témoigne également : « Je ne les vois plus du tout, pourtant c'est des gens avec qui j'étais vachement proche. Pendant cinq ans, on avait le même poste. Donc, on partait trois semaines l'été ensemble. On se voyait ensemble tous les samedis. Et c'est des gens aujourd'hui, je ne sais pas du tout ce qu'ils sont devenus. Q : vous avez arrêté de les voir progressivement ? Non ça s'est arrêté. Ça correspond un peu à une scission dans ma vie puisque j'ai quitté la ville de L., et je suis venu m'installer à B.. Et donc, voilà ça s'est fini. ». On observe les mêmes éléments de langage chez Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) : « Y'a quand même des choses fondamentales qui se sont passées lors de ces trois ans d'études qui font qu'on est, moi je suis à peu près sur des amitiés que j'ai nouées avec ces gens-là. Après si j'en ai perdu quelques-uns de vue, ce n'est pas parce que je les aime plus ou qu'il s'est passé des conflits, des divergences sur des choses diverses et variées. C'est qu'on s'est perdu de vue par la distance géographique. Par exemple Luc, il est à P. ce n'est vraiment pas évident de... de le revoir aujourd'hui. ». La proximité des personnes n'est pas remise en cause et pourtant, cela n'a pas suffi pour maintenir le lien. On retrouve les éléments soulignés par C. Fischer dans son travail : « De nombreuses circonstances peuvent entraver une relation : des horaires de travail incompatibles peuvent fortement limiter les occasions de se rencontrer ; la naissance d'un enfant peut épuiser l'énergie qu'un parent peut consacrer à ses amis ; un déménagement dans une nouvelle ville peut rendre les contacts difficiles et coûteux ; ou des changements de valeurs peuvent rendre les conversations avec d'anciens associés gênantes. De telles difficultés surviennent tout le temps ; les relations disparaissent tout le temps ; en fin de compte, certains liens n'en "valent plus la peine", qu'il s'agisse de temps, d'argent, d'énergie, de pression sociale ou d'un autre coût parmi d'autres »⁶⁰⁴. Dans le cas d'Antoine (37 ans, en couple non cohabitant, cadre et profession intellectuelle supérieure), elles peuvent également être associées à des liens faibles⁶⁰⁵ au sens où elles ont été présentes opportunément sans que le contenu et l'intensité de la relation soient forts et interpersonnels : « C'est des gens qui pendant un an, ont eu les mêmes rapports avec moi que j'ai aujourd'hui avec ceux qui sont en dessous, vous voyez. Donc des relations de travail... »

⁶⁰⁴ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982, p. 216.

⁶⁰⁵ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

Ces non-relations rompues sont pourtant citées ; l'évocation de la relation fait surtout davantage office de marqueur dans l'histoire de vie de l'enquêté : *« Je ne le vois plus, il va dans ceux que je ne peux pas ignorer parce qu'ils ont compté pour moi à un moment. »* (Sophia, 25 ans, en couple, étudiante). Ces relations ont été rencontrées dans les mêmes contextes, en proportion, que les non-relations « dormantes » :

Contexte de la rencontre	« Rompues » (N= 413)
De proximité	0,48 %
Voisinage	1,21 %
Par les enfants	1,21 %
Famille	2,66 %
Activité/association	7,26 %
Études supérieures	10,17 %
Sphère amicale	16,22 %
Amis d'enfance (scolarité et voisinage)	28,09 %
Sphère professionnelle	32,69 %

Tableau 9: Proportions de relations rompues selon le contexte de rencontre

Les contextes des études supérieures et des amis d'enfance relèvent de contextes passés ; contrairement aux « dormantes », le lien n'est plus réactivable ou pensé comme tel. Les contextes de la sphère amicale et professionnelle rendent également compte des histoires de vie et donc de la trajectoire de certaines relations « abandonnées » pour reprendre l'expression de C. Fischer. Eliane (60 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) exprime ainsi par ces citations ses bons souvenirs : *« Je n'ai plus du tout de contact avec elle, j'ai pensé à elle par association. Mais j'ai toujours le plaisir de ce souvenir-là, je me souviens quand elle m'avait invité chez elle. Je me souviens de l'accueil dans l'agence, chez elle. »*. Vincent décrit certaines relations comme très structurantes c'est la raison pour laquelle elles sont citées : *« Mais je n'ai plus aucune relation amicale et pourtant elles ont été très longtemps structurantes. Je me souviens encore très bien des prénoms »*. Celles-ci sont dès lors citées parce qu'elles renvoient à un moment, une période, à des faits que pour la relation en elle-même, la procédure de collecte à partir d'un générateur de noms par contexte peut être largement impliquée.

Les non-relations « décédées »

Un autre type de non-relations décrit par les enquêtés et dont le lien est rompu concerne les alters décédés au moment de l'entretien. Elles représentent 4,3 % de notre échantillon. Elles

sont plutôt citées par les hommes (66,6 %) ⁶⁰⁶ et par les enquêtés de plus de 50 ans (10 %) ⁶⁰⁷. L'arrêt de la relation est subi ; la proximité affective décrite. Daniel (38 ans, en couple, profession intermédiaire) décrit dans son entretien un couple décédé et la manière dont il perçoit aujourd'hui son lien avec eux : *« Lucette et Roland, est-ce qu'on les classe ? Ils sont décédés, mais pour moi ils existent toujours. Dans mon logiciel, ils existent et surtout ils sont toujours actifs parce que j'ai parlé d'eux alors qu'ils sont décédés alors que d'autres qui sont aussi décédés, je n'ai pas parlé d'eux. C'est assez étonnant. Parce qu'ils ont compté différemment sans doute, mais dans mes rêves, ils agissent toujours, comme ils étaient avec leurs caractères de l'époque. Ça veut dire que comme il y a des amis que je ne vois pas, eux, je ne les vois pas non plus. »*.

Ces relations lorsqu'elles sont citées relèvent d'abord de la sphère familiale (famille et belle-famille) ainsi que des amis d'enfance et des collègues alors actualisés dans la sphère amicale.

Contrairement aux non-relations « rompues », ces non-relations sont plus que des marqueurs de l'histoire de l'enquêté. Dans nos entretiens, on observe qu'ils sont différemment cités en fonction du contexte familial et culturel de l'enquêté. Aussi, certains en citent « beaucoup » tandis que d'autres pas du tout. Quand le réseau comprend de nombreuses générations ou bien que les morts comptent, ils sont sensiblement cités et documentés. Ensuite, comme le décrit bien Daniel, ces non-relations décédées sont également soumises au travail de hiérarchisation ; les plus importantes sont citées.

Cette catégorie rassemble deux types de non-relations pour lesquels le lien a disparu et ne peut être réactivé. Les personnes décédées décrites dans nos entretiens relèvent toutes de relations importantes, de personnes significatives affectivement, au-delà du marqueur dans l'histoire de la personne interrogée. Leur présence démontre également la place des morts dans certaines cultures familiales. Les non-relations « rompues » relèvent quant à elle de l'arrêt du travail de sociabilité. De manière consciente ou non, les règles et normes relationnelles n'ont plus été suivies. L'individu, qu'il s'agisse d'ego ou de l'alter s'est abstrait de l'engagement relationnel même minimal qui faisait la relation ⁶⁰⁸.

⁶⁰⁶ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =13,14 ; ddl = 5 ; P-value = 0,022

⁶⁰⁷ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =20,8 ; ddl = 5 ; P-value = 0,001

⁶⁰⁸ GOFFMAN Erving, « Engagement », *op. cit.*, 2014, p. 267-278.

3. Le travail de sociabilité refusé : Liens négatifs et conflictuels

Cette troisième et dernière partie relève d'un travail de sociabilité refusé, le jeu est ici maîtrisé. Il s'agit des non-relations « négatives » et des non-relations « conflictuelles ». Dans les deux cas, le lien est négatif. La différence se situe dans l'effectivité du lien, tandis que les non-relations « conflictuelles » relèvent de relations rompues à l'issue d'un conflit, les non-relations « négatives » rendent compte des relations « difficiles » – au sens large – encore effectives au moment de l'entretien. Le lien n'est pas – encore – rompu, la coprésence bien souvent inévitable.

Les non-relations « conflictuelles »

Certaines ruptures de lien sont le résultat d'un conflit, d'un désaccord, de trahisons, de déceptions amicales ou amoureuses, plus largement d'une situation inconfortable décrite comme négative. Elles représentent 5,5 % de notre échantillon et sont davantage citées par les enquêtés les plus jeunes (9,6 %) ⁶⁰⁹. Elles relèvent pour les deux tiers d'entre elles du contexte professionnel comme le montre le tableau ci-dessous :

Contexte de la rencontre	« Conflictuelles » (N=42)
Amis d'enfance (scolarité et voisinage)	2,38 %
Famille	7,14 %
Activité/association	7,14 %
Sphère amicale	9,52 %
Études supérieures	9,52 %
Sphère professionnelle	64,29 %

Tableau 10: Proportions de relations conflictuelles selon le contexte de rencontre

Si l'on observe également quelques liens négatifs au sein de la famille, les liens rencontrés au sein d'une activité et des études supérieures ont été actualisés dans la sphère amicale avant d'être qualifiés négativement. Aussi, la relation est souvent décrite au présent, car elle continue d'exister dans le conflit et la rancœur. La façon de décrire la relation sera souvent douloureuse, amère ou nostalgique. Vincent (38 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) analyse ainsi la différence entre des relations « rompues » par le temps qui passe et celles liées à un conflit : « *c'est la vitesse à laquelle se fait la détérioration et le motif. Quand c'est lent et qu'on trouve de bonnes excuses, du genre le temps et l'espace. Le fait de se voir de moins en*

⁶⁰⁹ Ce résultat est statistiquement significatif : Valeur Chi2 =20,8 ; ddl = 5 ; P-value = 0,001

moins souvent, ce n'est pas gênant, ça, c'est normal. Quand c'est une rupture, suite à une dispute, forcément, ça remue autrement au niveau affectif. Ça m'est très mal à l'aise. En même temps, au moment de la rupture, on ne sait pas trop où on en est, on est excessivement déçu, c'est sûr. Après, je me pose la question réciproque est ce que j'en ai trahi aussi... Sûrement... Que j'ai déçu, oui, que j'ai trahi, je ne crois pas. Que j'ai déçu sûrement ».

La rupture du lien est consciente au sens où aucun travail de sociabilité de maintien du lien n'est entrepris, il peut être refusé : c'est le cas de Vincent : *« Mais avec elle, la dernière fois ça ne s'est pas bien passé et là j'ai senti une distance... et là j'ai eu une bonne raison de ne pas forcément entretenir la relation »*; Yves évoque également le refus de maintenir certaines relations : *« On était très très amis, mais on l'est plus, il y a eu un problème dans nos relations donc moi j'ai cassé. Ils m'ont dit que c'était idiot de casser, mais moi j'ai dit que je préférais casser plutôt que d'être hypocrite. Peut-être qu'un autre jour, quand j'aurai digéré certaines choses... Et apparemment je n'ai pas encore digéré. Mais ils sont venus nous relancer en nous disant que c'était idiot parce qu'on avait partagé beaucoup de choses ensemble. Et justement, je leur ai dit que le fait d'être ensemble, ça ne leur permettait pas de nous faire ce genre de choses. Je ne peux pas... ».*

Claire (27 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) décrit également une relation négative qu'elle a rompue consciemment : *« Je n'ai pas cité Clémence, c'était une relation de lycée, on était proche, mais la relation était devenue très compliquée et j'ai dit stop... c'est la seule personne à qui j'ai dit stop, "je n'ai plus rien à te dire". Ça a été une relation très compliquée, on a été très proche amie au début, mais dans une relation très déséquilibrée [...], mais voilà j'ai réussi à lui dire "stop moi je n'ai plus rien à te dire". C'était dur et j'en fais encore des cauchemars. De moins en moins et à chaque fois je ne regrette pas. C'était dur, mais j'ai réussi à le dire et à mettre une distance. Donc Clémence c'est une ancienne bonne amie ».* Il s'agit souvent de personnes qui tenaient une place affective importante avant la rupture conflictuelle. Elles sont donc mentionnées quand celles-ci s'inscrivent fortement dans l'histoire personnelle de l'individu. Pour certains enquêtés, alors qu'elles ont cité la personne, elles ne désirent pas la voir apparaître à côté des autres relations citées et catégorisées. Pour d'autres, le lien est inversement classé sur une échelle négative qui peut être elle aussi graduée. D'ailleurs, l'enquêté peut parfois se révéler dans certains cas « cruel », profitant de l'entretien pour se positionner du « bon côté » de l'histoire et prendre sa revanche : *« Vous verrez c'est un cas spécial. [rire] Elle va être habillée pour l'hiver. »* (Vincent).

Les non-relations « négatives »

Les non-relations « négatives » représentent 6,3 % de l'ensemble des non-relations analysées. À l'instar des non-relations « conflictuelles », elles sont plutôt citées par les enquêtés les plus jeunes (11,45 %). Elles relèvent également de conflits, désaccords et déceptions, mais l'histoire de vie de l'individu, ou son environnement direct, ne lui permettent pas de dissoudre ce lien. En effet, comme l'indique le tableau ci-dessous, elles relèvent principalement des contextes de rencontre familiaux, amicaux et professionnels.

Contexte de la rencontre	« Négatives » (N=48)
Belle famille	2,08 %
Amis d'enfance (scolarité et voisinage)	4,17 %
Études supérieures	4,17 %
Voisinage	6,25 %
Famille	20,83 %
Sphère amicale	22,92 %
Sphère professionnelle	39,58 %

Tableau 11: Proportions de relations négatives selon le contexte de rencontre

Elles font donc partie de son paysage relationnel, le lien, bien que négatif, est actif, voire quotidien. La relation s'est donc nouée dans un environnement quotidien ou proche, elle continue d'exister en étant décrite, comme négative, à partir de leur rôle social et fonctionnel au sein du contexte ou cercle auxquels elles appartiennent. Nos observations rejoignent le travail porté par Renáta Hosnedlová concernant l'impact des tensions relationnelles dans les trajectoires résidentielles des migrants ukrainiens résidants en Espagne⁶¹⁰.

En outre, contrairement aux autres non-relations décrites, l'effectivité de ce lien négatif annule le marqueur identitaire et historique qu'il représente. Les personnes interrogées ne désirent pas les voir apparaître aux côtés des autres relations : « ce n'est plus un ami ». Jacques (51 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) mobilise ainsi la dichotomie ami/ennemi au cours de l'entretien : « *Je ne vais pas dire que ce sont des ennemis, parce que ce n'est pas vrai, mais Agnès, ce n'est plus une amie, on a partagé des choses à un moment et puis après elle a fait des choix différents dans la vie. Je trouve qu'on a des désaccords profonds et je la trouve bête, mais certainement qu'elle me trouve con aussi.* »

⁶¹⁰ HOSNEĐLOVÁ Renáta, « Ties that Bother - Ties that Matter », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 133, 2017, p. 29-45.

Concernant le travail de sociabilité, différents niveaux s'opèrent. Certaines relations « négatives » sont subies ; le travail de sociabilité peut être freiné et la relation reléguée au strict minimum d'un lien dont on ne peut se soustraire : « *c'est compliqué, je le vois encore et, mais ça reste plus dans le cadre du travail.* » (Louise, 36 ans, en couple, profession intermédiaire). De même, Nathalie (32 ans, en couple, cadre et profession intellectuelle supérieure) freine ainsi les contacts avec certaines relations qu'elle juge difficiles : « *Floriane, on a un peu perdu contact. Enfin..., on a des contacts très réguliers, mais on essaie de limiter les fois où l'on se voit parce que c'est très très difficile. On se téléphone, et on se voit trois ou quatre fois par an* ». On retrouve dans le discours de Nathalie les relations « fardeau » (« Burden relations ») évoquées par C. Fischer⁶¹¹ qu'il commente ainsi : « De nombreuses personnes interrogées étaient, malheureusement, bien plus accablées socialement que soutenues socialement - accablées par des maris alcooliques, des enfants délinquants, des parents séniles, etc. La somme de tous ces avantages et inconvénients est généralement, pour la plupart des gens, positive, mais nous ne devons pas exagérer le soutien des réseaux personnels. »⁶¹²

Dans d'autres cas, ces non-relations « négatives » peuvent être mobilisées et entretenues, car elles permettent l'accès à certaines ressources⁶¹³. Dans ce cas, principalement dans le cadre professionnel, la relation est entretenue, cordiale, et permet la circulation des ressources nécessaires.

Plutôt rencontrées dans le milieu professionnel, les non-relations « conflictuelles » et les non-relations « négatives » apportent des éléments précis de compréhension de la pratique et des attentes relationnelles. Elles révèlent particulièrement et concrètement les attentes relationnelles des individus.

⁶¹¹ « From Claude S. Fischer, *To Dwell among Friends* », *op. cit.*, 2021, p. 213-226.

⁶¹² Traduction personnelle de « « Many of the people we interviewed were, sad to say, far more socially burdened than socially supported—burdened by alcoholic husbands, delinquent children, senile parents, and the like. The sum of all these pluses and minuses is usually, for most people, positive, but we must not exaggerate the supportiveness of personal networks. » *Ibid.*, p. 214.

⁶¹³ COLEMAN James Samuel, *Foundations of social theory*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, 1994.

Conclusion

Ce travail sur les « non-relations » présentes dans notre enquête se veut exploratoire, tout d'abord parce que les données résultent d'un écueil méthodologique et non d'une procédure d'enquêtes maîtrisée. De ce point de vue, on peut considérer qu'elles relèvent d'une forme de spontanéité dans le récit relationnel évoqué par les enquêtés. Certaines ont pu néanmoins émerger des questions portant sur les ressorts de la relation ; les relations conflictuelles et négatives ayant servi d'exemple pour les enquêtés de leur déception et donc de leurs attentes. D'ailleurs, la portée de nos données et de l'analyse qui en est faite va au-delà des liens négatifs principalement étudiés et qui ne concernent finalement qu'une faible part de notre échantillon (6,3 %).

Les non-relations ont fait partie de la vie de l'individu et structurent son histoire : elles ont été des relations, liées à des rencontres, des lieux, des moments. Plus d'un tiers ont été rencontrées dans le contexte professionnel, près de 20 % dans le cadre d'amitiés d'enfance et plus de 15 % au sein de la sphère amicale. De même, 10 % d'entre elles ont été rencontrées dans le contexte des études supérieures et 8 % au sein de la famille et 7 % dans un contexte d'activités partagées et dans une moindre mesure encore au sein du voisinage et des relations de proximité. Elles révèlent en ce sens des éléments pertinents à la compréhension de la pratique et des attentes relationnelles. Il est ainsi plus aisé pour la personne interrogée d'expliquer pourquoi une relation n'est plus active que de justifier l'ensemble de ses relations présentes. Objectiver et justifier l'existence d'une relation est contradictoire pour l'individu tant elle est perçue comme naturelle, allant de soi⁶¹⁴. Ces liens perdus, rompus ou négatifs, mettent en lumière les processus concrets de déconstruction de la relation, les situations ou les contextes d'une rupture. La description de ces relations, la façon même de les décrire et ce qu'elles renvoient aux individus en matière d'expérience voire d'échecs relationnels permet à l'individu lui-même, en comparaison avec les relations actives et affinitaires, de définir plus concrètement ses attentes et ses choix relationnels, et au sociologue de saisir les enjeux identitaires et sociaux des relations sociales d'autant plus que leur énonciation émane du récit de l'enquêté : ils ne peuvent pas ne pas les citer.

Concrètement, elles mettent en avant un certain nombre de critères de déconstruction et *a fortiori* de construction du lien que les personnes interrogées ne peuvent pas exprimer :

⁶¹⁴ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 33.

- L'encastrement de la relation sociale dans un environnement social⁶¹⁵. À l'instar des relations, les non-relations sont largement ancrées dans un contexte et un environnement socialement défini. Ainsi, la citation de certains alters relève surtout de leur appartenance à un groupe, cercle ou contexte.
- Les enjeux biographiques et identitaires. Les relations et non-relations procurent à l'individu une consistance à la fois sociale et identitaire⁶¹⁶. Elles l'intègrent socialement et le structurent identitairement⁶¹⁷. C'est la raison pour laquelle elles sont présentes dans leur réseau alors même que le lien n'existe plus. Pour certaines, renouer le lien n'est pas exclu.
- Le caractère concret, pratique et logistique. Une relation ne se construit pas sur le seul critère affectif. La proximité géographique, physique, temporelle est largement évoquée. Les non-relations mettent en avant le caractère coûteux et l'effort à produire dans le maintien des relations. Elles renvoient ainsi à la mise en place d'une activité relationnelle organisée et maîtrisée et à la nécessaire hiérarchisation des relations sociales.
- L'engagement relationnel. Plus difficiles à exprimer que les dimensions concrètes de soutien et d'entraide, le nécessaire équilibre de la relation quel qu'il soit, est souvent évoqué dans les ruptures et *a fortiori* comme le sédiment de la relation.

Les non-relations informent ainsi de la fragilité de la relation et du caractère normatif de celle-ci⁶¹⁸ faisant écho au nécessaire travail de sociabilité d'une part et d'autre part, aux difficultés relevant de la vulnérabilité relationnelle⁶¹⁹.

⁶¹⁵ BÈS Marie-Pierre et GROSSETTI Michel, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages », *Revue d'Economie Industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, p. 43-58.

⁶¹⁶ RAMOS Elsa, *L'invention des origines : sociologie de l'ancrage identitaire*, Armand Colin, Paris, coll. « Sociétales », 2006.

⁶¹⁷ LÉVI-STRAUSS Claude, *L'identité : séminaire interdisciplinaire, 1974-1975*, PUF, Paris, 2007.

⁶¹⁸ DUBAR Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 2005.

⁶¹⁹ MARTIN Claude, *L'après divorce : Lien familial et vulnérabilité*, Presses universitaires de Rennes, 1997 ;

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche avait pour objectif de décrire les relations sociales dont nous disposons dans l'ensemble des environnements qui composent notre vie quotidienne et de comprendre la pratique relationnelle dans laquelle elles s'inscrivent. Plus précisément, nous nous sommes intéressée à la nature de ces relations et leur articulation avec les autres formes sociales qui participent ensemble au fonctionnement du monde social. Nous devons dès lors collecter des données permettant à la fois de saisir l'expérience relationnelle – la pratique et le vécu de celle-ci – et recueillir formellement l'ensemble des relations sociales que l'individu a pu développer et maintenir au cours de sa vie. Nous avons choisi d'aborder cette pratique à partir de l'analyse de 24 *entourages ordinaires*.

Notre objectif était d'aller au-delà d'une analyse de réseaux personnels et de prendre en compte, à partir de la notion d'entourage, les contextes, les cercles sociaux et tous collectifs participant à la pratique et à l'expérience relationnelle dans son ensemble. Notre ambition était ainsi d'étendre la notion d'entourage à tous les liens ordinaires qui composent notre quotidien relationnel, qu'il s'agisse de liens forts ou de liens faibles ; capturer les liens faibles permettant d'aller plus loin dans la compréhension de la pratique et de l'ensemble de ses logiques sociales. En outre, les configurations de liens interpersonnels que forment ces *entourages ordinaires* permettent ainsi de s'intéresser aux logiques relationnelles sans pour autant délaisser ce que la formalisation et l'analyse de la composition et de la structure des réseaux peuvent apporter à la compréhension de la pratique relationnelle. L'usage de méthodes mixtes dans la collecte des données a en effet conduit à la réalisation d'une pluralité d'analyses tant du point de vue de la nature du matériau – qualitatif, quantitatif ou structural – que du point de vue des échelles d'analyse – l'individu, la relation, le réseau –. Chacune de ces approches et échelles d'analyse a été complémentaire et nécessaire à la compréhension de la pratique relationnelle dans son ensemble. On peut parler, comme l'écrit M.L. Small⁶²⁰ d'analyses croisées (« crossover analyses ») faisant ici référence notamment aux études au sein desquelles les données qualitatives sont analysées à l'aide de techniques formelles, mathématiques ou statistiques. Surtout, les données collectées ont ainsi permis de formaliser des réseaux *étendus* et ainsi de réaliser une analyse structurale de réseaux personnels rarement documentés et étudiés à cette échelle. En revanche, le niveau de documentation de ces réseaux étendus a conduit

⁶²⁰ SMALL Mario Luis, « How to Conduct a Mixed Methods Study », *op. cit.*, 2011, p. 57-86.

nécessairement à l'étude d'un échantillon restreint. La description de ces 24 entourages ordinaires apporte néanmoins des éléments concrets et substantiels que nous avons exposés dans l'ensemble des chapitres.

Ce travail a exposé la répartition des relations dans les contextes de rencontres et d'actualisation. Nous avons pu observer que la grande majorité des relations concernent des personnes rencontrées dans des contextes « produisant des liens » qu'ils soient forts ou faibles. Comme l'indiquent Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, « les institutions et les collectifs sociaux mis ensemble “produisent” la plupart des relations, même les plus fortes, entre les personnes, en tout cas pour les relations comme celles que nous cernons dans les enquêtes de ce genre »⁶²¹. Néanmoins, si la majorité des relations s'actualisent dans ces mêmes contextes, ces derniers disparaissent au fur et à mesure du cycle de vie. L'autonomisation⁶²² du contexte initial s'opère surtout au bénéfice de la sphère amicale. Ces parcours du contexte de rencontre au contexte d'actualisation principal apportent de nombreuses informations. En outre, l'observation d'une diversification de l'entourage permet de cerner les transitions⁶²³ institutionnelles et personnelles au sein des parcours de vie. Comme dans de nombreuses études réalisées de la sociabilité⁶²⁴, notamment citées dans le premier chapitre de ce travail⁶²⁵, la position de l'individu dans le cycle de vie est un facteur déterminant dans la compréhension de la pratique relationnelle. De la même manière, les quelques relations qui se vivent simultanément dans deux contextes apportent également des éléments sur les processus de développement des relations ainsi que sur la nature et l'intensité du lien qui en découle. On comprend surtout que les relations au gré des parcours vont rebondir et se développer différemment.

En outre, les analyses structurales produites dans ce travail ont permis d'éclairer sur la structure des réseaux étudiés. La forme du réseau renseigne grandement sur la manière dont les relations

⁶²¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011, p. 87.

⁶²² BÈS Marie-Pierre et GROSSETTI Michel, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrement et découplages », *Revue d'Economie Industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, p. 43-58.

⁶²³ CARPENTIER Normand et WHITE Deena, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 45, 2013, p. 288.

⁶²⁴ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris, 1997 ; BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau*, op. cit., 2011.

⁶²⁵ COURGEAU Daniel, « Relations entre cycle de vie et migrations », *Population (French Edition)*, n° 3, vol. 39, 1984, p. 483-513 ; PARADEISE Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 571-597 ; FORSÉ Michel, « La sociabilité », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 132, 1981, p. 39-48.

et plus généralement le *travail de sociabilité* et la pratique relationnelle sont organisés. À l'échelle des 24 réseaux personnels étudiés ici, on aperçoit déjà des variations dans la structure qui renvoient à nouveau, au-delà de la pratique sociale, à des histoires et des parcours de vie différents. L'analyse typologique réalisée à partir de celle développée par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁶²⁶ a permis ainsi de positionner ces différentes formes dans des types qui rendent plus aisées la lecture et la compréhension des logiques sociales sans pour autant en réduire la complexité. Cela donne à lire notamment la manière dont la personne peut avoir accès à des ressources sociales diversifiées, d'identifier les personnes clés le cas échéant et de saisir la nature du maillage et des mondes sociaux traversés. D'ailleurs, on ne perçoit pas de différence quant à la forme du réseau en fonction du sexe et de l'âge de l'enquêté. Seules les personnes en couple ont des réseaux plus centrés de celles qui vivent seules. Nous reprecisons que notre échantillon relève d'une part d'une population homogène socialement et d'autre part d'un niveau d'éducation et de vie relevant davantage de la classe moyenne voire classe moyenne supérieure. L'effet de classe est donc neutralisé. Ceci est d'autant plus intéressant que des différences sont quand bien même visibles et relèvent peut être davantage des parcours, des bifurcations et de rencontres.

La relation sociale est un objet d'étude complexe. Nous avons exposé les ressorts des liens au travers de différents éléments qui opèrent ici dans l'émergence des relations, dans la création et le maintien du lien, quel qu'il soit. Le partage du vécu et d'intérêts communs ainsi que la notion d'intimité et de sphère privée sont des éléments qui participent de l'épaisseur du lien et de l'histoire racontée. Mais ce sont les indicateurs de proximité sociale et spatiale qui exposent davantage encore les mécanismes complexes d'émergence du lien. En outre, ces éléments ne prennent finalement sens qu'au regard de l'engagement dans la relation qui se reflète dans la qualité du lien. Cette dernière relève d'un travail de catégorisation et de hiérarchisation qui à leur tour informe du fonctionnement de la pratique relationnelle. Les analyses ont montré une distribution « en cloche » de la proximité affective ; peu de relations, en proportion, relèvent des extrémités. On observe également que l'entourage ordinaire comprend une majorité de liens faibles. Ces derniers sont par nature plus hétérogènes socialement que les liens forts et donnent ainsi accès à une plus grande diversité de ressources⁶²⁷. Enfin, on observe que la proximité

⁶²⁶ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies: A structural approach », *Social Networks*, vol. 54, 2018, p. 1-11.

⁶²⁷ GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *op. cit.*, 1973, p. 1360-1380.

spatiale et la fréquence des contacts sont des éléments fortement en lien avec le processus de catégorisation et de hiérarchisation des relations. Ces éléments renvoient en creux aux efforts et coûts d'entretien du lien et ainsi au nécessaire travail de sociabilité qui fait écho ici à l'existence d'actions sociales de type rationnel développées par Max Weber⁶²⁸ que l'approche relationnelle tend à écarter. Finalement, l'ensemble de ces éléments renseigne sur l'articulation des différentes strates des relations, des contextes et cercles sociaux associés et renvoie à l'existence d'une pratique relationnelle plurielle.

Pour compléter les éléments déjà éclairants de la pratique relationnelle, nous avons réalisé une analyse des réseaux de couple. La procédure d'enquête mise en place dans ce travail a consisté à interroger les deux personnes d'un couple. Or, à l'analyse, les dissonances dans la citation et la description des alters sont apparues comme très pertinentes et très enrichissantes pour comprendre les dynamiques relationnelles et notamment la manière dont la sociabilité au sein d'un couple se différencie et s'organise. La reconstruction du réseau des couples est alors devenue un nouvel axe d'étude à explorer. Cette analyse des configurations des couples comprend une analyse des réseaux personnels, du réseau du couple reconstitué et des réseaux personnels sans la présence du conjoint. Ces différentes dimensions et échelles d'analyse ont permis de montrer qu'il existait des différences de représentation des liens et du réseau de son conjoint. En outre, notre travail, même exploratoire, va dans le sens des résultats portés par E. Bott⁶²⁹. Elle défend ainsi la thèse selon laquelle « le degré de ségrégation dans les relations de rôle entre mari et femme varie directement en fonction de la connectivité du réseau social de la famille »⁶³⁰. En l'occurrence, le degré de différenciation des rôles conjugaux au sein du couple est positivement corrélé au degré de cohésion du réseau. L'analyse approfondie dans notre recherche de deux couples va dans ce sens. Le couple, avec un plus grand degré de différenciation des rôles conjugaux, connaît également un niveau de cohésion plus élevé. La cohésion au sein de leur réseau de couple leur permettant d'accéder à des ressources nombreuses et homogènes renvoie, en termes de rôle conjugal, à une certaine autonomie vis-à-vis de son conjoint. Par ailleurs, la reconstitution des réseaux de couple permet de voir les relations et cercles qui n'apparaissent pas dans les réseaux personnels. Elle permet également d'avoir des mesures plus précises de la primauté des liens et du taux de recouvrement. Nous

⁶²⁸ WEBER Max, *Economie et société*, tome 1, op. cit., 1995.

⁶²⁹ BOTT Elizabeth, *Family and Social Network : Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, op. cit., 1964.

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 60.

avons également, dans le cadre de ce travail sur les configurations de couple, opéré un exercice de déconstruction du réseau – retirer l’alter central – qui nous a été inspiré des récents travaux de C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti⁶³¹ concernant la procédure de déconstruction structurale des réseaux personnels. Finalement, le réseau personnel sans le conjoint informe plus finement sur la structure « réelle » d’ego. On observe un réseau aux groupes et cercles déconnectés pour la plupart. On prend alors la mesure de la dépendance et de la fragilité de la structure du réseau personnel vis-à-vis du conjoint qui, en son absence, ne permet pas à des pans entiers du réseau de se connecter. Ces résultats renvoient de nouveau aux différences en termes de pratiques et d’expériences relationnelles. Ils permettent encore d’aborder la dynamique relationnelle, les relations et les réseaux en mouvement à l’instar des parcours de vie. Aussi, ils mettent en lumière, au sein de l’expérience globale, l’existence d’une certaine forme de vulnérabilité relationnelle liée à la conjugalité, que certaines mesures et analyses permettent finalement d’opérationnaliser.

Enfin, nous avons réalisé une analyse, à nouveau exploratoire, sur les « non-relations » présentes dans notre enquête. Conformément à la consigne guidant la collecte des données, seules les relations interpersonnelles définies par une connaissance et un engagement réciproques reposant sur des interactions directes et affinitaires ont été traitées dans le cadre principal de ce travail. Or, des relations ne correspondant pas à cette définition ont été citées. Nous avons ici utilisé l’expression « non-relations » par commodité méthodologique au sens où les liens décrits dans ce cadre ne correspondent pas à la consigne fixée dans notre questionnement principal. Mais ces « relations » ne sont pas des inconnus ou des personnes citées au hasard et peuvent faire l’objet d’une conceptualisation et d’un recueil spécifique dans d’autres études. Ces « non-relations » comprennent ici la citation d’alters relevant d’énumération automatique, d’interactions non répétées, sans contenu ni engagement relationnel à proprement parler. Il peut s’agir également de relations « dormantes »⁶³², de ruptures liées à la perte totale de contact, de ruptures liées à un conflit, de relations négatives ou bien encore de relations dont les alters sont décédés. La collecte de ces non-relations dans notre travail peut s’expliquer par la procédure d’enquête mise en place, mais également par les dimensions narratives qui les caractérisent. D’un point de vue méthodologique, la citation des

⁶³¹ BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Searching for intermediaries An iterative structural deconstruction of personal networks », *EPJ Web of Conferences*, vol. 244, 2020, p. 01004.

⁶³² BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, PUF, Paris, coll. « Le lien social », 2011.

alters à partir d'un générateur de noms par contextes privilégie l'énumération de relations concrètes et quotidiennes⁶³³, la dimension affinitaire incite à la citation des relations par le ressenti, la proximité affective et émotionnelle. Ainsi, la mémoire et le travail de citation, notamment dans les contextes passés, font resurgir de nombreux souvenirs relationnels et permettent de révéler les relations clés, qu'elles soient actives ou inactives au moment de l'entretien. Elles font partie de l'histoire de la personne interrogée d'autant plus s'il s'agit du meilleur ami d'enfance, d'un camarade inséparable, des copains du service militaire, des copains de fac, etc. Elles font souvent le lien entre des temporalités, des lieux, des personnes citées. Elles expliquent des trajectoires, des décisions et des rencontres. Pour les personnes interrogées, ces non-relations existent dans l'histoire de leur entourage. Analytiquement, elles nous renseignent sur leur position dans la biographie de la personne interrogée et sur les enjeux socio-relationnels qu'elles soulèvent. Il est en effet plus aisé pour la personne interrogée d'expliquer pourquoi une relation n'est plus active que de justifier l'ensemble de ses relations présentes⁶³⁴. Objectiver et justifier l'existence d'une relation est contradictoire pour l'individu tant elle est perçue comme naturelle, allant de soi⁶³⁵. Ces liens perdus, rompus ou négatifs, mettent en lumière les processus concrets de déconstruction de la relation, les situations ou les contextes d'une rupture. La description de ces relations, la façon même de les décrire et ce qu'elles renvoient aux individus en termes d'expérience voire d'échecs relationnels permet à l'individu lui-même, en comparaison avec les relations actives et affinitaires, de définir plus concrètement ses attentes et ses choix relationnels, et au sociologue de saisir les enjeux identitaires et sociaux des relations sociales. Les non-relations informent ainsi de la fragilité de la relation et du caractère normatif de celle-ci⁶³⁶ faisant écho au nécessaire travail de sociabilité d'une part et, d'autre part, aux difficultés relevant de la vulnérabilité relationnelle⁶³⁷.

L'étude de la pratique au travers de l'étude d'*entourage ordinaire* rend ainsi compte des diverses logiques sociales qui la traversent, la caractérisent et la régulent. Cela nous a permis de comprendre, dans une approche dynamique et contextualisée, les processus d'entrée et de développement des relations, les règles et normes sociales, les critères de catégorisation et de

⁶³³ BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *Field Methods*, n° 23, 2011, p. 266-286.

⁶³⁴ FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends : Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 1982 ; BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997.

⁶³⁵ BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, op. cit., 1997, p. 33.

⁶³⁶ DUBAR Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 2005.

⁶³⁷ MARTIN Claude, *L'après divorce : Lien familial et vulnérabilité*, Presses universitaires de Rennes, 1997 ;

hiérarchisation, ainsi que les attentes et les enjeux socio-affectifs inhérents. Les différentes échelles et objets d'analyse ont également mis en lumière les questions de l'encastrement des relations dans des contextes, la subjectivité des affects et des parcours de vie, le mouvement des relations elles-mêmes, le travail de sociabilité et les stratégies relationnelles associées. On observe au fil de la vie des relations, ce que l'individu contrôle et ce qu'il ne contrôle finalement pas. Ainsi, au-delà de la compréhension d'une pratique sociale, c'est l'ensemble de l'expérience – du vécu – relationnelle que notre travail permet d'observer.

Ce travail s'est inscrit dans la sociologie des dynamiques relationnelles et plus spécifiquement, dans la continuité des travaux de Claire Bidart. Nous avons cependant tenté d'apporter une contribution méthodologique à l'étude des *entourages ordinaires*. Ces derniers ont conduit, de par la nature des relations qu'ils rassemblent, à la formalisation et à l'étude de réseaux personnels *étendus*, rarement étudiés en sociologie. Ce type de réseau apporte des éléments de contribution sur plusieurs points. Premièrement, la « grande » taille de ces réseaux personnels permet d'appliquer un certain nombre de mesures structurales et de comparer ainsi leur forme aux réseaux plus habituellement étudiés. De cette façon, nous avons appliqué l'analyse typologique réalisée par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti, aux réseaux étendus et ainsi proposé tout en respectant la procédure adoptée, un élargissement des seuils à partir de la médiane des mesures obtenues. En revanche, quatre de nos réseaux correspondant à des réseaux de type « centré en étoile » ne pouvaient pas être pris en compte dans cette typologie. Leur diamètre était trop important pour être pris en compte dans la logique des seuils définis ; un diamètre supérieur au seuil les excluant de la typologie. Nous avons donc proposé une scission des réseaux de type « centrés en étoile » selon que la mesure du diamètre était inférieure ou supérieure au seuil défini et donnant lieu à la prise en compte des « petits » et des « grand » réseaux « centrés en étoile ».

Deuxièmement, ces réseaux étendus sont également par définition plus variés dans la nature des relations qui les composent. L'entourage ordinaire permet de capturer, au-delà des relations fortes, proches, intimes, etc., les liens plus faibles, plus distendus, mais non moins structurants, pourtant rarement étudiés et qui renseignent à la fois la « surface sociale » de la personne et la pratique relationnelle dans toutes ses dimensions.

Troisièmement, la procédure d'enquête mise en œuvre pour collecter ces entourages et spécifiquement les générateurs de noms par contexte ont laissé place à de nombreuses énumérations d'alters et à la citation de relations non effectives et non affinitaires au moment

de l'entretien. Ces « non-relations » telles que nous les avons méthodologiquement désignées ont connu une véritable portée heuristique.

Au-delà des apports méthodologiques, ce travail comprend de nombreuses limites. D'abord, cette recherche s'est faite sur un temps long pour des raisons notamment biographiques. Ce travail s'est donc réalisé en deux temps conduisant à certaines ruptures empiriques et bibliographiques. La direction prise par la thèse et la sociologie dans laquelle elle s'inscrit a également évolué entre des deux temps du travail. Si celui-ci a pu bénéficier d'une forme de maturité dans le travail d'écriture et de recul sur les données, il a souffert d'une absence de conditions sereines et d'une continuité dans le travail, pourtant nécessaires dans ce type d'exercice. Ensuite, les entourages ordinaires et les réseaux étendus produisent des données fines et documentées. La richesse et la complexité des données sont difficiles à organiser et à démêler, de nombreuses dimensions restent encore à exploiter. Si la taille de notre échantillon peut être compensée par la richesse de nos données, ces 24 entourages – 24 éprouvettes – ne permettent pas d'aller au-delà d'un travail exploratoire et confèrent d'une certaine façon un statut expérimental à ces données et plus généralement à ce travail.

Nous aimerions, dans des recherches futures, poursuivre la réflexion portée sur le fonctionnement de la pratique relationnelle. Nous pourrions au-delà des données existantes qui peuvent encore être fouillées, réinterroger les enquêtes et de cette manière avoir une perspective longitudinale de l'évolution des entourages. De même, si les « non-relations » répondent ici à un biais relatif au dispositif d'enquête, nous souhaiterions retravailler la procédure d'enquête pour aller chercher méthodologiquement ces relations et les analyser pour leur type et non plus à partir du biais qu'ils représentent. Enfin, pour faire le lien avec ce que nous avons évoqué en introduction de ce travail et qui a donné l'élan à ce questionnement sur la pratique relationnelle, nous souhaiterions, dans de futures recherches, travailler davantage le lien entre cette pratique, la composition des entourages, des réseaux, la nature et le contenu des relations sociales, et les possibilités – ou plutôt les capacités⁶³⁸ – de certaines populations dites vulnérables à être en lien ou pour le dire plus simplement à être et se sentir intégrées dans les mondes sociaux qu'ils traversent et sollicitent. Alors que les pouvoirs publics les qualifient souvent de leur isolement

⁶³⁸ SEN Amartya, « The Ends and Means of Sustainability », *The Capability Approach and Sustainability*, Routledge, 2014.

social voire de leur invisibilité, nous pourrions au-delà de la désaffiliation sociale, repenser la manière dont ils sont en lien avec les autres. Nos expériences de terrains, de bénévoles, ainsi que nos réseaux professionnels, nous permettent d'être au contact de personnes en grande précarité, sans domicile fixe et personnes en situation de prostitution, de familles de migrants logeant dans différents squats coordonnés, de jeunes Afghans hébergés en foyers des jeunes travailleurs ou bien encore de jeunes Soudanais au pied du ferry. L'analyse de leurs entourages ordinaires mettrait à jour l'étendue, la nature et la dynamique de leurs liens intra et inter-communautaires, de leurs rapports avec les associations et les bénévoles du territoire, des relations qu'ils mobilisent en fonction de leurs besoins⁶³⁹, autant de ressources sur lesquels les pouvoirs publics pourraient s'appuyer pour travailler leurs accompagnements et surtout repenser leur place dans le monde social.

⁶³⁹ DESMOND Matthew, « Disposable Ties and the Urban Poor », *American Journal of Sociology*, n° 5, vol. 117, 2012, p. 1295-1335.

Bibliographie

ADAMS Rebecca G., ADAMS Rebecca G., ALLAN Graham et GRANOVETTER Mark, *Placing Friendship in Context*, Cambridge University Press, 1998.

AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise. 1810- 1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Armand Colin, coll. « Cahier des annales », 1977.

ALDOUS Joan et STRAUS Murray A., « Social Networks and Conjugal Roles: A Test of Bott's Hypothesis », *Social Forces*, n° 4, vol. 44, 1966, p. 576-580.

ALLAN Graham, *A Sociology of Friendship and Kinship*, London, Allen & Unwin, 1979.

AUGUSTINS Georges, « À quoi servent les terminologies de parenté ? », *L'Homme*, n° 154/155, 2000, p. 573-598.

BABCHUK Nicholas et BATES Alan P., « The Primary Relations of Middle-Class Couples: A Study in Male Dominance », *American Sociological Review*, n° 3, vol. 28, 1963, p. 377-384.

BALAN Jorge et JELIN Elizabeth, « La Structure Sociale Dans La Biographie Personnelle », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, 1980, p. 269-289.

BARNES John Arundel, « Class and Committees a Norwegian in Island Parish », *Human Relations*, n° 7, 1954, p. 41-58.

BECKER Howard S., « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*, , 2006.

BELLOTTI Elisa, *Qualitative networks: mixing methods in social research*, London, Routledge, coll. « Social research today », 2015.

BERTAUX Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, 1997.

BERTHELOT Jean-Michel, *L'intelligence du social: le pluralisme explicatif en sociologie*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1990.

BÈS Marie-Pierre, « Les chaînes relationnelles entre anciens étudiants. L'usage des carnets d'adresses électroniques », *Réseaux*, n° 4-5, vol. 168-169, 2011, p. 187-214,

BÈS Marie-Pierre et GROSSETTI Michel, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrements et découplages », *Revue d'Economie Industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, p. 43-58,

BÉVORT Antoine et LALLEMENT Michel (dir.), *Le capital social: performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches, Bibliothèque du M.A.U.S.S », 2006.

BIDART Claire, « Comment se font et se défont les relations interpersonnelles ? », *50 questions de sociologie*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, coll. « Hors collection », 2020, p. 27-35.

BIDART Claire, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 27, 2018.

BIDART Claire, « Panel de Caen. Note méthodologique. »

BIDART Claire, « Réseaux personnels et processus de socialisation », *Idées économiques et sociales*, n° 3, 2012, p. 8-15.

BIDART Claire, « A la recherche de la substance des réseaux sociaux: les 'ressorts' des relations », *REDES: Revista Hispana para el Análisis de Redes Sociales*, n° 7, vol. 16, 2009, p. 178-201.

BIDART Claire, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, n° 3, vol. 49, 2008, p. 559-583.

BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 1, n° 120, 2006, p. 29-57.

BIDART Claire, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

BIDART Claire, « La sociologie et les sociabilités ouvrières », *Cahier du GRIHS-CNRS, Publication de l'Université de Rouen*, n° 8, 1997, coll. « Sociabilité, culture et patrimoine », p. 11-19.

BIDART Claire, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 1, n° 5, 1991, p. 21-42.

BIDART Claire et CHARBONNEAU Johanne, « How to Generate Personal Networks: Issues and Tools for a Sociological Perspective », *Field Methods*, n° 23, 2011, p. 266-286.

BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Searching for intermediaries An iterative structural deconstruction of personal networks », *EPJ Web of Conferences*, vol. 244, 2020, p. 01004.

BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, « Personal networks typologies: A structural approach », *Social Networks*, vol. 54, 2018, p. 1-11.

BIDART Claire, DEGENNE Alain et GROSSETTI Michel, *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2011.

BIDART Claire, GROSSETTI Michel et BESSIN Marc, *Bifurcations : les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2009.

BLONDEL Vincent D., GUILLAUME Jean-Loup, LAMBIOTTE Renaud et LEFEBVRE Etienne, « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics: Theory and Experiment*, n° 10, vol. 2008, p. P10008.

BOISSEVAIN Jeremy, *Friends of friends: networks, manipulators and coalitions*, Reprint., Oxford, Blackwell, coll. « Pavillon Series », 1978.

BOISSEVAIN Jérémy et MITCHELL James Clyde, *Network Analysis: Studies in Human Interaction*, The Hague, Mouton, 1973.

BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, , 1973, p. 3-26.

BONICCO Céline, « Goffman et l'ordre de l'interaction: un exemple de sociologie compréhensive », *Philonsorbonne*, n° 1, 2007, p. 31-48.

BONVALET Catherine, « Proches et parents », *Population*, n° 1, vol. 48, 1993, p. 83-110.

BONVALET Catherine et LELIÈVRE Eva, *De la famille à l'entourage: l'enquête Biographies et entourage*, INED, 2012.

BORGATTI Stephen P., EVERETT Martin G. et JOHNSON Jeffrey C., *Analyzing social networks*, Los Angeles, SAGE, 2013.

BOTT Elizabeth, « Urban families. Conjugal Roles and Social Networks », *Family and Social Network - Roles, Norms, and External Relationships in*, Academic Press, 1972, p. 253-292.

BOTT Elizabeth, *Family and Social Network: Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, 2eme édition., Londres, Tavistock Publications, 1964.

BOUGLÉ Célestin, *Qu'est-ce que la sociologie ? La sociologie populaire et l'histoire. Les rapports de l'histoire et de la science sociale d'après Cournot. Théories sur la division du travail.*, 5e éd., Paris, Librairie Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. », 1925.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 69-72.

BOURDIEU Pierre, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, coll. « Edition de Minuit », p. 2-3.

BOUTINET Jean-Pierre, « Pratique professionnelle », *L'ABC de la VAE*, ERES, coll. « Éducation - Formation », 2009, p. 176-178.

BOZON Michel, « La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière: Une sociabilité populaire autonome ? », *Ethnologie française*, n° 2, vol. 12, 1982, p. 137-146.

BRETON David Le, « Sociabilité masculine des quartiers de grands ensembles : mépris et lutte pour la reconnaissance », *La pensée de midi*, n° 2, N° 24-25, 2008, p. 109-124.

BRYANT Chalandra M. et CONGER Rand D., « Marital Success and Domains of Social Support in Long-Term Relationships: Does the Influence of Network Members Ever End? », *Journal of Marriage and Family*, n° 2, vol. 61, 1999, p. 437-450.

BURT Ronald S., « Network items and the general social survey », *Social Networks*, n° 4, vol. 6, 1984, p. 293-339.

CARPENTIER Normand et WHITE Deena, « Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 45, 2013, p. 279-300.

CHAULET Johann, *La confiance médiatisée. La confiance et sa gestion au sein des communications médiatisées*, thèse de doctorat, Université Toulouse Le Mirail, 2007.

COLEMAN James Samuel, *Foundations of social theory*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1994.

COOLEY Charles Horton, *Social Organization: A study of the larger mind.*, New York, Charles Scribner's Sons, 1963.

CORREA Carlos D. et MA Kwan-Liu, « Visualizing Social Networks », in Charu C. AGGARWAL (dir.), *Social Network Data Analytics*, Boston, MA, Springer US, 2011, p. 307-326.

COULMONT Baptiste, « Le petit peuple des sociologues: Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, n° 107, 2017, p. 153-175.

COURGEAU Daniel, « Relations entre cycle de vie et migrations », *Population (French Edition)*, n° 3, vol. 39, 1984, p. 483-513.

COURGEAU Daniel, « Les réseaux de relations entre personnes. Etude d'un milieu rural », *Population (French Edition)*, n° 4/5, vol. 27, 1972, p. 641-683.

DEGENNE Alain, « L'acteur social et son réseau », *Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux*, Paris, CESOL, 1987, .

DEGENNE Alain, « Sur les réseaux de sociabilité », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 24, 1983, p. 109-118.

DEGENNE Alain et FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, 2e édition., Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2004.

DEMAZIÈRE D., « Matériaux qualitatifs et perspective longitudinale. La temporalité des parcours professionnels saisis par les entretiens biographiques », Caen, Lamas-Idl.

DEMAZIÈRE Didier et SAMUEL Olivia, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, n° 11, 2010.

DESMOND Matthew, « Disposable Ties and the Urban Poor », *American Journal of Sociology*, n° 5, vol. 117, 2012, p. 1295-1335.

DESQUESNES Gillonne, *Sociabilité, réseau, « vulnérabilité relationnelle » et contexte social de familles dites dysfonctionnelles par les services de protection de l'enfance : une approche de la maltraitance*, thèse de doctorat, Caen, 2009.

DIDEROT Denis et D'ALEMBERT (LE ROND) Jean, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751.

DUBAR Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 2005.

DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

DUNBAR Robin, « Friendship-ology », *New Scientist*, n° 3324, vol. 249, 2021, p. 36-40.

DUNBAR Robin, « How many “friends” can you really have? », *IEEE Spectrum*, n° 6, vol. 48, 2011, p. 81-83.

DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Version électronique de la 8ème édition (1967)., Paris, PUF, 2008.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais », 2008.

ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy, coll. « Agora », 2007.

ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Presses pocket, coll. « Agora », 2003.

ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris, Fayard, coll. « Agora », 1997.

- ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Editions de l'Aube, coll. « Agora », 1993.
- ELIAS Norbert et SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, coll. « Agora », 2001.
- EVE Michael, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, n° 115, vol. 20, 2002, p. 183-212.
- EVERETT Martin G. et BORGATTI Stephen P., « Networks containing negative ties », *Social Networks*, vol. 38, 2014, p. 111-120.
- FAVRE Guillaume et LAUNAY Lydie, « Le confinement a-t-il changé les relations de voisinage ? », in Nicolas MARIOT, Pierre MERCKLÉ et Anton PERDONCIN (dir.), *Personne ne bouge : Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, coll. « Carrefours des idées », 2021, p. 39-45.
- FAVRE Pierre, « Lecture: La différenciation sociale des pratiques alimentaires et des pratiques de sociabilité », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 629-632.
- FELDER Maxime, « Strong, Weak and Invisible Ties: A Relational Perspective on Urban Coexistence », *Sociology*, n° 4, vol. 54, 2020, p. 675-692.
- FERRAND Alexis, *Confidents. Une analyse structurale de réseaux sociaux*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2007.
- FERRAND Alexis, « La confiance : des relations au réseau », *Sociétés Contemporaines*, n° 1, vol. 5, 1991, p. 7-20.
- FERRAROTTI Franco, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, coll. « Sociologies au quotidien », 1990.
- FISCHER Claude S., « From the Northern California Community Study, 1977–1978, to the University of California, Berkeley, Social Networks Project, 2015–2020 », *Personal Networks: Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 227-239.
- FISCHER Claude S., *To Dwell Among Friends: Personal Networks in Town and City*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- FISCHER Claude S. et OFFER Shira, « Who is dropped and why? Methodological and substantive accounts for network loss », *Social Networks*, vol. 61, 2020, p. 78-86.

FITZGERALD RICHARDS Ellen, « Network Ties, Kin Ties, and Marital Role Organization: Bott's Hypothesis Reconsidered », *Journal of Comparative Family Studies*, n° 2, vol. 11, 1980, p. 139-151.

FORREST Ray, « Le voisinage ? Quelle importance ? », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 1, vol. 191, 2007, p. 137-151.

FORSÉ Michel, « La sociabilité », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 132, 1981, p. 39-48.

FORSÉ Michel, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, n° 6, vol. 36, 1981, p. 1141-1162.

FORSÉ Michel, « La sociabilité », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, vol. 30, 1979, p. 355-369.

FREEMAN Linton C., « Visualizing Social Networks », *Journal of social structure*, vol. 1, 2000, p. 15.

FREEMAN Linton C., « Centrality in social networks conceptual clarification », *Social Networks*, n° 3, vol. 1, 1978, p. 215-239.

GAULEJAC Vincent de, FOURN Jean-Yves Le et FRANCEQUIN Ginette, « Parcours, trajectoires, histoires, récits ? », *Enfances Psy*, n° 1, n° 38, 2008, p. 114-121.

GIRAUD Frédérique, SAUNIER Emilie et RAYNAUD Aurélien, « Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie », , 2014, p. 12.

GOETHE Johann Wolfgang von, *Les Affinités électives*, Paris, Gallimard, 2005.

GOFFMAN Erving, « Engagement », *La nouvelle communication*, Édition revue et Corrigée., Paris, Éditions Points, 2014, p. 267-278.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1991.

GOFFMAN Erving, *Façons de parler*, Paris, les Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1987.

GOFFMAN Erving, « The Interaction Order: American Sociological Association, 1982 Presidential Address », *American Sociological Review*, n° 1, vol. 48, 1983, p. 1-17.

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1974.

GOLINELLI Daniela, RYAN Gery, GREEN Harold D., KENNEDY David P., TUCKER Joan S. et WENZEL Suzanne L., « Sampling to Reduce Respondent Burden in Personal Network Studies and Its Effect on Estimates of Structural Measures », *Field Methods*, n° 3, vol. 22, 2010, p. 217-230.

GORDON Daniel, *Citizens without Sovereignty: Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton University Press, 2017.

GRANJON Fabien, BLANCO Catherine, SAULNIER Guillaume Le et MERCIER Grégory, « Sociabilités et familles populaires », *Reseaux*, n° 6, n° 145-146, 2007, p. 117-157.

GRANOVETTER Mark, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness | Department of Sociology », *American Journal of Sociology*, n° 3, vol. 91, 1985, p. 481-510.

GRANOVETTER Mark S., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n° 6, vol. 78, 1973, p. 1360-1380.

GROSSETTI Michel, « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains & travaux*, n° 2, n° 19, 2011, p. 161-182.

GROSSETTI Michel, « Qu'est-ce qu'une relation sociale? Un ensemble de médiations dyadiques », *REDES - Revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 16, 2009, p. 44-62.

GROSSETTI Michel, « Are French networks different? », *Social Networks*, n° 3, vol. 29, 2007, coll. « Special Section: Personal Networks », p. 391-404.

GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 1, vol. 120, 2006, p. 5.

GROSSETTI Michel, « La ville dans l'espace des réseaux sociaux. », *La ville aux limites de la mobilité*, Presses Universitaires de France, 2006, p. 83-90.

GROSSETTI Michel, *Sociologie de l'imprévisible : Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2004.

GROSSETTI Michel et BES Marie-Pierre, « Dynamiques des réseaux et des cercles. Encastrements et découplages », *Revue d'économie industrielle*, n° 1, vol. 103, 2003, coll. « La morphogénèse des réseaux », p. 43-58.

GUILBOT Odile, « Vers une analyse stratégique de la sociabilité », *Archives de l'OCS*, vol. 1, 1979, p. 7-32.

GUILHAUMOU Jacques, « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'histoire des sciences humaines*, N° 15, Naissance de la science sociale (1750-1850), 2006, p. 117-134.

GURVITCH Georges, *La vocation actuelle de la sociologie. Vers la sociologie différentielle.*, Paris, PUF, 1968.

GUTTON Jean Pierre, *La sociabilité villageoise dans l'Ancienne France. Solidarités et voisinages du 16e au 18e siècle*, Paris, Hachette, coll. « Le temps et les hommes », 1979.

HARRIGAN Nicholas M., LABIANCA Giuseppe (Joe) et AGNEESSENS Filip, « Negative ties and signed graphs research: Stimulating research on dissociative forces in social networks », *Social Networks*, vol. 60, 2020, p. 1-10.

HENNING Cecilia et LIEBERG Mats, « Strong ties or weak ties? Neighbourhood networks in a new perspective », *Scandinavian Housing and Planning Research*, n° 1, vol. 13, 1996, p. 3-26.

HÉRAN François, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, n° 1, vol. 216, 1988, p. 3-22.

HÉRAN François, « Comment les Français voisinent », *Economie et Statistique*, n° 1, vol. 195, 1987, p. 43-59.

HOSNEDLOVÁ Renáta, « Ties that Bother - Ties that Matter », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 133, 2017, p. 29-45.

INSEE, *France, portrait social*, coll. « Insee Références ».

KENNEDY David P., JACKSON Grace L., GREEN Harold D., BRADBURY Thomas N. et KARNEY Benjamin R., « The Analysis of Duocentric Social Networks: A Primer », *Journal of Marriage and Family*, n° 1, vol. 77, 2015, p. 295-311.

LABIANCA Giuseppe (Joe), « Negative Ties in Organizational Networks », *Contemporary Perspectives on Organizational Social Networks*, Emerald Group Publishing Limited, coll. « Research in the Sociology of Organizations », 2014, p. 239-259.

LAUMANN Edward O., « Prestige and Association in an Urban Community: An Analysis of an Urban Stratification System », *American Political Science Review*, n° 2, vol. 62, 1968, p. 619-620.

LECLERC-OLIVE MICHÈLE, *Le dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Sociologie », 1997.

LELIÈVRE Eva et BONVALET Catherine, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, Paris, INED, coll. « Documents de travail ».

LEMEL Yannick et PARADEISE Catherine, « Appartenance et participation à des associations », 1974.

LEORNANT Christian et SOTTEAU-LEOMANT Nicole, « Itinéraires de vie et trajectoire institutionnelle du jeune délinquant », *Vaucresson : Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson*, n° 26, vol. 1, 1987, coll. « Annales de Vaucresson », p. 336.

LÉVI-STRAUSS Claude, *L'identité : séminaire interdisciplinaire, 1974-1975*, Paris, PUF, 2007.

LEVY R., « Regard sociologique sur les parcours de vie », p. 18.

LIN Nan, « Social Networks and Status Attainment », *Annual Review of Sociology*, n° 1, vol. 25, 1999, p. 467-487.

LONGO Maria-Eugenia, BOURDON Sylvain, CHARBONNEAU Johanne, KORNIG Cathel et MORA Virginie, « Normes sociales et imprévisibilités biographiques », *Agora débats/jeunesses*, n° 3, N° 65, 2013, p. 93-108.

LUBBERS Miranda J., MOLINA José Luis, LERNER Jürgen, BRANDES Ulrik, ÁVILA Javier et MCCARTY Christopher, « Longitudinal analysis of personal networks. The case of Argentinean migrants in Spain », *Social Networks*, n° 1, vol. 32, 2010, coll. « Dynamics of Social Networks », p. 91-104.

LUBBERS Miranda J., MOLINA José Luis et MCCARTY Christopher, « Personal Networks and Ethnic Identifications: The Case of Migrants in Spain », *International Sociology*, n° 6, vol. 22, 2007, p. 721-741.

MAISONNEUVE Jean, *La psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2017.

MARTIN Claude, *L'après divorce: Lien familial et vulnérabilité*, Presses universitaires de Rennes, 1997.

MAUGER Gérard, « Les autobiographies littéraires. Objets et outils de recherche sur les milieux populaires », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 27, vol. 7, 1994, p. 32-44.

MCCARTY Christopher, « Structure in personal networks », *Journal of Social Structure*, vol. 3, 2002, p. 3.

MCCARTY Christopher, KILLWORTH Peter D. et RENNEL James, « Impact of methods for reducing respondent burden on personal network structural measures », *Social Networks*, n° 2, vol. 29, 2007, coll. « Special Section: Advances in Exponential Random Graph (p*) Models », p. 300-315.

MCCARTY Christopher, LUBBERS Miranda J., VACCA Raffaele et MOLINA José Luis, *Conducting Personal Network Research: A Practical Guide*, Guilford Publications, 2019.

MCCARTY Christopher, MOLINA José Luis, AGUILAR Claudia et ROTA Laura, « A Comparison of Social Network Mapping and Personal Network Visualization », *Field Methods*, n° 2, vol. 19, 2007, p. 145-162.

MCCARTY Christopher et WUTICH Amber, « Conceptual and Empirical Arguments for Including or Excluding Ego from Structural Analyses of Personal Networks », *Connections*, vol. 26, 2008.

MEAD George Herbert, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2006.

MENDRAS Henri, *Eléments de sociologie*, Nouv. éd. refondue., Paris, A. Colin, 2016.

MENDRAS Henri, « Economie et sociabilité: propositions de recherches sur les modes de vie », *Economie et sociabilité: propositions de recherches sur les modes de vie*, n° 3, 1980, p. 121-136.

MENGER Pierre-Michel et PASQUIER Dominique, *Culture et sociabilité dans une ville moyenne*, Paris, Ed. du CNRS, coll. « Cahiers de l'observation du changement social », 1982.

MERCKLÉ Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004.

MERLUZZI Jennifer, « Gender and Negative Network Ties: Exploring Difficult Work Relationships Within and Across Gender », *Organization Science*, n° 4, vol. 28, 2017, p. 636-652.

MILARD Béatrice, *Les nouvelles sociabilités*, Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2024.

MILARDO Robert M., « Friendship Networks in Developing Relationships: Converging and Diverging Social Environments », *Social Psychology Quarterly*, n° 3, vol. 45, 1982, p. 162-172.

MILGRAM Stanley, « The Small World Problem », *Psychology Today*, n° 1, 1967, p. 62-67.

MITCHELL James Clyde, « The Concept and Use of Social Networks », *Social Networks in Urban Situations: Analyses of Personal Relationships in Central African Towns*, Manchester, Manchester University Press, 1969, .

MORENO Jacob Levy, *Who Shall Survive? Foundations of Sociometry, Group Psychotherapy and Sociodrama*, Beacon, Beacon House, 1953.

NEWMAN M. E. J., « Modularity and community structure in networks », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, n° 23, vol. 103, 2006, p. 8577-8582.

NIZET Jean et RIGAUX Natalie, *La sociologie de Erving Goffman*, Nouvelle éd., Paris, la Découverte, coll. « Collection Repères », 2014.

NOOY Wouter de, MRVAR Andrej et BATAGELJ Vladimir, *Exploratory social network analysis with Pajek*, New York, Cambridge University Press, coll. « Structural analysis in the social sciences », 2005.

OFFER Shira, « Negative Social Ties: Prevalence and Consequences », *Annual Review of Sociology*, Volume 47, 2021, vol. 47, 2021, p. 177-196.

PARADEISE Catherine, « Sociabilité et culture de classe », *Revue française de sociologie*, n° 4, vol. 21, 1980, p. 571-597.

PASSERON Jean Claude, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n° 1, vol. 31, 1990, p. 1-4.

PENDARIES Jean-René, « Approche biographique et approche structurelle : quelques remarques sur le « retour du biographique » en sociologie », *L'Homme et la société*, n° 4, vol. 102, 1991, p. 51-63.

PENEFF Jean, « Les grandes tendances de l'usage des biographies dans la sociologie française », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, n° 27, vol. 7, 1994, p. 25-31.

PERRIN-JOLY Constance et KUSHTANINA Veronika, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 49-2, 2018, p. 115-134.

PERRY Brea L., PESCOLIDIO Bernice A. et BORGATTI Stephen P., *Egocentric network analysis: foundations, methods, and models*, Cambridge, UK ; New York, NY, Cambridge University Press, coll. « Structural analysis in the social sciences », 2018.

POIRIER Jean, CLAPIER-VALLADON Simone et RAYBAUT Paul, *Les récits de vie : théorie et pratique*, Paris, France, Presses universitaires de France, 1983.

PONTHIEUX Sophie, *Le capital social*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 2010.

RAGOUET Pascal, « Usages probatoire et exploratoire de l'entretien unique: Éléments de discussion à partir de l'étude de deux travaux de sociologie des sciences », *Sociologie et sociétés*, n° 1, vol. 32, 2000, p. 171.

RAMOS Elsa, *L'invention des origines : sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, coll. « Sociétales », 2006.

RANNOU Janine et ROHARIK Ionela, « Parcours de formation, itinéraires d'insertion et réussite professionnelle : essai de modélisation des carrières des danseurs intermittents », *Relief*, n° 24, 2008, p. 197-208.

RIVIÈRE Carole Anne, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, n° 123, 2007, p. 207-231.

ROBIN Pierrine, « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, n° 1, N° 67, 2016, p. 33-41.

ROGLER Lloyd H. et PROCIDANO Mary E., « The Effect of Social Networks on Marital Roles: A Test of the Bott Hypothesis in an Intergenerational Context », *Journal of Marriage and Family*, n° 4, vol. 48, 1986, p. 693-701.

ROUX Nicolas, « Créer de la continuité : un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles », *La nouvelle revue du travail*, n° 5, 2014.

SEN Amartya, « The Ends and Means of Sustainability », *The Capability Approach and Sustainability*, Routledge, 2014, .

SIBAUD Laetitia, *Les musiciens de variété à l'épreuve de l'intermittence. Des précarités maîtrisées ?*, thèse de doctorat, Université d'Évry-Val-d'Essonne, 2013.

SIMMEL Georg, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1ère édition., Paris, PUF, coll. « Sociologies », 1999.

SIMMEL Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, coll. « Sociologies », 1981.

SMALL Mario Luis, *Someone To Talk To*, Oxford University Press, 2017.

SMALL Mario Luis, « How to Conduct a Mixed Methods Study: Recent Trends in a Rapidly Growing Literature », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, 2011, p. 57-86.

STRAUSS Anselm Leonard, *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992.

- TAYLOR Bridget et DE VOCHT Hilde, « Interviewing Separately or as Couples? Considerations of Authenticity of Method », *Qualitative Health Research*, n° 11, vol. 21, 2011, p. 1576-1587.
- TUCKER Joan, KENNEDY David, RYAN Gery, WENZEL Suzanne, GOLINELLI Daniela, ZAZZALI James et MCCARTY Christopher, « Homeless women's personal networks: Implications for understanding risk behavior. Human Organization », *Human Organization*, n° 68, vol. 2, 2009, p. 129-140.
- VAN DER GAAG Martin et SNIJDERS Tom A. B., « The Resource Generator: social capital quantification with concrete items », *Social Networks*, n° 1, vol. 27, 2005, p. 1-29.
- VEITH Blandine, « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 1, vol. 84, 2004, p. 49-61.
- VIVIER G. et LELIEVRE É., « Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographies et entourage », *Population*, n° 6, vol. 56, 2001, p. 1043-1073.
- WEBER Max, *Economie et société. Les Catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995.
- WELLMAN Barry, « Is Dunbar's number up? », *British Journal of Psychology*, n° 2, vol. 103, 2012, p. 174-176.
- WELLMAN Barry, « The Community Question: The Intimate Networks of East Yorkers », *American Journal of Sociology*, n° 5, vol. 84, 1979, p. 1201-1231.
- WELLMAN Barry, « Urban Connections », *Centre for Urban and Community Studies and Department of Sociology, University of Toronto*, n° 84, 1976, coll. « Research Paper », p. 64.
- WELLMAN Barry et BERKOWITZ Stephen, *Social structures: A network approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- WHITE Harrison, *Identity and Control: A structural Theory of Social Action*, New York, Princeton University Press, 1992.
- WIDMER E., « Types of Conjugal Networks, Conjugal Conflict and Conjugal Quality », *European Sociological Review*, n° 1, vol. 20, 2004, p. 63-77,
- WIDMER Eric D., *Family Configurations: A Structural Approach to Family Diversity*, Routledge, 2016.
- WIDMER Eric D., « Who are my family members? Bridging and binding social capital in family configurations », *Journal of Social and Personal Relationships*, n° 6, vol. 23, 2006, p. 979-998,

WIDMER Eric D., « Family contexts as cognitive networks: A structural approach of family relationships », *Personal Relationships*, n° 4, vol. 6, 1999, p. 487-503,

WIDMER Eric D., AEBY Gaëlle et SAPIN Marlène, « Collecting family network data », *International Review of Sociology*, n° 1, vol. 23, 2013, p. 27-46,

WIDMER Éric D., CHEVALIER Marianne et DUMAS Patricia, « Le “Family Network Method” (FNM): un outil d’investigation des configurations familiales à disposition des thérapeutes », *Thérapie Familiale*, n° 4, vol. 26, 2005, p. 427-445.

YANG Seong Won, SOLTIS Scott M., ROSS Jason R. et LABIANCA Giuseppe (Joe), « Dormant tie reactivation as an affiliative coping response to stressors during the COVID-19 crisis », *Journal of Applied Psychology*, n° 4, vol. 106, 2021, p. 489-500.

YANG Seong Won, TRINCADO Francisco, LABIANCA Giuseppe (Joe) et AGNEESSENS Filip, « Negative Ties at Work », *Social Networks at Work*, Routledge, 2019, .

« From Claude S. Fischer, To Dwell among Friends », *Personal Networks: Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 213-226.

« From Robert Huckfeldt and John Sprague, “Networks in Context” », *Personal Networks: Classic Readings and New Directions in Egocentric Analysis*, 1^{re} éd., Cambridge University Press, 2021, p. 471-476.

Table des visualisations des réseaux personnels

Graphe 1 : Le réseau de Marie-Louise	144
Graphe 2 : Le réseau de Daniel	145
Graphe 3 : Le réseau d'Elsa	151
Graphe 4 : Le réseau de Yohan	152
Graphe 5 : Le réseau de Martine	154
Graphe 6 : Le réseau d'Antoine	158
Graphe 7 : le réseau de Claire	159
Graphe 8 : Le réseau de Vincent	161
Graphe 9 : Le réseau d'Antoine	164
Graphe 10 : Le réseau de Ludovic.....	166
Graphe 11 : Le réseau de Yves.....	168
Graphe 12 : Le réseau d'Olivier	169
Graphe 13 : Le type de réseau « Pearl collar » (le réseau d'Elsa)	173
Graphe 14 : Le type de réseau « centré-dense (le réseau de Daniel).....	175
Graphe 15 : Le type de réseau « centré en étoile » (le réseau de Michel)	176
Graphe 16 : Le type de « grand » réseau « centré en étoile » (le réseau d'Eliane).....	178
Graphe 17 : Le type de réseau « dense » (le réseau de Yves)	181
Graphe 18 : Le type de réseau « segmenté » (le réseau d'Antoine)	182
Graphe 19 : Le type de réseau « dispersé » (le réseau d'Anthony)	183
Graphe 20 : Réseau personnel de Claire avec son conjoint	233
Graphe 21 : Réseau personnel de Jacques avec son conjoint.....	234
Graphe 22 : Réseau du couple reconstitué de Claire et Jacques	238
Graphe 23 : Réseau personnel de Claire sans son conjoint.....	239
Graphe 24 : Réseau personnel de Jacques sans son conjoint	240
Graphe 25 : Réseau personnel d'Éliane avec son conjoint	242
Graphe 26 : Réseau personnel de Yves avec son conjoint.....	243
Graphe 27 : Réseau du couple reconstitué d'Éliane et Yves.....	245
Graphe 28 : Réseau de Yves sans son conjoint.....	247
Graphe 29 : Réseau d'Éliane sans son conjoint	247

Tables des figures et tableaux

Figure 1: schéma circulaire égocentrique présenté aux enquêtés.....	74
Figure 2: Parcours des relations du contexte de rencontre au contexte principal d'actualisation	114
Figure 3: Parcours des relations dans plusieurs contextes	127
Figure 4: Arbre de décision de la typologie des réseaux personnels élaborée par C. Bidart, A. Degenne et M. Grossetti.....	171
Figure 5 : Arbre de décision et seuils adaptés à notre échantillon	172
Figure 6 : Arbre de décision et seuils adaptés aux 7 types de réseaux.....	177
Figure 7 : Schéma réalisé pendant le deuxième entretien (1 ^{er} exemple).....	203
Figure 8 : Schéma réalisé pendant le deuxième entretien (2 ^{ème} exemple)	214
Tableau 1 : Les contextes de rencontres.....	94
Tableau 2: Contextes d'actualisation cumulés	112
Tableau 3 : Indicateurs structuraux des 24 réseaux personnels	142
Tableau 4: Répartition du diamètre des réseaux personnels selon la classe d'âge	149
Tableau 5: Répartition du nombre de composantes des réseaux personnels selon la classe d'âge	155
Tableau 6 : Situations principales d'homophilie.....	194
Tableau 7: Situations et proximités spatiales	196
Tableau 8: Proportions de relations dormantes selon le contexte de rencontre	260
Tableau 9: Proportions de relations rompues selon le contexte de rencontre	265
Tableau 10: Proportions de relations conflictuelles selon le contexte de rencontre	267
Tableau 11: Proportions de relations négatives selon le contexte de rencontre.....	269
Graphique 1 : Taille moyenne des réseaux personnels selon l'âge des enquêtés	147
Graphique 2 : Densité moyenne des réseaux personnels selon l'âge des enquêtés	152
Graphique 3 : Score de modularité en fonction de la classe d'âge	156
Graphique 4: Répartition des degrés de proximité affective.....	207
Graphique 5: Types de relation et proximités affectives.....	212

Table des matières

Remerciements	4
Sommaire	6
Introduction	10
Chapitre 1 Sociologie des réseaux sociaux et des dynamiques relationnelles	19
I. La sociabilité	20
1. Une mesure du lien social	20
Premiers usages du concept de sociabilité	21
Opérationnaliser la sociabilité	23
2. L'étude de la sociabilité	25
« La sociabilité, une pratique culturelle »	26
La sociabilité comme réseau de relations	30
II. La relation sociale comme objet d'étude.....	31
1. La sociologie des réseaux sociaux.....	31
L'analyse des réseaux sociaux	33
L'analyse des données relationnelles, l'école de Manchester	34
2. L'étude des réseaux personnels	35
Les réseaux de soutien.....	36
Les relations d'amitié	38
III. Sociologie des dynamiques relationnelles et études des entourages ordinaires	39
1. Sociologie des dynamiques relationnelles.....	39
2. L'entourage ordinaire comme objet d'étude	41
Chapitre 2 L'analyse de biographies relationnelles et de réseaux personnels.....	44
I. L'entourage ordinaire : présentation des objets étudiés	45
1. La nature de la relation sociale étudiée	45
2. Les réseaux personnels collectés	49
Les frontières du réseau personnel	50

Quels réseaux personnels ?.....	56
3. Les contextes, cercles sociaux et groupes <i>fermés</i>	58
II.La construction de données relationnelles : l’entretien biographique et générateur de noms	61
1. L’entretien biographique	63
La trame du vécu	63
La mise en contexte.....	66
2. Générer le réseau personnel	67
Le générateur de noms	67
Le déroulement de l’entretien.....	72
Les descripteurs.....	75
3. Accueil, réflexivité et limite de la méthode	76
III. L’analyse mixte de données relationnelles.....	79
1. La pratique relationnelle quantifiée.....	80
2. La pratique relationnelle formalisée.....	84
3. La pratique relationnelle en récit.....	86
Conclusion.....	88

Chapitre 3 Composition de l’entourage ordinaire : Des contextes de rencontres aux contextes présents..... 90

I. Les contextes de rencontres.....	92
1. Les contextes qui produisent des liens forts.....	95
La famille	95
La scolarité et les études supérieures	97
Le service militaire.....	99
La sphère professionnelle.....	100
2. Les contextes qui produisent des liens faibles	102
L’association et le club.....	102
Le voisinage	104

Les relations de proximité	105
3. Les relations issues du réseau.....	106
Par la sphère amicale.....	106
Par le conjoint.....	107
Par les enfants.....	108
II. Les contextes d'actualisation du lien.....	111
1. Permanence ou évolution du contexte social de la relation.....	111
La famille	115
La sphère professionnelle.....	117
Le partage d'une activité	119
Le voisinage et les relations de proximité.....	120
Les relations transitives	122
L'actualisation 2.0.....	124
2. Le cumul des contextes sociaux	126
La sphère professionnelle.....	128
La sphère amicale.....	129
La famille	129
Le partage d'une activité et le voisinage	130
3. Le <i>groupe</i> comme contexte d'actualisation	131
« Le club des cinq » de Claire	132
« La bande » de Yves.....	133
Les « cercles » professionnelles de Marie	134
Conclusion.....	135
Chapitre 4 Les réseaux personnels : Caractéristiques et formes.....	136
I. Caractéristiques des réseaux personnels	137
1. Les propriétés structurales du réseau personnel.....	138
Taille et diamètre.....	138

Nombre de lien et densité	138
Composantes et modularité	139
Centralisation de degré et d'intermédiation	140
2. Description des réseaux personnels.....	141
La taille et diamètre	143
Nombre de lien et densité.....	149
Composantes et modularité	153
Centralisation de degré et d'intermédiation	156
II. Formes des réseaux personnels	162
1. L'enchevêtrement des cercles sociaux	163
2. Une typologie structurale des réseaux personnels.....	170
Conclusion.....	184

Chapitre 5 Pourquoi cette personne ? Ressorts du lien et processus de catégorisation de la relation sociale 185

I. Les « ressorts » des relations	186
1. De quelles relations sociales parle-t-on ?	187
Les relations « encastrées ».	187
Les relations interpersonnelles	189
Les relations mixtes.....	190
2. Critères de création et du maintien du lien.....	191
Partage du vécu et d'intérêts communs.....	191
Intimité et sphère privée	192
Proximité sociale	193
Proximité spatiale.....	195
Temporalités.....	196
3. Règles et normes relationnelles.....	197
Engagement et ordre de l'interaction	198

Confiance et mise à l'épreuve du lien	199
II. Catégorisation de la relation sociale et travail de sociabilité	201
1. Processus de catégorisation	202
Les registres de catégorisation	202
« C'est la famille ».....	205
L'amitié	206
2. Proximité affective et catégories du lien	207
Qualifier la proximité affective	208
Ressorts du lien et proximité affective	211
Les points de référence.....	213
3. Le travail de sociabilité	214
Conclusion.....	217
Chapitre 6 Les configurations relationnelles des couples.....	220
I. Analyser les configurations relationnelles de couples	221
1. L'analyse structurale des couples dans la littérature	221
Connectivité du réseau social et différenciation des rôles conjugaux chez E. Bott	222
Relations communes et primauté du lien au sein du couple chez Nicholas Babchuk et Alan P. Bates	224
Les configurations familiales et conjugales chez Éric Widmer	225
Mise en commun et degré de recouvrement du réseau au sein du couple chez Ce Bidart.....	228
2. Reconstitution de réseaux duocentrés	230
II. Configuration des entourages des couples.....	232
1. Des réseaux personnels centrés sur le conjoint	232
2. Des réseaux personnels non centrés sur le conjoint	241
Conclusion.....	248
Chapitre 7 Les ruptures relationnelles, des non-relations.....	251

I. Analyser les « non-relations »	252
II Analyse typologique des non-relations.	257
1. Affaiblissement du travail de sociabilité : Le lien en sommeil	257
Les non-relations « dormante »	257
Les non-relations « interdites »	261
2. Absence de travail de sociabilité : la disparition du lien	263
Les non-relations « rompues »	263
Les non-relations « décédées »	265
3. Le travail de sociabilité refusé : Liens négatifs et conflictuels	267
Les non-relations « conflictuelles »	267
Les non-relations « négatives »	269
Conclusion.....	271
Conclusion générale	273
Bibliographie	282
Table des visualisations des réseaux personnels	297
Tables des figures et tableaux	298
Table des matières	299
Annexes	305
Guide d'entretien.....	306
Visualisation graphique des 24 réseaux personnels	309
Résultats de l'analyse de réseau et indicateurs de la typologie de réseaux personnels.....	322
Présentation des enquêtés.....	324

Annexes

Guide d'entretien	306
Visualisation graphique des 24 réseaux personnels	309
Le réseau personnel de Marie Louise	309
Le réseau personnel de Yohan.....	310
Le réseau personnel d'Anthony.....	310
Le réseau personnel de Véronique	311
Le réseau personnel de Sophia	311
Le réseau personnel d'Elsa.....	312
Le réseau personnel de Michel.....	312
Le réseau personnel de Jean Pierre	313
Le réseau personnel de Louise	313
Le réseau personnel d'Olivier	314
Le réseau personnel de Ludivine.....	314
Le réseau personnel de Vincent.....	315
Le réseau personnel d'Yves	315
Le réseau personnel de Clara	316
Le réseau personnel de Monique.....	316
Le réseau personnel de Jacques.....	317
Le réseau personnel d'Antoine.....	317
Le réseau personnel de Claire	318
Le réseau personnel de Marie.....	318
Le réseau personnel de Ludovic.....	319
Le réseau personnel d'Eliane	319
Le réseau personnel de Martine	320
Le réseau personnel de Nathalie.....	320
Le réseau personnel de Daniel.....	321
Résultats de l'analyse de réseau et indicateurs de la typologie de réseaux personnels.....	322
Présentation des enquêtés.....	324

Guide d'entretien

Chaque entretien s'est déroulé en deux temps suivant ce guide :

Sexe :	Age:	Nbre d'enfants/ Age:
CSP :	Lieu d'hab. :	
Situation familiale :	Age du conjoint :	CSP du conjoint :

➤ Première rencontre : mis en œuvre du générateur de nom, par contextes de rencontre de la relation, chronologiques (décroissant, contextes présents et passés)

Définition des relations pouvant être citées : citer les personnes dont vous êtes le plus proche

Premier générateur de nom

Au sein du contexte professionnel : Qui sont les collègues avec qui vous avez le plus d'affinité (professionnelle et amicale)? Qui sont les collègues dont vous êtes le plus proche ? Avec lesquels vous partagez plus de choses, dont les discussions dépassent le cadre du travail ? Qui sont les collègues que vous voyez en dehors de votre travail ? Certains de vos collègues sont-ils devenus des amis ? Sont-ils déjà venus à votre domicile ?

Concernant le voisinage : Connaissez-vous vos voisins ?

Quels sont ceux avec qui vous avez le plus d'affinité ? Avec qui vous des discussions personnelles, intimes? (Discussions plus amicales, mais banalités de la vie quotidienne (sur le pallier, dans l'ascenseur, par-dessus la haie,...))

Sont-ils déjà venus à votre domicile ? Êtes-vous déjà allé chez eux ? Ou invitations collectives, avec un type de discussions plus personnelles

Laissez-vous vos clés pendant les vacances à vos voisins, les quels ? À quels voisins avez-vous déjà demandé ou proposé des services de l'entraide ?

Concernant les activités : Avez-vous des activités ? Faites-vous partie d'un club, d'une association ? Y êtes-vous allé seul, par vous-même ? Ou connaissiez-vous déjà quelqu'un à cette activité? Avez-vous fait de nouvelles rencontres par l'intermédiaire de cette activité ?

Parmi ces rencontres, certaines sont-elles devenues des relations plus proches ? Avec qui avez-vous des discussions, qui sortent du cadre de l'activité, personnelles, intimes ? Sont-ils déjà venus à votre domicile ?

Concernant les enfants, le conjoint et autre relation transitive : Avez-vous fait des rencontres par l'intermédiaire de vos enfants ? (Parents d'élèves, activités, voisinage,...) de votre conjoint ? de vos amis ? Parmi ces rencontres, certaines sont-elles devenues des relations plus proches ? Avec qui avez-vous des discussions qui sortent personnelles, intimes ? Sont-ils déjà venus à votre domicile ? Avez-vous un lien sans la présence de vos enfants, conjoints, amis ? Avec votre conjoint, avez-vous des amis en commun ? (amis du couple)

Concernant la famille : Pouvez-vous me décrire vos relations familiales ? Avec qui entretenez-vous une relation plus proche (discussion personnelle, contact fréquent, etc) ? Qui voyez-vous en dehors du cercle familial ? activité partagée, relation interindividuelle ? Avec qui avez-vous des discussions personnelles, intimes ?

Deuxième générateur de noms

Avec qui fêtez-vous Noël, le 31 décembre ? Avez-vous des traditions de fêtes à des dates précises avec vos amis ou votre famille ? Fêtez-vous vos anniversaires ? Qui invitez-vous ?

Qui ont été vos témoins de mariage ? Parrain, marraine de vos enfants ?

Envoyez-vous des cartes de vœux, postales, faireparts ? À quelles personnes ?

Qui a les clefs de votre domicile ?

Avez-vous des confidents ?

Descripteurs pour chaque relation (peut être complété au second entretien)

Histoire de la relation

Contenu de la relation. Comment qualifiez-vous cette relation ? (ami, connaissance, collègue, voisin,...). Que faites-vous ensemble ? A quelle fréquence ? Proximité spatiale ? De quoi parlez-vous ? (intimité, confiance,...) Que partagez-vous ? (activités, valeurs, amis, histoire)

L'avez-vous déjà invité chez vous ? Êtes-vous déjà allé chez elle ? Est-ce que vos familles respectives se connaissent (conjoint, enfant) ?

➤ Deuxième rencontre : entretien d'auto-confrontation

Retour sur les relations citées, corrigées et complétées si nécessaire. Exercice de catégorisation du lien

Interconnaissance des relations citées : ces personnes se connaissent-elles en dehors de votre présence ?

Questions générales sur la sociabilité

Qu'est-ce que vos relations vous apportent ? Qu'est-ce qu'une bonne relation ?

Avez-vous un groupe d'amis ou plusieurs individus isolés ?

Provoquez-vous des occasions de voir vos relations ? vous répondez plutôt aux invitations et sollicitations des autres ? Vous arrive-t-il d'arriver à l'improviste chez des gens ? Aimez-vous faire de nouvelles rencontres ?

Quelles sont les personnes à qui vous avez déjà demandé un service et quel type de service ?

Existe-t-il une possibilité pour vous de réunir l'ensemble de vos relations pour une même soirée par exemple, même s'ils ne connaissent pas et surtout s'ils ne viennent pas du même environnement ?

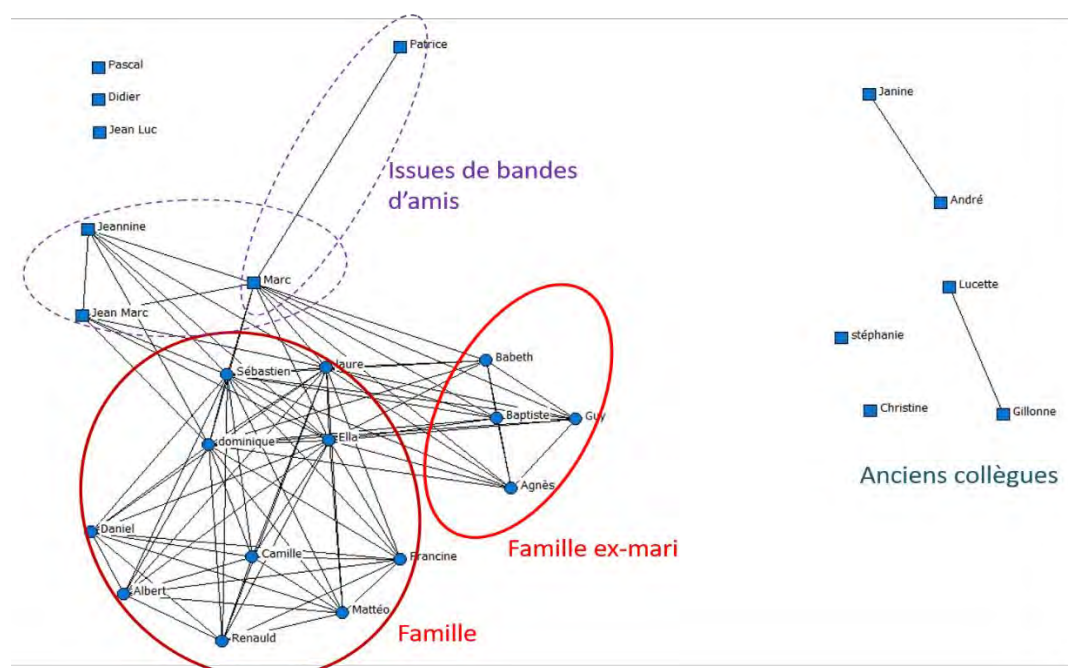
Vos relations ont-elles évolué par rapport à votre âge et votre situation dans la vie ? Et vos attentes ?

Visualisation graphique des 24 réseaux personnels

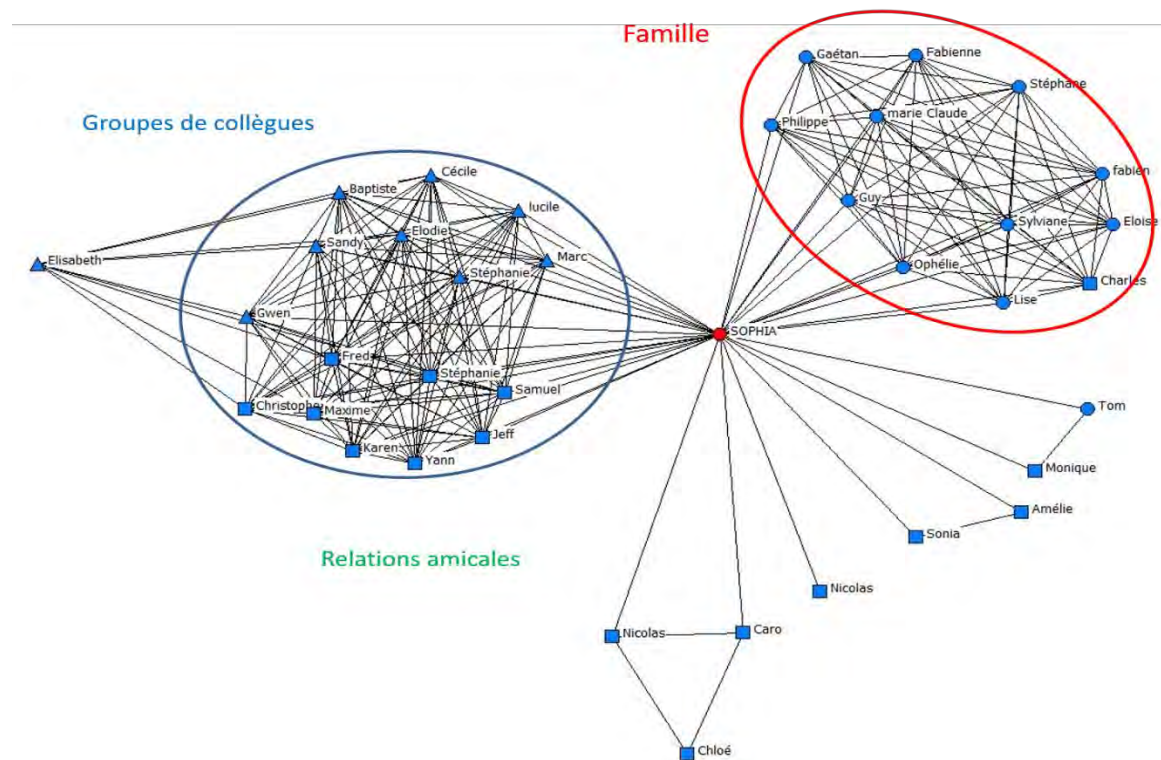
Les réseaux sont ici présentés du plus petit au plus grand réseau

Les relations considérées par ego comme appartenant au registre familial sont représentées par un rond, le registre amical par un carré, le registre professionnel par un triangle. Les cercles familiaux sont rouges, les cercles locaux et d'activité oranges, les relations et cercles professionnels sont bleus, les relations amicales vertes. Les relations issues de contextes qui ont disparu sont indiqué en violet.

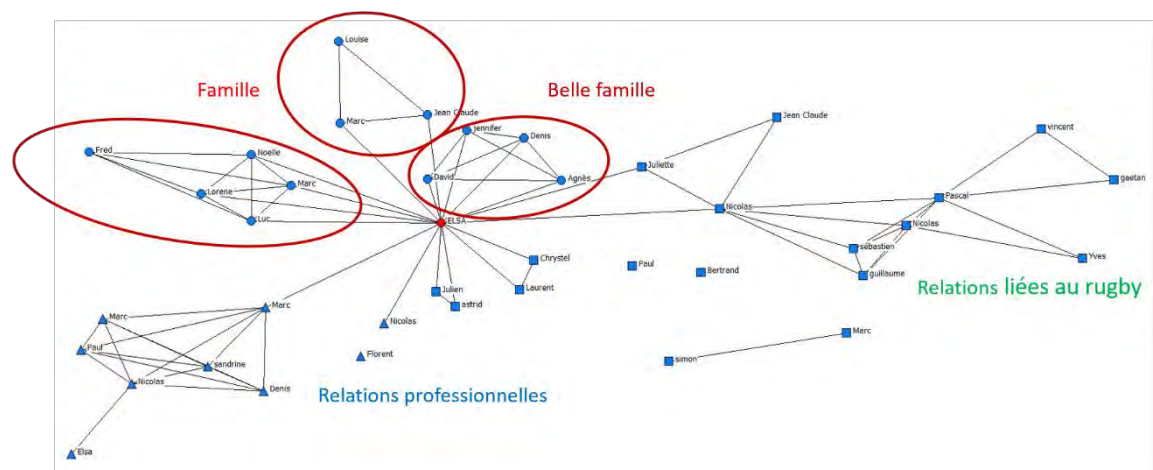
Le réseau personnel de Marie Louise



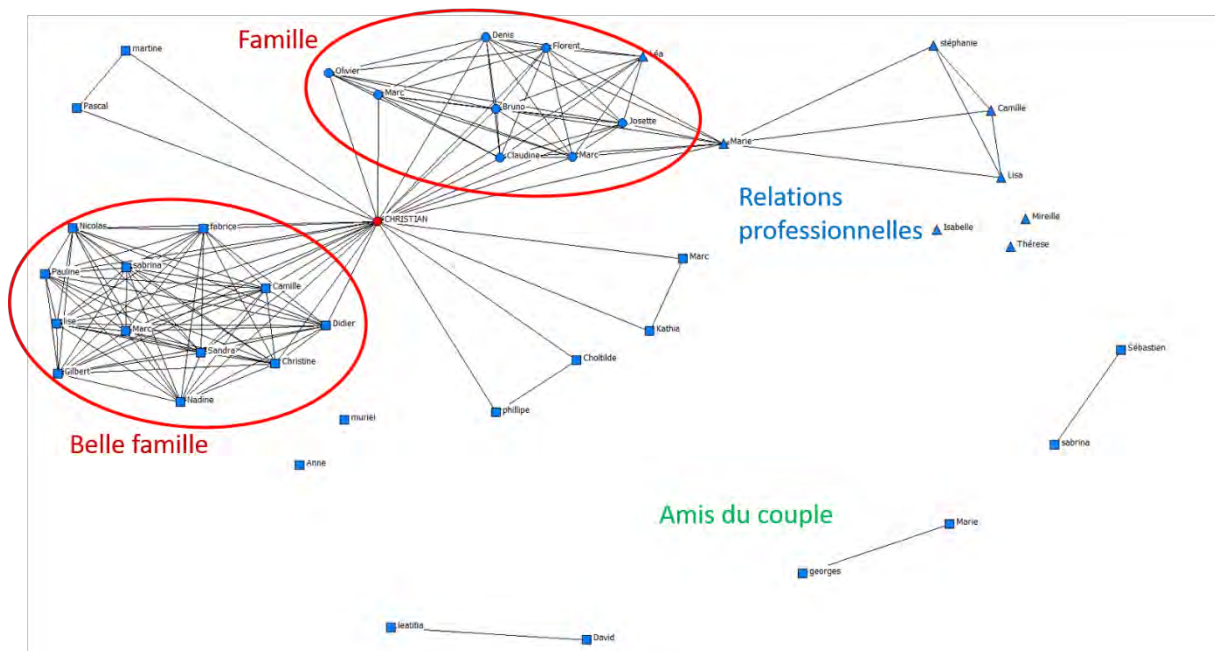
Le réseau personnel de Yohan



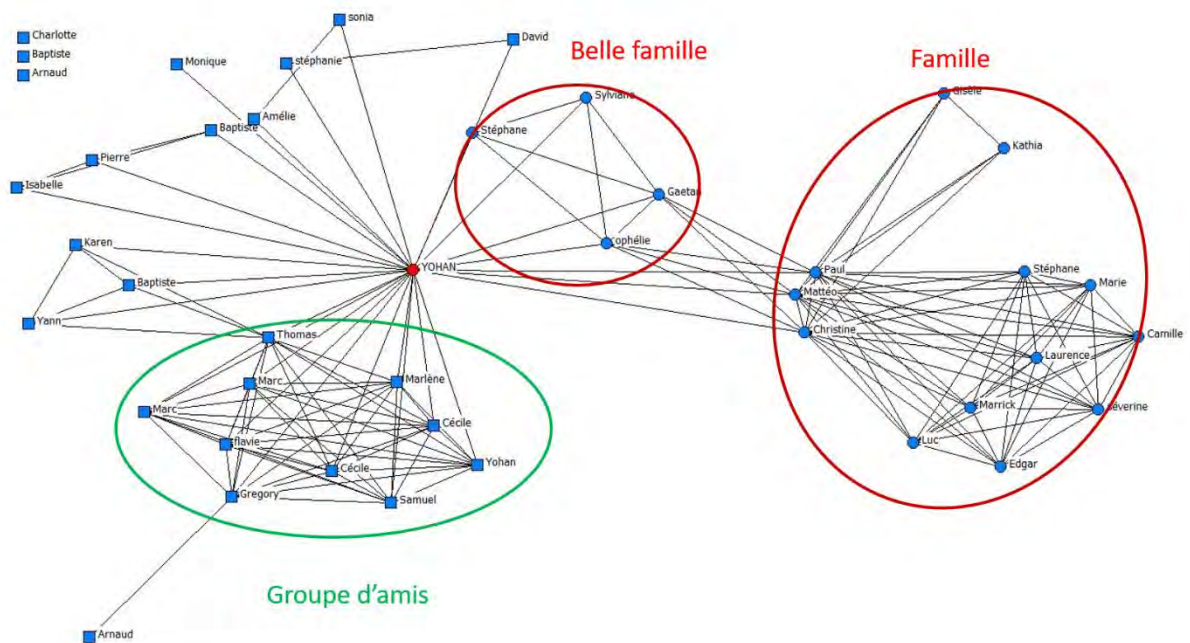
Le réseau personnel d'Anthony



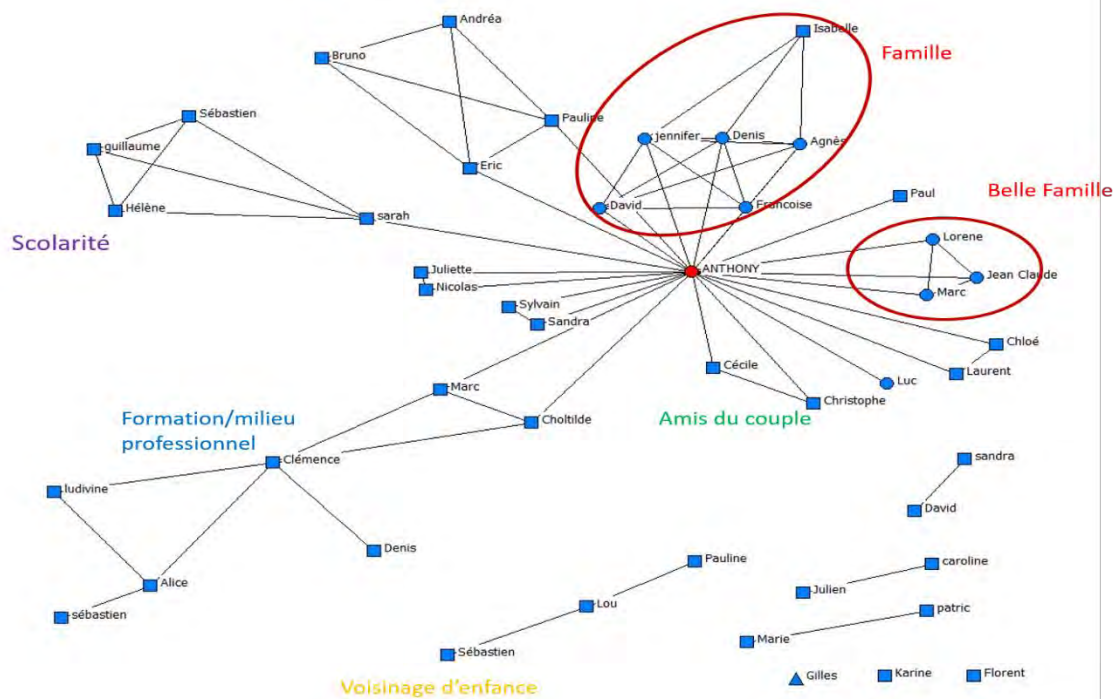
Le réseau personnel de Véronique



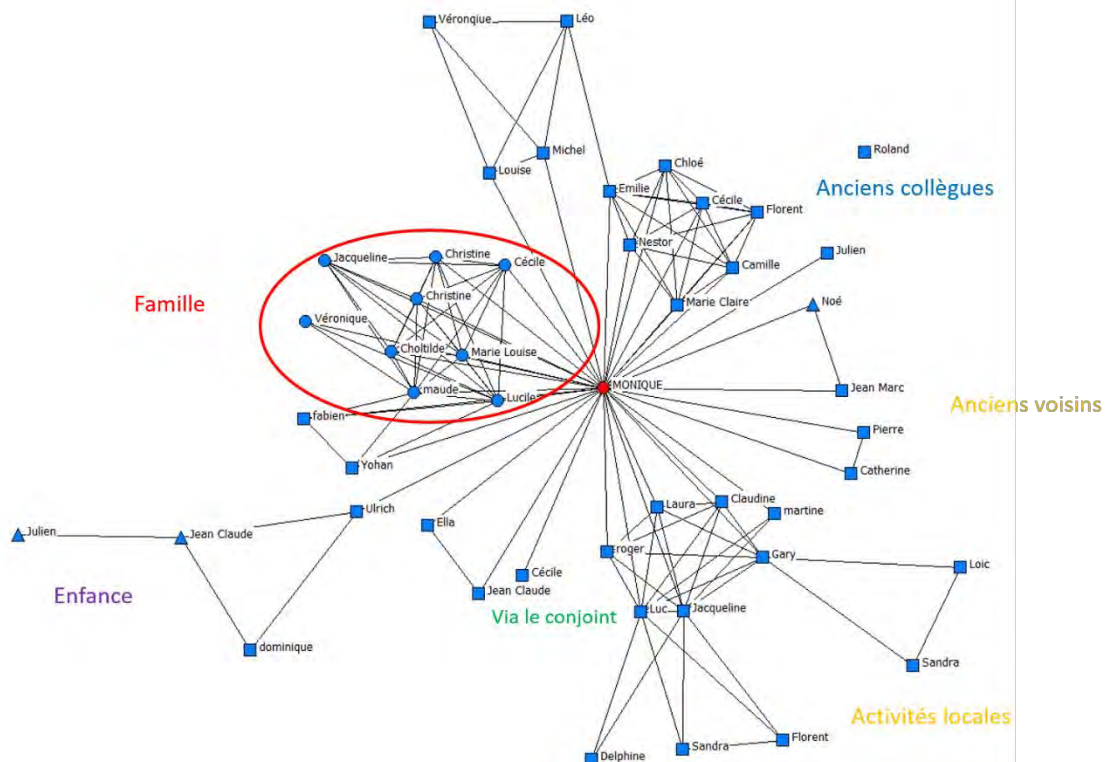
Le réseau personnel de Sophia



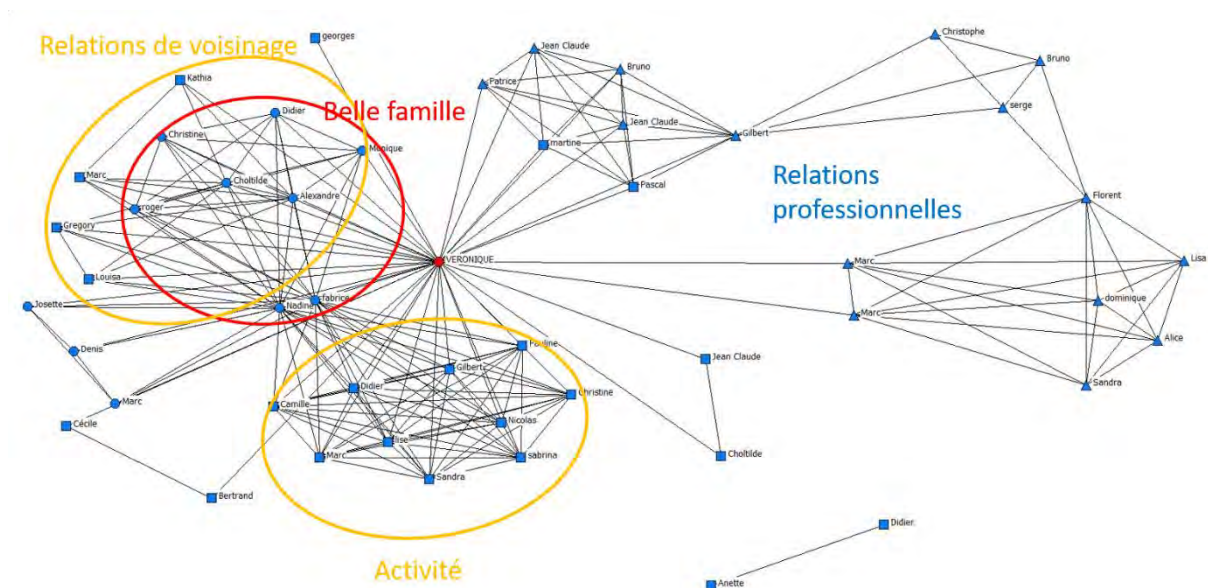
Le réseau personnel d'Elsa



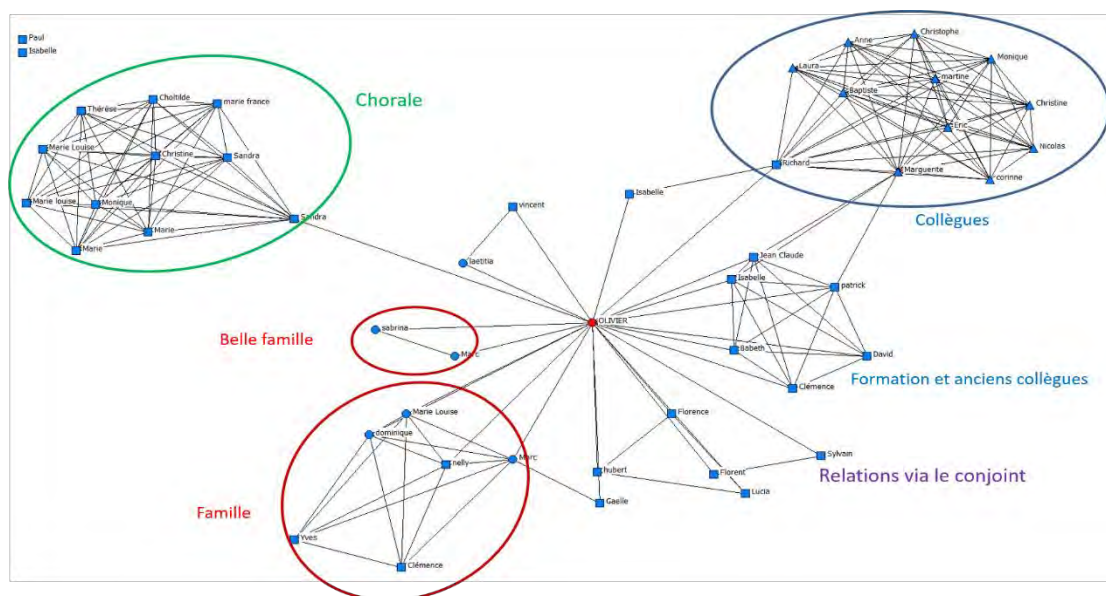
Le réseau personnel de Michel



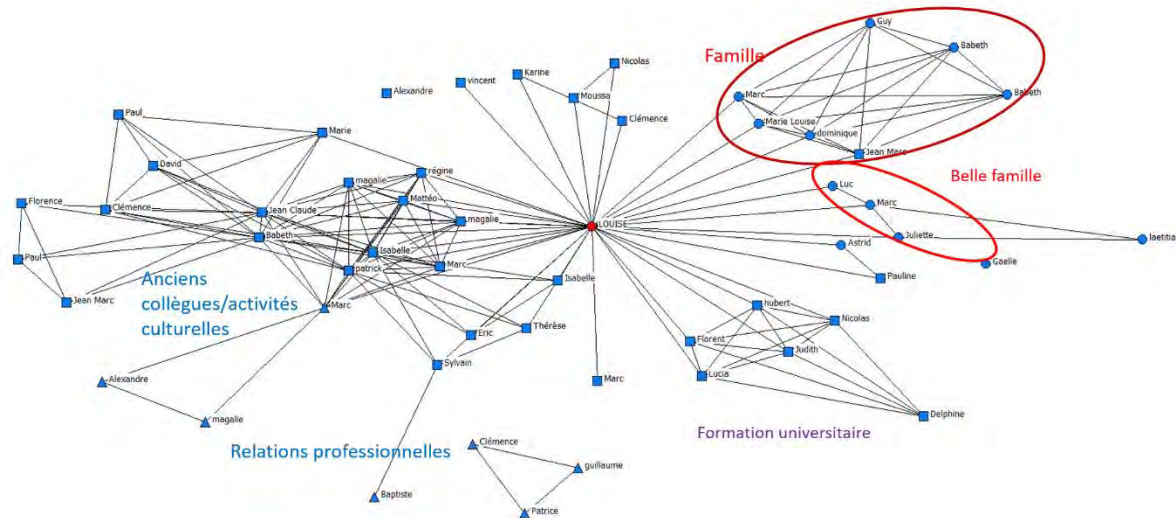
Le réseau personnel de Jean Pierre



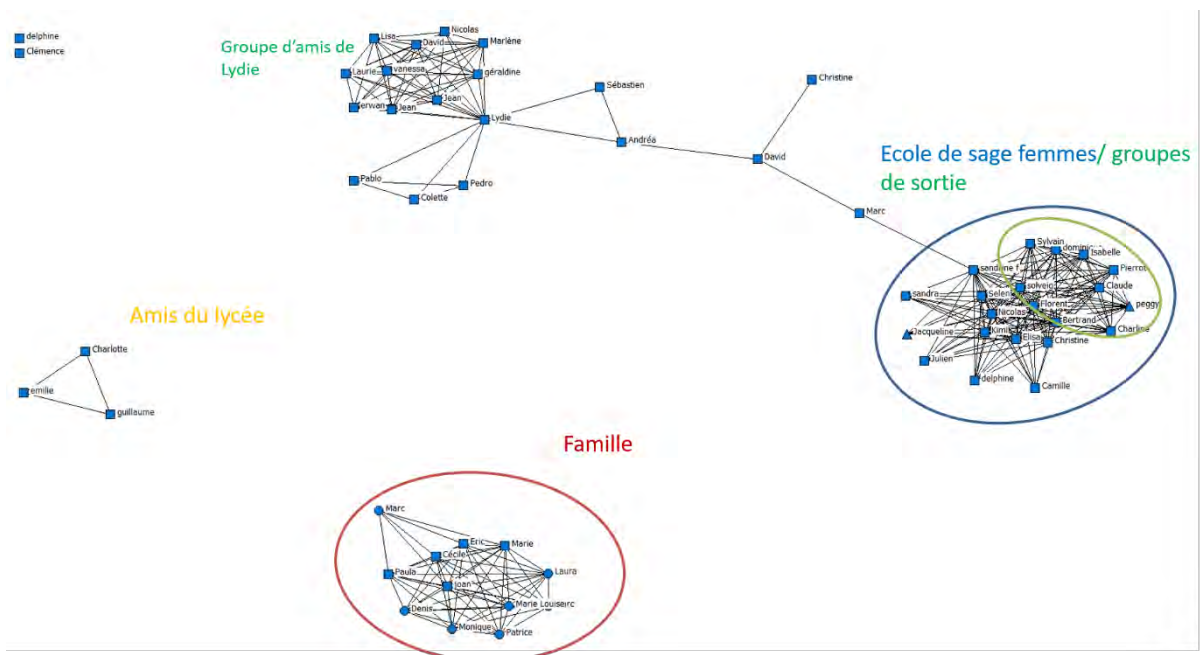
Le réseau personnel de Louise



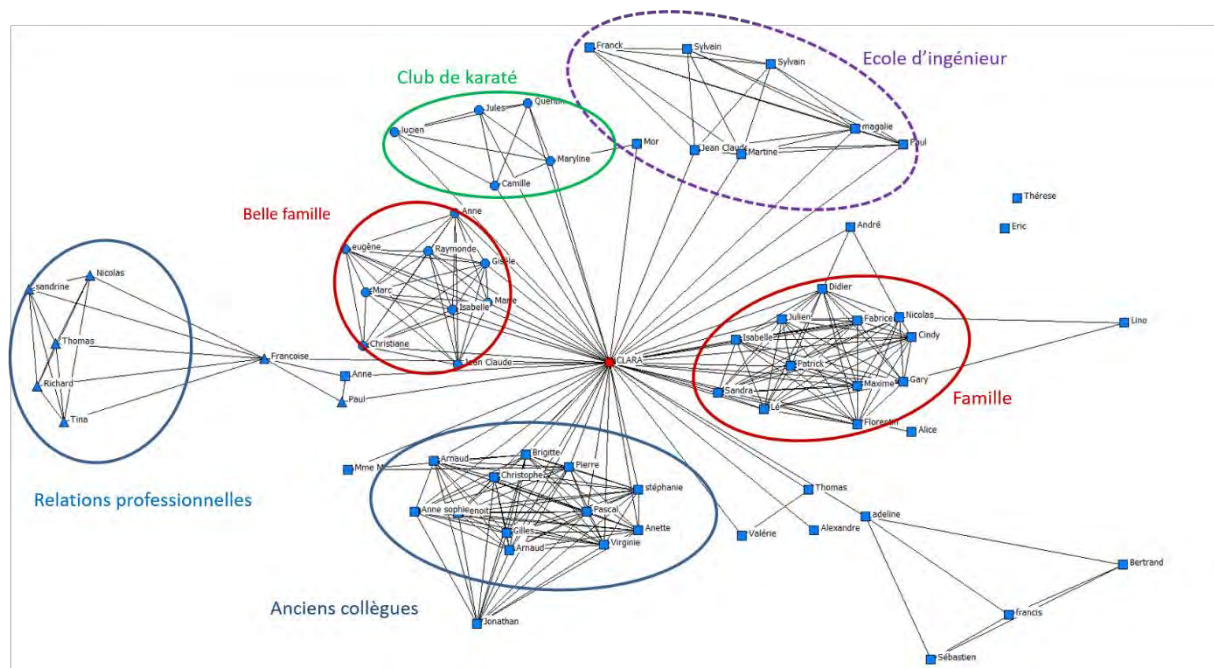
Le réseau personnel d'Olivier



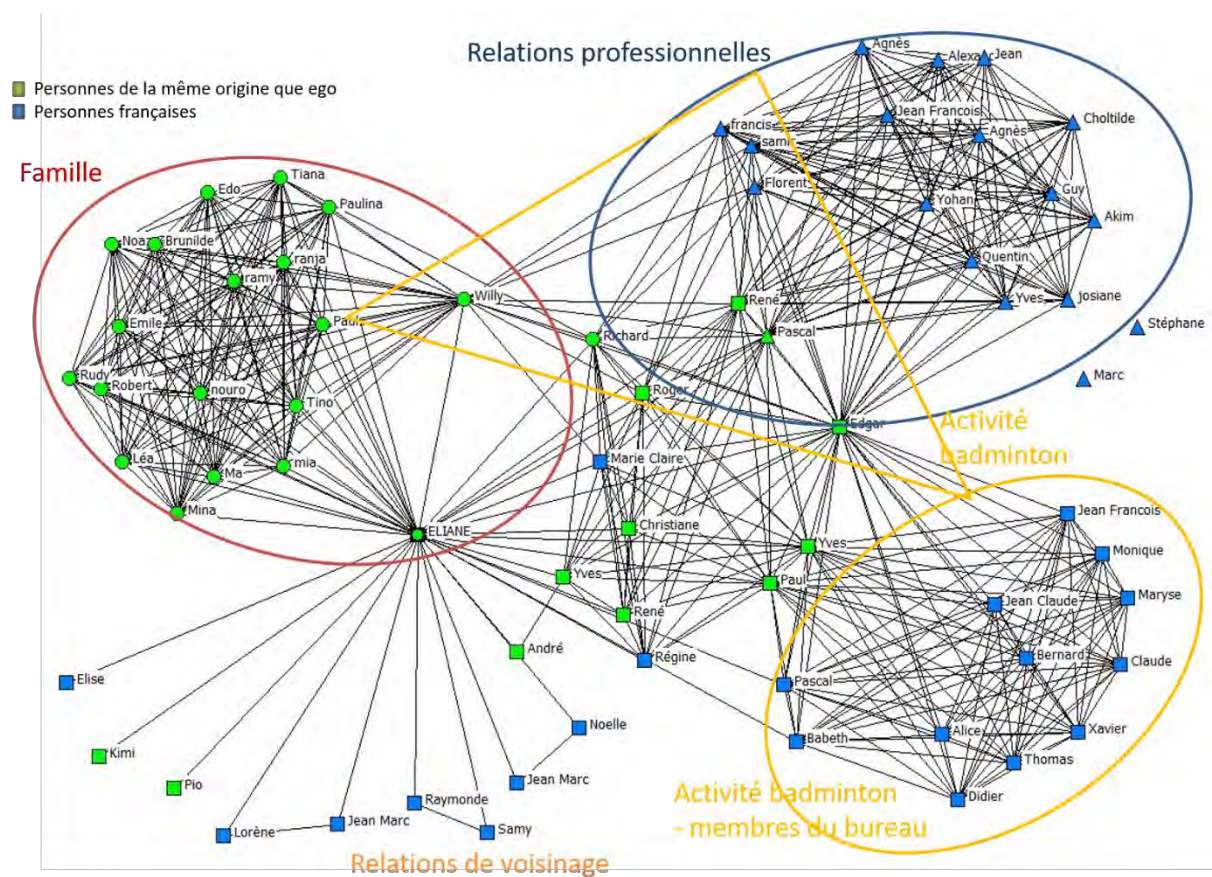
Le réseau personnel de Ludivine



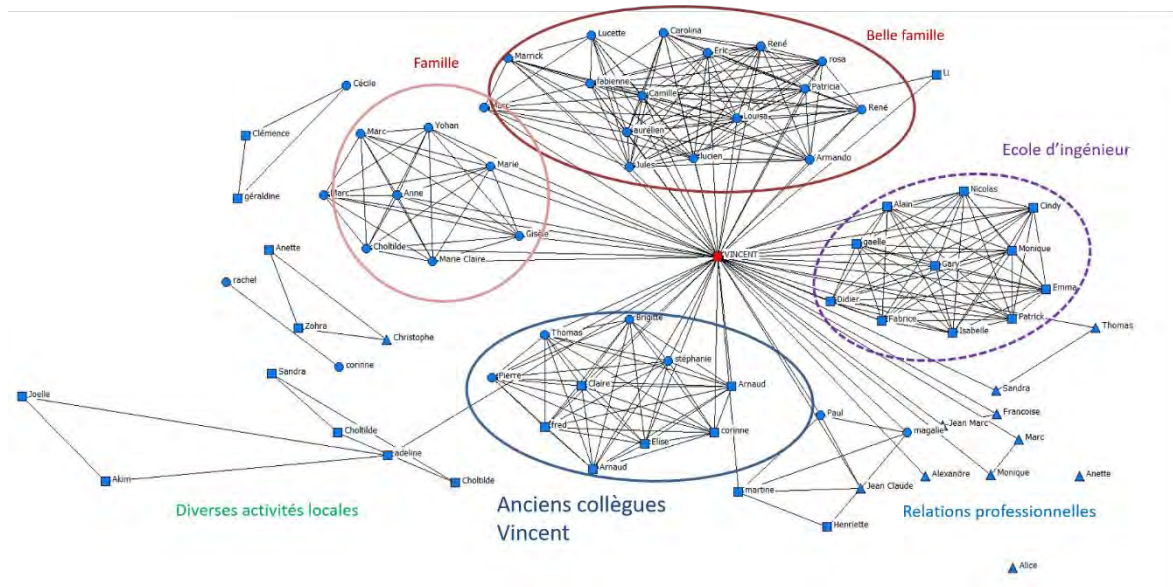
Le réseau personnel de Vincent



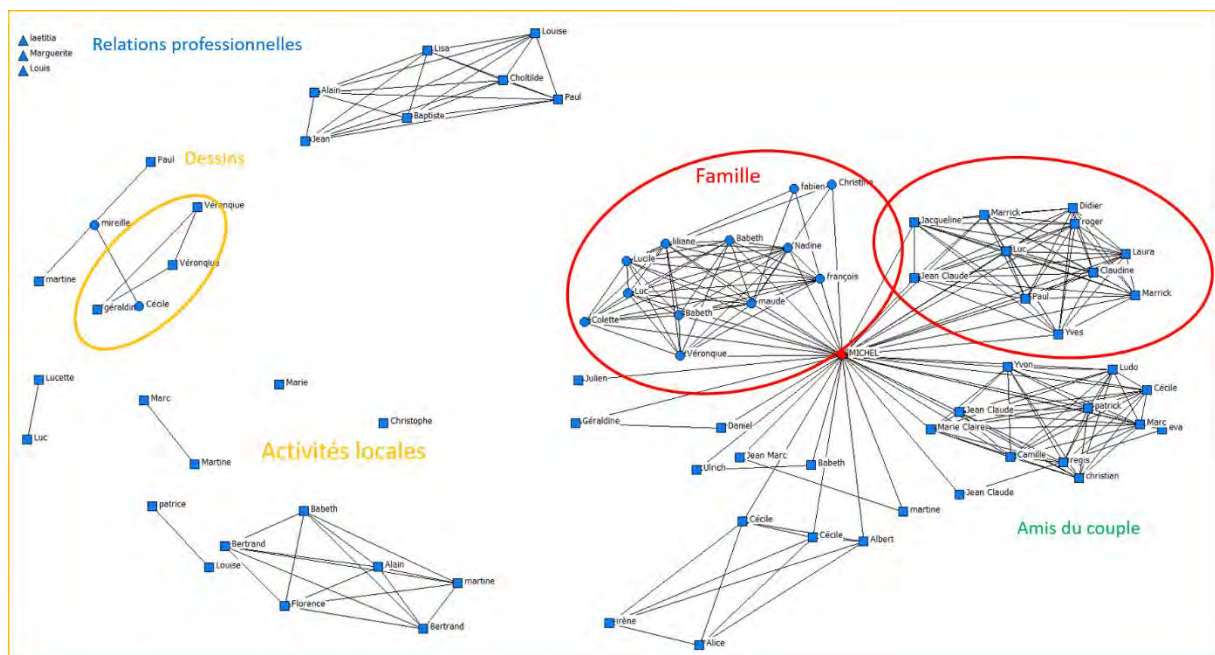
Le réseau personnel d'Yves



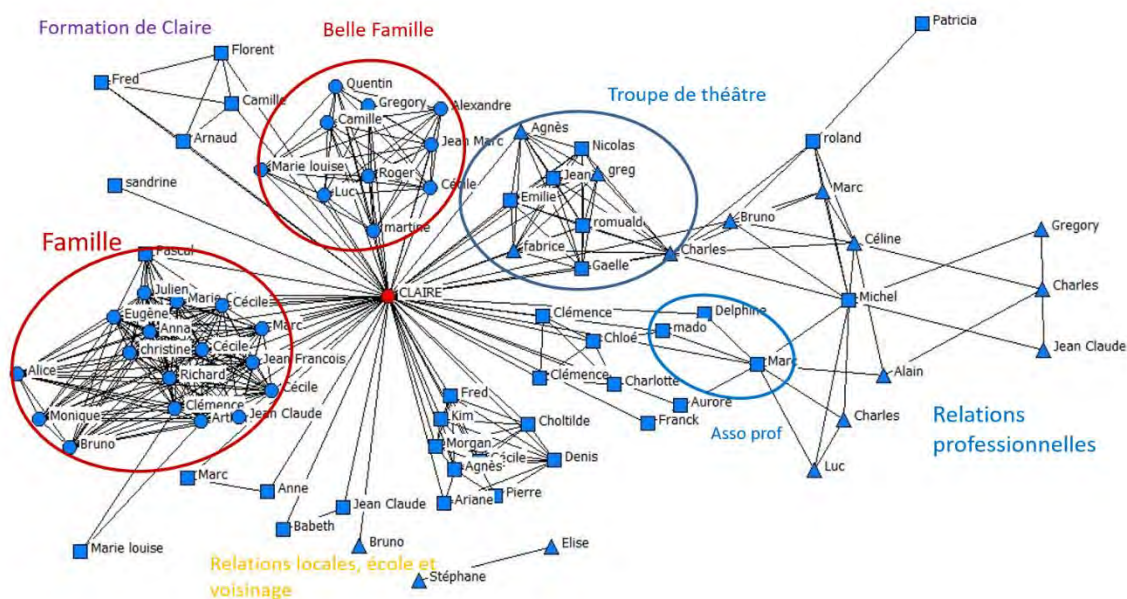
Le réseau personnel de Clara



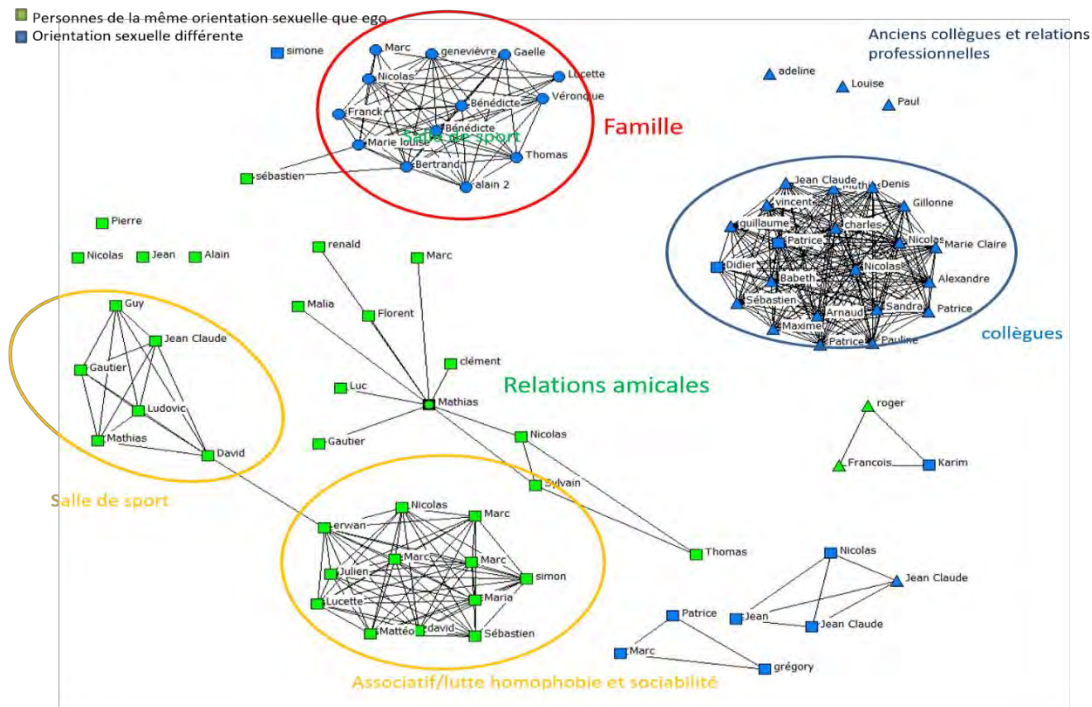
Le réseau personnel de Monique



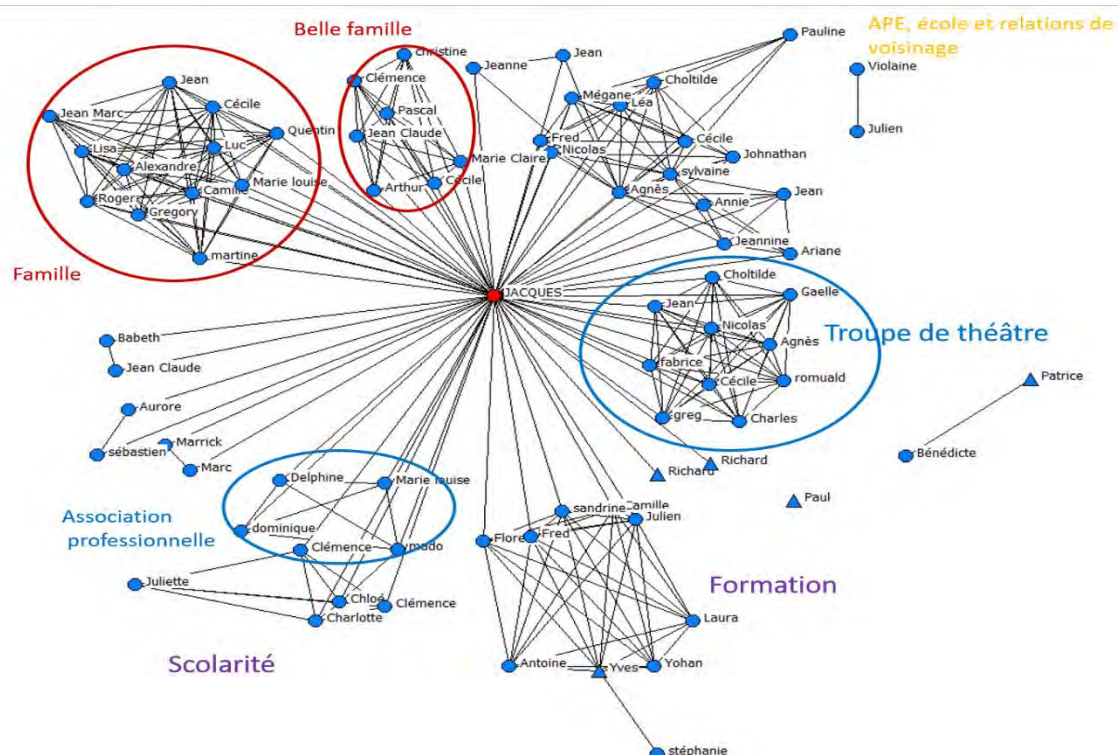
Le réseau personnel de Jacques



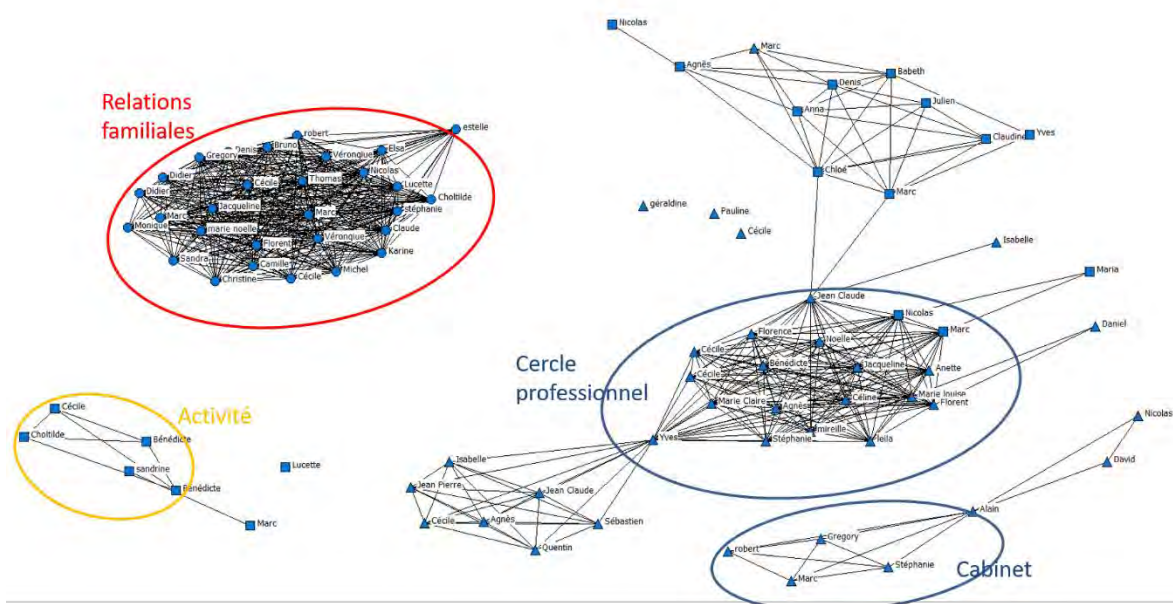
Le réseau personnel d'Antoine



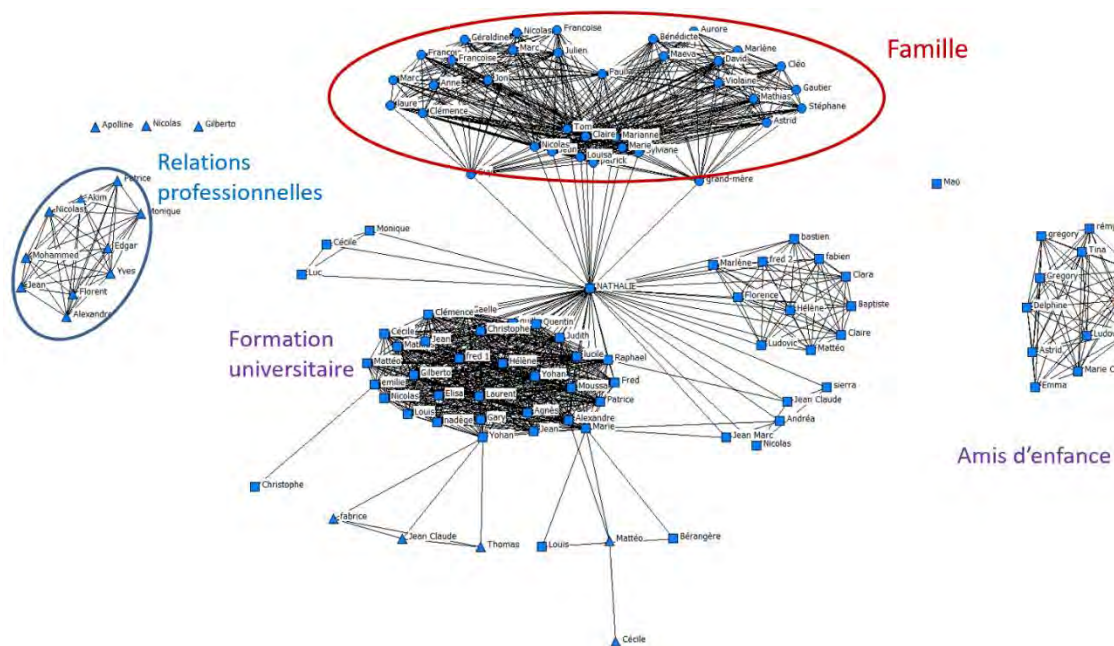
Le réseau personnel de Claire



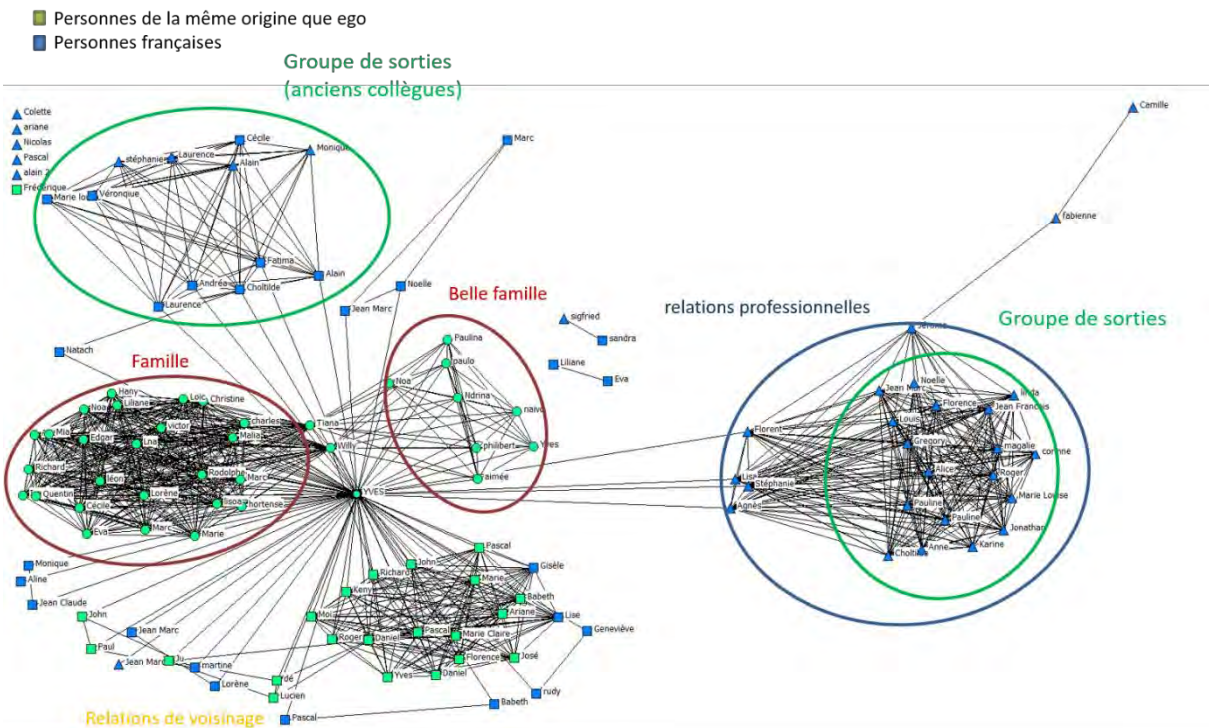
Le réseau personnel de Marie



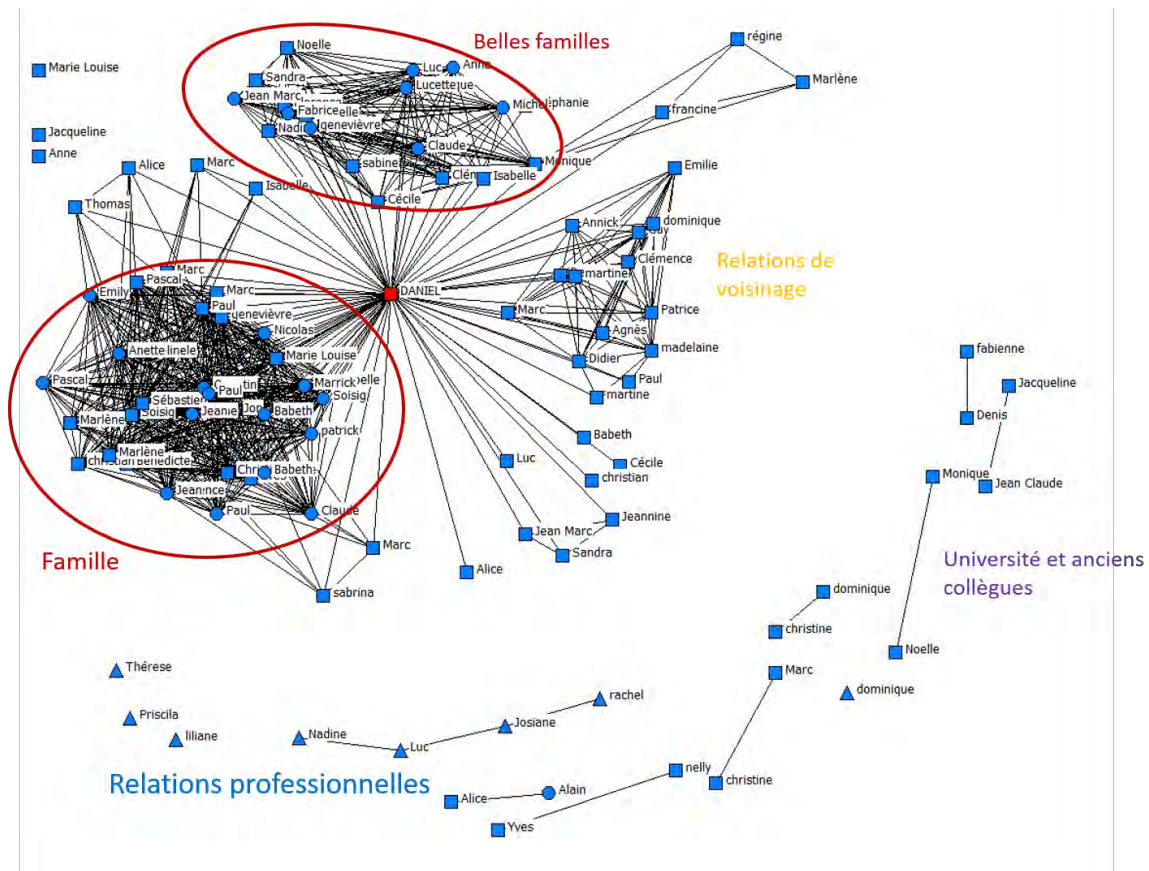
Le réseau personnel de Ludovic



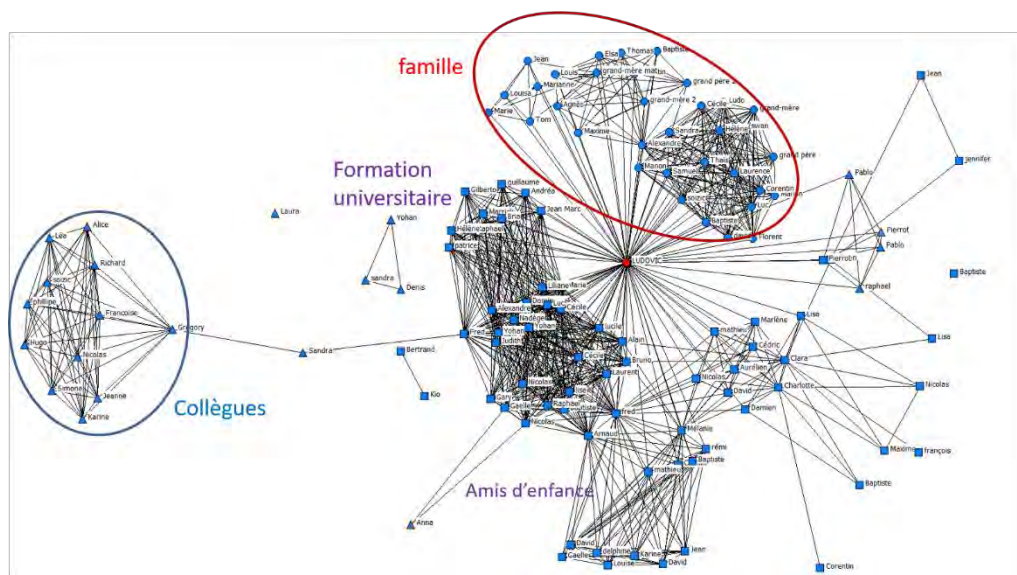
Le réseau personnel d'Eliane



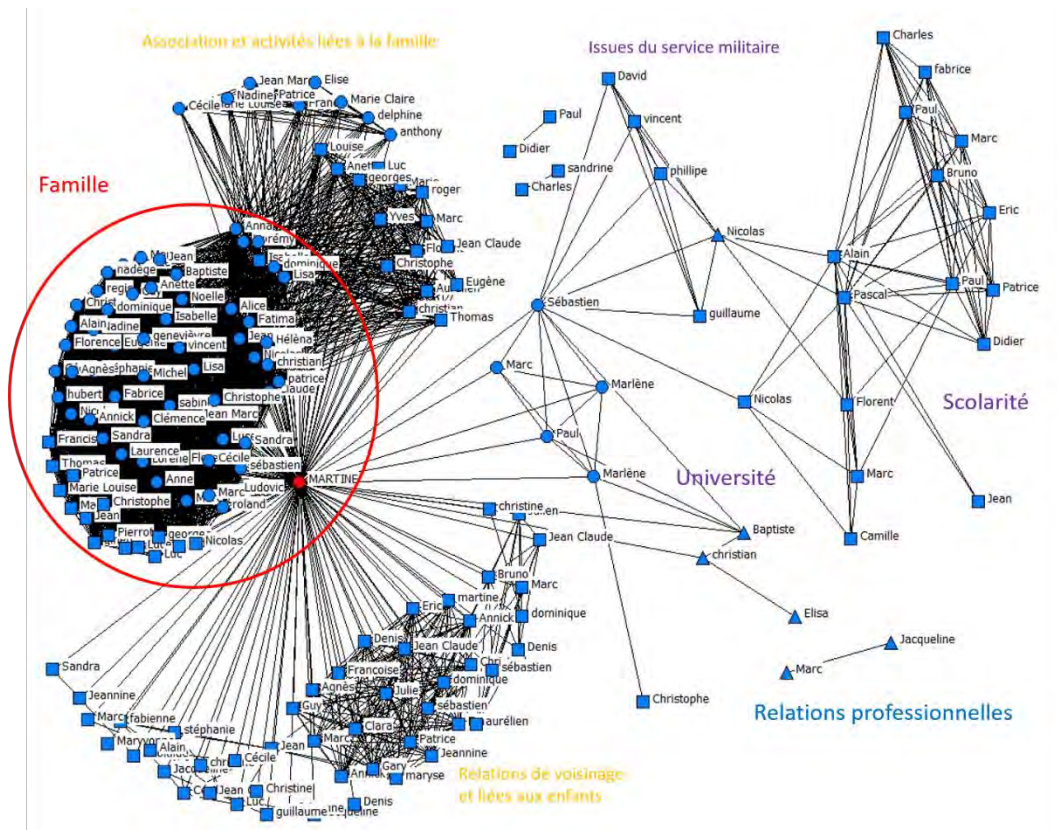
Le réseau personnel de Martine



Le réseau personnel de Nathalie



Le réseau personnel de Daniel



Résultats de l'analyse de réseau et indicateurs de la typologie de réseaux personnels

Mesures ID Base EGO	Taille	Diamètre	Nombre de liens	Densité	Nombre de composantes	Modularité	Centralisation de degré	Centralisation d'intermédiarité	Nombre de cluster	Composante ratio	Fragmentation	Connectivité	type de réseau
Marie Louise	25	3	144	0,24	8	0,229	0,373	0,05	10	0,292	0,593	0,407	Regular dense
Yohan	38	4	469	0,334	2	0,45	0,646	0,68	3	0,027	0,026	0,974	Centered dense
Anthony	40	6	142	0,091	7	0,686	0,386	0,37	10	0,154	0,368	0,632	Dispersed
Véronique	43	3	292	0,162	9	0,51	0,53	0,36	12	0,19	0,447	0,553	Regular dense
Sophia	43	4	317	0,176	4	0,54	0,515	0,6	2	0,071	0,136	0,864	Centered dense
Elsa	47	6	136	0,063	8	0,72	0,423	0,51	13	0,14	0,502	0,498	Pearl collar
Michel	48	5	266	0,118	2	0,6	0,676	0,8	7	0,021	0,042	0,958	Centered star
Jean Pierre	50	4	399	0,163	5	0,52	0,65	0,63	6	0,04	0,173	0,827	Centered dense
Louise	50	4	367	0,153	3	0,67	0,329	0,698	6	0	0,079	0,921	Centered star
Olivier	54	4	332	0,116	4	0,53	0,565	0,68	10	0,057	0,176	0,824	Centered dense
Ludivine	57	7	591	0,185	5	0,6	0,196	0,23	7	0,071	0,468	0,532	Segmented
Vincent	70	4	588	0,118	12	0,673	0,645	0,81	9	0,157	0,708	0,292	Centered star
Yves	71	3	1065	0,22	3	0,563	0,39	0,411	6	0,03	0,05	0,943	Regular dense
Clara	76	4	632	0,11	7	0,662	0,694	0,58	12	0,08	0,311	0,689	Centered star
Monique	79	3	504	0,082	14	0,7	0,508	0,3	17	0,167	0,62	0,38	Centered star
Jacques	82	5	768	0,12	2	0,62	0,67	0,78	7	0,012	0,05	0,95	Centered star
Antoine	82	3	764	0,115	15	0,663	0,135	0,41	16	0,173	0,843	0,157	Dispersed

Mesures ID Base EGO	Taille	Diamètre	Nombre de liens	Densité	Nombre de composantes	Modularité	Centralisation de degré	Centralisation d'intermédierité	Nombre de cluster	Composante ratio	Fragmentation	Connectivité	type de réseau
Claire	83	5	747	0,11	4	0,67	0,762	0,767	9	0,037	0,12	0,88	Segmented
Marie	86	5	1292	0,177	11	0,56	0,155	0,09	11	0,118	0,713	0,287	Regular dense
Ludovic	120	5	2308	0,162	7	0,627	0,357	0,35	12	0,05	0,372	0,628	Segmented
Eliane	121	6	1920	0,13	10	0,67	0,55	0,664	14	0,075	0,174	0,826	Centered star
Martine	126	3	2792	0,177	16	0,42	0,608	0,42	18	0,12	0,37	0,63	Regular dense
Nathalie	126	6	1998	0,126	5	0,626	0,59	0,55	10	0,031	0,1	0,89	Centered star
Daniel	184	6	6884	0,2	4	0,31	0,644	0,62	7	0,016	0,063	0,93	Centered dense
Médiane	70,5	4	589,5	0,142	6	0,61	0,54	0,565	10	0,071	0,244	0,757	
Moyenne	75,04	4,5	1072	0,152	6,958	0,576	0,5	0,515	9,75	0,089	0,313	0,686	

Présentation des enquêtés

ID	Sexe	Age	Age du conjoint	Zone d'habitation	Indicateur de mobilité	Statut marital	Nombre	Niveau de diplôme	CSP	Statut logement	Ancienneté d'habitation	Nombre de relations décrites pdt	Nombre de relations hors consigne "non-relations"	Proportion "non relations"	Nombre de relations	Taille du réseau personnel
Marie Louise	Femme	59	NC	Ville	Mobilité forte	Divorce	2	BAC	Retraité.e	Propriétaire	15	71	46	65	25	petit réseau
Yohan	Homme	21	25	Ville	Mobilité faible	En couple	0	BAC	Profession intermédiaire	Propriétaire	2	89	51	57	38	petit réseau
Anthony	Homme	29	30	Rural	Mobilité moyenne	Marié.e	1	BAC	Agriculteur	Propriétaire	1	58	18	31	40	petit réseau
Sophia	Femme	25	21	Ville	Mobilité moyenne	En couple	0	BAC	Etudiant.e	Propriétaire	2	91	48	53	43	petit réseau
Véronique	Femme	42	44	Rural	Mobilité forte	Remariée	2	CAP	Artisan, commerçant	Propriétaire	10	66	23	35	43	petit réseau
Elsa	Femme	30	29	Rural	Mobilité forte	Marié.e	1	BAC	Agriculteur	Propriétaire	1	86	39	45	47	petit réseau
Michel	Homme	53	48	Ville	Mobilité forte	Marié.e	3	BAC	Artisan, commerçant	Propriétaire	13	148	100	68	48	petit réseau
Jean Pierre	Homme	44	42	Rural	Mobilité forte	Remariée	3	Sans diplôme	Profession intermédiaire	Propriétaire	10	71	21	30	50	petit réseau
Louise	Femme	36	36	Rural	Mobilité moyenne	Marié.e	2	Licence	Profession intermédiaire	Propriétaire	8	85	35	41	50	petit réseau
Olivier	Homme	36	36	Rural	Mobilité moyenne	Marié.e	2	Maitrise	Agriculteur	Propriétaire	8	80	25	31	54	petit réseau
Ludivine	Femme	25	NC	Ville	Mobilité faible	Célibataire	0	BAC	Profession intermédiaire	Locataire	2	136	79	58	57	réseau moyen

ID	Sexe	Age	Age du	Zone d'habitation	Indicateur de mobilité	Statut marital	Nombre	Niveau de diplôme	CSP	Statut logement	Ancienneté d'habitation	Nombre de relations décrites pdt	Nombre de relations hors consigne "non-	Proportion "non	Nombre de relations	Taille du réseau personnel
Vincent	Homme	38	36	Ville	Mobilité moyenne	Marié.e	3	Master	Cadre et profession intellectuelle sup.	Propriétaire	6	90	21	23	69	réseau moyen
Yves	Homme	66	60	Ville	Mobilité moyenne	Marié.e	2	Maitrise	Ouvrier	Propriétaire	13	95	25	26	70	réseau moyen
Clara	Femme	36	38	Ville	Mobilité moyenne	Marié.e	3	Master	Profession intermédiaire	Propriétaire	6	117	42	36	75	réseau moyen
Claire	Femme	27	51	Rural	Mobilité moyenne	En couple	1	BAC	Cadre et profession intellectuelle sup.	Propriétaire	3	118	39	33	79	réseau moyen
Monique	Femme	48	53	Ville	Mobilité forte	Marié.e	3	BTS	Profession intermédiaire	Propriétaire	13	138	59	43	79	réseau moyen
Jacques	Homme	51	27	Rural	Mobilité moyenne	En couple	3	BAC	Cadre et profession intellectuelle sup.	Propriétaire	3	160	79	49	81	réseau moyen
Antoine	Homme	37	NC	Ville	Mobilité moyenne	Célibataire	0	Doctorat	Cadre et profession intellectuelle sup.	Locataire	3	120	38	32	82	réseau moyen
Marie	Femme	38	NC	Ville	Mobilité moyenne	Célibataire	0	Doctorat	Cadre et profession intellectuelle sup.	Locataire	5	139	53	38	86	réseau moyen
Ludovic	Homme	33	32	Ville	Mobilité forte	Pacsé.e	2	Master	Cadre et profession intellectuelle sup.	Propriétaire	1	166	46	28	120	grand réseau
Eliane	Femme	60	66	Ville	Mobilité faible	Marié.e	1	Master	Cadre et profession intellectuelle sup.	Propriétaire	13	141	20	14	121	grand réseau

ID	Sexe	Age	Age du	Zone d'habitation	Indicateur de mobilité	Statut marital	Nombre	Niveau de diplôme	CSP	Statut logement	Ancienneté d'habitation	Nombre de relations décrites pdt	Nombre de relations hors consigne "non-	Proportion "non	Nombre de relations	Taille du réseau personnel
Nathalie	Femme	32	33	Ville	Mobilité forte	Pacsé.e	2	Doctorat	Cadre et profession intellectuelle sup	Propriétaire	1	187	61	33	126	grand réseau
Martine	Femme	45	38	Rural	Mobilité moyenne	Marié.e	2	Licence	Cadre et profession intellectuelle sup	Propriétaire	6	245	141	25	126	grand réseau
Daniel	Homme	38	45	Rural	Mobilité forte	Marié.e	2	Maitrise	Profession intermédiaire	Propriétaire	6	245	61	25	184	grand réseau

Titre : Entourages ordinaires et pratique relationnelle : une analyse de réseaux personnels étendus

Mots clés : Analyse de réseau personnel, Sociabilité, Entourage, Pratique relationnelle, Méthode mixte, Non-relation

Résumé : Ce travail de recherche a pour objectif de décrire les relations sociales dont nous disposons et de comprendre la pratique relationnelle dans laquelle elles s'inscrivent. Plus précisément, nous nous sommes intéressée aux relations développées et maintenues dans l'entourage ordinaire de l'individu. La notion d'entourage prend en considération les relations, les réseaux de même que les cercles sociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Cet objet d'étude et l'échelle d'analyse qu'il permet, donne à voir les logiques sociales plus complexes où se chevauchent simultanément les questions de l'encastrement des relations dans des contextes, la subjectivité des affects et des parcours de vie, le mouvement des relations elles-mêmes, le travail de sociabilité et les stratégies relationnelles associées. Ainsi, au-delà de la compréhension d'une pratique sociale, c'est l'ensemble de l'expérience relationnelle que notre travail permet d'observer. Partant, cette étude porte une attention sur les éléments de l'histoire de vie singulière ainsi que sur les éléments de contextualisation socio-historique dans lesquels ils s'inscrivent. Dès lors, la description de la pratique relationnelle se fait au travers de récits et nécessite, au-delà de la formalisation du réseau personnel et des entours, la mise en œuvre d'une approche biographique menant à la narration d'histoires de vie – de relations – contextualisées.

Ainsi, l'étude de l'entourage ordinaire prend en compte non seulement les relations proches et intimes, mais au-delà les relations sociales plus ordinaires qui font le quotidien, rythment et structurent le fil de la vie. Elle conduit en ce sens à la formalisation et à l'analyse de réseaux personnels étendus, rarement étudiés en sociologie. Des entretiens, en deux temps, ont été menés auprès de 24 enquêtés rendant possible à la fois l'analyse de la pratique relationnelle et à la fois la reconstitution de 24 entours finement documentés. Ce niveau de documentation ainsi que le nombre élevé d'alters cités amène nécessairement à la sélection d'un échantillon plus restreint. L'usage de méthodes mixtes dans la collecte des données a conduit à la réalisation d'une pluralité d'analyses tant du point de vue de la nature du matériau – qualitatif, quantitatif ou structural – que du point de vue des échelles d'analyse – l'individu, la relation, le réseau –. Chacune de ces approches et échelles d'analyse a été complémentaire et essentielle à la compréhension de la pratique relationnelle dans son ensemble. En cela, ce travail de recherche propose une contribution méthodologique à l'analyse de réseaux personnels étendus. Surtout, il permet de rendre compte dans une approche dynamique et contextualisée, et au-delà de l'expérience relationnelle, du travail de sociabilité nécessaire à la pratique relationnelle en question.

Title: Ordinary entours and relational practice: an analysis of extended personal networks

Key words: Personal Network Analysis, Sociability, Entourage, Relational practice, Mixed methods, Non-relationship

Abstract: This research aims to describe the social relationships established by individuals and understand the relational practices in which they are embedded. More specifically, we are interested in the relationships developed and maintained within the individual's ordinary entourage. The notion of entourage takes into account relationships, networks and the social circles in which they are both embedded. This object of study, and the scale of analysis adopted in this work, reveal the complex social logic underpinning the embedding of the relationships in contexts, the dynamics of such relationships, the subjectivity of affects and life courses, the work of sociability and the associated relational strategies – and their overlaps. Thus, our work enables us to observe the entirety of the relational experience beyond the understanding of a social practice. To do so, our work focuses on the elements of individual life histories, as well as the socio-historical contextualization in which such histories are embedded. In addition to the formalisation of personal networks and entours, the description of relational practice took place through the collection of narratives and is based on a bibliographical approach leading to the reconstruction of contextualized life stories – and the relations underpinning them.

The study of the ordinary entours presented in this work takes into account not only close and intimate relationships, but also the more ordinary social relationships that give rhythm and structure to people's daily lives. In this sense, it leads to the formalization and analysis of extensive personal networks, rarely studied in sociology. This work is based on two-stage interviews conducted with 24 respondents. This data collection strategy made it possible to both analyse relational practices and reconstruct 24 finely-documented entours. This level of information on these networks and the high number of alters cited necessarily leads to the collection of smaller samples. At the same time, the use of mixed methods in data collection leads to a plurality of analyses – qualitative, quantitative and structural – and scales of analysis – individual, relationship and network. Each of these approaches and scales of analysis is complementary and necessary to gain a full understanding of relational practices. This research thus offers a methodological contribution to the analysis of extended personal networks. By relying on a dynamic and contextualised approach, this study provides an account of the work of sociability that underpins the relational practice.